



HAL
open science

Les modes d'habiter des enfants aux parents, vers une ruralité plurielle : étude de cas de trois communes rurales : Garrigues, Lugan et Saint-Agnan

Jean-Baptiste Gendre

► To cite this version:

Jean-Baptiste Gendre. Les modes d'habiter des enfants aux parents, vers une ruralité plurielle : étude de cas de trois communes rurales : Garrigues, Lugan et Saint-Agnan. *Études de l'environnement*. 2016. dumas-02891116

HAL Id: dumas-02891116

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02891116>

Submitted on 6 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Institut National
Universitaire
Champollion

Jean-Baptiste Gendre

**Les modes d'habiter des enfants aux parents, vers une ruralité plurielle.
Étude de cas de trois communes rurales : Garrigues, Lugan et Saint-Agnan.**



Mémoire de master Aménagement, Développement et Environnement (ADEN)
UE 81 : Mémoire de Recherche

Sous la direction de Madame Lima Stéphanie

2015/2016

Remerciements

Mes remerciements vont aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Madame Stéphanie Lima, maître de conférence en Géographie à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi. Dans son rôle d'encadrant pédagogique, elle a su me guider, me conseiller dans l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie aussi les personnes qui ont accepté de me rencontrer et qui m'ont fourni les informations nécessaires à l'élaboration de ce mémoire. Maires, ancien maire et parents : Merci ! Je remercie également les professeurs des écoles des trois communes ainsi que les enfants, de m'avoir permis d'effectuer les cartes mentales au sein des écoles.

Enfin, un grand merci à Danielle pour son soutien, ses relectures et sa patience.

Sommaire

Introduction.....	5
PARTIE 1 : Trois communes rurales sous influence urbaine et multipolarisées.....	8
1) Des mots clés pour structurer un mémoire.....	8
2) Trois communes rurales aux morphologies différentes, des dynamiques démographiques similaires.....	11
3) D'un questionnement à la formulation d'hypothèses.....	28
4) Une méthodologie pour une meilleure approche du terrain.....	30
PARTIE 2 : De la maison individuelle à un archipel métropolitain.....	36
1) Le choix ou non de la campagne : pour quelles raisons vivre ici ?.....	36
2) Quels espaces vécus pour les trois communes : L'école comme lieu de rencontre et de sociabilisation ?.....	43
3) Des horizons multiples dans les modes d'habiter.	50
PARTIE 3 : A chacun sa ruralité.....	65
1) Une modification dans la gouvernance : une nouvelle ruralité de l'élu local.....	65
2) Une ruralité en construction chez les enfants.....	73
3) Une ruralité plurielle : vivre dans une commune rurale avec des perceptions différentes.....	81
Conclusion.....	92
Bibliographie.....	95
Tables des acronymes.....	102
Annexes.....	103

Introduction

« Le rural n'existe pas ! ». C'est lors d'un séminaire se déroulant à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi, intitulé L'égalité « spatiale » : mythe et réalité dans les espaces intermédiaires, « *Leur territoire, c'est aux Français de le réinventer !* » que Jacques LEVY durant son intervention prononce cette phrase. Cette dernière est le point de départ d'une réflexion portant sur trois communes rurales et leurs habitants, enfants et parents, autour de deux concepts clés qui structurent ce mémoire : mode d'habiter et ruralité.

Le terrain de cette étude concerne trois communes rurales : Garrigues, Lugan et Saint-Agnan. La volonté d'étudier ces trois communes ensemble, n'est pas anodine. Effectivement, un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est en place dans ces communes, avec trois écoles comprenant quatre classes. Dès lors, ce travail de recherche a pour point d'entrée les écoles présentes dans ces trois communes. L'objectif étant de partir des représentations et des perceptions de l'espace vécu des enfants, notamment en ayant recours à des cartes mentales. Ensuite, l'intérêt se porte sur les parents d'élèves et les lieux qu'ils fréquentent au quotidien pour se rendre au travail, consommer, se divertir investis par des choix de vie construits par des représentations. En outre, l'un des postulats est que la présence de ces écoles rurales était un facteur déterminant dans le choix résidentiel des personnes venant vivre dans ces trois communes et qu'elles constituaient un espace de vie, un lieu de rencontre à part entière.

Le concept de mode d'habiter amène à s'intéresser aux rapports qu'entretiennent les individus avec leurs lieux de vie du quotidien. Cette notion a pour particularité de prendre en compte deux visions de ces relations, l'une « ... plus géographique, dérivée de la notion de genre de vie, entendu comme mode d'adaptation et d'utilisation d'un milieu, l'autre plus sociologique, renvoyant plus aux modes de vie, aux habitus des individus... » (Morel-Brochet et Ortard, 2012, p.7). Dès lors, l'étude des modes d'habiter, c'est-à-dire les pratiques et les représentations, permet de comprendre quels sont les choix (ou les non-choix) amenant les individus à vivre dans les communes étudiées, à s'approprier l'espace vécu, à le pratiquer et à se le représenter.

La ruralité quant à elle amène à interroger le "rural". Alors, qu'est-ce que le rural ? Jusqu'à la fin des années 1960, le rural pouvait être assimilé à l'agriculture, alors fonction principale des espaces ruraux. Or, aujourd'hui, on ne peut plus limiter ces espaces à cette fonction. D'une part, ceux qui étaient autrefois, démographiquement majoritaires dans ces espaces ne sont plus qu'une minorité aujourd'hui, suite à « La renaissance rurale » (Kayser, 2004) de l'espace rural et l'arrivée importante de nouvelles populations, de néo-ruraux. Cependant, en terme d'occupation de l'espace, l'activité agricole reste la plus présente et la plus visible. D'autre part, les fonctions résidentielles, récréatives se développent, ainsi qu'une fonction paysagère, très liée justement, à l'activité agricole et au caractère "bucolique" qui s'en dégage. Ces changements amènent de nouvelles ruralités, ne désignant plus un type d'espace mais des représentations et leurs pratiques. C'est pour cela, que cette réflexion, s'oriente plutôt sur le concept de ruralité car « les ruralités ont ainsi remplacé les sociétés rurales. » (Banos et Candau, 2014, p.16).

Deux visions des espaces ruraux s'opposent. D'une part, une vision qui voit les campagnes (en tant que terme descriptif pouvant être associé à des substances diverses, qui dans nos sociétés « constitue la dimension spatiale de la mémoire de la ruralité. » (Levy et Lussault, 2003))

comme étant une figure de l'espace urbain (notamment chez Jacques Lévy), d'un rural faisant partie intégrante de l'urbain de par sa forte influence et d'une forte attraction urbaine, de la généralisation des mobilités, de la pluri-appartenance résidentielle et de la diffusion des modes de vie urbains. D'autre part, une vision (développée par Nicole Mathieu ou Bernard Kayser) qui réaffirme la spécificité des espaces ruraux, également liés à la ville et à l'urbain, mais disposant de caractéristiques propres (faibles densités, habitat individuel, dispersion de l'habitat, importance des petits producteurs, prégnance des paysages), modèle reposant sur la complémentarité entre les deux entités ville et campagne et régulé par des rationalités spécifiques et des façons de penser.

Avoir fait le choix d'interroger les concepts de mode d'habiter et de ruralité dans trois communes rurales n'est pas dû au hasard. En effet, cette volonté relève d'un double intérêt : scientifique et personnel.

D'un point de vue scientifique, il s'agit d'interroger les relations villes-campagnes et de voir en quoi la ville répand « sa culture, ses modes de vie, ses produits de consommation, ses pratiques... et son bâti résidentiel. » (Rieutort, 2012, p.50). Il s'agit d'exposer en quoi la ruralité est réinterrogée, de montrer que la réflexion ne se fait plus de manière dualiste mais plutôt de parler de "dialogue" entre les villes et les campagnes. Il s'agit de ne plus faire de distinction villes-campagnes, car la ville influence les zones rurales : on parle alors de ville créatrice de campagnes (Rieutort, 2012, p.50) et inversement, au travers de la volonté d'une nature en ville, notamment par la mise en place d'espaces verts et de certaines constructions sociales (repas de quartier, fête des voisins etc.). Il s'agit ici de réfléchir aux transformations et aux mutations des espaces ruraux, à leurs usages résidentiels, récréatifs et productifs, aux vécus et aux représentations des acteurs, leur manière de vivre et de percevoir leur espace de vie. C'est là l'objet de la géographie : étudier les espaces des sociétés en tant que construction sociale et humaine et comprendre leurs évolutions dans le temps. Comme le disent Yves Jean et Michel Périgord (2009), il s'agit d'avoir une « nouvelle approche géographique [...] dont le point de départ serait l'analyse des itinéraires spatiaux et sociaux des ruraux au fil de leur histoire de vie, en analysant leurs représentations et leurs pratiques des lieux ... », « cette approche pourrait privilégier les rapports aux lieux : ceux fréquentés dans le cadre de responsabilités professionnelles [...], ainsi que les lieux de loisirs ... ». (Jean & Périgord, 2009, p.53-54).

D'un point de vue personnel, dans le territoire que je choisis d'étudier, il s'agit de remettre en question mes propres représentations, les "clichés" que j'ai pu développer à propos de ce territoire où j'ai vécu durant ces 20 dernières années. Il n'y pas de réel lieu de rencontre, et mon mode d'habiter fait qu'au final, j'exerce très peu d'activités dans les trois villages que j'ai choisis d'étudier (hormis la pratique du football dans le club du village de Saint-Agnan, où la majorité des gens que je côtoie n'habitent pas ces communes). Cette étude a pour but de réinterroger ma représentation actuelle de ces trois villages : des "réserves foncières" entraînées par la dynamique de la métropole Toulousaine. En somme, des communes dortoirs qui ont évolué fortement en une dizaine d'années avec des habitants venant chercher un cadre de vie, n'exerçant leurs activités qu'en ville.

Ce double intérêt et les réflexions menées en amont ont permis de poser la problématique suivante :

En quoi l'étude des modes d'habiter, de l'enfant à l'adulte de trois communes rurales, permet de mettre en lumière un espace de vie en réseau entre villes et campagne, et témoigne d'une ruralité plurielle ?

Pour répondre à cette problématique, il convient dans un premier temps de définir le cadre théorique du sujet. Après avoir défini les mots clés structurant le sujet, le terrain d'étude sera présenté puis nous poserons les interrogations soulevées et la méthodologie mise en place pour y répondre. Ensuite, l'intérêt sera porté sur le mode d'habiter, en partant de l'échelle la plus grande, le logement et le processus de décision d'habiter en campagne, en passant par les communes et les écoles comme possible espace de vie, et développer les points compris dans les modes d'habiter s'étendant à une échelle plus petite : se déplacer, consommer, se divertir. Enfin, nous verrons que la notion de mode d'habiter comprend également les perceptions de l'espace vécu, qui seront développées au travers de la notion de ruralité, et nous verrons également que l'on peut parler d'une ruralité plurielle.

PARTIE 1 : Trois communes rurales sous influence urbaine et multipolarisées

Dans un premier temps, il s'agit de définir les termes centraux du sujet de recherche qui permettent de situer le cadre d'analyse et de structurer le mémoire. Cette partie s'est construite autour de recherches bibliographiques effectuées avant et durant la phase de terrain. Cela a permis en outre, de bien cadrer et définir le sujet du mémoire relatif au terrain choisi.

1) Des mots clés pour structurer un mémoire

Les mots clés qui vont structurer ce mémoire sont au nombre de trois. Le premier, mode d'habiter, comprend dans sa définition trois dimensions. Par la suite, l'une de ces trois dimensions sera élargie par les notions de ruralité et d'urbanité.

a) Le concept de « Mode d'habiter »

Le terme de mode d'habiter a été forgé par Nicole Mathieu au courant des années 90, et se trouve être un « entre-deux-concepts » (Morel-Brochet et Ortar, 2012, p.36) que sont "genre de vie" et "mode de vie", le premier étant un concept géographique et le second un concept sociologique. Ainsi, selon Nicole Mathieu, ce terme « est construit pour permettre d'appréhender l'ensemble des relations qui s'établissent entre [...] les lieux et les milieux d'une part, et les individus et les "gens" de l'autre » (Morel-Brochet et Ortar, 2012, p.51). On comprend dès lors, l'importance de cette liaison entre les lieux et les personnes, car en effet, ces dernières vont pratiquer et se représenter, penser ces différents lieux et milieux de vie en particulier, au sein d'un espace plus général qui sera non seulement vécu, mais aussi perçu. Ainsi, le concept de « Mode d'habiter porte trois dimensions du réel – les pratiques (dimension factuelle), les représentations (dimension idéelle) et la matérialité (dimension physique) - ... » (Morel-Brochet et Ortar, 2012, p.15). Bien que cette première définition nous éclaire sur les enjeux d'un tel concept, le choix a été fait de démarrer la réflexion de ce mémoire à partir d'une autre définition, proposée par Laurent Cailly et Rodolphe Dodier, dans un article regroupant les résultats de deux recherches sur les espaces périurbains.

Ainsi, le concept mode d'habiter y est défini de la façon suivante : « Toutefois, l'acception d'habiter que nous retenons est [...] un ensemble d'attitudes et de pratiques spatiales, d'abord fondées sur des temporalités quotidiennes, et visibles en particulier à travers les rapports au logement, à un espace local – quartier en ville, village dans le périurbain – et à l'ensemble de la ville ou de l'espace métropolitain. L'attention est en fait plus portée sur les modes d'habiter, c'est-à-dire sur l'ensemble des dispositions et des pratiques qui régissent les rapports à l'espace, la façon d'être mobile ou les identités spatiales afférentes. » (Cailly et Dodier, 2007, p.68). Ainsi, cette définition met en avant les temporalités du quotidien, et permet de comprendre que les pratiques qui régissent ces temporalités permettent de bien saisir quels sont les modes d'habiter pour chaque individu. Cette définition, en outre, s'intègre bien à la réflexion menée, car elle montre en quoi les modes d'habiter permettent de mettre en lumière les pratiques de vie, selon plusieurs critères (le rapport à l'espace, la mobilité, etc.) qui peuvent mêler ruralité et urbanité, et,

qui, dans les représentations est un moyen de différencier, encore aujourd'hui, le rural et l'urbain : « On a tendance à sous-estimer que le mode d'habiter est une part importante de ce qui fait la différenciation entre le rural et l'urbain dans les représentations collectives » (Mathieu, 1996, p.188). Ainsi, « entre les captifs, qui ne se reconnaissent que dans le hameau, les actifs qui travaillent dans la commune ou le bassin d'emploi, et ceux qui vont de leur maison à la ville sans passer par le village, les modes d'habiter sont très différents. » (Jean et Périgord, 2009, p.120) et peuvent contribuer à mettre en exergue une ruralité plurielle.

b) La notion de ruralité

Aujourd'hui, on ne peut plus parler de société rurale ou du rural comme catégorie spatiale opérante (d'où son abandon partiel dans la géographie actuelle), mais de ruralité (proche de l'idée de mode de vie, ce terme est apparu à la fin des années 1990), qui n'est plus perçue comme l'antonyme d'urbanité, comme cela a pu être le cas entre rural et urbain. En effet le concept de ruralité, ou des ruralités, a pris le pas sur le concept de rural : « Ce déplacement sémantique signifie que le rural ne désigne plus un groupe social lié à un espace pour une culture, une façon de vivre et de produire. Désormais, les ruralités se définissent avant tout par des qualités et des aménités territoriales. » (Banos et Candau, 2014, p.16). La ruralité n'est plus un type d'espace, mais bien une représentation (ce que nous allons considérer comme "campagne") et sa pratique. Il apparaît dès lors que l'opposition ville-campagne est devenue obsolète.

Ainsi le concept de ruralité peut être défini de la manière suivante : « La ruralité désigne l'ensemble de représentations collectives et de caractère concourant à une forme d'identité et de fonctionnement des espaces ruraux. Sa définition exige donc de revenir sur la question du « rural » et de s'inscrire, de plus en plus, dans la dialectique des rapports ville-campagne, avec des modifications récentes dans les perceptions, les pratiques et les modalités de gouvernance de ces espaces. » (Rieutort, 2012, p.43). Cette définition montre bien en quoi la ruralité est réinterrogée, avec une généralisation de l'urbanisation et des rapports villes-campagnes de plus en plus prégnants. Bien que le terme fasse référence en premier lieu à l'ensemble des représentations collectives associées à la vie dans les espaces ruraux, chaque personne va avoir sa propre représentation de son espace de vie, qui peut être parfois en décalage avec son mode d'habiter. Par exemple : Les actifs « qui vont de leur maison à la ville sans passer par le village » (Jean et Périgord, 2009, p.120) peuvent dans leur représentation vivre pleinement l'espace rural. Cela montre qu'une typologie des modes d'habiter peut ressortir des récits que relatent les gens, avec des particularités propres à chacun mais qui se regroupent dans de grandes catégories. Ce qui peut donner lieu non pas à une seule ruralité, mais à une ruralité plurielle. La gouvernance de ces espaces changent aussi, déjà par le regroupement des communes en communautés (sur l'espace étudié la communauté des communes Tarn-Agout), qui a délégué certaines compétences des communes aux communautés. Il se pourrait aussi que la question se pose si d'autres compétences, comme la gestion des écoles et du scolaire, ne vont pas être elles aussi déléguées. De plus, un changement s'est fait au niveau de la composition des conseils municipaux, avec une diminution du nombre d'agriculteurs présents dans ces conseils, au profit des néo-ruraux. Cela n'est pas sans conséquence sur les préoccupations et les décisions prises par les élus de ces communes rurales, qui reflètent aujourd'hui des attentes et des besoins de ces néo-ruraux (développement du réseaux internet, aménagement d'espaces de jeux pour les enfants, city-stade, offres culturelles, lieux de rencontre etc.).

Cette notion de ruralité est le plus souvent dans les représentations opposée à celle d'urbanité. Cependant dans les pratiques spatiales, ces deux notions se trouvent être complémentaires, les personnes cherchant à associer les avantages de l'un et de l'autre.

c) L'urbanité comme l'antonyme de ruralité ?

Enfin, dernière notion développée dans cette partie, l'urbanité se définit comme étant « ... ce qui fait ville, c'est l'idée d'interaction sociale qui est fondamentale. Toutes les activités se regroupent en un même point parce qu'elles ont à entrer en contact avec des clients ou des assujettis qui trouvent commode de tout trouver en un même lieu ; dans la mesure où les services sont complémentaires, ils ont également besoin de contacts. Une situation centrale est pour eux indispensable. La ville apparaît de la sorte comme la manière d'organiser l'espace qui permet de faciliter au maximum toutes les formes d'interaction entre partenaires et de les multiplier. » (Merlin et Choay, 2005, p.724). Plus précisément, l'urbanité renvoie également à une représentation soit collective, soit individuelle. Ainsi, on peut trouver dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* la définition suivante, qui est, selon moi, plus claire et plus proche de mon sujet d'étude : « Caractère proprement urbain d'un espace. L'urbanité procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société, tangibles et symboliques, au sein d'un espace urbain donné. L'approche de l'urbanité ne la réduit pas à ses dimensions matérielles et fonctionnelles et intègre les réalités de société immatérielles (idéologies, normes, valeurs collectives et individuelles, etc.) » (Lévy et Lussault, 2013, p.966-970).

Il s'agit bien, là, d'une représentation en actes de la part des individus et/ou d'un ensemble d'individus. On parle alors de modèle d'urbanité, notion qui sort du seul cadre de la ville pour devenir une représentation sociale présente dans les schèmes d'actions, les pratiques de ceux qui font la ville. Ici, on ne parle pas seulement des personnes habitant en ville. Ces deux définitions montrent bien le rôle structurant des villes dans l'espace. Ainsi, les petites villes de l'espace étudié que sont Lavaur et Saint-Sulpice, ou encore la métropole toulousaine, forment une armature dans l'espace de vie des personnes vivant dans les communes rurales étudiées. Cela peut conduire au constat que ces villes n'ont qu'une fonction utilitaire pour certaines personnes vivant sur cet espace (offre de commerces, de services etc.). Laissant, pour certains, de côté une fonction d'interaction sociale incluse dans la définition d'urbanité.

Cependant, l'urbanité est présente également dans les villages, puisque leurs modes de vie sont très similaires (la maison étant le lieu par excellence de cette urbanité, avec la présence de la télévision, d'internet, de tout le confort que l'on peut trouver en ville et aussi à la campagne). Ainsi, « les extra-urbains vivent d'abord comme des urbains, aussi bien par les kilomètres parcourus, les consommations, l'éducation des enfants, que par leur inscription dans un monde du travail de bi-actifs ou leurs usages intensifs d'internet et de portables. » (Viard, 2011, p.66). Ainsi, pratiques et représentations peuvent mêler urbanité et ruralité, donnant lieu à des modes d'habiter particuliers, et pouvant être très différents d'un individu à l'autre. Il convient donc, encore une fois, de ne pas opposer ruralité et urbanité, mais d'avoir une vision qui prend en compte les deux concepts, puisque aujourd'hui campagne et ville ne s'opposent plus et sont en lien constant.

2) Trois communes rurales aux morphologies différentes, des dynamiques démographiques similaires

Après avoir présenté le cadre théorique en se focalisant sur les termes clés qui structurent la recherche et avoir démontré les liaisons pouvant être faites d'un terme à un autre, il semble indispensable de présenter le terrain étudié. Il convient donc de situer géographiquement les communes et les différents typologies dans lesquelles elles se trouvent, puis de présenter la morphologie des trois communes et d'en préciser l'évolution. Enfin, il est nécessaire de parler des écoles regroupées au sein d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) en faisant un petit historique et le point actuel sur ce service public qui subsiste encore au niveau des trois communes. Ce dernier point est important dans le cadre de ce mémoire puisqu'il constitue l'axe d'entrée de cette recherche sur le terrain, notamment au travers de la réalisation de cartes mentales par les enfants, de leurs pratiques spatiales, de l'étude de l'école comme facteur déterminant ou non dans l'installation de ménages dans ces communes et de l'école comme lieu de rencontre.

a) Peut-on parler de communes rurales ?

Le terrain étudié est composé de trois communes : Garrigues, Lugan, St-Agnan. Ces dernières ont comme particularité d'être intégrées au sein d'un territoire commun, la Communauté des Communes Tarn-Agout (CCTA), regroupant 22 communes à cheval sur deux départements (le Tarn avec 20 communes et la Haute-Garonne avec 2 communes). Ce territoire regroupe en son sein environ 30 000 habitants¹, et a la particularité de se trouver à mi-chemin entre le métropole toulousaine et la ville moyenne d'Albi (Cf. Illustration 1). En effet, les trois villages se trouvent à 40 km environ de Toulouse et à 50 km d'Albi. Cependant si on prend le facteur distance-temps, celui-ci est fortement diminué par la présence de l'autoroute A68 Albi-Toulouse (du Pastel) qui traverse ce territoire depuis 1992/1993. Ce qui influe sur la démographie de ce territoire et de ces trois communes, comme il sera démontré plus loin.

¹ Données de 2012 (source : <http://www.cc-tarnagout.fr/-Les-12-communes-.html>)

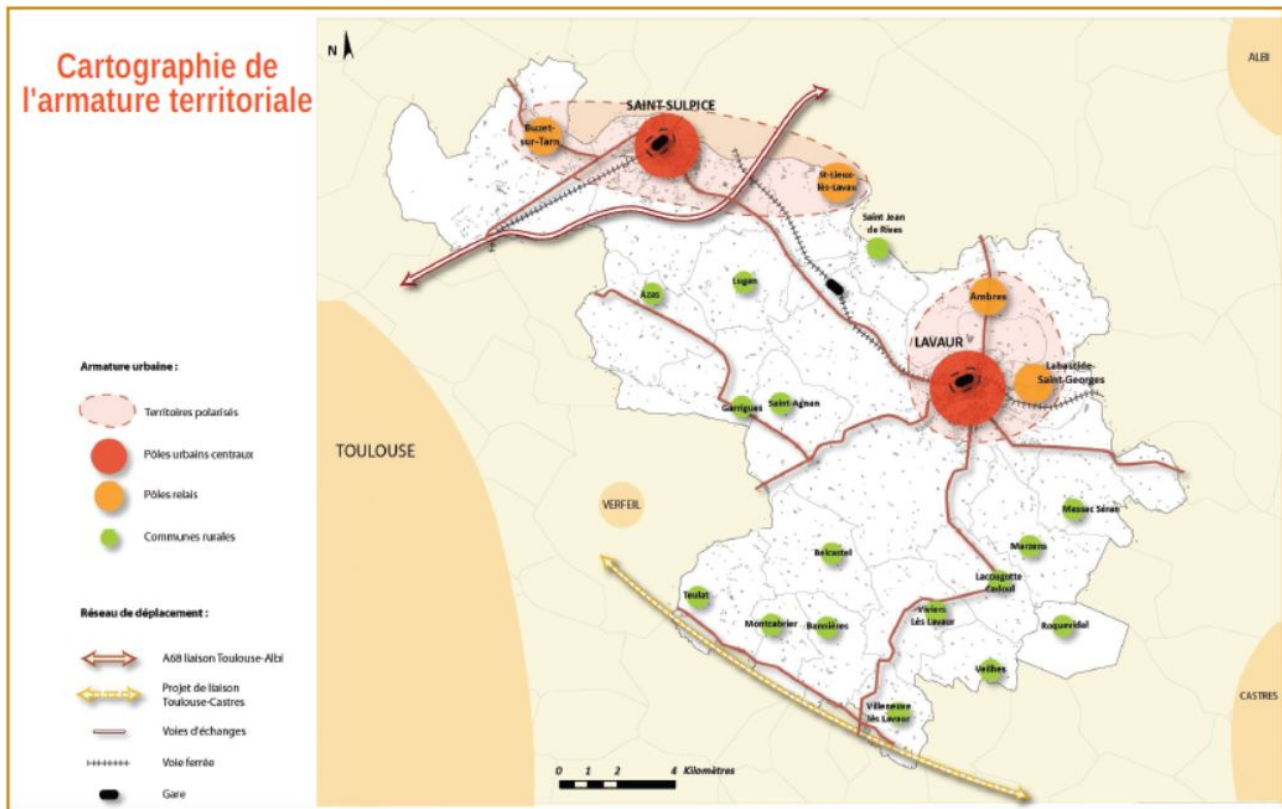


Illustration 1: Cartographie de l'armature du terrain (Source : Le Lien Tarn-Agout. 2015. Journal de la communauté des communes. n°28)

Les deux principaux pôles de ce territoire sont deux petites villes : Lavaur et Saint-Sulpice (cf. illustration 1). Ces deux petites villes, et plus particulièrement Lavaur ont une centralité affirmée qui s'additionne à une représentation symbolique très vivace du centre-ville, notamment avec des fonctions administratives, des équipements commerciaux etc. Qui plus est, Lavaur et St-Sulpice ont une place centrale dans l'intercommunalité (CCTA) et sont mises en valeur au sein du territoire. Elles sont en effet considérées comme des pôles urbains centraux. Ces deux petites villes se sont donc trouvées confortées en devenant le lieu d'organisation de l'intercommunalité. Ce territoire de Tarn-Agout cherche à s'inscrire ainsi dans le développement de l'agglomération Toulousaine en entrant en collaboration avec les intercommunalités de la région de Toulouse.

Ce territoire a été défini au travers de deux typologies, l'un de la DATAR et l'autre de l'INSEE. La première typologie de la DATAR définit ce territoire comme étant « les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées ». Les communes de ce groupe se caractérisent par une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Les conditions de vie et l'économie y « sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes » (Datar, 2012, p.7). Plus précisément, les communes rurales étudiées semblent se trouver dans la catégorie des campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique ou dans la catégorie des campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée, la carte ne permettant pas de bien faire la distinction.

La première catégorie se caractérise par des communes qui bénéficient du desserrement résidentiel des grandes métropoles et d'un bilan naturel positif grâce à la présence d'une « population jeune ». Elles « attirent des catégories socioprofessionnelles supérieures mais peuvent aussi connaître des départs de cadres et de chefs d'entreprises [ainsi que] de personnes âgées de 55 ans et plus » (Datar, 2012, p.7). Leur situation économique est très favorable : emplois

en augmentation, bon niveau de qualification des actifs etc. Ces communes sont également très bien pourvues en services et commerces. Les paysages, très fortement marqués par l'artificialisation des sols, présentent un bâti fragmenté et étendu.

La deuxième catégorie est composée des communes qui forment « les secondes couronnes des grandes agglomérations et les couronnes des villes moyennes » (Datar, 2012, p.7). Densément peuplées, elles voient leur population augmenter grâce à un excédent naturel et migratoire. Sauf exceptions, elles attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail de classes d'âge. Au plan économique, ces communes disposent d'activités industrielles importantes et d'activités résidentielles légèrement inférieures à la moyenne. La qualification des actifs est élevée et le taux de chômage faible. Mais nombre d'actifs travaillent loin de leurs communes de résidence faute d'y trouver des emplois en nombre suffisant. Là encore, les paysages sont fortement artificialisés. (Annexe n°1)

La typologie de l'INSEE, elle, bien que différente, apporte des informations complémentaires. L'espace étudié est ici placé dans le rural fortement influencé par l'urbain. Ainsi les résidents des espaces ruraux parcourent des distances supérieures aux urbains pour se rendre sur leur lieu de travail : 20 km contre 14 km. Cela peut s'expliquer par la polarisation des emplois au sein des aires urbaines, qui accueillent 34 % des actifs résidant dans le rural. L'accessibilité aux équipements y est plus contraignante car les distances à parcourir sont plus longues. Ainsi, pour accéder aux équipements de la gamme supérieure, bien que légèrement surreprésentés au regard de la population, il faut 37 minutes de trajet depuis le domicile, deux fois plus que la moyenne nationale.

La majorité des ruraux (54 %) vivent à proximité de grandes aires urbaines (première catégorie). Parmi ces ruraux, 39 % vont travailler dans une aire urbaine. L'accessibilité moyenne des équipements reste assez faible comparativement à celle des villes-centres et des banlieues, mais s'améliore légèrement lorsque l'on prend en compte le trajet domicile-travail : à titre d'exemple, le temps d'accès moyen aux services de la gamme supérieure est de 31 minutes sur le trajet domicile-travail contre 33 minutes depuis le domicile (Bigard et Durieux, 2010, p.36) (Annexe n°2).

Si l'on demande aux maires actuels si ils sont en accord avec ces typologies, leurs réponses sont unanimes, ces dernières permettent, en partie, de définir la réalité actuelle de ces communes : « *Oui, elles correspondent. [...] voilà, des gens qui travaillent, pas tous sur Toulouse, mais quand même une bonne majorité qui travaille sur Toulouse, soit dans les métiers technologiques, donc soit à Labège soit à Blagnac.* » (Entretien n°1). Au travers de cette phrase, on voit quelle importance et quelle influence a la métropole de Toulouse sur ces communes. En outre, il convient de prendre en compte un autre facteur dans l'arrivée de population dans ces communes : c'est l'accès à la propriété facilité par un foncier qui est relativement peu cher en comparaison d'autres communes plus proches de Toulouse : « *Je suis plutôt d'accord, c'est vrai que l'on est effectivement dans ce cas là. S'il faut rajouter un critère là dessus, c'est si les gens arrivent ici, c'est parce qu'ils y trouvent du foncier. Qui est moins cher qu'il peut l'être à Lavaur ou qu'il peut l'être à Saint-Jean.* » (Entretien n°3). Cependant, il ne doit pas être enlevé selon eux, la caractéristique de communes rurales, qui tient encore une place importante dans leurs propos, mais aussi au travers de leur catégorisation en communes rurales au sein de la CCTA (Cf. Illustration 1) : « *Une commune, oui, une commune rurale, qui reste rurale, mais quand même en habitat c'est des gens qui travaillent à Toulouse.* » (Entretien n°2).

b) Morphologie de trois communes rurales

Les communes étudiées ici, bien qu'ayant en commun ces différentes typologies, se distinguent l'une de l'autre par le développement du bâti de ces communes, entre un développement dès les années 1980 en lotissement et le phénomène de mitage qui disperse l'habitat en différents endroits dans la commune.

Saint-Agnan a vu dès les années 1980, son développement se faire en lotissements majoritairement, comme le précise l'ancien maire de Saint-Agnan « *Parce qu'on a fait une première réserve foncière, en 1981-1982. On a commencé en 1981, et en 1982 on avait déjà vendu deux lots du lotissement.* » (Entretien n°4), ce qui a permis un habitat concentré en une seule et même zone (hormis quelques maisons relativement isolées, comme des anciennes fermes et de l'habitat ancien). Cela nous est confirmé par Madame le maire au travers de cette phrase : « *Je suis en train de travailler sur la carte communale, et il y a 56% des maisons qui sont à moins de 300 mètres de l'église ou de la mairie.* » (Entretien n°3). Ce qui permet d'avoir une structure en village, et une centralité, sur cette commune, affirmée.

Cela se confirme au travers des perceptions des habitants de la commune interrogés. La question suivante leur a été posée : *Je vais vous demander de placer sur cette carte ce qui est pour vous le centre de la commune. Où se trouve la centralité de cette commune ?* Pour répondre à cette question, une carte de la commune leur a été présentée. Il leur a été demandé d'entourer la zone qu'ils considéraient comme étant le lieu de la centralité, le centre de la commune, et d'indiquer si pour eux, il y en a vraiment un. Ainsi, l'intégralité des personnes habitant à Saint-Agnan ont répondu par l'affirmatif à cette question, en désignant le "village" même : « *A Saint-Agnan c'est le village, plutôt vers la mairie et l'école, mais l'ensemble du village correspond bien à une centralité. Il y a un vrai cœur de village.* » (Entretien n°8). (cf. Illustration n°2 et Annexe n°3)



Illustration 2: Un lotissement aux abords des champs à Saint-Agnan



Illustration 3: Un lotissement à Saint-Agnan



Illustration 4: La maison individuelle, sa clôture et son barbecue à Saint-Agnan



Illustration 5: La Commune de Saint-Agnan et son "village"

Concernant Lugan et Garrigues, cette centralité semble moins, voire pas du tout présente à l'heure actuelle. Cela s'explique par le développement en mitage dans ces deux communes, même si les profils sont bien différents.

Pour la première commune (cf. Illustration n°3), cette morphologie de l'habitat très dispersé nous est confirmée par le maire, comme l'explique bien la phrase suivante : « *Lugan c'est une commune très éclatée en habitat [...]. Mais il fallait arrêter ce type de politique (de mitage), le recentrer comme on le fait, dans le cadre des nouvelles lois.* » (Entretien n°2). En effet, cette commune s'est développée autour de trois bourgs/hameaux différents. Le premier, se trouve proche des équipements communaux que sont la mairie, la salle des fêtes et l'école (Annexe n°4). Dans les perceptions des habitants, la majorité considère cette partie de la commune comme étant la centralité, « *Pour moi, c'est là où il y a la mairie. Mais la mairie par éducation et définition psychologique et par réflexe. Là où il y a la mairie c'est le centre. C'est plus pour ça.* » (Entretien n°18), même pour ceux habitant dans un autre lieu de cette commune. « *C'est au niveau de la mairie. Pour moi, le centre du village c'est là où il y a le cœur de l'activité (avec l'école, la salle des fêtes).* » (Entretien n°6). Le second lieu de développement se trouve au lieu dit « Pas du Loup », où, ici, de grandes parcelles se sont vendues avant les années 2010, ce qui renforce encore cette impression de mitage (Annexe n°5). Le troisième lieu où s'est développé l'habitat, se trouve au lieu dit de « La Courbe » (Annexe n°6). Ces principaux lieux d'habitations sont perçus comme étant éclatés par certaines personnes interrogées, et remet en cause chez eux la notion de village dans cette commune : « *M. : Déjà Lugan, ça ressemble pas à un village. [...] Il y a une mairie, une salle des fêtes et puis des maisons, partout. C'est très diffus, l'habitat est vraiment très dispersé. C'est quand même pas super fréquent ça.* »

Mme. : Il y a deux centres, il y a le Pas du Loup et ici.

M. : Aussi, il y a un troisième mini-bourg, c'est La Courbe, il y a pas mal de maison là-bas. » (Entretien n°11).

Morphologie de la commune de Lugan



Illustration 6: La commune de Lugan et ses trois bourgs/hameaux



Illustration 7: Centre "bourg" de Lugan



Illustration 8: Centre "bourg" de Lugan



Illustration 10: Centre "bourg" de Lugan



Illustration 9: Centre "bourg" de Lugan

Enfin, la commune de Garrigues (cf. Illustration n°4) a connu elle aussi un développement en mitage. Cependant, sa particularité est de s'être développée le long d'un axe de communication (la D40 Montastruc-Lavaur), qui traverse de part en part la commune de Garrigues (Annexe n°7 et n°8), la transformant selon les propos de certains habitants et de monsieur le maire, en « boulevard de Montastruc » (Entretien n°1). En effet, cela s'explique par la volonté des habitants de cette commune de s'installer, lorsque cela était encore possible, au plus près de la métropole Toulousaine, ce qui est à l'opposé du bourg "originel" de la commune (Annexe n°9), où se trouve la mairie, l'école, la crèche, la salle des fêtes et l'église.

Cela se confirme au travers des propos des personnes interrogées n'habitant pas dans ce fameux bourg de la mairie, d'autant plus lorsqu'ils le comparent à la situation de Saint-Agnan ou de Lugan : « Non, il y en a pas. [...] Par rapport à Saint-Agnan ou Lugan, Garrigues n'a pas ce côté village. » (Entretien n°20) ; « Le problème de Garrigues c'est que c'est un village très étalé ... » (Entretien n°7) ; « Ça c'est compliqué, parce que en fait, pour moi il y en a pas. Il y a trois pôles qui sont, le centre village, Vizols qui est l'entrée du hameau et puis il y a toute la route (de Montastruc) ici. Pour moi, il y a pas de cœur, Garrigues on peut pas comme dans d'autres villages dire qu'il y a un centre comme Saint-Agnan, qui est juste à côté, là on peut pas le louper le centre. [...] Alors qu'ici, c'est plus un cœur administratif. Où il y a église, mairie, cimetière, salle des fêtes. Voilà, c'est tout. » (Entretien n°13).

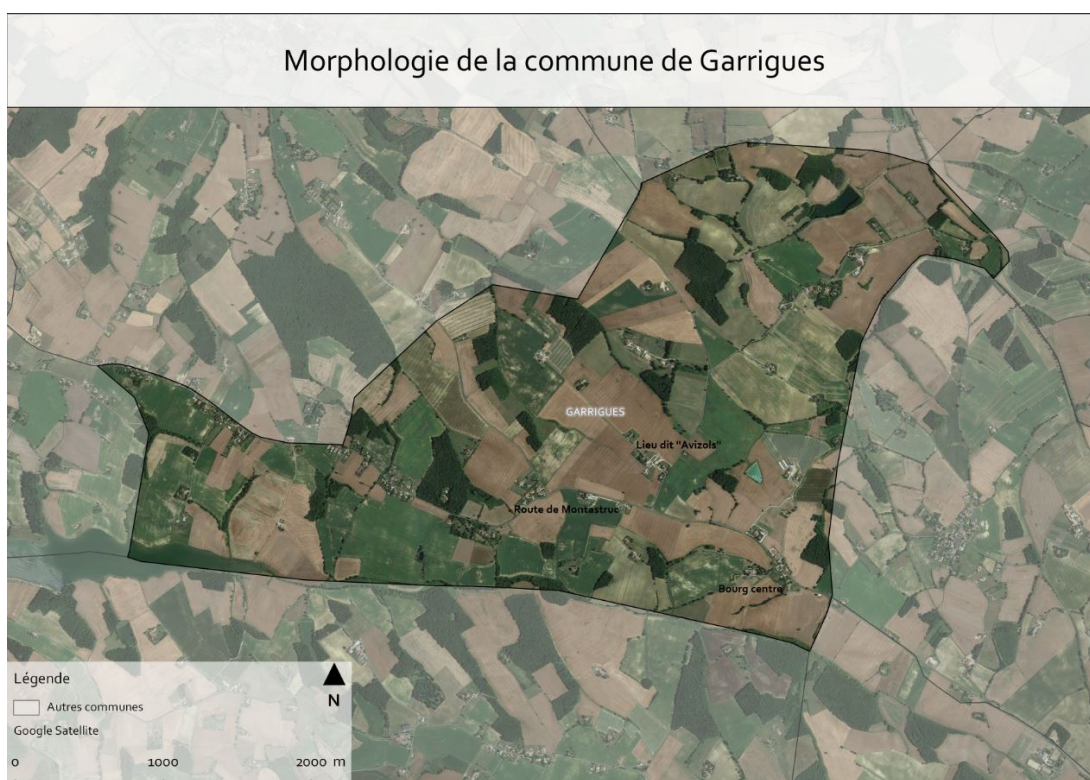


Illustration 11: La commune de Garrigues et son "boulevard de Montastruc"



Illustration 12: Le hameau de la mairie traversé par le "boulevard" de Montastruc



Illustration 13: Le hameau de la mairie traversé par le "boulevard" de Montastruc



Illustration 14: Le hameau de la mairie vu depuis le "boulevard" de Montastruc

c) Un élan démographique commun : quel profil pour la population des trois communes ?

L'influence de l'aire urbaine de Toulouse favorisée par la présence de l'autoroute A68 (avec un échangeur entre Saint-Sulpice et Lavaur à Gabor) va également entraîner sur les trois communes rurales que sont Garrigues, Lugan et Saint-Agnan, une certaine croissance démographique sur la période 1968-2012. Ce qui a déjà été développé un peu plus tôt dans ce mémoire.

La commune de Garrigues sur la période de 1968 à 2012, a connu un taux d'évolution de 121,4 %, soit 153 habitants en plus sur cette même période. Cela peut s'expliquer par l'arrivée sur la commune de jeunes ménages, de par la construction de lotissement et de maisons individuelles au courant des années 90. Cependant, on remarque une légère baisse de la population municipale entre 2007 et 2012. On peut expliquer cela par le départ de certains ménages de la commune et par son solde migratoire négatif, car le solde naturel lui, est positif sur cette période.

Lugan	
Année du recensement	Population municipale
1968	194
1975	168
1982	198
1990	234
1999	262
2007	414
2012	404

Tableau 1: Évolution démographique de Lugan entre 1968 et 2012. (Source : INSEE)

Garrigues	
Année du recensement	Population municipale
1968	126
1975	116
1982	153
1990	154
1999	213
2007	291
2012	279

Tableau 2: Évolution démographique de Garrigues entre 1968 et 2012. (Source : INSEE)

La commune de Lugan sur la période de 1968 à 2012, à connu un taux d'évolution de 108,2 %, soit 210 habitants en plus sur cette même période. Tout comme la commune de Garrigues, cette forte évolution s'explique par la construction de maisons individuelles et l'arrivée de nouveaux ménages, qui s'est accentuée dans les années 90 par l'ouverture de l'A68. Cette dernière réduit grandement le facteur distance-temps entre cette commune rurale et Toulouse et/ou Albi. Cependant, comme Garrigues, une baisse se fait sentir entre 2007 et 2012, et notamment par un solde migratoire négatif.

Pour expliquer cette baisse démographique, les maires des deux communes concernées ont été interrogés sur ce phénomène. Pour la commune de Lugan, l'explication semble être liée à l'enchevêtrement administratif lors de la mise en place d'un PLU, qui a fermé tout terrain à bâtir sur la commune durant une longue période : « *Nous, ici, au point de vue politique d'urbanisme, il y a eu un blocage des documents. Donc, le conseil municipal était un peu empêtré dans ses affaires. Après on a refait le PLU, donc j'ai refait une carte, on a attaqué des lotissements qui ne se sont pas faits. Et s'ils ne se font pas, les maisons ne se vendent pas. Parce que on a changé de politique, carrément de braquet. Du coup ça a bloqué les constructions* » (Entretien n°2). Une autre explication qui peut s'appliquer aux deux communes, est le changement dans la méthode de recensement de

l'INSEE, qui peut de par le calcul, diminuer la population de la commune : *« Elle m'a surpris, elle me surprend tous les ans, je me suis posé des questions et je me suis posé la question de savoir si c'était pas la méthode d'interpolation de l'INSEE entre deux recensements. Puisque l'INSEE fait son interpolation sur la base des personnes qui payent la taxe d'habitation. Et dans une commune comme Garrigues il y a à peu près 15% de logements locatifs. Et donc, si ce logement locatif se trouve être vacant au 1^{er} janvier, c'est des personnes qui ne sont pas dans le relevé de taxe d'habitation. Donc j'ai pensé ça. »* (Entretien n°1). L'explication la plus probable au final, pour ces deux communes, en rapport au solde migratoire négatif, est sûrement lié aux cycles de vie des habitants des communes. Avec des enfants de ménages qui se sont installés courant des années 1990, qui ont grandi, et ont quitté le foyer familial pour les études, le travail etc. *« Donc, je pense que la baisse par rapport à la population elle n'est que sur les gens qui se sont installés sur les années 1990, à l'époque il y avait de jeunes enfants, qu'ils sont grands, que les parents sont toujours là mais que les enfants sont partis. »* (Entretien n°1).

Quant à la commune de Saint-Agnan sur la période de 1968 à 2012, elle a connu un taux d'évolution de 98,3 %, soit 114 habitants en plus sur cette même période. Si l'on compare avec les deux autres communes étudiées, Saint-Agnan est la seule qui n'a pas connu un doublement ou plus de sa population sur la période citée. Mais le taux d'évolution reste important pour les mêmes raisons que les autres communes. C'est également la seule commune qui ne connaît pas une diminution de sa population entre 2007 et 2012, car son solde naturel et son solde migratoire restent positifs.

Saint-Agnan	
Année du recensement	Population municipale
1968	116
1975	104
1982	86
1990	112
1999	161
2007	218
2012	230

Tableau 3: Évolution démographique de Saint-Agnan entre 1968 et 2012. (Source : INSEE)

Ensuite, ces tableaux présentent la répartition de la population active au sein des différentes catégories socio-professionnelles admissent communément. Il est à noter la part peu importante des agriculteurs et des artisans, commerçants sur ces communes. Pour cette première catégorie, cela s'explique par la recomposition sociale qu'ont connue les "campagnes" françaises depuis les années 60. En effet, en un petit peu plus de trente ans, les ménages ruraux travaillant dans l'agriculture sont passés de 33,8% (en 1962) à 7% (en 1999) (Jean et Périgord, 2009, p.45). Ce changement est bien démontré par le maire de Garrigues au travers de cette phrase : *« Et bien le village, est à l'origine un village qui était agricole, exclusivement. Il l'est toujours de façon importante, puisqu'il y a toujours huit sièges d'exploitations d'agriculteurs. Mais qui est devenu, je dirais à partir des années 1990, un village donc, avec aussi des activités diverses de gens qui souhaitaient habiter à la campagne ... »* (Entretien n°1). Dès lors, les personnes qui composent aujourd'hui la population des "campagnes", et plus particulièrement les trois communes étudiées, sont des personnes que l'on pourrait qualifier de classe moyenne, moyenne-supérieure ou supérieure ; *« Oui, on a voté le budget, il y avait le trésorier qui était là, qui a dit que l'on a des revenus supérieurs à la moyenne départementale, on a quand même des classes moyennes plutôt aisées, qui habitent là. »* (Entretien n°2).

Lugan		
Catégories socio-professionnelles	Nombre de personnes actives	Pourcentage de personnes actives
1 – Agriculteurs	4	2,17
2 – Artisans, Commerçants et chefs d'entreprises	12	6,52
3 – Cadres, Professions intellectuelles supérieures	36	19,57
4 – Professions intermédiaires	68	36,96
5 – Employés	44	23,91
6 – Ouvriers	20	10,87
Total de la population active	184	100

Tableau 4: Répartition de la population active de Lugan en 2012 par catégories socio-professionnelles (Source : INSEE)

Saint-Agnan		
Catégories socio-professionnelles	Nombre de personnes actives	Pourcentage de personnes actives
1 – Agriculteurs	8	7,69
2 – Artisans, Commerçants et chefs d'entreprises	4	3,85
3 – Cadres, Professions intellectuelles supérieures	16	15,38
4 – Professions intermédiaires	48	46,15
5 – Employés	24	23,08
6 – Ouvriers	4	3,85
Total de la population active	104	100

Tableau 5: Répartition de la population active de Saint-Agnan en 2012 par catégories socio-professionnelles (Source : INSEE)

Garrigues		
Catégories socio-professionnelles	Nombre de personnes actives	Pourcentage de personnes actives
1 – Agriculteurs	8	5,44
2 – Artisans, Commerçants et chefs d'entreprises	12	8,16
3 – Cadres, Professions intellectuelles supérieures	47	31,97
4 – Professions intermédiaires	24	16,33
5 – Employés	36	24,49
6 – Ouvriers	20	13,61
Total de la population active	147	100

Tableau 6: Répartition de la population active de Garrigues en 2012 par catégories socio-professionnelles (Source : INSEE)

Enfin, si on s'attache à la répartition par grandes tranches d'âges de la population, on remarque une représentation plus faible chez les 15 à 29 ans et chez les plus de 60 ans, alors que les actifs et les jeunes enfants sont très représentés, ce qui implique la présence de jeunes ménages avec enfants dans ces communes.

Chez les 15-29 ans, cela s'explique par le départ des enfants qui grandissent et qui quittent le foyer familial. Pour les personnes âgées, ce constat est confirmé par les propos de madame le maire de Saint-Agnan : « *Il y a assez peu de personnes âgées à Saint-Agnan, beaucoup font le choix de se rendre à Lavour pour les commodités etc.* » (Entretien n°3). Sentiment qui est confirmé par l'ancien maire de Saint-Agnan, notamment à travers son choix de déménager à Lavour :

« *Vous avez habité pendant 32 ans à Saint-Agnan, pourquoi avoir fait le choix de déménager à Lavour ?*

Monsieur : Pour la commodité, et pour ne pas être à proximité du travail. Parce que quand on est agriculteur et que l'on voit le travail, on a envie de le faire. Finalement il n'y a jamais de retraite. Je pense que c'est un peu pour ça. Et pour la commodité de la proximité des commerces. Pour la vie associative, je dis pas qu'à Saint-Agnan il n'y a pas de vie associative, mais à Lavour c'est quand même autre chose.

Tout ce qui est commerces, vie associative, c'est à Lavour.

Monsieur : Voilà, et je vois que beaucoup font ce pas là » (Entretien n°4).

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%	2007	%
Ensemble	404	100,0	414	100,0
0 à 14 ans	86	21,3	111	26,8
15 à 29 ans	49	12,1	43	10,4
30 à 44 ans	96	23,8	122	29,5
45 à 59 ans	97	24,0	77	18,6
60 à 74 ans	55	13,6	43	10,4
75 ans ou plus	21	5,2	18	4,3

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Tableau 8: Population de Lugan par grandes tranches d'âges entre 2007 et 2012 (Source : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81150)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%	2007	%
Ensemble	279	100,0	291	100,0
0 à 14 ans	53	19,0	66	22,8
15 à 29 ans	41	14,8	42	14,4
30 à 44 ans	70	25,0	89	30,5
45 à 59 ans	66	23,6	53	18,2
60 à 74 ans	39	14,1	32	10,9
75 ans ou plus	10	3,5	9	3,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Tableau 7: Population de Garrigues par grandes tranches d'âges entre 2007 et 2012 (Source : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81102)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%	2007	%
Ensemble	230	100,0	218	100,0
0 à 14 ans	62	27,2	68	31,1
15 à 29 ans	25	10,8	23	10,7
30 à 44 ans	58	25,0	67	30,7
45 à 59 ans	57	24,6	40	18,2
60 à 74 ans	23	9,9	16	7,1
75 ans ou plus	6	2,6	5	2,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Tableau 9: Population de Saint-Agnan par grandes tranches d'âges entre 2007 et 2012 (Source : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81236)

d) Un service public qui subsiste : le RPI et les écoles

Avant même la création du RPI, l'école de Saint-Agnan et celle de Garrigues étaient en classes uniques (élèves de la Grande Section jusqu'au CM2) menacées toutes les deux de fermeture. C'est alors que les deux communes se sont entendues afin de regrouper leurs élèves respectifs sur un seul lieu afin d'éviter la fermeture. C'est l'école de Saint-Agnan, plus adaptée qui est restée ouverte (décision à la fois de l'académie et de la préfecture). Mais en 1992, le problème de la légitimité d'un RPI regroupant deux communes s'est posé. En effet, au regard de la loi, les RPI devaient réunir non pas deux mais trois communes. De fait, la commune de Lugan dont l'école était elle aussi classe unique menacée de fermeture, rejoint les communes de Saint-Agnan et de Garrigues afin de créer un RPI à trois communes et deux classes avec un effectif global de trente élèves. En 1994, avec des effectifs qui augmentaient, un troisième poste d'enseignant est ouvert.

Le SIRP (Syndicat intercommunal du Regroupement pédagogique) prend alors la décision de demander une ouverture à Garrigues. C'est ainsi que Garrigues ré-ouvre une école provisoirement installée dans la salle du conseil municipal (en attendant la construction de l'école en 1996). Ainsi, étaient présentes trois classes pour trois communes (une dans chaque commune). La présence d'une école dans chaque commune, s'explique par la volonté des anciens maires de Garrigues et de Lugan, de conserver l'école dans le village, au travers de l'argument que ce lieu donne "vie" au village : *« Et là, on est passé à trois communes avec Lugan qui avait des problèmes d'effectif aussi. Et avec les trois communes, l'effectif est remonté, la confiance est revenue. Cette querelle de clochers s'est atténuée parce que les gens ont pris conscience que c'était plus raisonnable de travailler en RPI à trois. Maintenant, moi, le RPI, j'aurais souhaité que ce RPI on le regroupe sur un même lieu, l'école. [...] Et puis bon, là on est retombé sur, on s'est heurté à des maires qui souhaitaient retrouver leur école. »* (Entretien n°4).

Aujourd'hui, cette idée de regroupement en un seul lieu de l'école, se retrouve dans les propos de tous les maires des communes étudiées, qui regrettent le coût qu'engendre le fonctionnement à trois écoles. Cependant, ils s'accordent sur le fait que la formule au niveau du "social" est intéressante, donnant "vie" au village encore aujourd'hui : *« Je dirais qu'après c'est un aspect pratique et financier, pratico-financier. C'est qu'il est dommage, peut-être, que l'on ait trois communes, trois sites différents. Mais ça c'est surtout sur l'aspect financier, parce que effectivement au niveau du lien social, la formule est pas mal. Mais bon, elle coûte cher. Ça a un coût. »* (Entretien n°3) ; *« Si on enlève l'école à mon avis là... Mais il a fallu se bagarrer pour l'école aussi. Attention, ça se fait pas tout seul. Mais à mon avis c'est fondamental. [...] Ça contribue à l'âme du village. »* (Entretien n°2) ; *« ... c'est que la notion "d'esprit de clocher", je pense, a fait que il y a eu une école dans chaque village, ce qui est bien pour l'animation du village. »* (Entretien n°1).

C'est en 2002 qu'une quatrième classe s'ouvre à Saint-Agnan, le temps que la commune de Lugan agrandisse. Le RPI dispose de 4 classes pour 3 écoles. Concernant les effectifs, pour l'année 2015-2016, Garrigues a 20 élèves, 23 élèves à Saint-Agnan et 46 élèves à Lugan (ce qui fait 89 élèves pour 3 écoles et 4 classes). Il est important de noter que ces chiffres sont stables sur les dernières années.



Illustration 15: L'école et la crèche de Garrigues autour des champs



Illustration 16: Photographie du plan de l'école de Garrigues illustré



Illustration 17: Plan de l'école de Lugan issu d'une carte mentale d'un enfant illustré



Illustration 18: Plan de l'école de Saint-Agnan fait à la main illustré (Gendre Jean-Baptiste)

3) D'un questionnement à la formulation d'hypothèses

Des premières lectures traitant du sujet de ce mémoire, qui restait assez général, sont apparues les premières interrogations, complétées par des phases d'observations, à un sujet précis, le cheminement a été long. En effet il a fallu recentrer le sujet pour formuler une questionnement, une problématique et des hypothèses permettant de conduire au mieux cette recherche. De nouveau, un passage obligé par des recherches bibliographiques, permettant au final, de s'intéresser à ces notions de mode d'habiter et de ruralité.

a) Recadrer un sujet vaste : l'importance de la bibliographie

La recherche bibliographique permet d'« assembler l'ensemble des morceaux du puzzle » (Petit, 2010, p.24) entre les données recueillies sur le terrain, les éléments théoriques, le questionnement, les données issues de la bibliographie et ainsi en faire une construction cohérente. Les premières lectures, se sont portées sur les concepts de ruralité, déjà présent lors de la formulation d'un premier intitulé de sujet, sur le monde urbain en France et les dynamiques et enjeux d'une société en apparence urbaine. Concernant la documentation sur le terrain, il a s'agit de regrouper les différentes données statistiques sur la démographie et sur les typologies pour qualifier le terrain étudié (cf. Partie 1-2-a et c). Il a fallu poursuivre les recherches pouvant s'appliquer à mon terrain, recentrer et préciser le sujet. C'est lors de cette deuxième phase, que le concept de mode d'habiter est rentré en ligne de compte. Ce dernier m'a permis d'articuler la notion de ruralité, d'urbanité, à la pratique de l'espace vécu (ce concept a été introduit par Armand Frémont au début des années 1970 dans l'ouvrage "La région, espace vécu" et a permis le développement d'une nouvelle approche phénoménologique de la géographie).

En outre, un incessant va-et-vient s'effectue entre recherches bibliographiques, analyse du terrain et rédaction.

Tout ce cheminement qu'est l'étape importante de la recherche bibliographique, permet de créer un questionnement en lien avec le terrain. En outre, il a permis, au travers d'une approche théorique, de bien délimiter, recadrer, recentrer le sujet ainsi que d'appréhender le terrain.

b) Des interrogations à une problématique pour donner corps au mémoire

Le questionnement constitue à lui seul l'une des phases primordiales de ce travail de recherche. En effet, il permet à la fois de dégager une problématique sous forme de questions, et de donner corps au mémoire. Ainsi, diverses questions ont été soulevées lors des interrogations qui sont apparues tout au long de ce travail de recherche :

- Peut-on encore, dans les pratiques et perceptions des personnes habitant des communes rurales, distinguer le rural et l'urbain ?
- Est-ce que la notion de mode d'habiter permet de distinguer des espaces de vie différents d'un individu à l'autre ? Si, oui, quels en sont les récurrences possibles ?

- Peut-on parler de ruralité plurielle, autrement dit de perception propre à chacun ? Ou alors est-ce qu'une seule et même perception de la campagne existe : la campagne figure de l'urbain (selon Jacques Lévy) ?

Ces questions ont constitué le cheminement de cette réflexion, et ont été le point de départ de cette recherche. Il s'agit alors, à partir de ces différentes questions, de dégager une seule et même problématique, qui fera l'objet d'une formulation d'hypothèses et, bien sûr, d'une recherche de terrain.

Ainsi, la problématique qui fera l'objet d'une réponse au travers de ce mémoire est la suivante :

En quoi l'étude des modes d'habiter, de l'enfant à l'adulte de trois communes rurales, permet de mettre en lumière un espace de vie en réseau entre villes et campagne, et témoigne d'une ruralité plurielle ?

c) Des hypothèses comme fil conducteur de la recherche

« L'hypothèse de travail correspond à une idée directrice, à une proposition générale qui va permettre d'orienter ultérieurement les observations. L'hypothèse est donc un énoncé qui anticipe l'existence supposé de relations entre des entités. » (Gumuchian et Marois, 2000, p.70). Les hypothèses permettent de tester, de confronter la problématique aux données recueillies sur le terrain, qui mèneront à leurs propres affirmations ou infirmations. Pour ce faire la méthodologie mise en place doit apporter des réponses à la problématique. Ainsi, les hypothèses suivantes ont été formulées :

→ Ces communes multi-polarisées font que les habitants ont un espace de vie « en archipel » (Viard, 2011) entre plusieurs villes (petites, moyennes, métropole) et la commune rurale de résidence.

Les trois communes étudiées ne peuvent être évoquées sans parler des interrelations qu'elles entretiennent avec les petites villes de leur territoire, les villes moyennes qui forment donc une armature pour ces espaces ruraux. Cette multi-polarité de l'espace étudié, au lieu d'en faire un espace de vie à part entière avec des services, des commerces, de l'emploi, des espaces publics, renforce son rôle de cadre de vie et de fonction résidentielle. Seules subsistent dans ces communes trois écoles (au travers d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)) qui sont pour les enfants un lieu de vie quotidien et un lieu de rencontre pour les parents. Ces écoles font de ces trois communes, des communes attractives pour les jeunes ménages avec enfants (ou futurs enfants) accédant à la propriété. Car l'école peut être l'un des critères déterminant lors du choix du lieu d'installation pour l'accès à la propriété.

→ Ces espaces ruraux en tant que cadre de vie mêlent urbanité et ruralité , et les modes d'habiter montrent qu'une ruralité plurielle est présente.

De nouvelles pratiques de vie dans l'espace rural font que ces dernières sont très similaires aux pratiques de l'espace urbain dans les manières de le vivre, de par une urbanisation mondialisée. Cela amène à redéfinir le "rôle" des campagnes dans nos sociétés urbaines : les campagnes ne sont plus des lieux de production, de travail, mais un espace proposant un cadre de

vie. Or, les modes d'habiter montrent que pour ces communes, parler de ruralités à du sens, entre les personnes ayant un espace vécu très local (et donc des modes de vie "plus ruraux" mais tout de même avec des attentes, des pratiques qui se retrouvent dans le monde urbain) et celles ayant un espace vécu beaucoup plus éclaté (avec des modes de vie très urbains mais avec une part de ruralité par leur lieu d'habitation, un choix n'étant pas anodin). Il en ressort que les habitants de ces communes "vivent" une ruralité plurielle.

→ Ainsi, cette ruralité plurielle peut être exposée au travers d'une typologie selon divers critères.

Les rapports aux lieux sont très différents selon divers critères : l'âge, l'histoire personnelle, la profession, les lieux de vie professionnelle, de loisirs et de fréquentation des commerces et services, la fréquentation des écoles. Certains actifs vont habiter dans la commune et travailler ailleurs (par exemple Toulouse) et vont traverser le village sans s'y arrêter, d'autres comme les agriculteurs, vivant de l'exploitation dans la commune, vivent pleinement dans cet espace (habiter, travailler...). Les enfants qui sont scolarisés au sein du RPI ont eux aussi un espace de vie centré sur la commune (ou sur les trois communes étudiées). En revanche, une fois la ville découverte, notamment avec la scolarisation au collège ou au lycée, cet espace de vie s'élargit et change les perceptions.

Ces hypothèses vont donc être testées, interrogées, déconstruites, au travers de la mise en place d'une méthodologie permettant d'avancer des réponses à la problématique posée.

4) Une méthodologie pour une meilleure approche du terrain

a) L'observation, première approche d'un terrain vécu

Dans un premier temps, il a s'agit d'avoir un première approche du terrain. C'est pour cela que les premiers jours ont été consacrés à de l'observation sur les lieux choisis. Cette observation « est abordée comme une manière de regarder. » (Petit, 2010, p.12), « Elle n'est donc ni neutre, ni objective en tant que telle parce que se référant à une matérialité palpable ... » (Petit, 2010, p.12). Ce qui laisse entendre que le jugement de l'observateur apparaît lors de cette phase, d'autant plus que le terrain choisi est pour lui un terrain connu et vécu. L'observateur dans ce cas précis a donc déjà ses propres représentations et ses propres jugements lorsqu'il commence cette étude. Ainsi, « Le cheminement méthodologique d'une recherche démarre souvent par une expérience ancrée dans le terrain. Un terrain vécu, observé, et interprété. Ces relations établies avec le terrain influencent à la fois le déroulement et l'aboutissement de la recherche » (Petit, 2010, p.9).

La première phase d'observation s'est effectuée avant la phase de terrain, lors de vœux du maire de Saint-Agnan début Janvier. En effet, lors de cet événement, le sentiment était qu'il y avait peu de personnes de la commune de Saint-Agnan présentes, et que la plupart des gens était de l'extérieur. Cependant, il semblerait que cette observation avait été faussée par un jugement trop hâtif, car après en avoir parlé à Madame le maire lors d'un entretien, elle m'a indiqué que cette année, beaucoup de personnes (plus qu'à l'accoutumée) de Saint-Agnan étaient présentes : « *Notamment, je pense à ça, parce que j'y étais, aux vœux du maire, en quelques années les vœux du*

mairie, il y a eu une perte exceptionnelle de gens qui y viennent. [...]

Madame le maire : Cette année, il y avait que des intérieurs. Oui, cette années, c'est la première année où il y a pas d'extérieurs. [...] Il y a eu beaucoup de nouveaux. » (Entretien n°3).

Cependant, l'impression que le nombre de personnes présentes à cet événement était en baisse depuis quelques années, m'a été confirmé au travers de cet entretien et celui effectué avec monsieur le maire de Garrigues : *« C'est ça, sur Saint-Agnan, on a l'impression que ces dernières années, la fréquentation a quand même baissé. La participation aux vœux du maire a plutôt été à la baisse, par rapport à ce que c'était il y a sept ou huit ans. Je me souviens de soirée où tout le monde dansait jusqu'à tard le soir etc. » (Entretien n°1).*

Par la suite, la phase d'observation s'est poursuivie dès les premiers jours de la phase de terrain. Ainsi, le choix a été fait de se rendre aux écoles des trois communes, lors des entrées et sorties de classes, pour vérifier que les écoles étaient des potentiels lieux de rencontres et de discussions. C'est effectivement le cas mais de façon très ponctuelle et pour un nombre réduit de parents. En effet, le temps d'arrêt reste relativement court, et ne concerne pas tous les parents. De nombreux enfants empruntent les transports scolaires, ce qui fait que les parents ne s'arrêtent pas forcément, et ne sortent pas tous de la voiture. C'est notamment le cas le plus fréquent pour les écoles de Garrigues et de Lugan. En revanche, l'école de Saint-Agnan a "l'avantage" d'assurer la garderie du matin et du soir. Ce qui fait d'elle un véritable point d'arrêt, et donc de discussions pour les parents. C'est aussi le cas pour la place de la Mairie où se situe la montée et la descente des bus. Cette phase d'observation a nécessité de la préparation en amont. Ainsi, le temps a été pris d'interroger l'un des professeurs des écoles des communes étudiées pour connaître ses sentiments sur ce point. Ses remarques ont alors été synthétisées, formulées sous forme de phrases courtes et ont permis d'aller vérifier ses propos. Des notes ont été prises lors de ces phases d'observation, et ont permis d'affirmer les propos du professeur des écoles.

Enfin, après avoir effectué les premiers entretiens avec les maires des trois communes, des phases plus ponctuelles et plus opportunistes ont suivi. En effet, il s'agit de rendre compte d'une observation de madame le maire de Saint-Agnan concernant la catégorie d'âge de 11-15 ans, voire plus : *« Et justement vous en parlez, de ce fameux futur City-stade. C'était une volonté de la part des habitants ou de la municipalité de créer, un lieu, un espace de vie où on peut faire des activités.*

Madame le maire : Ça été, si je dirais, une volonté de la commune. Mais dans un soucis de se dire que... C'est venu d'un bête constat. [...] C'est que toutes les petites nuisances, toutes les petites malveillances, tous les petits dommages de tags et de choses comme ça... C'est lié à un petit groupe de 3-4 gamins qui ont entre 12 et 14 ans, qui sont complètement désœuvrés, qui ne savent pas quoi faire. [...] au final ils ont rien. Alors ils tapent un peu le ballon sur la place, enfin voilà. Mais l'idée de base est venu de se dire, qu'est-ce que l'on fait pour cette tranche de population ? Il y a rien. ». En effet, j'ai pu constater par moi même que cette catégorie d'âge n'avait pas d'autres activités que de "taper le ballon" dans le village ou encore que de se retrouver en "réunion" le soir à l'abri-bus, à l'abri des regards des adultes.

Comme le souligne Emmanuelle Petit, « à elle seule l'observation ne permet pas de comprendre les constructions qui s'effectuent à partir de cette manière de faire... » (Petit, 2010, p.16). Dès lors la méthodologie a été complétée par des entretiens semi-directifs.

b) Des entretiens semi-directifs avec les maires actuels et un ancien maire d'une de ces communes : un regard d'élus

Ce mémoire se base sur une recherche dite qualitative, au travers d'entretiens semi-directifs construits autour de thèmes et de sous-thèmes, qui ont été établis au préalable. C'est donc un grille commune qui a constitué le fil conducteur des entretiens avec les maires actuels, alors que celle destinée à l'ancien maire de Saint-Agnan a été adaptée pour permettre d'avoir des informations complémentaires sur l'histoire du RPI des trois communes étudiées entre autres. Toute la difficulté de cette méthode, est de conduire l'entretien en laissant une certaine "liberté d'expression" aux personnes interrogées. Ainsi, si besoin est, il est nécessaire de recentrer les propos de l'interlocuteur.

Cette méthode a nécessité un travail en amont important, car il s'agit de prendre contact avec les personnes que l'on souhaite interroger, ici les maires actuels de communes étudiées. Pour ce faire, deux solutions se sont offertes à moi. Pour les maires de Lugan et de Saint-Agnan, j'ai pu prendre contact et les rencontrer lors des vœux du maire de la commune de Saint-Agnan début janvier. Je leur ai alors parlé du projet de mémoire et expliqué le début de ma réflexion. Ensuite, courant février, je leur ai fait parvenir un courrier (cf. Annexe n°10). Ce dernier expliquait plus en détail mon projet et sujet du mémoire, et par la même occasion je leur ai fait parvenir mes coordonnées personnelles. De là, j'ai pu mettre en place un grille d'entretien commune au trois maires.

Le choix a été fait par la suite de contacter l'ancien maire de la commune de Saint-Agnan, notamment parce qu'il a été à l'origine de la création du RPI.

N° de l'entretien	Fonction	Activité professionnelle	Date et heure de la rencontre	Lieu de la rencontre
Entretien n°1	Maire de la commune de Garrigues	Retraité	Vendredi 1er Avril 2016 à 09h00	Mairie de Garrigues
Entretien n°2	Maire de la commune de Lugan	Activité syndicale au sein de l'agence nationale de santé.	Samedi 2 Avril 2016 à 11h00	Mairie de Lugan
Entretien n°3	Maire de la commune de Saint-Agnan	Élu à plein temps	Lundi 4 Avril 2016 à 14h00	Mairie de Saint-Agnan
Entretien n°4	Ancien maire de la commune de Saint-Agnan	Retraité	Mardi 5 Avril 2016 à 16h00	Au domicile de l'enquêté, à Lavar

Tableau 10: Liste des personnes ressources rencontrées : Les maires actuels des trois communes étudiées et l'ancien maire de Saint-Agnan.

Les rencontres avec les maires actuels avaient plusieurs objectifs. Dans un premier temps, les questions ont porté sur les modes d'habiter de ces élus, afin de mieux connaître leur profil, les lieux pratiqués au quotidien et les raisons qui les ont poussé à devenir des élus locaux. Ensuite, il a s'agit de connaître leurs perceptions de la commune dont ils sont les maires, et cette définition personnelle a été confrontée aux typologies de la Datar et de l'Insee. En outre, ils ont dû répondre à des questions portant sur leurs perceptions quant aux caractéristiques de la populations de leur commune : y-avait-t-il eu selon eux, une évolution dans le profil des habitants, dans le profil des personnes qui s'engageaient dans un mandat d'élu local ? Y-avait-il eu une évolution dans les attentes et les demandes de leurs administrés ? Il leur a été demandé également s'il y avait une évolution dans la participation des habitants de la commune dans les événements communaux. D'autres questions ont été posées sur l'école comme espace de vie et sur son importance dans les communes en tant que lieu de rencontre. Enfin, des questions concernant l'évolution démographique ont été posées pour connaître ce qui selon eux, pouvait expliquer les tendances depuis les années 1990, de l'influence des villes sur ces communes rurales comme pôle polarisant.

Dans l'ensemble, il s'agissait d'obtenir le point de vue de ces élus locaux, les perceptions qu'ils ont de leur commune et les comparer à ce que peut ressentir la population de ces communes, notamment les parents d'élèves interrogés. Concernant l'entretien avec l'ancien maire de Saint-Agnan, des questions communes à celles des maires actuels ont été reprises. Des questions sur l'origine de RPI ont été posées, notamment pour connaître les raisons de sa création, son évolution et les impacts qu'il a pu avoir sur ces communes. L'objectif étant d'obtenir un discours avec plus de recul, et ainsi avoir des informations et des perceptions datant de 10 à 20 ans pour les comparer à celles d'aujourd'hui.

Ces entretiens ont par la suite fait l'objet de retranscriptions au fur et à mesure (enregistrement fait sous accord seulement des personnes enquêtés). L'analyse de ces entretiens a été élaborée simultanément, en respectant les grands thèmes définis au préalable, en y ajoutant des sous-thèmes lorsque cela était nécessaire.

c) Les cartes mentales : Un « jeu d'enfant »

L'objectif ici était de produire une carte mentale à main levée et sans aide extérieure (autre qu'une légende éventuellement) dans le but de représenter un ou des espaces plus ou moins connu(s). La carte mentale est une représentation inexacte de l'espace vécu. Or, cette représentation inexacte est l'image exacte, la transcription de la représentation mentale de l'espace en question dans l'esprit de la personne se livrant à l'exercice. La carte mentale serait alors une structure cognitive de la perception de l'espace. (Lévy et Lussault, 2013). Cet outil parfois utilisé en géographie, a été réalisé avec les enfants scolarisés dans les écoles des trois communes étudiées. Cela aurait pu faire l'objet d'une demande auprès des parents également, mais un autre choix méthodologique a été fait au travers d'un entretien semi-directif. Ce titre ne doit pas occulter la difficulté de l'exercice pour les enfants, notamment les plus petit, la notion d'espace n'étant pas acquise et assimilé. Ce n'est que plus tard, lors des cours élémentaires (CE) que la notion d'espace est travaillée (en parallèle avec la notion de temps). Une carte mentale est, en d'autres termes « ... un produit, c'est-à-dire la représentation qu'une personne donne de son environnement spatial ; elle permet de fixer les images d'une aire donnée et de dégager les limites de la connaissance spatiale » (citation de Bailly, 1985 in André, 1998, p.115).

Dans un premiers temps, il a s'agit de prendre contact avec les professeurs des écoles de chaque communes pour que je puisse leur expliquer ma démarche et ma volonté d'effectuer des cartes mentales avec les enfants. Ainsi, j'ai pu leur communiquer par mail une première consigne (cf. Annexe 11) de carte mentale que les enfants devaient réaliser. J'ai pu constater par la suite, les limites de ma consigne et l'adaptation qu'il a fallu avoir, notamment lors de mes interventions dans les classes de Saint-Agnan et Garrigues (Maternelle et CP). La première intervention s'est faite dans la classe de Saint-Agnan, avec les moyennes sections. C'est là que j'ai compris qu'il fallait gérer l'imprévu, et savoir s'adapter. La consigne a été grandement modifiée, pour au final changer complètement (cf. Annexe 12).

En effet, dans un premier temps les enfants ont effectué un dessin spontané, libre, après avoir pris avec eux le temps de réfléchir sur leurs lieux de vie au quotidien et sur la temporalité d'une semaine. Puis, avec l'institutrice, on a pris les enfants individuellement, pour discuter avec eux du premier dessin, et on leur a demandé de faire un carte mentale en plaçant l'école au centre de la feuille. La même démarche a été effectuée à Garrigues, avec cette fois la décision de placer sur la carte mentale, au centre de la feuille, la maison et non l'école. Enfin, je suis intervenu dans l'école de Lugan, dans les deux classes (CE et CM) sur des jours différents, selon les disponibilités

des professeurs des écoles. Au préalable, une rencontre (le Mercredi 30 Mars) a eu lieu avec les professeurs des écoles pour leur parler de mes attentes, présenter ce qui a pu être fait dans les écoles de Saint-Agnan et de Garrigues et discuter sur la démarche à adopter (cf. Annexe 12). Cette démarche a été un peu différente de celle adoptées pour Saint-Agnan et Garrigues.

En effet, après la phase de discussion sur les lieux du quotidien, les élèves ont directement produit la carte mentale. J'ai donc lors de la réalisation de cette dernière, répondu aux questions des élèves si ils en avaient (en cherchant pour autant, à ne pas les influencer dans leur production), une fois l'exercice terminé, j'en discuté avec eux afin de préciser certains points de leur production.

L'objectif de la carte mentale, dans cette étude, est de connaître les modes d'habiter au travers de l'espace vécu mais aussi les façons dont il sont perçus. Les discussions effectuées avec les enfants ont permis d'en savoir plus sur les représentations qu'ils se font de l'espace pratiqué au quotidien.

d) Rencontre avec les parents d'élèves : pratiques et perceptions

Les entretiens avec les maires et l'ancien maires de Saint-Agnan, ainsi que les cartes mentales des enfants, on été couplés avec des entretiens semi-directifs réalisés auprès des parents d'élèves, habitant sur les trois communes.

Il a fallu prendre contact avec les parents d'élèves pour effectuer des entretiens sur leurs pratiques de vie, mode d'habiter et perception de l'espace habité. Pour ce faire, j'ai, avec l'accord des professeurs des écoles, fait passer une lettre explicative (Cf. Annexe 13) de ma démarche, des travaux effectués avec leurs enfants et de ce que je souhaitais aborder avec eux, par le biais de leur cahier de liaison des enfants. À cette lettre était joint un coupon réponse qui permettait aux parents de m'indiquer leur adresse lorsque ils acceptaient une rencontre. J'ai eu, sur 61 familles au sein du RPI, 39 coupons réponses (certains étant en double pour les parents ayant plusieurs enfants) (cf. annexe 14). Par la suite j'ai fait une sélection de personnes en fonction de leurs métiers et lieux de travail pour faire un tour d'horizon des profils présents dans les trois communes. J'ai alors envoyé un mail pour leur demander de me donner des dates de rencontres potentielles, que je validais par la suite. Certains rendez vous on été pris par téléphone. Ensuite, je me suis rendu chez eux pour effectuer les entretiens.

Au fur et à mesure de ces entretiens, certaines des questions posées ont dû être modifiées. En effet, parfois les termes utilisés, voire les questions en elles-mêmes pouvaient porter à confusion, voire susciter l'incompréhension de la part de l'interlocuteur. Aussi, au fil des entretiens, la maîtrise de cet exercice s'est améliorée, ce qui m'a permis de ne pas forcément suivre le fil conducteur établi au préalable. En effet, il est arrivé que les personnes interrogées anticipent malgré elles les questions qui allaient leur être posées, dans la construction de leur discours. Ce qui met en évidence l'importance pour l'enquêteur de maîtriser son support.

L'ensemble des entretiens semi-directifs se composait de deux grandes parties distinctes. Une première partie, portant sur des questions personnelles, un récit de vie. Notamment sur les raisons qui avait poussé à l'installation dans ces communes, et la trajectoire résidentielle des enquêtés. Ensuite des questions portant sur les pratiques du quotidien: travailler, se déplacer, consommer, se divertir, se soigner etc. et les lieux fréquentés pour ces différentes activités. Les

pratiques dans les communes ont également fait l'objet de questions, notamment sur l'école, comme étant un lieu et/ou un espace de rencontre, ainsi que des questions sur les relations amicales et de voisinages. La deuxième partie avait pour objectif de saisir les représentations de l'espace vécu, notamment, dans un premier temps, au travers d'une définition de la commune dans laquelle ils habitent (avantages, inconvénients), puis en demandant s'ils considéraient ces communes comme rurales, péri-urbaines, dortoirs. Puis je leur ai demandé de me décrire leurs pratiques, s'ils les considéraient comme urbaines, rurbaines, rurales et s'ils se voyaient comme des citadins vivant à la campagne, comme de néo-ruraux, des rurbains. Enfin, des questions plus prospectives ont été posées. Cette grille d'entretien a également été adaptée pour l'entretien effectué avec l'une des professeurs des écoles de Lugan qui est, en outre, parent d'élève. Il s'agissait de connaître le regard qu'elle porte sur l'évolution des relations entre parents lorsqu'ils se retrouvent (ou pas) à l'école. Il s'agissait de vérifier avec elle si l'école est un lieu de rencontre ou pas, si les demandes, les attentes et l'implication avaient évolué et dans quel sens.

N° de l'entretien	Sexe	Date – Heure	Commune de résidence	Professions	Lieu de travail	Lieu de l'entretien
Entretien n°5	F	Lundi 18 Avril à 13h30	Lugan	Agent immobilier	Lavaur, Rabastens, Saint-Sulpice	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°5	H	Lundi 18 Avril à 13h30	Lugan	Assistant familial	Lugan	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°6	H	Lundi 18 Avril à 18h00	Lugan	Chef d'entreprise	Cagnac-les-mines	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°7	F	Mardi 19 Avril à 18h00	Garrigues	Sans profession	x	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°8	F	Mercredi 20 Avril à 14h00	Saint-Agnan	Cadre agricole	Lavaur	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°9	F	Vendredi 22 avril à 18h30	Garrigues	Professeur de collège	Graulhet	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°9	H	Vendredi 22 avril à 18h30	Garrigues	Cadre à ERDF	Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron et Lozère	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°10	F	Lundi 25 avril à 13h30	Saint-Agnan	Comptabilité etc.	A domicile	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°10	H	Lundi 25 avril à 13h30	Saint-Agnan	Artisan peintre	40 kms autour de Lavaur	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°11	F	Lundi 25 Avril à 19h30	Lugan	Ingénieur	Toulouse	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°11	H	Lundi 25 Avril à 19h30	Lugan	Ingénieur	Colomiers	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°12	F	Mardi 26 Avril à 14h00	Saint-Agnan	Professeur des écoles	Verfeil	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°13	H	Mardi 26 Avril à 18h00	Garrigues	Responsable d'antenne de construction (télétravail)	Domicile principalement, Toulouse, Paris, Europe	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°14	F	Mercredi 27 Avril à 14h30	Saint-Agnan	Responsable RH	Revel	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°15	F	Mercredi 27 Avril à 18h00	Lugan	Infirmière	Toulouse	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°15	H	Mercredi 27 Avril à 18h00	Lugan	Chef de chantier gros-oeuvre	Toulouse et son agglomération	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°16	F	Jeudi 28 Avril à 14h00	Saint-Agnan	Traductrice scientifique	A domicile	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°17	H	Lundi 2 Mai à 18h00	Garrigues	Agriculteur	Garrigues	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°18	F	Vendredi 6 Mai à 11h00	Lugan	Responsable recrutement	Blagnac	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°19	F	Lundi 9 Mai à 18h00	Saint-Agnan	Agent administratif	Castelnau d'Estrétefonds	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°19	H	Lundi 9 Mai à 18h00	Saint-Agnan	Manipulateur Radio	Toulouse	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°20	F	Mercredi 11 Mai à 11h00	Garrigues	Ingénieur	Blagnac	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°21	F	Mercredi 11 Mai à 18h30	Lugan	Professeur des écoles	Lugan	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°21	H	Mercredi 11 Mai à 18h30	Lugan	Éducateur spécialisé	Toulouse	Domicile de l'enquêté(e)
Entretien n°22	H	Jeudi 12 Mai à 11h30	Saint-Agnan	Photographe	A domicile et autre	Domicile de l'enquêté(e)

Tableau 11: Liste des personnes enquêtées

Tous ces entretiens ont été enregistré (encore une fois après accord des enquêtés et en garantissant l'anonymat), puis retranscrit au fur et à mesure. Cela a permis de dégager les grandes tendances dans les réponses dès cette phase là, qui se sont confirmées avec la poursuite des ces entretiens.

Après avoir présenté le terrain étudié, le cheminement menant à la problématique et la méthodologie employée, il semble pertinent de développer les différents modes d'habiter qui caractérisent les personnes résidant et vivant dans ces communes. Pour cela on précisera les dimensions comprises dans cette notion : se loger et faire le choix de se loger ici ou ailleurs, travailler, vivre ensemble, se déplacer, se récréer et consommer.

PARTIE 2 : De la maison individuelle à un archipel métropolitain

Les pratiques se construire à partir de représentations qui se développent dès l'enfance. Ces représentations vont influencer dans nos choix résidentiels, même si d'autres facteurs entre en ligne de compte. Notamment le choix de la campagne comme « objet de désir » (Banos et Candau, 2014, p.221). Par la suite, les pratiques spatiales et les lieux fréquentés vont s'articuler autour des pivots domicile-travail, au détriment des espaces communaux ?

1) Le choix ou non de la campagne : pour quelles raisons vivre ici ?

Les perceptions et pratiques que nous développons dès l'enfance vont influencer nos choix résidentiels en tant qu'adulte. Dès lors, l'espace se construit au travers de trois stades avant de se complexifier à l'âge adulte. De nombreux autres facteurs entrent en jeu dans ces choix résidentiel, mais toujours guidé par la volonté de s'installer à la campagne.

a) Comment se construit l'espace géographique chez l'enfant

La construction de l'espace entre 4 et 5 ans nécessite une approche verbale : le langage permet à l'enfant de construire l'espace. L'espace est alors une notion de formes, de distances, d'orientation. Il est perçu par les enfants de manière sensorielle, vécu par le déplacement corporel et décrit verbalement. A cet âge l'espace non vécu est difficile à percevoir. Cette perception se développe avec l'âge. C'est ce que met en avant Jean Piaget au travers de cette phrase : « *L'espace perceptif ou sensori-moteur se construit progressivement, en interaction avec les espaces topologiques et représentatifs qui sont le soubassement de la fonction symbolique nécessaire au langage.* » (Piaget, 1981).

Les enfants perçoivent un milieu et expriment leurs perceptions au travers de l'exercice qu'il leur a été proposé, la carte mentale. Cependant, à leurs propres impressions s'ajoutent celles des adultes qu'ils interrogent quand ils pratiquent l'espace. En effet, l'enfant possède certains schémas du réel venant de son vécu, mais aussi de son milieu socio-culturel, d'où l'influence des représentations des parents et du discours qu'ils tiennent à leurs enfants. Ces images mentales ne relèvent pas de connaissances objectives, mais sont bien subjectives, et influencées par l'espace dans lequel l'enfant grandit. Ainsi, avec l'âge, l'espace connu et perçu passe par l'expérience directe, du vécu, de l'ici, pour ensuite intégrer l'expérience indirecte, à l'ailleurs, au là-bas, ce qui n'est pas présent. Toujours selon Piaget, l'espace que l'enfant s'approprie passe par trois stades.

1. Le stade de l'espace vécu

C'est à partir de son réel quotidien que l'enfant construit le savoir dont il aura besoin pour concevoir d'autres espaces. Le jeune enfant ne fait que vivre son milieu environnant : il ne le perçoit pas, il ne le conçoit pas encore. Spontanément, il le vit corporellement et intérieurement : ce stade est l'espace sensorimoteur décrit par Piaget. L'égocentrisme enfantin implique, en effet, une impossibilité de voir le monde objectivement. A ce stade là, il « "est" le monde » (Frankhauser et Ansel, 2012, p.15). Pour concevoir cet espace, l'enfant le parcourt. Chez l'enfant, la construction du réel se fait par plusieurs expériences d'ordre sensori-moteur, qui doivent être quotidiennes, faites principalement de déplacements. Ce n'est que progressivement que les choses s'organiseront en un tout plus ou moins cohérent.

2. Le stade de l'espace perçu

L'enfant perçoit le monde tel qu'il le pense, non pas comme il le voit, et ne peut percevoir qu'un espace à ses propres dimensions, c'est-à-dire par son corps et ses mouvements. Cet espace correspond pour Piaget à l'espace topologique (sur, sous, près, loin etc.). Au plan de la pure action succède donc celui de la perception, à l'espace des choses se superpose l'espace mental.

3. Le stade de l'espace conçu

Représenter l'espace permet, par conséquent, de le comprendre. Écrire l'espace, c'est le représenter sous forme de croquis, cartes ou dessins. C'est cet exercice là qui a été demandé aux enfants. La consigne donnée aux enfants a été la suivante : vous allez dessiner les endroits où vous allez tous les jours, les endroits où vous allez de temps en temps, les endroits où vous n'allez peut-être pas mais dont vous connaissez l'existence (comme le travail de leurs parents, espace relevant bien du conçu mais du non-vécu).

Le choix d'un lieu à vivre se fait, entre autres, selon des perceptions propres à l'histoire personnelle de chacun. Dès lors, après avoir vu qu'« Il existe un sentiment d'appartenance au lieu où on a grandi qui influencera nos choix d'habitation ultérieurs. » (Frankhauser et Ansel, 2012, p.14), d'autres facteurs rentrent en ligne de compte dans le choix de s'installer dans un lieu.

b) Un choix à un instant T de notre vie.

Plusieurs éléments explicatifs doivent rentrer en ligne de compte pour expliquer le choix résidentiel, et les premiers facteurs sont le plus souvent : les lieux de travail. Les lieux que le ménage souhaite fréquenter tout comme les contraintes budgétaires sont aussi des facteurs importants. Le choix résidentiel se fait aussi « par une phase d'évaluation pour décider *in fine* des espaces que l'on préfère, de ceux que l'on souhaite éviter ou qui laissent indifférents. » (Frankhauser et Ansel, 2012, p.57). Enfin, les expériences passées sur les différents lieux de vie vont également entrer en ligne de compte dans le processus de choix.

Ainsi, lorsque les ménages souhaitent accéder à la propriété, le premier facteur déterminant dans le processus de choix résidentiel est la composante budgétaire. En effet, les trois communes étudiées se trouvent à une quarantaine de kilomètres de la métropole

Toulousaine, et le prix du foncier reste relativement attractif en comparaison d'autres communes plus proches de Toulouse, et même au sein de la CCTA, où Lavaur et Saint-Jean-de-Rives ont des prix du foncier plus importants, ce qui nous est confirmé par Madame le maire de Saint-Agnan et Monsieur le maire de Lugan : « ... si les gens arrivent ici, c'est parce qu'ils y trouvent du foncier. Qui est moins cher qu'il peut l'être à Lavaur ou qu'il peut l'être à Saint-Jean. On sait bien que les gens, ils ont envie de leur maison, de leur petit bout de jardin. Mais malheureusement, voilà, ils peuvent pas l'avoir en ville ou encore plus proche et ils arrivent ici. ». (Entretien n°3) ; « C'est un foncier qui est quand même assez bas. » (Entretien n°2).

Cette dynamique résidentielle contrainte par les obligations budgétaires, se retrouve chez certains habitants enquêtés. En effet, le prix du foncier plus bas dans ces communes que dans les environs de Toulouse permet un accès à la propriété facilité, ce qui reste une revendication forte dans la société française, une étape importante dans la trajectoire de vie des individus et qui permet de « posséder un morceau de territoire – « un chez soi » -... » (Frankhauser et Ansel, 2012, p.59). Ce facteur a bien été évoqué lors de certains entretiens avec les parents d'élèves : « Et puis on a aussi accédé à la propriété... » (Entretien n°7).

Ce facteur, déterminant dans le choix de la commune de résidence, apparaît comme l'un des premiers, si ce n'est le premier : « La première raison, elle est quand même financière pour l'achat du terrain. » (Entretien n°14).

Parfois, ce facteur se révèle être déterminant dans le choix de vivre dans ces communes, en effet, par manque de moyen, l'installation s'en trouve forcée et relève plus d'une opportunité d'accéder à la propriété dans une commune différente du choix de départ : « Et ça c'est fait quand on a trouvé ici, mais on cherchait pas vraiment de ce côté là. On cherchait plutôt de l'autre côté, à Roquevidal, Lacougote-Cadoul, etc. Ici, parce que la maison nous a plu, parce que la maison était pas trop chère, on pouvait se le permettre. On avait un budget assez limité. » (Entretien n°22).

En effet, l'augmentation du prix du foncier, des loyers peut repousser certaines populations de plus en plus loin du pôle urbain qu'est Toulouse. On assiste donc à de nouvelles inégalités socio-spatiales : « De nouvelles inégalités se font jour à l'échelle des agglomérations et des régions urbaines. Sous l'effet conjoint du maintien de l'aspiration à l'accession à la propriété et l'augmentation des prix de l'immobilier, qu'il s'agisse de la location ou de la vente, les ménages en quête de logement s'éloignent des centres-villes au profit d'un desserrement résidentiel périurbain, allant jusqu'à 50km autour de Lyon ou Toulouse. » (Jean et Vanier, 2008, p. 278). Ce que l'on peut retrouver dans les propos suivant, même si le choix de la campagne est volontaire, le souhait d'habiter plus près de Toulouse est évoqué : « Et de fait, financièrement, on n'avait pas les finances pour acheter plus proche de Toulouse. Donc voilà, on cherchait dans une couronne très large. Et voilà, entre Lavaur, Rabastens, on a cherché très longtemps, jusqu'au jour où on a trouvé ici dans un prix qui nous convenait. De toute façon, on aimait bien la campagne. Donc voilà, on cherchait pas quelque chose en ville de toute manière. » (Entretien n°12). Cette situation est aussi soulignée par Monsieur le maire de Garrigues : « Et le prix du foncier c'est une raison qui fait que les gens viennent jusque ici, et c'est sûr que s'ils n'arrivent pas à monter leur projet, ils iront un peu plus loin. [...] C'est vrai que le prix du foncier oblige les gens à se positionner. » (Entretien n°1).

Un autre facteur est à noter quant au choix de l'installation de certaines personnes dans ces communes : être originaire de la commune ou avoir de la famille qui y habitait. Dès lors un désir de retour dans la commune d'origine peut se faire sentir, un retour aux "racines", notamment dans ce cas là, lors d'un changement d'activité : « Oui, je suis originaire d'ici. Depuis trois générations, on est tous originaires d'ici. [...] Donc j'étais prof de génie mécanique [...]. Mais je voulais être paysan. Je suis né paysan, je voulais être paysan. » (Entretien n°17). Dans l'autre cas, il s'agit plus de l'opportunité d'un héritage qui joue sur l'installation dans l'un de ces communes,

même si le désir d'y vivre est bien présent : « *M. : Par opportunité, on va dire pour moi. Au départ, c'est la maison de mes grands-parents. Donc je suis venu par opportunité et par choix aussi. Par opportunité parce que j'avais pas à payer le terrain, ni la maison. Que les travaux, à refaire.* » (Entretien n°19). On peut noter aussi le cas plus rare, mais qui existe, de rejoindre son compagnon ou sa compagne dans l'une de ces trois communes comme facteur influant dans le choix d'habiter : « *Après c'est parce que mon mari habite ici.* » (Entretien n°8) ; « *M. : Pour rejoindre ma compagne. C'est pas une cause qui est liée à un désir de changer d'habitat, de l'urbain, de mode de vie. Ni lié au travail, ni lié à une fuite du travail. Ce n'est lié qu'au désir de rejoindre ma compagne.* » (Entretien n°21).

De plus, la situation géographique des trois communes étudiées rentre en ligne de compte dans le choix résidentiel. Ce facteur est souligné au travers de la citation suivante : « *La situation, quant à elle, est la localisation du lieu relativement à d'autres lieux qui comptent pour les individus ...* » (Frankhauser et Ansel, 2012, p.59). En effet, le travail que les personnes occupaient, et qu'elles occupent toujours pour certaines, lors de l'installation rentre bien évidemment en ligne de compte : « *Alors moi j'habitais en Charente. A la campagne. Et c'est pour le travail que je suis venue vivre dans le Tarn.* » (Entretien n°8).

Ainsi, ces communes profite également de la construction de l'autoroute A68, qui permet une contraction du facteur espace-temps (un accès en temps plus rapide aux pôles urbains que sont Albi et Toulouse) et profite à ce territoire avec l'installation de ménages dans ces zones. Cette situation est bien explicitée lors des entretiens : « *Parce qu'en fait ma femme continue à travailler à L'Union, et moi je bosse à Albi. Donc c'est à mi-chemin pile-poil en fait, entre les deux. Donc du coup niveau déplacement on est à l'équivalent l'un et l'autre. C'est la situation qui est la meilleure.* » (Entretien n°6).

Les autres lieux qui vont être fréquentés par les ménages dans le quotidien sont aussi importants, que ce soit pour les loisirs de la famille, la proximité des services et des commerces etc. Dans cette optique là, Lavar, à une dizaine de minutes des communes étudiées, apparaît comme un bon pôle complémentaire à Toulouse dans ces offres là, avec la présence d'un collège, d'un lycée, d'un hôpital etc. La distance d'accès à ces espaces de vie du quotidien doit être jugée raisonnable du lieu de résidence choisi par les individus, le contraire pouvant mener à un désir de départ. Cette état de fait à pu être constaté au travers de certains entretiens : « *Alors c'est très bête. L'aînée de nos enfants, qui est une fille, qui est fana d'équitation. Et elle a cherché un club d'équitation de bon niveau. Et donc elle a trouvé Cocagne (L'écurie à Garrigues), pour faire les championnats de France d'équitation. [...] « Enfin Lavar il y a tout. Il manque rien à Lavar. Rien. Il y a même une bibliothèque. Enfin la médiathèque. Donc on est très centré Lavar.* » (Entretien n°9).

Enfin, une évaluation du lieu de résidence choisi s'est faite par rapport aux expériences passées, notamment par les logements (habitat individuel, collectif) occupés précédemment. En effet, l'habitat collectif peut être perçu négativement par les populations, notamment comme lieu de nuisance (bruit, promiscuité avec le voisinage etc.). Le désir d'accéder à une maison individuelle sans voisinage peut faire son apparition, ce qui peut d'emblée exclure l'installation dans un lotissement, même dans une commune rurale : « *Et puis on a aussi accédé à la propriété, on voulait une grande maison, pas de mitoyenneté, on voulait de grands espaces et c'était le point important. [...] On pouvait plus, surtout Marengo c'était très bruyant, on était en appartement...* » (Entretien n°7).

Le désir d'avoir de grands terrains, pour permettre d'avoir de grands jardins, et aussi la garantie d'être soustrait au regard des autres, « *Ici (à la campagne), on ne partage pas un*

territoire, on en possède une parcelle » (Banos et Candau, 2014, p.173). Ce cas là se retrouve dans certains entretiens, même si les personnes affirment ne vouloir voir personne, la maison ne doit pas se trouver à la vue de tous : « Mme. : *Après, si ça se construit trop près de chez moi, j'aurai envie de sécuriser (en fermant, clôturant).*

M. : *Nous on a planté une haie et j'espère que ça va pousser vite.*

Mme. : *Alors qu'on en avait pas. Quand on achète ici, c'est quand même un choix de vie. Moi le matin quand j'ouvre les volets, j'ai pas spécialement envie de voir les voisins.* » (Entretien n°5). Ainsi, cette composante peut être déterminante dans l'appréciation d'un logement, pouvant jusqu'à, en cas de rupture de ces avantages de la campagne tel que la vue (construction d'un lotissement coupant la vue sur les champs, la nature etc.), faire perdre toute valeur au lieu, aux yeux de la personne : « Certaines des qualités du lieu sont accessible depuis le dedans : un paysage aperçu par la fenêtre ou les bruits extérieurs et ce sont elles qui font et fondent les valeurs du dedans. Si cette qualité du dehors disparaît, le logement et le lieu peuvent alors perdre leur valeur. » (Morel-Brochet et Ortar, 2012,p.74-75).

Le choix de vivre dans un vieille ferme ou une maison à rénover peut être aussi l'un des facteurs d'installation. En effet, un certain cachet se dégage de ce type d'habitat et peut révéler la volonté d'un retour à une certaine forme d'authenticité : « *Parce qu'on cherchait une maison à rénover, c'était plus le choix de mon mari et qui m'allait bien.* » (Entretien n°20).

Ainsi, les facteurs qui rentrent en ligne de compte lors du processus de décision résidentielle sont nombreux, comme on a pu le voir. Cependant, un facteur commun à toutes les personnes interrogées est le fait d'avoir fait le choix de la campagne et de ses aménités.

c) « La campagne aujourd'hui est, essentiellement objet de désir » (Banos et Candau, 2014, p.221)

Cette citation montre bien quelles sont les aspirations qui participent au choix d'habiter la campagne, non plus perçue de façon négative, mais bien comme un espace désiré. Cette dynamique témoigne bien de « ... l'appréciation grandissante des espaces ruraux en tant que cadre de vie et de récréations. » (Banos et Candau,2014, p.13). La campagne se distingue positivement de la ville par les différences notables sur le cadre de vie (le côté campagne tranquille, avec un paysage plus agréable, présence plus prononcé de la "nature" avec des parcelles agricoles, des bois, des forêts...) et sur leur structuration avec une densité du bâti beaucoup plus diffus qu'en ville.



Illustration 19: Le "rural et champêtre" (Entretien n°4) : la fonction paysagère de la campagne

Dès lors, même les maires des communes interrogés soulignent l'importance de ce facteur pour attirer de nouveaux habitants : « C'est le fait que les gens ils vont atterrir à trente kilomètres de Toulouse, donc cela c'est pour l'espace, la nature et le calme. » (Entretien n°1) ; « C'est des maisons au calme. C'est des maisons à la campagne. » « Tu es dans un cadre rural et champêtre. » (Entretien n°4). Par conséquent, l'environnement résidentiel direct, le paysage joue un rôle important dans la prise de décision et dans la satisfaction résidentielle. L'un des aspects surprenant, revenu plusieurs fois lors des entretiens, c'est l'importance de la présence d'arbres sur le terrain acheter ou dans la commune de résidence. : « M. : ... on a trouvé cette maison avec des arbres. A la campagne.

Mme. : Et puis c'était pas un lotissement nu. » (Entretien n°11).

Ainsi cette campagne s'apparente le plus souvent pour les néo-ruraux à un paysage « appréhendé par la vue » (Poulot et Rouyres, *in* Barthe, Cavaille, Eycheune et Pilleboue, 2007, p.225). Cette campagne s'accompagne d'arbres, de verdure, de champs et de bois, affirmant la fonction paysagère de l'espace rural. Cette campagne apparaît alors comme une campagne d'agrément, avec une certaine aspiration à la tranquillité. Dès lors, une opposition se fait sentir entre la vie en ville, espace de nuisance (bruit, pollution, embouteillage etc.) qu'il faut fréquenter la journée pour le travail, et la maison comme lieu de repli en fin de journée pour "souffler",

profiter du calme, de sa tranquillité. Ces aspirations à la nature, aux paysages agréables et au calme se retrouvent dans les entretiens menés : « *Les avantages, c'est quand on fait de la ville toute la journée, il y a du bruit, enfin bon. Ici c'est agréable, c'est la campagne, c'est calme. J'aime beaucoup parce que c'est préservé, il y a du vert, voilà, on a l'opportunité d'avoir des grands terrains (ce qui n'est plus possible actuellement).* » (Entretien n°18).

Pour d'autres ayant vécu en ville, c'est un sentiment de "ras-le-bol" qui les ont conduits à la campagne : « *On a quitté la région parisienne parce qu'on en avait marre, on avait envie de partir de Paris, et ça faisait longtemps que je voulais aller dans le Sud, et puis voilà, on a cherché autour de Toulouse.* » (Entretien n°16). Alors que pour d'autres, c'était accepter de faire le choix de quitter la ville et les avantages y étant liés (proximité des commerces, possibilité de faire tout à pied, des offres culturelles plus présentes etc.) pour les avantages que la campagne pouvait apporter (calme, tranquillité, sécurité etc.) : « *Donc je savais qu'en quittant Paris, je perdais tous ces avantages là. Par contre l'intérêt de Garrigues, ou de villages comme Garrigues, c'est je trouve des avantages que j'avais pas à Paris. Qui sont, la nature, le calme, peut-être la sécurité. Voilà, c'est beaucoup d'autres choses. Et pour moi quitter Paris, c'était forcément venir dans un village comme Garrigues, et surtout pas dans une petite ville de banlieue je sais pas où. Où il se passe pas grand chose, où on garde les inconvénients de la ville finalement, le bruit.* » (Entretien n°13).

On s'aperçoit bien de l'image négative que peut dégager l'espace péri-urbain pour les personnes vivant à la campagne, espace péri-urbain qui au final, accumule les désavantages de la ville et de la campagne, comme on a pu le voir dans d'autres entretiens : « *C'est pas un lotissement champignon comme on peut en voir sur Saint-Sulpice, qui peuvent être agréable mais... Je trouve qu'ils ne sont pas bien aménagés, il n'y a pas d'arbres.* » (Entretien n°11). Ainsi, ces personnes ont choisi la campagne pour fuir les effets des fortes densités des villes et trouver une qualité de vie différente, avec ses propres avantages et ses propres inconvénients, mais qui repose sur l'agrément du cadre naturel, une sensation de calme, d'isolement et de liberté. Il apparaît alors que : « *Qu'elle soit bonne ou mauvaise, la relation au milieu est déterminante dans la relation que l'habitant entretient avec le lieu* » (Morel-Brochet et Ortard, 2012, p.74).

Les personnes interrogées dans le cadre de cette enquête, sont de jeunes ménages avec enfant(s). Dès lors l'un des facteurs entrant en ligne de compte est la recherche d'un cadre, d'un environnement favorable à l'épanouissement de la cellule familiale ou encore pour fonder une famille. Si le cadre de vie rural rentre bien en ligne de compte (notamment pour les loisirs des enfants et avec eux, balades le week-end, jeux dans le jardin, dans les environs de la maison etc.), c'est également le souhait d'avoir un logement suffisamment grand pour créer un lieu de repli réservé à la famille, un "cocon" familial. En outre un sentiment de sécurité peut émerger chez les parents, celle de leurs enfants notamment. En effet, les parents se sentent plus sereins lors des activités extérieures de leurs enfants ; la campagne devient un espace de protection pour la famille. Ce sentiment se retrouve dans certains entretiens : « *... pour l'instant je trouve que pour une vie de famille, c'est juste idéal.* » (Entretien n°18) ; « *La maison c'est notre espace à nous. Et la protection de notre famille.* » (Entretien n°5).

Parfois, le changement de cadre de vie, de la ville à la campagne, peut s'effectuer pour les enfants, parce que ces derniers n'arrivaient pas à s'acclimater à la vie urbaine, notamment dans ce cas là, le passage de la campagne à la ville pour un retour vers la campagne : « *Mme : Voilà, quand on était plus jeune, on a vécu en ville et là, c'est les enfants en fait qui nous ont amenés à être de plus en plus ruraux. C'est eux qui nous ont amenés sur ce chemin là, parce qu'ils n'étaient pas heureux en ville* » (Entretien n°9). Cependant, l'inverse peut être vrai également, notamment si la

campagne se révèle être un étai pour la vie de ces enfants : *M. : Après, nos enfants, si on voit qu'ils sont heureux ici. On restera ici. Si ils sont pas heureux...*

Mme. : On partira. C'est le seul truc qui nous fera partir d'ici. » (Entretien n°5).

Après s'être intéressé aux différents processus de choix et les différents facteurs qui peuvent amener les personnes à s'installer dans les trois communes rurales étudiées, nous allons nous intéresser aux espaces de vie et lieux de rencontre dans ces communes et notamment aux écoles : une des hypothèses de ce mémoire est que les écoles sont des lieux de vie à part entière en plus d'être un des facteurs attirant de nouveaux ménages.

2) Quels espaces vécus pour les trois communes : L'école comme lieu de rencontre et de sociabilisation ?

Les écoles rurales dans les communes rurales font l'objet de fortes revendications de la part des habitants et des élus quant à leurs maintiens, et ce malgré le coût. De plus, elles peuvent apparaître comme un facteur déterminant dans l'installation de nouveaux habitants et feront l'objet d'un jugement de la part de ces derniers. L'école comme lieu de socialisation, pour les enfants certes, mais pour les parents cela apparaît comme plausible, avec toutefois quelques nuances. Est-ce le seul ?

a) Les enjeux du maintien des écoles rurales à Lugan, Garrigues et Saint-Agnan.

Aujourd'hui en France, la tendance est plutôt à la fermeture de ces écoles rurales, alors que les habitants de l'espace rural citent « l'école comme service qu'il faut à tout prix maintenir dans la commune, tant elle est perçue comme l'âme d'une collectivité et le symbole de son dynamisme » (DATAR, 2005, in Jean et Périgord, 2009, p.97), ce qui confirme un certain attachement de la part des maires et des habitants au maintien de l'école élémentaire dans la commune : « Pourtant, l'école de la République est souvent le dernier service public maintenu en milieu rural, elle constitue une forte préoccupation pour les maires qui tentent de la maintenir coûte que coûte ; elle reste l'âme, la vie ou la vitrine du village que les élus tentent de préserver, sans la sanctuariser, tout en l'adaptant aux réalités territoriales. » (Jebeili et Taulelle, 2012, p. 50). Dès lors, le Regroupement Pédagogique Intercommunal est apparu comme étant, dès les années 1990, la solution pour le maintien des écoles dans les communes rurales étudiées : « Le maintien de services de proximité érigé en priorité a motivé de fortes résistances mais également des initiatives comme les regroupements pédagogiques dont l'efficacité vite reconnue a suscité la propagation rapide sur tout le territoire national. » (Jean et Vanier, 2008, p.229). Pour ces trois communes, le choix du Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé (RPID), où les niveaux scolaires sont dispersés dans les communes de Saint-Agnan (très petite, petite et moyenne section pour une classe unique), de Garrigues (grande section et CP pour une classe unique) et de Lugan (une classe de CE et un autre de CM).

Ce choix s'explique par la volonté des maires de Lugan et de Garrigues de l'époque, de conserver l'école dans leur commune, considérée comme "l'âme du village", ce qui donne "vie" à la commune. En effet, l'ancien maire de Saint-Agnan aurait souhaité un Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) sur une seule et même commune, ce qui aurait

permis une mutualisation des ressources notamment concernant les équipements sportifs et pédagogiques (Bibliothèque, matériels informatiques) : « *Maintenant, moi, le RPI j'aurais souhaité que ce RPI on le regroupe sur un même lieu, l'école. Pour le centraliser, et j'en avais parlé à l'inspecteur. Et puis bon, là on est retombé sur, on s'est heurté à des maires qui souhaitaient retrouver leur école. [...] Parce que moi je voyais, pour faire des économies, pour la commodité, les équipements et tout, je voyais l'école regroupée sur un site, assez important. Les maires et les conseils municipaux, ils ont souhaité que ça se passe autrement. Bon, ça fait que le RPI, c'est Garrigues, Lugan et Saint-Agnan. Et c'est éparpillé. Moi je voyais un avantage dans le transport, les équipements sportifs.* » (Entretien n°4).

Aujourd'hui, si la formule du RPID semble convaincre les maires dans sa formule, notamment pour dynamiser la vie des communes, ils conviennent tous des coûts engendrés par celle-ci (centralisation d'une garderie du matin et du soir à Saint-Agnan, trois cantines, trois fois plus de personnel pour le ménage etc.), ne les rendant pas aveugles aux réalités économiques actuelles et à la logistique importante que cela impose : des transports scolaires difficiles à organiser, impliquant un coût pour le département en charge de la compétence transport scolaire, les communes et les parents devant participer à ce financement : « *Je dirais qu'après c'est un aspect pratique et financier, pratico-financier. C'est qu'il est dommage, peut-être que l'on ait trois communes, trois sites différents. Mais ça c'est surtout sur l'aspect financier, parce que effectivement au niveau du lien social, la formule est pas mal. Mais bon, elle coûte cher. Ça a un coût. [...] Peut-être une école concentrée. Après, peut-être qu'effectivement les gens se seraient moins rencontrés, moins parlés, peut-être ça aurait été plus anonyme. Je sais pas le trancher.* » (Entretien n°3) ; « *Ça veut pas dire qu'il faut tout régler pour des questions d'argent, on peut se dire : vaut mieux payer pour avoir un peu plus de qualité. Ce système là permet d'avoir un taux d'encadrement important, et ça génère de la satisfaction à la fois pour les enfants et les familles.* » (Entretien n°1).

De plus, cette organisation en RPID peut faire l'objet de fortes revendications de la part des habitants ayant un enfant scolarisé au sein des ces trois communes : « *Mais au niveau des villages, il y a qu'a écouter le 13h de TF1, tous les jours il y en a un qui passe parce que il y a quelque chose qui ferme dans le village. [...] Et après l'importance des écoles, aujourd'hui les écoles... Comme tu dis, il y a trois écoles. Moi je me battrais tout le temps pour qu'elles restent, mais moi je donne pas dix ans, pour qu'ils centralisent tout dans une grosse école sur Saint-Sulpice ou sur Lavar. Parce que ça reviendra moins cher parce qu'ils seront tous au même endroit. Mais peut-être que là, c'est pas mon domaine, donc je sais pas...* » (Entretien n°17).

Dès lors apparaît en ligne de fond la question du transfert de la compétence de gestion des écoles maternelles et primaires, qui incombe aujourd'hui aux communes, vers la CCTA. Aujourd'hui en France, peu d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ont en charge cette compétence (la CCTA gère à ce jour les questions liées à la petite-enfance, aux périscolaires communs et les services ALSH). La question de ce transfert dans un futur proche se pose et paraît tout à fait plausible, notamment dans un souci d'égalité d'accès des enfants à un service public de qualité et pour faire des écoles rurales les « école(s) du XXI^e siècle » (Jebeili et Taulelle, 2012, p.68). Cette possibilité de transfert de compétence se retrouve dans les propos de Monsieur le maire de Garrigues : « *Ça a été suggéré lors de la réforme territoriale proposée il y a quelques années, avec opposition en tout cas des regroupements pédagogiques. Au motif que, le jour où c'est la CCTA qui gère la compétence scolaire, en tant que responsable de la gestion, son rôle sera de dire « faut trouver la solution la plus efficace », et si la solution la plus efficace c'est que les enfants*

de Garrigues aillent, je dis n'importe quoi, à Saint-Lieux, et bien on mettra en place le transport scolaire pour que les enfants de Garrigues aillent à Saint-Lieux. » (Entretien n°1).

Tels sont les enjeux actuels du RPID de ces trois communes rurales. Dans sa situation actuelle, l'école peut apparaître comme un facteur important dans l'arrivée de jeunes ménages sur ces communes, à nuancer toutefois. Cependant, le jugement porté par les parents sur ce service public dans les communes rurales étudiées, est très positif dans l'ensemble.

b) Les écoles : facteur d'installation pour les jeunes ménages de ces communes ?

Un peu plus tôt, nous avons vu les facteurs conduisant au processus de décision dans le choix de la campagne comme lieu de résidence. Ainsi, il apparaît que la commune en elle-même n'était pas un facteur pouvant être pris en compte dans ce processus, ou alors pour très peu d'entre eux (ceux étant originaires de la commune, un seul dans les personnes interrogées, et ceux profitant d'une opportunité après un héritage, là aussi, une seule personne). Cet état de fait est confirmé par les propos de Madame le maire de Saint-Agnan : *« C'est vrai que c'est pas, ils arrivent pas ici par motivation, pas par envie d'y vivre. Ils arrivent parce qu'il y a Toulouse, parce qu'il y a Lavour et Saint-Sulpice, les gens arrivent à Saint-Agnan. »* (Entretien n°3). En effet les personnes interrogées disent pour beaucoup, lorsque on leur demande pourquoi ils sont venus spécifiquement dans cette commune : *« Par hasard »*.

Une fois ce constat effectué, la question de l'école comme facteur déterminant dans l'arrivée de nouveaux ménages dans les communes se pose. L'hypothèse a été faite que c'est le cas, et que *« Les pratiques des parents, et notamment leurs choix résidentiels, témoignent de l'importance qu'ils attachent aux questions scolaires »*. (Charmes, 2007, p.67-94). Bien évidemment, outre les écoles primaires et maternelles présentes dans le RPI, la question du collège (présent à Lavour et Saint-Sulpice) et du lycée (un à Lavour) est aussi prise en compte par les parents. Dès lors, si on pose la question aux maires des communes concernant l'école comme facteur attirant de nouvelles populations dans les communes, ils indiquent que c'est la première question posée par les jeunes ménages et que leurs présences est un facteur déterminant : *« C'est l'un des critères, c'est un critère important. C'est une réelle demande. Est-ce que c'est une réelle demande ? C'est une question. Comme on peut répondre oui, je ne sais pas comment ça se passerait si on répondait non. Mais c'est la première question qui est posée. »* (Entretien n°3) ; *« Ah oui ! Les gens demandent en premier l'école, les garderies et les crèches. Qu'est-ce qu'il y a pour garder les enfants. Ça c'est fondamental. »* (Entretien n°2).

Ce sentiment se retrouve chez certains parents interrogés durant cette enquête, avec en plus l'importance de l'organisation du transport scolaire : *« Les écoles faisaient partie aussi des premiers critères que l'on a regardé. L'accès en tous les cas aux écoles. Avec les transports scolaires, tout ça. »* (Entretien n°14).

Cependant, il est apparu que la question de la présence comme facteur déterminant dans l'installation sur ces communes, n'était pas, pour la plupart un facteur déterminant, mais une préoccupation qui est venue plutôt dans un second temps. Parfois, c'est le relatif éloignement et les temps de transport important pour les enfants, qui fait dire à certains parents que s'ils avaient mieux réfléchi lors de leur installation, ils auraient fait le choix d'aller plus près des collèges. Dès

lors, cette hypothèse posée en début de mémoire se trouvait invalidée : « *M. : C'était pas du tout un facteur déterminant.*

Mme. : Non, on n'avait pas réalisé, c'est vrai qu'on le ferait aujourd'hui, on s'installerait à côté d'un collègue. Mais à côté quoi.

M. : Collège et lycée. Enfin, primaire ça va avec, il y en a forcément s'il y a un collègue ou lycée. Mais on s'en est rendu compte il y a quelques années, mais vu que la première est rentrée en 6ème cette année. Elle prend le bus tôt le matin, le soir ça va. C'est un peu pénible, mais bon. » (Entretien n°11).

Ainsi, si il s'agit d'un critère important, le choix arrêté de s'installer dans la commune ne dépend pas de la présence d'une école, mais ils admettent pour la grande majorité que si l'école n'était pas présente, ça aurait été un problème pour l'organisation du quotidien, et qu'au final, c'est un atout important. Cette observation avait d'ailleurs été mise en avant par Madame le maire de Saint-Agnan dans un second temps, en comparant la situation des trois communes du RPI et d'une autre commune sans école, où pourtant la croissance démographique est importante : « *Or enregistrement, Madame le maire a indiqué que l'école n'était pas forcément un facteur essentiel dans le développement des communes, puisque elle a cité une commune ayant une forte croissance démographique, plus que sur les trois communes étudiées, sans avoir d'école en son sein.* » (Entretien n°4).

Si l'école n'apparaît pas comme un facteur déterminant, les parents vont "évaluer" ces écoles de par la qualité du service et de ce qu'elles apportent, notamment en comparaison des écoles urbaines, lorsque le cas est connu. Cette qualification de "mieux", de "moins bien", d'équivalent", va se faire selon les représentations qu'ont les parents de la ville et du rapport qu'ils entretiennent avec la campagne. Les familles vont alors construire une appréciation des écoles que fréquentent leurs enfants. Elles vont être sensibles à la taille, à sa localisation (accès facilité ou non), à la "qualité" du service et au suivi des enfants. Dès lors, la ville va être synonyme de grosses écoles, avec des effectifs par classe plus importants, tandis que la campagne est synonyme de petite école avec des effectifs plus réduits et un meilleur suivi : « *Non, mais c'est vrai que c'était important, et le fait que ce soit familial et que ce soit une petite structure, parce que là, sur Toulouse c'est l'usine et ce serait pas du tout le même cas de figure.* » (Entretien n°7).

Cependant, d'autres ne voit pas de différences entre les écoles rurales et urbaines, pour eux, c'est la même chose : « *Les écoles rurales, c'est un peu comme les grandes écoles, il y a pas de raisons que se soit mieux ou moins bien. C'est surtout les professeurs et tout ça qui font que les enfants progressent ou pas. Après en terme de moyens je suis pas convaincu qu'il y ait une grande différence entre les deux typologies d'écoles.* » (Entretien n°6).

Ici, l'école va être pensée en fonction des écoles urbaines, qui jouent le rôle de référentiel dans le jugement des parents, il apparaît que « ... l'école rurale est toujours pensée à partir de la référence à la ville, accompagnée du mythe de la grosse structure. » (Anne Boujon-Goujon in Arlaud, Jean et Royoux, 2005, p.337). Les rapports entre les enseignants, les parents, et les enfants jouent également un rôle déterminant dans le processus de jugement de l'école rurale, ainsi que le suivi individuel de l'enfant : « *... j'échange beaucoup avec des collègues qui ont le même âge, elles ont toutes des enfants scolarisés, plus sur Toulouse ou des villes comme Bruguières etc. [...] Certes ils sont 20 au total mais ils sont 8 dans son groupe, il y a vraiment une prise en compte de l'enfant quoi. Et ça pour les parents c'est juste génial. Quand ils sont 25 gamins à Toulouse, voilà quoi.* » (Entretien n°18).

Les classes uniques à plusieurs niveaux sont aussi vu de façon positive par certains parents,

qui vantent une autonomisation des enfants et un apprentissage qui se fait par le haut, notamment avec l'entre-aide entre camarades de classe : « Mme. : Mais le cadre scolaire, les classes à double niveau, permet... Les enfants sont plus responsables. Ils s'entraident entre eux, parce que l'institutrice ne peut pas être avec tout le monde en même temps. Donc, ça, je pense que ça n'aurait pas été possible en ville. » (Entretien n°10). De plus, l'existence d'un transport scolaire mis en place, faisant presque du porte à porte, ou la possibilité de pouvoir se rendre à l'école à pied reste un critère très important pour les parents : « Avoir l'école pas trop loin, avec le bus qui y amène, forcément c'est un atout. » (Entretien n°12). Même constat pour la garderie, qui dans l'ensemble, semble satisfaire les parents qui profitent du service pour leurs enfants. Cependant, le temps de transport important qu'induit le RPID et le système de garderie centralisée dans seule commune, Saint-Agnan, constituent un point négatif pour certains parents : « Mme. : [...] Par contre quand même, le fait que la garderie ne soit pas à l'école de Lugan, mais à Saint-Agnan, c'est quand même compliqué. [...]

M. : Le matin on la déposait à 8h15, elle faisait le premier tour de Lugan, le grand tour jusqu'à Saint-Agnan, donc elle passait $\frac{3}{4}$ heure dans le bus. (Entretien n°11).

Après avoir vu que l'école n'est pas forcément un facteur déterminant dans le choix des parents de s'installer sur la commune, et développé le jugement et leurs sentiments sur ce service public, il convient de voir si l'école apparaît comme un lieu de rencontre dans ces communes. Est-ce le seul ?

c) Les lieux de socialisation : L'école comme seul facteur de rencontre ?

Ainsi, l'école apparaît bien comme un lieu de socialisation. Cela est d'autant plus vrai pour les enfants, que c'est dans cette structure qu'ils vont être confrontés à la vie de groupe. C'est également le lieu où ils vont faire leurs premières rencontres amicales. Au-delà du savoir scolaire, l'école est productrice d'un lien social et régulatrice d'un certain nombre d'échanges. Dès lors, la socialisation à l'école se fait grâce aux enseignants, mais aussi par les pairs, les camarades de classe qui vont permettre à l'enfant d'apprendre à "faire-ensemble" et à "vivre ensemble". En outre, les relations amicales que vont tisser les enfants, peuvent se développer en dehors de l'école, dans le cadre du domicile (anniversaire, invitation etc.) mais aussi dans la commune (se retrouver pour jouer à l'aire de jeu, faire du vélo etc.).

Lorsque la question de l'école comme lieu de rencontre pour les parents a été posée aux maires des communes étudiées, ils affirment que c'est effectivement le cas : « Oui, je pense que ça a une importance comme lieu de rencontre, même si il y a pas mal d'enfants qui prennent le transport scolaire, il y a aussi un certains nombres de familles qui amènent leurs enfants à l'école, qui viennent chercher leurs enfants à la fin de l'école. Non, je pense que c'est un vrai lieu de rencontre en fait, la rentrée le matin et la sortie en fin d'après-midi, c'est sûr que c'est un lieu de vie. » (Entretien n°1). Dès lors, l'école apparaît comme seul espace de rencontre régulier. Cependant, avec des proportions différentes selon les communes. Lors des observations effectuées aux écoles des trois communes (dont l'objectif était de vérifier que les écoles étaient des potentiels lieux de rencontre), il a été souligné que c'est effectivement le cas mais de façon très ponctuelle et pour un nombre réduit de parents. En effet, le temps d'arrêt reste relativement court, et ne concerne pas tous les parents. De nombreux enfants empruntent les transports scolaires, ce qui fait que les parents ne s'arrêtent pas forcément, et ne sortent pas tous de la voiture. C'est notamment le cas le plus fréquent pour

les écoles de Garrigues et de Lugan. En revanche, l'école de Saint-Agnan à "l'avantage" d'assurer la garderie du matin et du soir. Ce qui fait d'elle un véritable point d'arrêt, et donc de discussions pour les parents. C'est également le cas pour la place de la mairie (point de montée et de descente des enfants prenant le bus). Ces observations ont par la suite été confirmées lors d'un entretien : *« Oui, ça l'est. Surtout quand on va les chercher au bus, quand le bus arrive il y a vraiment de l'animation. Tout le monde est là, cinq minutes avant il y a personne et cinq minutes après il y a plus personne. C'est vraiment le moment, enfin c'est le plus quoi. »* (Entretien n°8).

Lorsque la question a été posée aux parents, il s'est avéré que l'école est, pour eux, un véritable facteur de rencontre. Par tellement par le lieu en lui-même (*« L'école en elle-même, non. »* Entretien n°20), mais au travers des enfants et des relations amicales qu'ils ont pu tisser. Ainsi, des liens amicaux peuvent se créer entre les parents : *« Alors dans les trois villages, c'est que des connaissances par les enfants. Des parents d'enfants qui sont pour certains devenus de très bons amis. Toutes nos connaissances d'ici et des trois villages viennent de l'école. »* (Entretien n°13).

Pour d'autre c'est plus un facteur ponctuel, qui ne mène pas à créer des relations au sein de la commune, notamment à cause des emplois du temps contraignants et à ce souhait qu'ont certaines personnes de retrouver rapidement le calme du "cocon familial", après le travail : *« Moi je dirais pas spécialement. Mais après c'est peut-être dû au tempérament de chacun, au caractère. Et à la disponibilité par rapport au travail etc. »* (Entretien n°6).

En plus de l'école, les activités liées à l'école, notamment au travers des manifestations de l'APE (Amicale Pour les Écoles), se révèlent être également des moments de rencontre pour les parents : *« Des événements qui se passent à et autour de l'école aussi. Donc, oui, l'école ça nous permet de connaître de nouvelles personnes, de créer de nouveaux liens oui. »* (Entretien n°19). Ainsi, ce genre de rencontre autour de l'école ne concerne qu'une partie de la population des trois villages, celle ayant des enfants scolarisés. Et même si c'est un « entre-soi » limité dans le temps, de par le turnover de parents et des enfants, lié à la scolarisation des enfants entre autres, se forme un club en quelque sorte fermé à un petit groupe de personnes. C'est en partie la « clubbisation » mise en avant par Éric Charmes (Charmes, 2007). Ce sentiment apparaît d'ailleurs lors d'un entretien : *« Mme. : Oui. Oui mais bon, avec l'école tu rencontres qu'une partie des personnes. Et l'agenda municipal il permet d'élargir les choses. L'école elle va faire très intercommunale, et les trucs municipaux, c'est plus le village. »* (Entretien n°11).

Lorsque la question de l'école comme seul facteur de rencontre dans ces communes a été posée aux maires, Monsieur le maire de Garrigues indique que ce n'est pas le seul, que certains événements communaux comme les vœux du maire de Garrigues regroupent une bonne partie de la population, même si cette participation semble en déclin, notamment aux vœux du maire de Saint-Agnan : *« Oui, aux vœux du maire, il y a quand même, en général, il y a un bon tiers de la population. Ce qui est pas mal.[...]C'est ça, sur Saint-Agnan, on a l'impression que ces dernières années, la fréquentation a quand même baissé. La participation aux vœux du maire a plutôt été à la baisse, par rapport à ce que c'était il y a sept ou huit ans.[...] Oui, le seul espace de rencontre régulier, oui (en parlant de l'école). »* (Entretien n°1).

Madame le maire de Saint-Agnan semble plus critique à cet égard, pour elle, un changement s'est produit début des années 2010, où la population a changé de par le départ "d'anciens", remplacés par de nouveaux habitants moins enclins, selon elle, à participer aux événements mis en place dans la commune. De plus, pour elle l'école n'est pas le seul espace de rencontre dans le village, mais l'un des seuls fréquentés par la population, les autres activités étant liés selon elles aux enfants : *« Je dirais que jusqu'en 2010, par là, à peu près, il y avait encore, qui résidaient sur la commune de Saint-Agnan, des anciens de Saint-Agnan. Et je pense que ces*

anciens là, du style y avait une manifestation, ils étaient toujours là. Je l'ai vécu. Et je crois, que ça donnait, peut-être une âme quelque part au village. » (Entretien n°4).

En outre, lorsque la question a été posée à l'un des professeurs des écoles de ces trois communes, le sentiment qui est mis en avant, c'est également un changement depuis quelques années dans les pratiques des parents d'élèves, qui fait que l'école n'est plus un lieu de rencontre en lui-même : *« Moi je trouve que ça l'était avant et que ça l'est plus maintenant. L'école, elle n'est plus un lieu de rencontre entre parents. Alors qu'avant les gens venaient beaucoup au niveau de l'école. Il y avait beaucoup d'échanges, on pouvait présenter n'importe quel petit truc dans l'année, ils venaient. Maintenant les trucs en milieu d'année, à part la fête de fin d'année, c'est pas terrible, il y aura pas trop de retour. Je dirais plus maintenant. » (Entretien n°4).* Cependant, cette remarque semble devoir être nuancée, notamment par les observations effectuées aux écoles, qui fait de Saint-Agnan l'école où les parents sont le plus amenés à se croiser, et par les propos d'un autre professeur des écoles : *« A Saint-Agnan, les parents se rencontrent et parlent entre eux. Il n'est pas rare de voir des groupes de parents discuter sous le préau. Ce ne sont pas toujours des parents qui ont de réelles affinités entre eux, mais les échanges existent. Bien sûr, cet état de faits est dû à la présence de la garderie sur le site de Saint-Agnan qui regroupe quand même des enfants de trois à onze ans ; donc il a beaucoup de va-et-vient et là, ça facilite les échanges même s'ils sont brefs. Non, je crois quand même, que dans l'ensemble, les parents communiquent, ne serait-ce que parce qu'ils ont les mêmes préoccupations : leurs enfants » (propos recueillis lors d'une discussion informelle)*

De plus, d'autres facteurs de rencontre semblent exister au sein de ces communes, notamment les événements organisés par la municipalité, ou encore par les associations (comme les comités des fêtes). Ainsi il apparaît que *« Le monde associatif, et en particulier le sport et les activités de loisirs pratiqués par les adultes ou leurs enfants, apparaissent également comme vecteurs permettant de tisser des liens entre voisinage et localité. » (Banos et Candau, 2014, p.168).* Que se soit l'association de Football et de Zumba à Saint-Agnan, le ping-pong ou le comité des fêtes à Lugan et la marche ou le yoga à Garrigues (cette liste n'étant pas exhaustive), ils apparaissent tous comme des facteurs potentiels de rencontre permettant de tisser des liens entre la population. Monsieur le maire de Lugan de son côté, pense qu'il y a une volonté de la part des habitants de s'investir dans les associations et les événements communaux, révélant une réelle demande de ces habitants de nouveaux facteurs de rencontre : *« J'ai l'impression que, justement, par rapport à cette journée de demain, on a fait appel à des bénévoles, on a des retours positifs des gens, ils ont répondu. [...] les nouveaux venus, des gens qui ont un désir de s'investir, d'aider, de participer à la vie communale, là. Et ça c'est bien. » (Entretien n°2).*

Certains parents d'élèves ne voient pas l'école comme seul facteur de rencontre dans ces communes, et vont citer le sport (par exemple) permettant de faire des rencontres, que ce soit pour les enfants ou les parents : *« Les associations, tout ça. [...] Et après c'est vrai que les rencontres, c'est de par l'école et les enfants que tu les fais. Par le sport, mais voilà » (Entretien n°19).*

Cependant, on observe un délitement du tissu associatif dans ces communes, notamment à Saint-Agnan et Garrigues. L'exemple le plus probant est la mise en sommeil des comités des fêtes de ces deux communes, par manque d'investissement bénévole notamment. Ces disparitions sont alors mises en avant comme des moments de rupture dans les dynamiques de rassemblement de la population autour d'événements : *« Il faut distinguer l'époque où il y avait un comité des fêtes qui était actif, et l'époque actuelle où il est totalement en sommeil. Donc à l'époque du comité des fêtes, c'était des moments de rassemblement pour la population. [...] Et ça, c'est tombé parce que malheureusement le comité des fêtes s'est mis en sommeil maintenant depuis six*

ans. *Donc la mairie ne peut pas remplacer le comité des fêtes.* » (Entretien n°1). Cette disparition peut d'ailleurs susciter le regret des habitants ayant connu son existence, d'autant plus pour une personne originaire de la commune qui a des souvenirs de fêtes de village rassemblant toute la population : « *Après, par rapport aux communes d'à côté, ce que je regrette sur Garrigues, je sais pas si ça existe à Lugan où Saint-Agnan, c'est la fête au village. Nous la fête au village, c'était vraiment quand j'étais petit, nous on attendait la fête au village. Et ça s'est perdu avec la disparition du comité des fêtes entre autres.* » (Entretien n°17).

Ainsi, d'autres événements se sont développés sur les communes, comme la fête des voisins, permettant aux gens de se rencontrer, et d'autres personnes souhaiteraient que plus d'événements s'organisent, mais comme le montre cette citation, les premiers acteurs, c'est la population elle-même : « *Il manque des événements qui font que l'on se rencontre, qu'on discute et que l'on fasse pas que se dire bonjour. Je trouve que ce qui manque c'est ça, mais après c'est à chacun de le construire aussi.* » (Entretien n°12).

Après avoir développé quels sont les enjeux d'un RPID dans ces communes, nous nous sommes demandés si l'école était un facteur déterminant dans le choix résidentiel. C'est au mieux, une variable parmi tant d'autres. Quant à son rôle comme lieu de vie et espace de rencontre, le lieu en lui-même ne l'est pas (ou plus) vraiment, sauf pour les enfants, qui lient des relations amicales, vont amener les parents à se rencontrer et à lier eux aussi, des relations parfois amicales. Cependant, même si on observe un délitement dans le tissu associatif dans ces communes, les associations, événements communaux et autres sports jouent un rôle également comme facteurs de rencontre.

3) Des horizons multiples dans les modes d'habiter.

Les modes d'habiter aujourd'hui se caractérisent par une forte mobilité qui se développe dans notre société. Cette mobilité permet un élargissement de l'espace vécu et des pratiques spatiales avec l'âge. En effet, dépendant de leurs parents, les enfants ont des pratiques spatiales locales. Les adultes eux voient les horizons de ces pratiques s'élargir le plus souvent à un espace métropolitain, voire plus important.

a) Une société des mobilités

Dans un premier temps, il convient de présenter quelles sont les mobilités à l'œuvre dans ces communes rurales. En effet, ces mobilités quotidiennes sont symbolisées par les navettes domicile-travail qui organisent le quotidien des personnes vivant dans ces communes et « ... leur installation en milieu rural répond plutôt à un mode d'organisation mobile autour de la maison conçue comme lieu de repli. » (Bouron et Georges, 2015, p.82). Dès lors, les lieux correspondants à ces deux activités, se caractérisent le plus souvent par une fixité spatiale et spatio-temporelle forte. C'est à partir de ces deux activités, jouant alors le rôle de "pivot" que vont s'organiser les autres déplacements de la vie quotidienne. Si l'un de ces pivots vient à changer, comme par exemple le lieu de travail, une nouvelle organisation spatiale se crée, et peut parfois amener à de nouvelles modalités de déplacements (usage exclusif de la voiture, utilisation de transports en communs etc.) : *M. : On est tous les deux ingénieurs, et en plus on a changé depuis. Au départ c'était Albi et Colomiers. Maintenant, c'est moi qui suis à Colomiers et ma compagne est à Toulouse. [...]*
Mme. : Et donc il y a beaucoup de trains qui passent à Saint-Sulpice quand même. Alors on l'utilisait

pas à l'époque mais maintenant...

M. : Moi je l'ai utilisé un moment, maintenant c'est toi. » (Entretien n°11).

Quoi qu'il en soit, on observe dans ces communes et chez les personnes interrogées, que la quasi-totalité des ménages utilise la voiture exclusivement (seul deux ménages interrogés indiquent utiliser d'autres moyens de locomotion : le train pour se rendre à Toulouse et le bus pour se rendre à Albi). Ainsi, selon la norme actuelle, chaque ménage possède deux voitures individuelles, liés à la bi-activités des ménages le plus souvent. Les raisons évoquées de l'utilisation quasi-exclusive de la voiture par les personnes interrogées sont multiples : le manque de desserte, l'utilisation de la voiture plus pratique et efficace, des horaires de transports en communs non adaptés aux horaires de travail, la perte de temps occasionné par les transports en communs etc. *« Transport en commun en bus, et la problématique elle est certainement pas financière parce que c'est très... On va dire que c'est accessible, le problème c'est le temps. Le temps pour aller à Cagnac-les-Mines, même si c'est loin, en voiture je dois mettre ½ heure, ¾ heure. En bus je mets au moins 1 heure ½. » (Entretien n°6).*

En outre, ces déplacements quotidiens vont être rythmés par la nécessité de se déplacer, ne serait ce que de dix kilomètres, pour avoir accès aux services et aux commerces : *« Se rendre à la poste, au commerce d'alimentation générale, avoir accès à des soins médicaux, aller à l'école ou au collège, rythment les déplacements quotidiens de la population. » (Fijalkow et Jalaudin, 2012, p.87-88).* Ainsi, comme le souligne Jean Viard, dans une « société de mobilité », *« nous parcourons, chacun, en moyenne, quarante-cinq kilomètres par jour... » (Viard, 2011, p.49).* En effet, ces couples mobiles organisent leur quotidien autour de leurs nombreux déplacements, autour des deux lieux pivots précédemment identifiés. On distingue donc les déplacements liés à leurs activités professionnelles (travail en ville) ; ceux de leurs enfants (périscolaires), les pratiques de consommation, les loisirs etc. Ces nombreux déplacements trouvent leurs explications dans un désir d'urbanité : *« Sur ce stock de quarante-cinq kilomètres, nous en consacrons quinze pour aller en week-end et en vacances, trente pour nous déplacer autour de notre maison, moitié pour aller travailler, moitié pour "vivre l'urbanité", courses, école, amis, culture, sport ... » (Viard, 2011, p.50).* En conséquent, les habitants de ces communes rurales sont *« ... des mobiles habitants de nombreux lieux, y compris des lieux en mouvement » (Lévy in Cailly et Vanier, 2010), construisant une connaissance des lieux que l'on fréquente et les trajets qui permettent de les lier, créant « un espace en archipel individuel, régulièrement reconfiguré... » (Viard, 2011, p.50).*

Chez les enfants, le quotidien est rythmé par les déplacements entre le binôme domicile-école. Ces déplacements, pour les enfants scolarisés sur ces communes, vont se faire soit en bus, soit en voiture, les deux compris parfois, pour un seul et même déplacement (on parle alors d'intermodalité lorsque l'on utilise deux moyens de transports différents pour un seul et même déplacement). Parfois, habiter dans la même commune de scolarisation permet à l'enfant de se déplacer (avec ou sans ses parents) à pied jusqu'à l'école. Cependant, les autres déplacements nécessitent obligatoirement la présence des parents et l'utilisation de la voiture, pour les activités extra-scolaires entre autres ; de ce fait, ils sont forcément tributaires de leurs parents. Parfois, des systèmes de covoiturage peuvent se mettre en place entre les parents : *« C'est arrivé, pas cette année, mais les années précédentes. [...] On faisait du covoiturage, l'un faisait l'aller, l'autre le retour. » (Entretien n°6).* Ainsi, ce manque d'alternative dans les déplacements pour permettre aux enfants d'exercer du sport, les activités et visites amicales etc. contribue à ajouter des contraintes de déplacements pour les parents qui jouent le rôle de « chauffeurs du taxi familial. »

(Gueneau, 2011, p.53). Ce sentiment se retrouve parfois lors des entretiens : « *M. : L'inconvénient peut être ça sera pour les sports des enfants. Il faut toujours aller à Verfeil, Lavaur, Saint-Sulpice. Tu as 10 kilomètres, c'est pas très loin, mais il faut que quelqu'un les amène. Il y a rien, tu peux pas y aller à pied ou en transport en commun, même si elles sont petites encore.*

Mme. : On passe notre vie à courir, mais....

M. : Oui, parents taxi. » (Entretien n°19).

Il apparaît que ces déplacements rythment le quotidien des habitants des communes rurales étudiées, entre des lieux qui se dispersent dans un espace de vie plus ou moins grand. Ainsi, « L'espace rural devenu cadre de vie n'est plus la cadre d'une vie. Il y a dissociation entre lieu d'habitat et le lieu de travail, et les circulations sont nombreuses et différenciées en fonction des cycles de vie. » (Bouron et Georges, 2015, p.419), jouant sur les pratiques de vie et sur les identités spatiales.

b) L'identité spatiale des enfants : un espace "local"

Les jeunes enfants des communes rurales étudiées, lorsque les parents respectent la carte scolaire et les scolarisent au sein du RPI, présentent le plus souvent une territorialité locale. L'école est en effet présente soit dans la commune d'habitation, ou alors dans les deux autres communes du RPI, les activités sportives et de loisirs pouvant s'effectuer dans le domicile même (pour des activités comme la musique par exemple) dans la commune de résidence (du fait de la présence d'associations sportives dans les communes étudiées : « *Du coup, ma fille elle fait de la zumba ici (à Saint-Agnan). Il s'est avéré qu'il y avait ça, on a essayé, ça lui a plu. Voilà, quand c'est à coté, c'est très bien.* » Entretien n°12) ou les communes périphériques (Lavaur, Saint-Sulpice etc. : « *A Saint-Sulpice pour la piscine et Verfeil pour le théâtre. Et le foot à Saint-Agnan.* » Entretien n°19). Les activités culturelles doivent en revanche se dérouler dans les petites villes périphériques des communes étudiées, ces dernières ne proposant pas d'activités de ce genre, ou alors de façon très ponctuelle : « *M. : En grande partie, la sortie de la semaine c'est la médiathèque à Lavaur, pour toute la famille.* » (Entretien n°19) ; « *M. : C'est vrai que la dimension culturelle, elle manque un peu.*

Mme. : [...] Après il est clair, que je vois nous avec nos enfants, quand il y a quelque chose de sympa à Lavaur ou Saint-Sulpice, on y amène les enfants. Il y a des théâtres, il y a pas que le cinéma. Et les gamins ils sont inscrits, ils y vont. Ils sont inscrits plusieurs mois à l'avance, comme quoi les gens sont demandeurs. » (Entretien n°21).

Dès lors, il apparaît que les pratiques spatiales des enfants se limitent à la commune de résidence (s'ils n'exercent pas d'activité sportive et qu'ils sont scolarisés sur leur commune de résidence), aux trois communes du RPI ou encore à des communes contiguës aux communes de résidence, le plus souvent pour ces activités de loisirs (sports, culture).

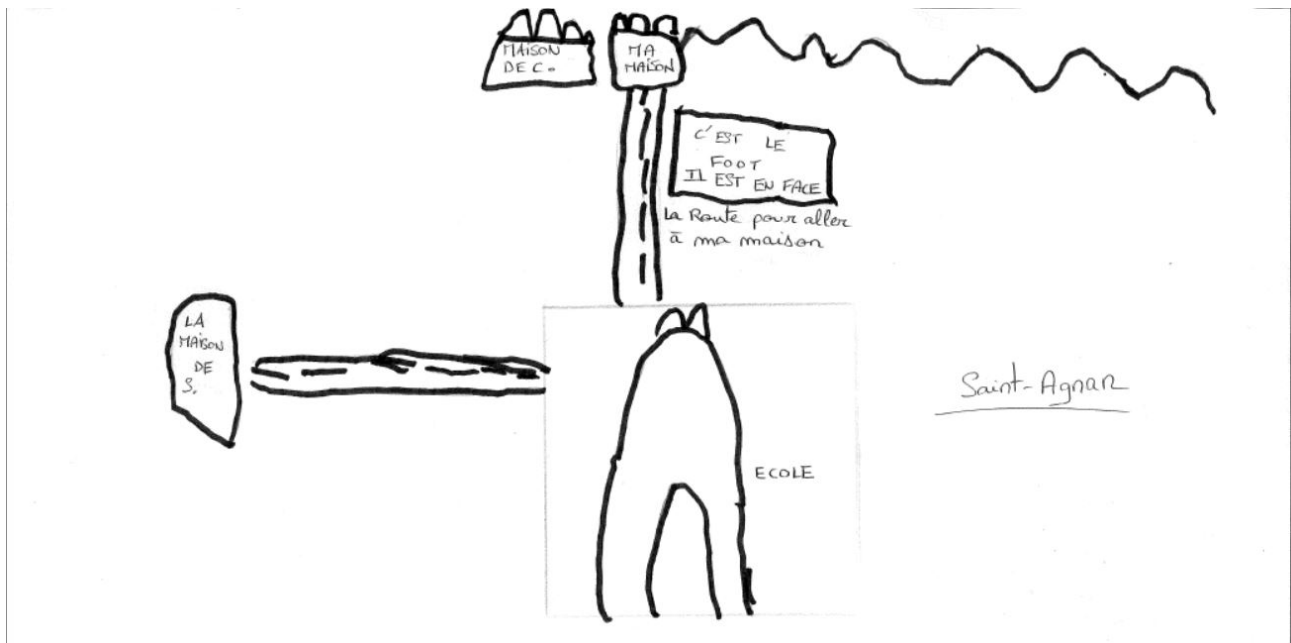


Illustration 20: Carte mentale d'un enfant (5 ans) dont les pratiques spatiales se limitent à la commune de résidence

Les pratiques spatiales des enfants restent très encadrées par les parents, qui les amènent à l'école ou au bus pour s'y rendre, les récupèrent le soir et les conduisent à leurs lieux d'activités pour les récupérer une ou deux heures plus tard une fois l'activité terminée. Les espaces où ils peuvent circuler de façon autonome étant réduits à la proximité immédiate du domicile, dans le lotissement si la circulation est peu importante, ou chez les voisins ayant des enfants du même âge. Cependant, on observe des disparités de ce point de vue là selon la commune de résidence, en rapport aux morphologies liées au développement du bâti (voir en première partie). Ainsi, dans la commune de Garrigues, ces pratiques semblent peu envisageables, voire exclues, de par la dangerosité constatée de la route de Montastruc qui traverse la commune de part en part, et une circulation à une vitesse relativement grande même au niveau des hameaux : « *L'aspect route est effectivement pour moi à améliorer. Elle est très dangereuse cette route.* » (Entretien n°20).

Pour la commune de Lugan, ces activités semblent plus envisageables pour les enfants, notamment dans le "bourg-village" même si cela est nuancé par les propos des certains habitants interrogés, tandis que dans les autres hameaux identifiés (Le Pas du Loup et La Courbe), ces pratiques semblent plus rares, notamment au Pas du Loup où la circulation semble plus dangereuse : « *Ici, tu verras aucun gamin. Lugan, tu vas dans n'importe quel quartier, les routes sont trop dangereuses, chaque quartier est isolé parce que justement c'est pas un bourg. Et même au village tu ne vois pas un gosse dans le village quoi.* » (Entretien n°21). En revanche, la commune de Saint-Agnan de par sa morphologie de "village" est tout à fait adaptée à ce genre de pratique, que ce soit dans l'espace du lotissement ou même dans l'ensemble du village : « *Disons qu'ici quand les enfants sont petits c'est pratique, parce que ils sont bien, ils peuvent naviguer dans le village, on n'est pas inquiet. Il y a une liberté à Saint-Agnan en fait. Ce qu'il n'y a pas à Garrigues.* » (Entretien n°14). Qui plus est, ce sentiment que Saint-Agnan profite de son aspect "village" pour permettre aux enfants de jouir d'une relative autonomie se retrouve dans les propos de certains habitants d'autres communes : « *En dehors de ça, quand tu vois un lieu de vie comme Saint-Agnan, Saint-Agnan, il y a un vrai lieu de vie. Par l'intermédiaire du lotissement, ça crée la vie à Saint-Agnan, ces lotissements ont créé la vie à Saint-Agnan. Et tout est là. Et le soir on voit les gosses dans les rues, on voit les gosses.* » (Entretien n°21).

S'observe également l'importance de l'espace jardin chez certains enfants de ces communes, et ce quel que soit la commune de résidence : « *Après c'est vrai que vu que l'on a un grand jardin, on en a pas forcément besoin.* » (Entretien n°12). En effet le jardin apparaît comme l'espace privilégié pour les jeux et les activités liés à l'espace rural. Ainsi, certains parents ont mis en place dans leur jardin un poulailler : « *Nous, quand on a acheté la maison, c'était : Ou est-ce que l'on met le poulailler ? C'était pour rigoler mais c'était un peu ça. Donc il fallait avoir un minimum de terrain, et puis quand même un cadre.* » (Entretien n°11). Cependant, ce genre de pratique semble être restreint selon l'espace d'habitation. En effet il semble peu envisageable de posséder un poulailler dans un des lotissements de Saint-Agnan (par exemple), au risque de créer des nuisances et de devoir faire face aux remontrances du voisinage.



Illustration 21: Carte mentale d'un enfant (7 ans) : le jardin et la maison au centre de son "monde"

La campagne est également le cadre de pratiques "réservées" à cet espace, notamment les balades en famille sur les chemins pédestres traversant champs et bois, que ce soit à pied ou à vélo : « *On marche, on va se balader à pied là, jusqu'à Garrigues avec les filles, puis on revient. On arrive à monter jusqu'à Garrigues et on revient, ça fait 5 kilomètres à peu près.* » (Entretien n°19) ; « *Si après on peut faire des petites sorties à vélo, quand il commence à faire beau.* » (Entretien n°12).

Cependant, cette territorialité n'est pas pour certains enfants cantonnée à l'espace local. En effet, il est possible que pour d'autres activités (notamment l'accès à la culture) les parents n'hésitent pas à dépasser cette espace local avec les enfants pour qu'ils accèdent à des ressources métropolitaines (celles présentes à Toulouse par exemple). Mais ces pratiques pour les enfants restent plus ponctuelles, et ne font pas vraiment partie de leur quotidien.

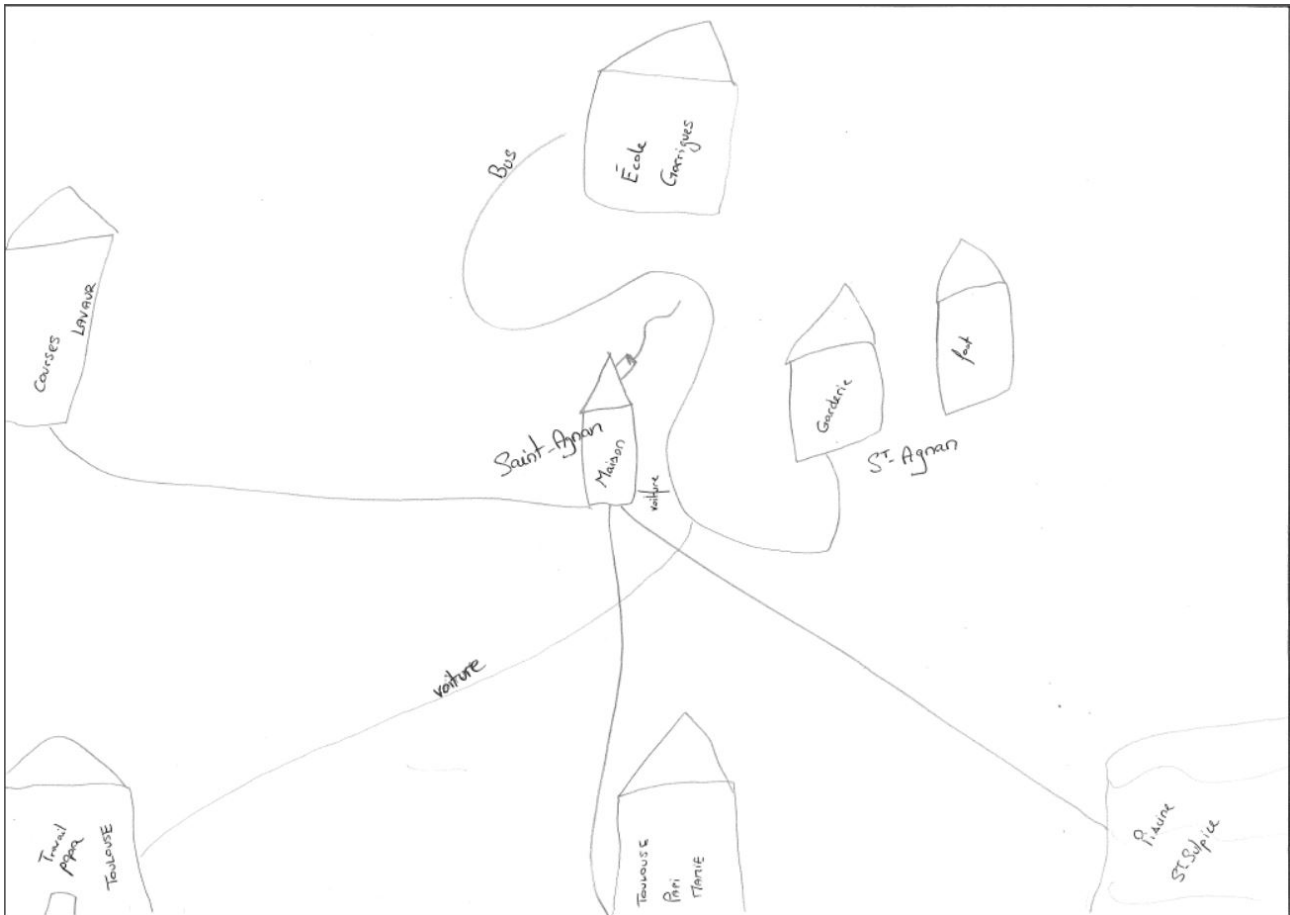


Illustration 22: Carte mentale d'un enfant (6 ans) : la ville, un espace connu mais fréquenté que ponctuellement

La territorialité du quotidien pour les enfants scolarisés dans les trois communes étudiées ne va vraiment se réorienter vers la ville qu'avec le passage au collège (Lavaur et Saint-Sulpice par exemple), et de façon plus marquée avec le lycée (Lavaur ou Gaillac par exemple), élargissant du même coup les pratiques spatiales. Cela peut être, à la base de nouvelles perceptions de la ville et de la campagne comme nous le verrons dans une troisième partie.

Après avoir vu que l'enfant conserve une territorialité globalement locale, très dépendante dans ses déplacements aux parents, il semble à propos de s'intéresser aux parents d'élèves interrogés durant cette enquête, et de voir que les activités peuvent mener à élargir les horizons.

c) L'identité spatiale des adultes : des horizons qui peuvent s'élargir

Ainsi, comme explicité un peu plus tôt, toutes les activités vont s'organiser autour des deux pivots principaux que sont le domicile et le lieu de travail des parents. Ici, les parents ont en commun le lieu du domicile, réparti de par cette enquête en trois communes : Lugan, Garrigues et Saint-Agnan. Ce qui va produire une grande différence dans la territorialité de ces personnes, c'est le lieu du travail. En effet, entre le lieu du travail qui est à domicile, plutôt localement ou plus éloigné dans la métropole Toulousaine par exemple, les pratiques spatiales vont en être différenciées.

Pour les personnes travaillant en partie à domicile (la plupart du temps à domicile mais avec des déplacements professionnels fréquents), l'espace de vie se réduit à un espace local avec comme pivot central, la maison. Le marché de Lavour (ou d'autres marchés locaux) et même parfois des producteurs locaux, favorisant les circuits courts, vont être privilégiés, ces personnes prônant une certaine qualité alimentaire. Sinon, les courses du quotidien en complément de ce qu'ils peuvent trouver sur les marchés s'effectuent pour ces personnes à Lavour (Saint-Sulpice n'étant pas cité lors de ces entretiens, mais le cas peut se présenter) : « *Déjà le marché de Lavour. De temps en temps on va au marché le dimanche matin à Montastruc. Après pour tout ce qui est denrées et autres, on va au supermarché à Lavour. On essaye de privilégier une qualité alimentaire.* » (Entretien n°22). Les autres achats, comme les achats vestimentaires vont s'effectuer en revanche dans des métropoles ou grandes villes (Toulouse ou sa périphérie par exemple) même si cela reste très ponctuel, car l'offre locale n'est, pour eux, pas satisfaisante, et ne trouvant pas "chaussures à leurs pieds" localement, ils vont parfois profiter des déplacements professionnels pour trouver ce qu'ils savent ne pas pouvoir trouver ailleurs : « *Pour ce qui peut être achats autres, c'est pas mal Toulouse quand même. Pour moi Toulouse, parce qu'il y a des choses que je vais pas trouver ici. Après ma compagne, c'est aussi Toulouse de temps en temps.* » (Entretien n°22).

Concernant les services de santé, le médecin traitant familial se trouve plutôt localement, profitant de la proximité de certains pôles où les services de santé sont en nombres (Lavour, Saint-Sulpice, Verfeil etc.). Qui plus est, si l'un des conjoint est originaire de la région, le médecin traitant peut être celui qui à suivi cette personne depuis son enfance, relevant d'une certaine habitude territoriale reprise après des années d'absence parfois : « *Nous ici, on a repris le médecin de ma femme qui est sur Verfeil, c'est celui qui la suit depuis qu'elle est toute petite.* » (Entretien n°13).

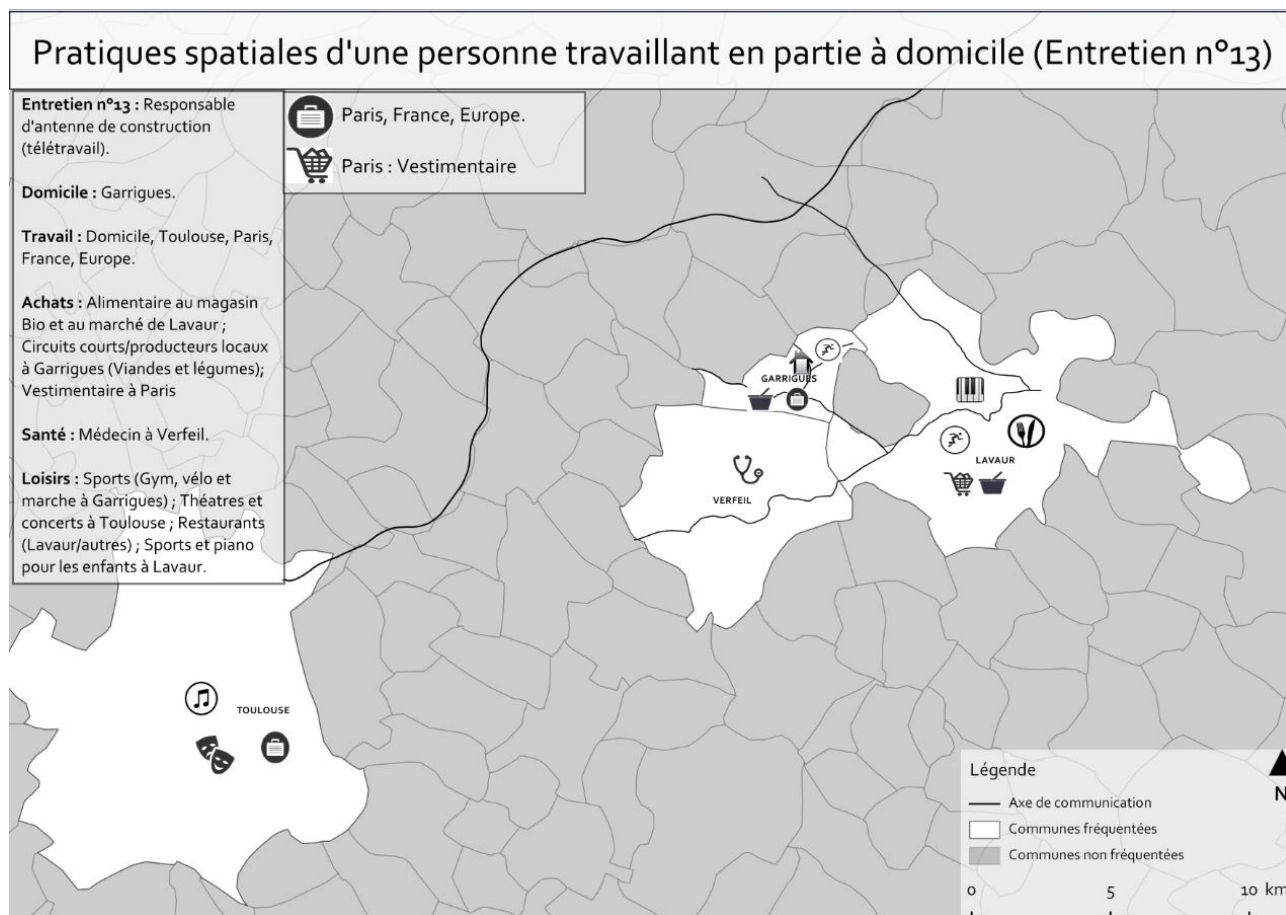


Illustration 23: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant en partie à domicile : un espace local investi

Enfin, concernant l'offre culturelle et de loisirs, celle offerte localement ne semble pas satisfaisante ou suffisante, nécessitant de se déplacer vers la métropole toulousaine (pour des concerts, théâtres etc.) ou des villes moyennes comme Albi et Castres (même si pour ces deux villes, le cas se présente que rarement, Toulouse étant la destination privilégiée) : « *Sinon, parfois on fait garder les enfants pour des concerts ou du théâtre sur Toulouse.* » (Entretien n°13). Ce genre de sortie semble contraignant de par la nécessité de faire garder les enfants, entraînant des frais supplémentaires notamment, les rendant de fait plus ponctuelles. Il arrive également que ces personnes pratiquent des activités sur leur commune de résidence, qu'elles soient sportives ou liées à des événements communaux (le vide-grenier par exemple).

Le cas des personnes interrogées travaillant exclusivement à domicile (ce qui peut ne concerner qu'un seul conjoint du ménage), semblent similaires aux précédents, avec un pivot domicile-travail regroupé en un seul et même lieu, mais l'absence de déplacements professionnels renforce cette territorialité et ses pratiques spatiales locales. Dès lors, les courses alimentaires se font exclusivement à Lavour ou Saint-Sulpice (super-marchés, marchés, autres), pour les courses vestimentaires, on remarque l'importance des courses sur internet qui permet de tout acheter de chez soi. Plus ponctuellement, ces personnes peuvent se rendre à Toulouse pour ce qui est vestimentaire, cherchant une offre non disponible localement.

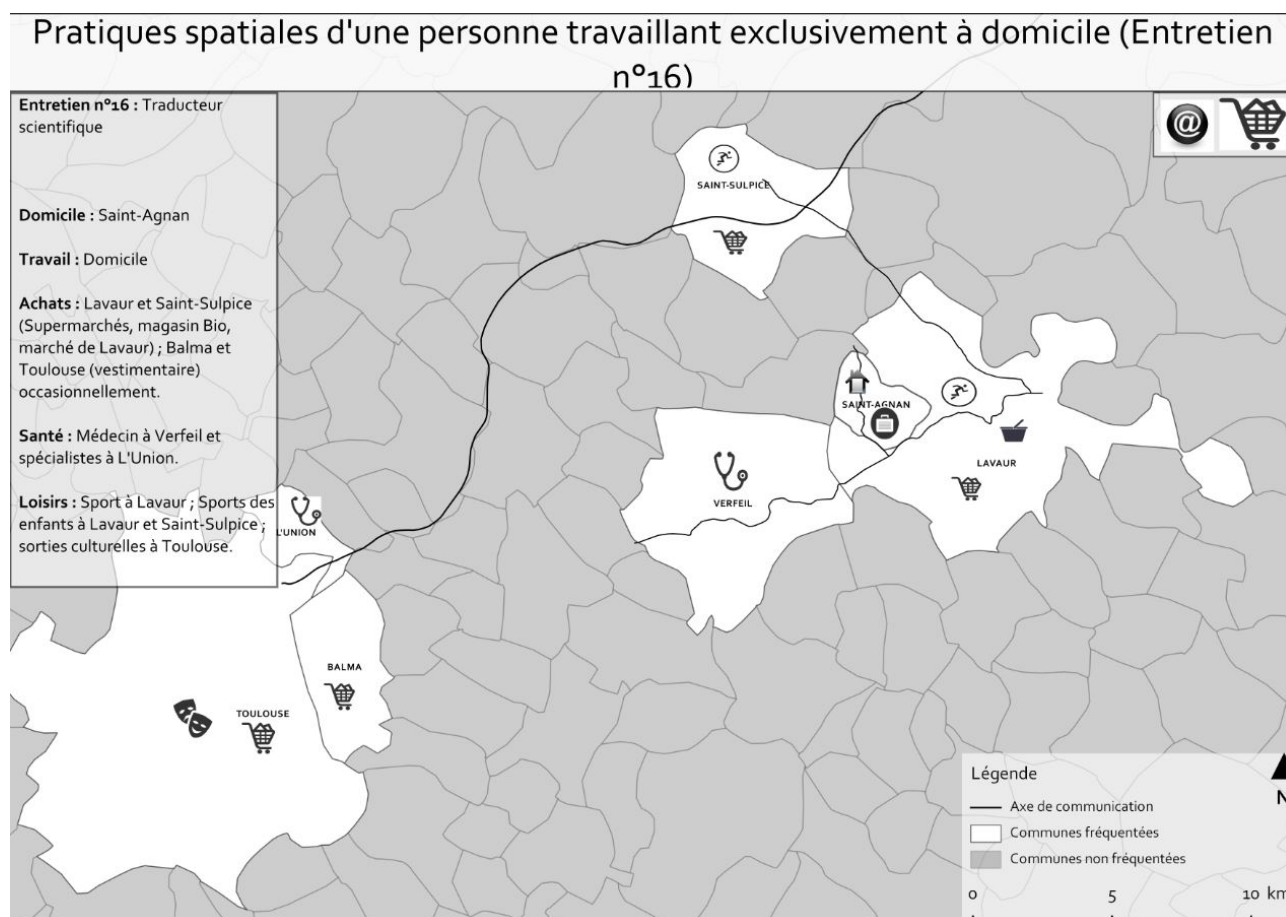


Illustration 24: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant exclusivement à domicile : un sentiment d'isolement peut être perçu

Concernant les services de santé, les médecins traitants se trouvent encore une fois localement (Verfeil, Lavour, Saint-Sulpice etc.). Cependant, si des besoins plus spécifiques se font sentir en terme de santé, les spécialistes peuvent être rencontrés localement mais également à

l'Union : « *Le généraliste, on consulte à Verfeil. Et sinon les spécialistes, là où le médecin généraliste nous envoie mais c'est souvent à l'Union.* » (Entretien n°16).

Enfin, les loisirs vont également s'exercer localement, notamment pour les pratiques sportives (que ce soit celles des adultes ou des enfants). Cependant, les offres culturelles vont être recherchées sur Toulouse, pour profiter d'une offre plus importante, même si cela reste peu fréquent.

Ce qui ressort plus particulièrement c'est le rapport "douloureux" que peuvent entretenir ces personnes avec l'obligation des mobilités quotidiennes, ce qui se ressent d'autant plus chez les femmes qui sont le plus souvent "assignées" aux pratiques liées aux achats alimentaires et à la nécessité d'amener les enfants à leurs lieux de loisirs. Ce phénomène peut être renforcé si la femme exerce son travail à domicile. Dès lors ces déplacements vont être perçus comme une contrainte, même si le terme n'est pas directement employé, et la campagne va alors être perçue comme étant "isolée" et va jusqu'à remettre en cause le choix de résidence dans ces communes : « *La contrainte de prendre la voiture, de faire 7 km pour acheter une brique de lait, oubliée. Voilà, c'est un peu embêtant. [...] On a cherché à Lavarur, récemment, [...], aussi me préserver un peu parce que tous ces allers-retours c'est un peu infernal. [...] on va s'arranger autrement, on va rester ici, on va faire avec la contrainte de la campagne.* » (Entretien n°16).

Ensuite un mode d'habiter spécifique semble se dégager concernant les agriculteurs-éleveurs. Cela se traduit par un habiter-travailler sur la commune de résidence, conséquence de leur activité. Ainsi, s'observe un fort investissement du lieu de domicile avec les activités de jardinage notamment : « *Les légumes, c'est le jardin [...]. Les viandes, bon, on est à peu près autonome.* » (Entretien n°17) ; « *Parce que nous on a un jardin, on a des poules...* » (Entretien n°8). Dès lors, deux sous mode d'habiter se dégagent dans cette catégorie.

Le premier est un mode d'habiter que l'on pourrait qualifier de "casanier", avec un fort investissement de l'espace domicile, et un investissement de l'espace local fort, mais qui se limite aux déplacements contraints pour le travail (celui du conjoint n'étant pas agriculteur-éleveur), les courses et des espaces de loisirs restant exclusivement dans les communes contiguës de celle de résidence : « *...et on vit quasiment tout le temps à la maison.* » (Entretien n°8). Il apparaît que le domicile est un havre de paix où ces personnes peuvent se ressourcer et où ils y passent le plus de temps possible.

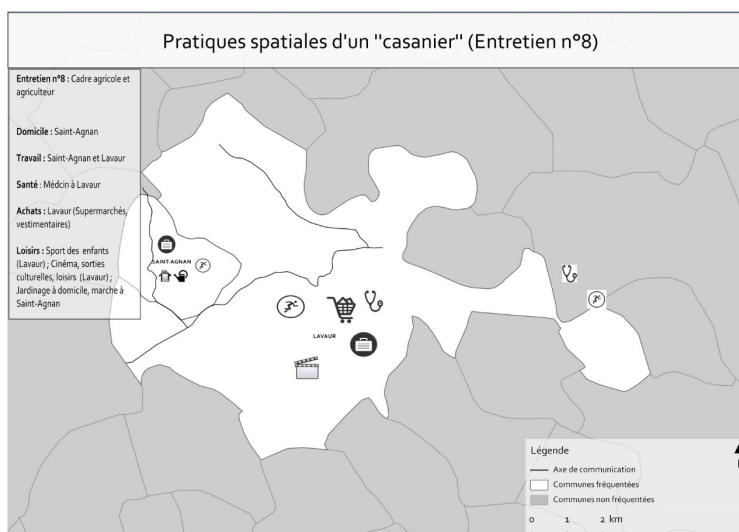


Illustration 25: Carte des pratiques spatiales d'une personne investissant exclusivement l'espace local : des pratiques de "casanier"

Un second mode d'habiter peut être qualifié de plus "investi" dans l'espace local. Cela est dû à des déplacements professionnels fréquents et à la présence de stand de vente dans les marchés locaux : « *Puis après, aujourd'hui on fait Lavour, le mercredi, le petit marché des producteurs qui est super. Lavour le samedi. Saint-Sulpice le mercredi. Et là on est en train de voir pour passer le dimanche, on nous a demandé. Saint-Jean à Côté de l'Union. On fait l'Union.* » (Entretien n°17). Ainsi, l'espace local semble constituer le terrain de "jeu" privilégié de ces personnes pour tous types d'activités, même si des "excursions" s'effectuent vers la métropole toulousaine pour certaines activités de loisirs et culturelles même si elles restent très occasionnelles ou parfois pour le travail, qui sont alors plus fréquentes : « *Puis après on a été sélectionné par rapport au label rouge pour les produits du terroir en bas de la cathédrale d'Albi qui est à l'UNESCO.* » (Entretien n°17).

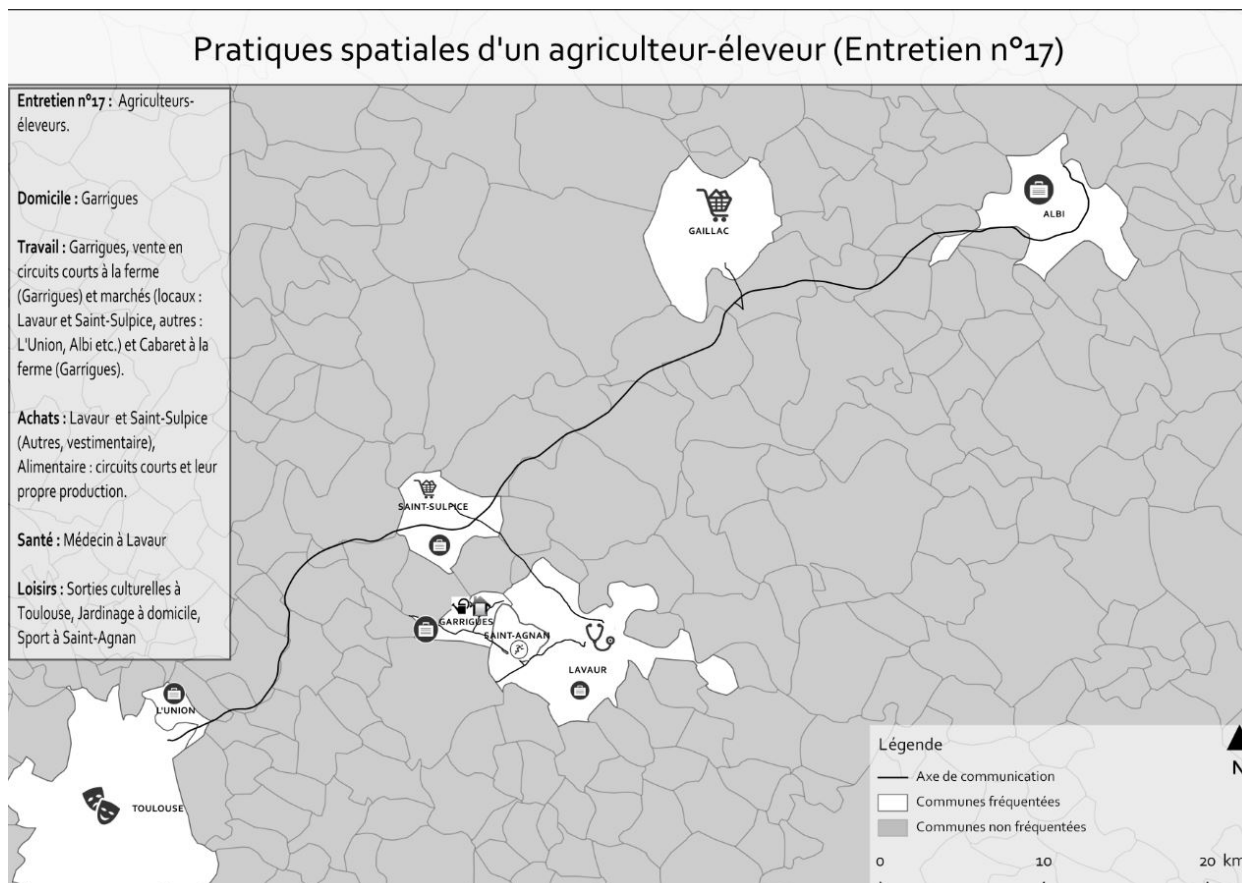


Illustration 26: Carte des pratiques spatiales d'une personne agriculteur-éleveur : la commune de résidence n'est plus le seul lieu de travail

Ensuite, un mode d'habiter semble se dégager avec des personnes n'ayant pas leur emploi à Toulouse. Ces personnes travaillent dans des communes relativement proches de leur commune de résidence, et les activités du quotidien (courses, loisirs, sport) vont s'organiser autour de ces deux pivots. Bien souvent, les commerces fréquentés se trouvent entre le trajet domicile-travail, et si ce n'est pas le cas, Lavour et Saint-Sulpice constituent des pôles importants et complémentaires à Toulouse pour tous types d'activités : « *M. : En fait, on très centré Lavour. De temps en temps, mais c'est assez rare, on va à Toulouse.[...] Mais sinon, c'est très centré Lavour. ... Enfin, Lavour il y a tout.* » (Entretien n°9). Dès lors, la métropole toulousaine semble être évitée par ces personnes, qui n'y vont que pour chercher des commerces spécifiques, en périphérie de Toulouse quasi-exclusivement, qu'ils ne trouvent pas dans les lieux fréquentés habituellement

(« Les vêtements, c'est moins régulier, mais en général on arrive à se débrouiller sur Lavour. A Roufiac. Mais je vais pas aller en ville à Toulouse rien que pour ça. C'est plus occasionnel. » (Entretien n°12)), ou encore plus par habitude de longue date, notamment pour les services de santé : « Parce que moi, j'ai mon médecin traitant qui est sur l'Union, et quand on a l'habitude d'un médecin, même si on va plus loin, moi j'ai du mal à changer. Je vais toujours voir ce médecin. » (Entretien n°12).

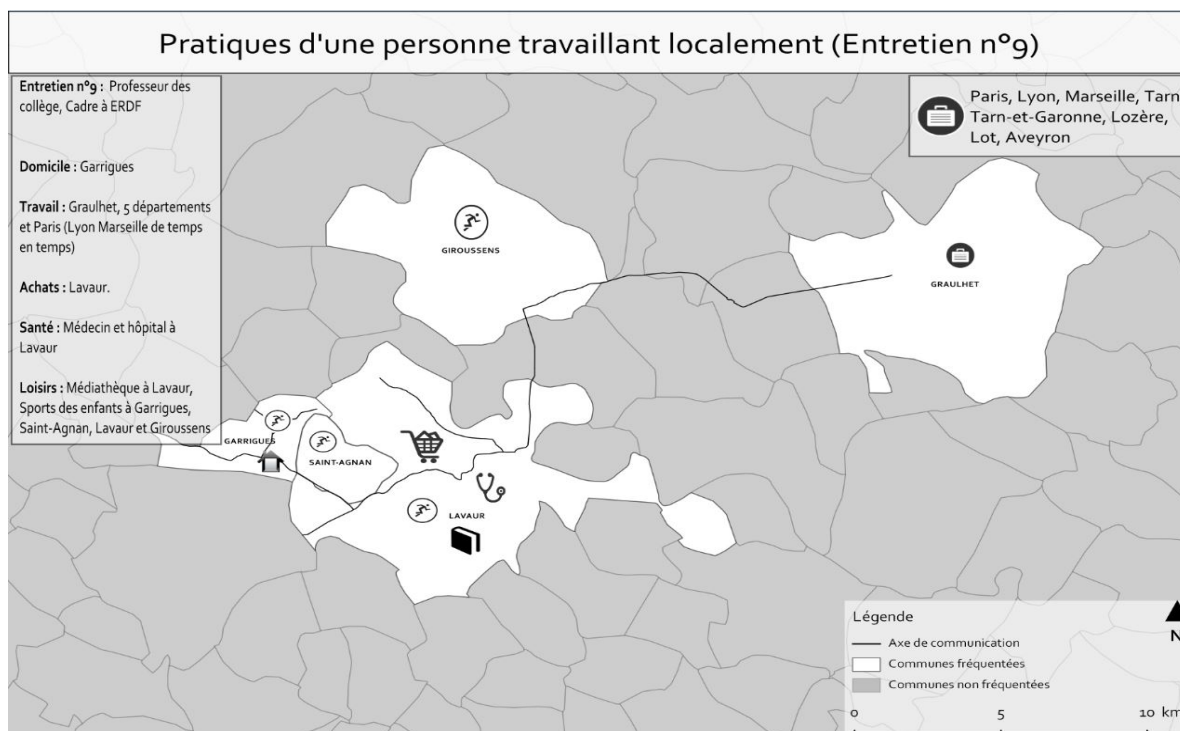


Illustration 27: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant localement : des pratiques qui s'articulent autour des pivots travail-domicile

Enfin, le dernier mode d'habiter concerne les personnes travaillant à Toulouse ou dans sa périphérie immédiate (près d'Albi pour un cas). Elles se caractérisent par une forte mobilité liée à l'activité travail : « Nous on fait 90 kilomètres par jour. » (Entretien n°18). Bien souvent, les commerces fréquentés se trouvent dans le trajet entre le domicile et le travail, même si les commerces des pôles complémentaires comme Lavour et Saint-Sulpice sont fréquentés. Les activités de loisirs peuvent aussi bien se trouver dans un espace plus local, que dans la ville de Toulouse et sa périphérie. Cependant, deux sous-catégories peuvent encore une fois être distinguées.

La première concerne les personnes qui, en dehors de l'activité du travail et les commerces proches de ce lieu fréquenté par commodité, cherche à "fuir" la métropole toulousaine, avec une idéologie "anti-Toulouse" relevant du pratique (difficulté d'accès) : « Mme. : [...] Le centre ville c'est très rare, on essaye de pas trop de se fondre dans la ville. On la fuit en quelque sorte. » (Entretien n°15). Même si pour la plupart ils admettent que Toulouse peut constituer le premier choix en terme de diversité dans l'offre culturelle et de loisirs (restaurants, etc.), principalement dans la zone périphérique. Ça peut être également une étape obligée dans leur quotidien pour le travail : « Citadin obligatoire pour le boulot, mais après non, je ne pourrais pas vivre à Toulouse. » (Entretien n°19).

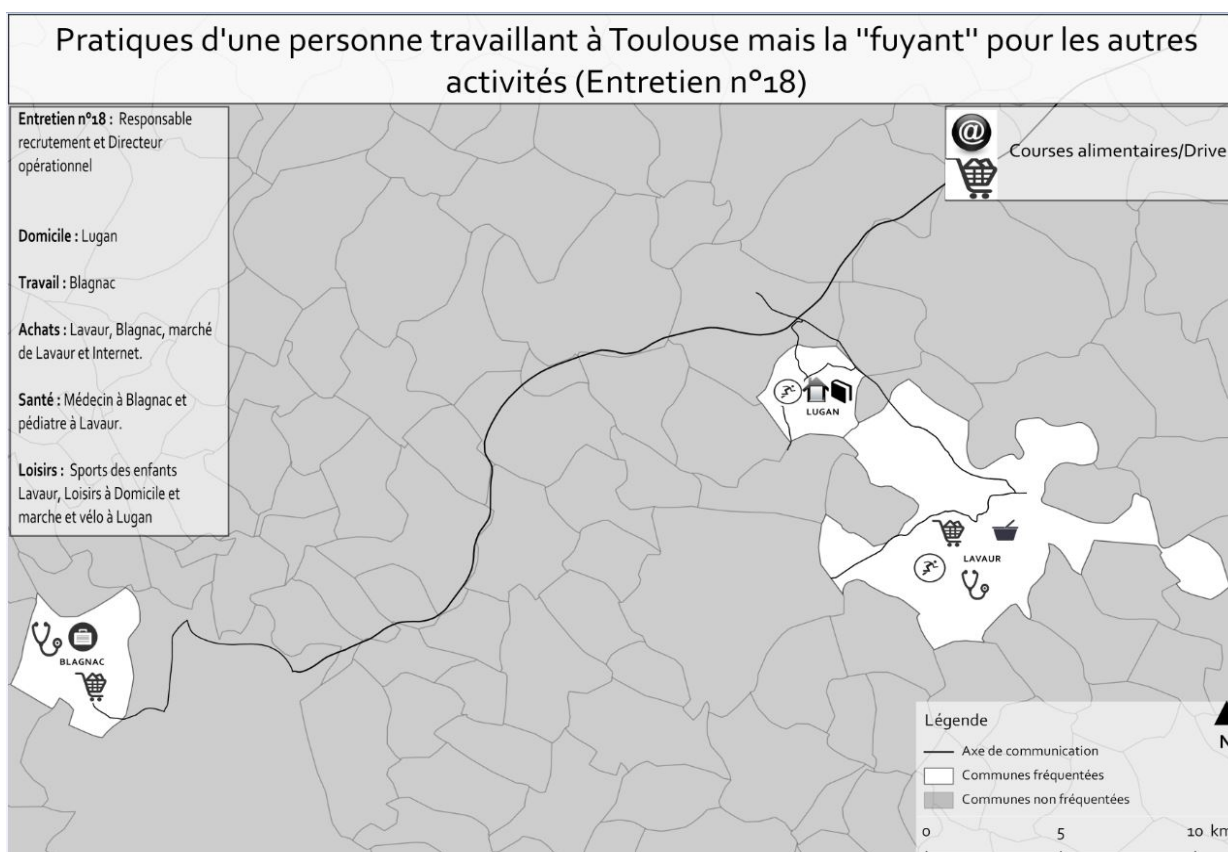


Illustration 28: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant à Toulouse : la métropole toulousaine est évitée

La seconde catégorie pourrait être qualifiée de personnes "citadines". Ici, la mobilité hors travail est importante, plus que pour la première sous-catégorie. Ils vont avoir des pratiques particulières articulant plus fréquemment que la première sous-catégories, des échelles locales et métropolitaines, du domicile (qu'ils valorisent tout de même comme étant un lieu de repli pour profiter du calme et de la tranquillité après une journée de travail : « Quand on rentre le soir, quand on a bossé et tout ça. On récupère les gamins et j'avoue que je rentre vite à la maison pour me reposer et être au calme et tout ça. » (Entretien n°6)) au travail, en passant par les activités de loisirs, culturelles etc. Dès lors, cette sous-catégorie va valoriser positivement la métropole toulousaine par les activités qu'ils pratiquent : « Avec mon mari on prend des cours de rock à Toulouse. Et je prends des cours de zumba à Toulouse. » (Entretien n°20). Ainsi, cette "citadinité" est recherchée et va constituer un choix revendiqué : « ... mais les week-ends on les passe souvent en ville, des choses comme ça. » (Entretien n°6). C'est cette sous-catégorie qui présente les plus forts rapports à la ville, allant au delà du travail ou de la simple commodité.

Pratiques spatiales de "citadins" (Entretien n°6)

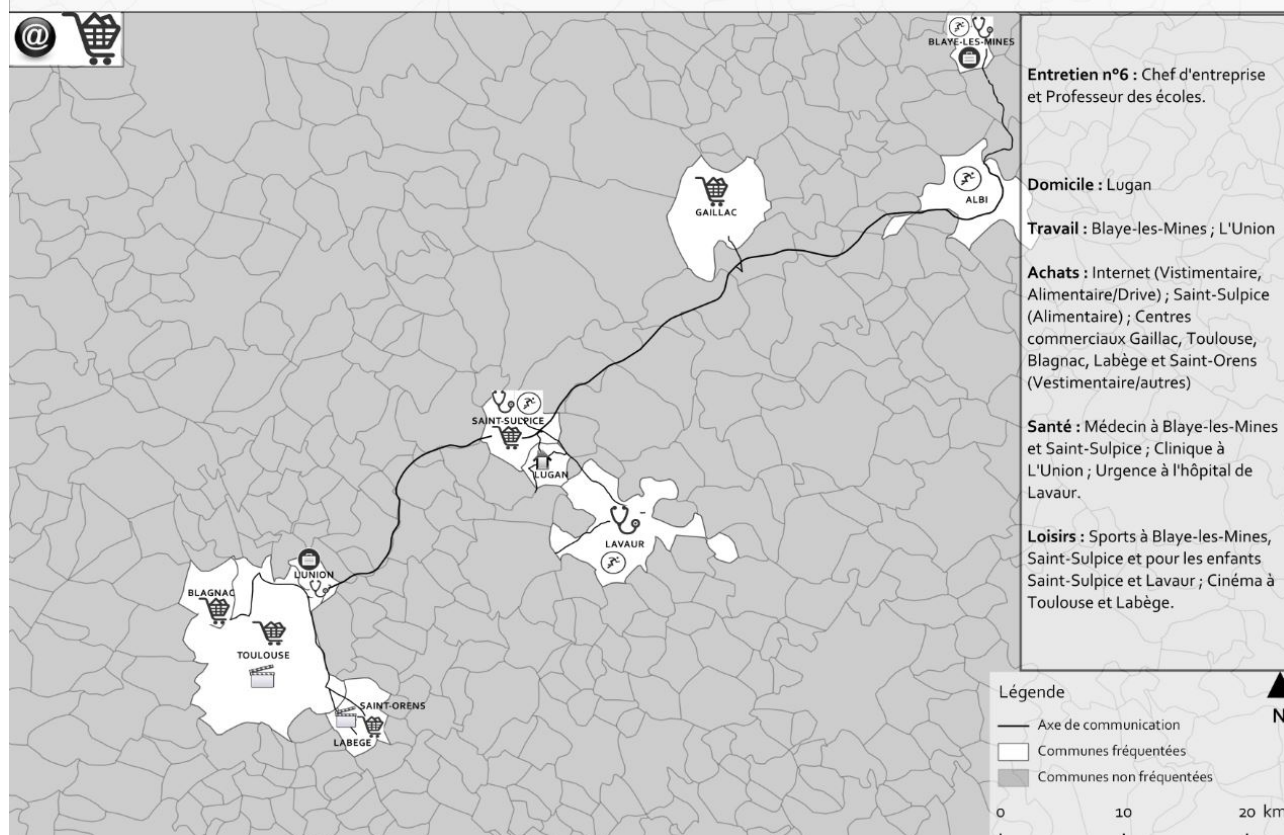


Illustration 29: Carte des pratiques spatiales d'une personne "citadine"

Ainsi, les modes d'habiter des habitants de ces trois communes peuvent se distinguer par un jeu d'échelle, allant de l'espace local exclusivement fréquenté à des pratiques spatiales alliant une échelle locale et une échelle métropolitaine. Ainsi, comme le dit Nadine CATTAN « Le renforcement du rôle des métropoles régionales dans l'organisation du système urbain français tient aussi grandement du fait que la proximité continue de jouer un rôle dans les stratégies de mobilités des populations. Ces liens se définissent d'une part par des sous-systèmes régionaux d'interconnexions entre pôles relativement proches et de tailles différentes » (Cailly & Vanier, 2010, p.82-112). Il apparaît également que les personnes de ces communes étudiées sont assez peu tournées vers Albi et son agglomération (le cas s'est présenté que dans de très rares cas), confirmant la remarque de Madame le maire de Saint-Agnan : « *Je pense qu'il y a peu de déplacements sur Albi par contre. Les gens sont assez peu tournés sur Albi.* » (Entretien n°3). Lavaur et Saint-Sulpice (à moindre mesure) restent pour tous très présentes pour l'offre quotidienne (commerces, santé, loisirs), mais à des degrés différents selon l'échelle de l'espace fréquenté. Lors des entretiens, internet comme outil permettant de faire les courses, de travailler, d'étudier parfois, est revenu fréquemment. L'encadré qui suit va exposer cet état de fait en cherchant à savoir si internet peut être considéré comme un espace de vie.

Mode d'habiter	Pivot(s)	Espace du quotidien	Courses, santé, culture	Rapport à l'espace vécu
Personnes travaillant en partie à domicile	Le domicile	Local	Localement sauf pour une offre non disponible localement	Satisfaction de pouvoir profiter de la campagne au quotidien et une urbanité qui est recherchée ponctuellement (notamment lors des déplacements professionnels)
Personnes travaillant exclusivement à domicile	Le domicile	Local	Localement sauf pour une offre non disponible localement	Sentiment d'isolement, demande d'urbanité non assouvie, déplacements vécus comme une contrainte de la campagne
Spécifique aux agriculteurs-éleveurs : « le casanier »	Le domicile très investi	Local	Localement principalement	Fort investissement de l'espace du domicile et local, peu (ou pas) de déplacement dans un espace plus large
Spécifique aux agriculteurs-éleveurs : « plus investi »	Le domicile-travail	Local principalement mais étendu par l'activité travail	Localement, de sa propre activité agricole, parfois d'autres villes plus éloignées pour l'offre culturelle	Fort investissement local de par l'activité, espace plus large peut être fréquenté pour des offres non disponibles localement
Personnes travaillant localement	Le domicile-travail	Local mais plus étendu que pour les catégories précédentes	Le plus souvent dans des villes comprises dans le trajet domicile-travail, périphérie de Toulouse	Espace local fortement investi, le centre ville de Toulouse est évité, périphérie de cette ville fréquentée par habitude ou pour chercher une offre non disponible localement mais de façon ponctuelle. Forte mobilité
Personnes travaillant à Toulouse mais qui fuient la ville pour d'autres activités	Le domicile-travail	Métropolitain	Proche du travail, périphérie toulousaine, localement	Forte mobilité liée à l'activité professionnelle, ville de Toulouse fuie mais fréquentée par obligation ou par commodité (offre non disponible localement)
Personnes travaillant à Toulouse : les « citadins »	Le domicile-travail	Métropolitain	Proche du travail, périphérie et centre de Toulouse, localement	Forte mobilité hors travail (pour les loisirs, courses, etc.), urbanité recherchée, fort rapport à la ville allant au delà de l'activité professionnelle. L'espace local et métropolitain sont articulés.

Tableau 12: Tableau de synthèse des modes d'habiter

Encadré n°1 : Internet : Pour une campagne connectée

La géographie en tant que science sociale, a pour objet l'espace des sociétés. Cet espace étudié par la géographie qui ne prend sens qu'avec les sociétés, sans sociétés, il n'y a pas d'espace. Dès lors, ne peut-on pas affirmer qu'internet est un espace ? C'est effectivement, aujourd'hui, une composante importante de nos sociétés occidentales : on y travaille, on y fait nos courses, on y communique, on en fait la demande etc. Et ce, que l'on vive en ville ou à la campagne, même si des inégalités spatiales existent dans l'accès à cet espace : en terme de débit entre autres. Toujours est-il, que selon Boris Beaudé « Si internet suscite un tel intérêt, n'est-ce pas précisément parce qu'il est un espace, dont l'importance est d'autant plus remarquable qu'il est mondial ? » (Beaudé *in* Lévy, 2008, p.121). Dès lors, si on s'attache à la définition de l'espace de Lévy et Lussault, l'espace est l'« ensemble des relations que la distance établit entre différentes réalités ». Internet n'est-il pas une technique de la distance ? Il permet de réduire les distances, parfois les agrandit, et permet également de réduire l'espace-temps comme l'a permis, dans un autre registre, l'amélioration des mobilités (il n'y a qu'à prendre l'exemple de la voiture ou encore de l'autoroute A68 qui a diminué drastiquement le temps qu'il fallait pour se rendre à Toulouse ou à Albi depuis les trois communes étudiées). Ainsi, « ce qui résume le mieux

internet, *in fine*, c'est d'être espace. » (Beaude *in* Lévy, 2008, p.121). C'est un outil de mise en relation, même si elles ne sont pas physiques puisque internet relie des ordinateurs plus que des personnes.

Quoi qu'il en soit, cet espace est commun à la ville, à la campagne et au péri-urbain. Dans les trois communes étudiées, cela est d'autant plus vrai qu'il peut constituer une réelle demande de la part de gens venant s'y installer : « *Avant internet. C'est la deuxième question.* » (Entretien n°3). En outre, le plus souvent c'est l'une des demandes qui revient fréquemment en premier lieu lorsque il est demandé aux personnes enquêtées, quel service ou équipement ils aimeraient voir amélioré : « *Après, si un problème que l'on a sur Garrigues, c'est le débit internet. Sur Lugan c'est beaucoup plus fluide et je crois même que sur Saint-Agnan ça galope. Et ça, ça nous a fait drôle aussi, de passer de Toulouse à Garrigues. Mais bon, on s'y habitue après.* » (Entretien n°7). De plus, le développement d'internet permet de développer le travail à domicile (« *Après, nous internet, on est par satellite. J'ai laissé tomber le réseau communal parce qu'il y a 4 ans, effectivement, moi je pouvais pas travailler. Mais maintenant que l'on est par satellite on a une connexion suffisante pour que je puisse travailler ici. Mais effectivement, si il y avait pas par satellite, on serait peut-être même pas restés, parce que je pouvais même pas travailler.* » (Entretien n°13)), et même de permettre à des agricultures-éleveurs privilégiant les circuits courts de faire la promotion de leurs produits et de les vendre. "Vivre" avec son temps en quelque sorte : Mme :« *... des grands-parents qui étaient agriculteurs. [...] Et finalement, ils se sont lancés dans cette histoire de numérique là, et ça été un choix il y a 5-10 ans. [...] Et je me suis aperçue que l'on pouvait sauver un mode de vie comme ça, juste par cet apport là. [...] Et ça permet l'implantation d'entreprises avec des gens qui ont envie de vivre comme ça, en milieu rural.* » (Entretien n°9). Et même pour les enfants, un outil permettent d'apprendre : « *... en fait on s'aperçoit que les filles pour les recherches pour l'école, elles en ont besoin.* » (Entretien n°18). De plus, internet est souvent utilisé par les personnes enquêtées comme un "outil" permettant un gain de temps considérable, et de commodité notamment dans les activités du quotidien comme les courses : « *... bon moi je fais beaucoup mes courses sur internet, j'étais contre, mais un gain de temps.* » (Entretien n°18). Pour les écoles également, internet apparaît comme indispensable pour la mise en place d'atelier en classe (notamment en Géographie, où Google Maps apparaît être un outil permettant de travailler le repérage dans l'espace etc.). C'est même un espace où l'école communique, présente le RPI, les activités prévues avec les enfants. Cela permet même de se "montrer" aux gens : « *On l'a trouvée sur internet l'école. Et c'est vachement important puisque c'est l'institutrice de Lugan (CM) qui le met en place.* » (Entretien n°9). Autant de pratiques qui en font un espace, certes, mais un espace de vie ? La question se pose.

Après avoir développé deux des dimensions comprises dans le terme de mode d'habiter : les pratiques (dimension factuelle) et la matérialité (dimension physique), nous allons nous intéresser à la troisième dimension : les représentations (dimension idéale). Cependant, cette dimension va être élargie au travers de la notion de ruralité. Cette dernière permet de développer les représentations de l'espace rural. Dans un premier temps nous allons voir en quoi l'évolution des ces 20 dernières années, a modifié profondément les modalités de gouvernance de ces espaces. Enfin, nous verrons que chaque personne a une perception différente de son espace de vie, avec des tendances générales qui se dégagent.

PARTIE 3 : A chacun sa ruralité

La ruralité dans ces communes, c'est-à-dire les perceptions de l'espace rural, peut-être qualifiée de plurielle. En effet, il y a eu une modification dans la gouvernance de ces espaces et des perceptions qui les accompagnent. Chez l'enfant, cette ruralité est en construction, pour s'affirmer à l'adolescence. Chez l'adulte, le rural existe dans les perceptions, notamment dans les caractéristiques de la commune habitée. Cependant, cette ruralité va se diversifier dans les perceptions des pratiques spatiales et mode de vie.

1) Une modification dans la gouvernance : une nouvelle ruralité de l' élu local

Avant de débiter cette sous-partie, il convient de définir la notion de gouvernance, qui avec les évolutions contemporaines, à beaucoup changé notamment au travers des EPCI (établissement public de coopération intercommunale), amenant les élus locaux à ne plus avoir une vision politique à l'échelle locale, de la commune, mais une vision à l'échelle communautaire. Ainsi, la gouvernance « désigne les bonnes pratiques de gestion politique d'un espace. » (Bouron et Georges, 2015, p.96). Cependant, la recomposition sociale de la population de ces communes a amenée à un changement dans la gouvernance.

a) Une recomposition socio-démographique des communes et des élus locaux

Comme évoqué un peu plus tôt dans ce mémoire, la plupart des campagnes françaises ont connu une évolution quant à la population qui y réside. Les agriculteurs ne sont plus majoritaires démographiquement parlant, bien que l'activité agricole reste très présente par les espaces qu'elle occupe, et sont même bien souvent les rares activités économiques encore présentes dans ces campagnes. Les communes étudiées n'échappent évidemment pas à ce constat : « *Il y a 50 ans sur Garrigues, il y avait la moitié de la population qui avait un pied dans l'agriculture, de près ou de loin. Aujourd'hui, je suis le seul éleveur.* » (Entretien n°17). Dès lors, la recomposition sociale de ces communes trouve son explication dans l'élan démographique qu'ont connu ces communes, débutant dans les années 1980 pour atteindre son paroxysme à partir des années 1990. Profitant du desserrement de l'aire urbaine de Toulouse, cet élan démographique n'est pas étranger à une volonté des anciens maires de ces communes d'ouvrir des terrains à la construction, permettant de les faire "revivre" après un exode rural important : « *Ces pauvres villages, ils étaient en perte de population, dans des conditions... Il fallait faire quelque chose. Mon objectif, d'entrée, ça été d'amener des gens. Et ça plaisait pas à tout le monde. [...] Parce que quand je suis rentré en 1960, on était 110 ou 115 habitants, quelque chose comme ça. Mais la population a dégringolé à une vitesse, il y a eu un exode rural, qui a fait que les campagnes se sont vidées. Donc, il fallait faire quelque chose, il fallait essayer d'attirer les gens. Et on a fait un lotissement...* » (Entretien n°4).

En conséquence, on observe dans ces communes un changement quant à la composition des conseils municipaux. De fait, les agriculteurs sont aujourd'hui moins présents en tant qu'élus locaux, laissant place à des personnes issues de ces vagues démographiques, d'horizons différents, amenant une nouvelle vision dans la politique locale. Cette évolution a été constatée par l'ancien maire de Saint-Agnan : « *Après il y avait des agriculteurs, qu'est-ce que l'on avait. Après par la suite on a eu un avocat, qui y est encore. Un agent d'assurance, du moins à l'époque il y avait*

un agent d'assurance qui était rentré dans le conseil. Après c'était des gens qui travaillaient et qui n'étaient pas agriculteurs, qui travaillaient sur Toulouse ou autre. Ça fait qu'il y avait un peu tous les bords. » (Entretien n°4).

Si on s'attarde sur le profil des maires actuels et des anciens maires, cette évolution se confirme. A Lujan, le maire actuel est ingénieur d'étude sanitaire de formation, tandis que l'ancien maire était ingénieur à la coopérative agricole à Lavour. A Garrigues, ce constat semble moins marquant puisque le maire actuel est retraité du Génie civil, alors que son prédécesseur lui était professeur dans l'enseignement supérieur même si cette évolution est constatée par Monsieur le maire : *« Oui, traditionnellement, quand moi je suis rentré au conseil municipal en 1995, sur les onze il devait y avoir quatre agriculteurs. Aujourd'hui, il y a un agriculteur, il y a une épouse d'agriculteur, mais c'est sûr, je pense que pendant longtemps les agriculteurs étaient majoritaires pour diriger la commune. C'était la seule activité de la commune donc il est assez logique qu'ils aient la majorité au conseil municipal. Bon, ça, ça a évolué, le conseil est maintenant constitué de gens parmi ceux qui travaillaient à Toulouse ou qui travaillent toujours à Toulouse. » (Entretien n°1)*. En revanche, à Saint-Agnan, cette évolution est bien présente puisque l'ancien maire était agriculteur, alors que le maire actuel a fait des études de gestion et a travaillé au sein d'un bureau d'étude dans le bâtiment à Toulouse, et est aujourd'hui élue à plein temps, entre ses fonctions de maire et d'élue à la Communauté des communes etc.

On voit au travers de ce dernier exemple, que la fonction de maire se professionnalise. En effet, le regroupement des communes nécessite de plus en plus de connaissances techniques, témoignant de la complexification du processus de gouvernance dans les communes rurales ces dernières années, nécessitant un apprentissage important des rouages techniques, scientifiques et même politiques. Ainsi, comme le précise Lilian Loubet, « Cette réflexion à l'échelle intercommunale s'inscrit en cela dans un processus général de complexification de l'action publique contemporaine » (*in Barthe, Jebeili et Lima, 2014, p.54*). Dès lors le "métier" d'élue se complexifie, ce qui peut être source de contestation de la part de ces derniers, qui peuvent avoir le sentiment d'être dépassé par la nouvelle technicité en vigueur et même parfois provoquer un sentiment de perte de légitimité : « ... un problème de gouvernance est régulièrement dénoncé par les élus locaux notamment dans le cadre de la RGPP (Révision générale des politiques publiques). [...] Les élus ruraux [...] souffrent de l'« inflation continue des normes », de « l'alourdissement des procédures » et de la « technicité de l'ingénierie administrative, technique, financière, juridique » (Rapport Bertrand) » (Bouron et Georges, 2015, p.96). Dès lors, l'élue local se voit attribuer le rôle de « médiateur » (Lilian Loubet *in Barthe, Jebeili et Lima, 2014, p.31*) entre l'échelle communale et intercommunale, pouvant devenir du même coup l'acteur permettant de faciliter ou, au contraire, de freiner l'action communautaire. Il devient un acteur important, mais doit aussi tenir compte dans sa politique locale des cadres et normes mis en place par les divers documents d'aménagements et d'urbanisme (SCoT, PLU etc.) applicable à la plus grande échelle² : celle de la commune.

² En géographie, les termes grande et petite échelle sont inversées dans leur signification. Ainsi, l'expression "à grande échelle" désigne une échelle qui se rapproche de l'entier 1 (une vision en zoom).

b) Une politique locale influencée par la communauté des communes : des points de vue qui se contredisent ?

Aujourd'hui, la CCTA au travers de son document d'aménagement territorial qu'est le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), préconise un développement urbain maîtrisé et en cohérence avec la typologie des communes définie par la communauté des communes. Ainsi, les communes rurales étudiées, doivent dans leur PLU (Plan local d'urbanisme) respecter la directive de lutter contre l'étalement urbain et le mitage des espaces agricoles. Qui plus est, ces communes rurales ne peuvent avoir un développement urbain qu'en proportion de la taille de la commune en terme démographique, limitant son enveloppe foncière en un pourcentage du bâti déjà existant. Dès lors, il apparaît que le développement urbain doit être cohérent quant à l'identité rurale de la commune, dans le but de "préserver" cette identité, et de pouvoir assurer les services et équipements qui incombent au développement urbain (assainissement collectif, eau, électricité etc.). Il s'agit de ne pas "grandir trop vite", de maîtriser son développement. Pour les maires des communes rurales étudiées, il s'agit de choisir entre « un développement de l'habitat potentiellement dynamisant pour ma commune [...] et une politique communautaire de lutte contre l'étalement urbain ... » (Lilian Loubet *in* Barthe, Jebeili et Lima, 2014, p.54).

Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi, comme on a commencé à l'évoquer dans un premier temps (cf. Partie 1, 2, b). En effet les communes de Garrigues et de Lugan ont connu un développement du bâti par mitage (le long d'une route pour l'une, en hameaux distincts pour l'autre). Cela s'explique par des normes peu contraignantes jusque dans les années 2000 concernant le développement du bâti, et par l'opportunité pour des propriétaires fonciers (et pas seulement des agriculteurs) de vendre des terrains agricoles devenus alors constructibles au travers des cartes communales. C'est ce qui est mis en avant dans les propos de Monsieur le maire de Lugan : « *Avant, c'était les propriétaires fonciers qui détenaient la commune. Et donc, je suis propriétaire foncier, leur désir c'était de vendre les terrains à bâtir, pour des questions financières.[...] Donc on avait un village qui était mort, il avait plus de cœur de village, du mitage. On devenait une commune dans le prolongement de Saint-Sulpice.* » (Entretien n°3).

Dès lors, en respectant les normes mises en place par le SCoT, les communes de Lugan et de Garrigues ont mis en place, au travers de leur PLU, une urbanisation qui se concentre aux abords des mairies, pour recréer un "cœur" de village et amener des populations nouvelles. C'est dans ce processus qu'un lotissement par commune a été prévu. Pour Lugan la construction a commencé en 2015 et les premiers lots ont déjà été vendus et bâtis, à Garrigues le périmètre du lotissement est arrêté et les travaux devraient commencer prochainement : « *Donc construire aujourd'hui, proche de la mairie, de l'école et de la crèche. Le permis d'aménager de 18 lots à cet endroit, permet comme cela l'a été défini par tout le monde depuis 2001, de constituer un cœur de village.* » (Entretien n°1) ; « *... on essaye de créer un cœur de village, qui a du sens, on a travaillé avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour essayer de faire les choses dans le sens de créer un cœur de village. Et en même temps, qui soit le moins onéreux possible pour le budget communal. Donc un engagement.* » (Entretien n°2).



Illustration 30: Carte présentant le zonage du nouveau lotissement prévu dans le PLU de Lugan



Illustration 31: Carte présentant le zonage du nouveau lotissement prévu dans le PLU de Garrigues



Illustration 33: Le nouveau lotissement de Lugan pour renforcer le "cœur village"



Illustration 32: Le nouveau lotissement de Lugan pour renforcer le "cœur village"

Cependant, ce processus ne s'est pas fait en un jour, et les élus des deux communes ont dû faire face à la difficulté de mettre en place les PLU en accord avec les normes des services de l'état : « *Le PLU de Garrigues qui malheureusement a été très lent, pour des raisons... Nos aspirations étaient trop éloignées de la façon de voir les choses qu'avait les chargés de l'état et nos aspirations c'était de préserver Garrigues comme village rural, de construire près du bourg et de garder de grandes parcelles.* » (Entretien n°1). Ces propos permettent de mettre en avant une contradiction entre la vision des élus locaux, qui souhaitent préserver le caractère rural de leur commune, souhaitent construire des lotissement avec des grandes parcelles, et celle des services de l'état qui imposent des normes définissant un taille maximale pour toute nouvelle construction. Cet état de fait est bien mis en avant par les propos de Madame la maire de Saint-Agnan : « *Et quant on te parle de densité en milieu rural, que tu expliques au gens, que jusqu'à maintenant, 2500 mètres carrés par maison en commune rurale et que maintenant c'est 8 à 10 logements à l'hectare, ça fait un peu grincer des dents. Pour les élus, les communes rurales c'est encore la grande parcelle, tu plantes la maison au milieu.* » (Entretien n°3).

Cette volonté de conserver de grandes parcelles a pour objectif de préserver le caractère rural des communes, ce qui est également partagée par une partie de la population. Ainsi, deux visions chez les habitants se confrontent, une vision qui comprend le processus mis en place : « *Mme. : Les nouvelles maisons qui ont été construites, elles le sont sur des petits terrains et resserrées parce qu'il faut arrêter de consommer de l'espace agricole.*

M. : Et quelque part, c'est cohérent. » (Entretien n°11). Et une autre vision qui même si elles trouvent cohérent de mettre en place un cœur village, ne comprennent pas la mise en place de petites parcelles, ce qui pour eux, enlève les avantages de la campagne en terme de tranquillité et paysager : « *Mme. : Moi ce qui me gêne, c'est la taille des lots. Je trouve ça très petit. C'est à dire qu'en campagne des lots c'est minimum 1000 m². En dessous je trouve que ça fait lotissement ville dortoir.*

M. : On se croit en ville.

Mme. : Voilà. Alors dans ces cas là, il n'y a aucun avantage à vivre en campagne. Il vaut mieux vivre en ville avec 700 m². » (Entretien n°5). Cette vision témoigne également du désir de ne pas perdre ses "privilèges" quant au cadre de vie en terme paysager, la peur que des lotissements se construisent près de chez eux et viennent "gâcher la vue" et leur enlever cette tranquillité liée pour eux, à la campagne : « *Moi il y a juste un souci je dirais, parce que les maisons sont construites de partout, et je me disais, que par exemple ce champ (à côté de leur domicile) risque d'être construit, et j'avais dit au maire, "les maisons OK". Par contre ça ferme sur le paysage, les maisons.* » (Entretien n°15).



Illustration 34: La commune de Saint-Agnan et son développement en lotissement

Concernant la commune de Saint-Agnan, la situation est différente, de par le développement du bâti, dès les années 1980, en lotissements recentrés sur le "cœur" village, et un développement du bâti qui poursuit ce qui a été engagé par l'ancien maire de la commune : *« Sinon, voilà, après dans les politiques de la commune, pas franchement. Parce que je dois dire que mon prédécesseur a été quelqu'un de relativement, de très intelligent. De très pratique et qui avait bien su, vraiment au niveau de l'organisme, il s'est préoccupé de la notion de village, et de centralité. Et au final de source, ça ne pouvait que continuer comme ça. Non pas de grands changements dans la vision de la commune quoi. Ça s'est agrandi, certes, mais toujours à peu près dans les mêmes principes. »* (Entretien n°3). Mais ce processus s'est fait avec des contestation de la part de la population de l'époque, sûrement dans un élan protectionniste face à l'arrivée de nouvelles populations : *« Mon objectif, d'entrée, ça été d'amener des gens. Et ça plaisait pas à tout le monde. Et certains me disaient « Tu t'embêtes, tu vas amener des gens qui vont te créer des problèmes ». Alors que c'est pas vrai. »* (Entretien n°4).

Quoi qu'il en soit, le maire se voit assigner un nouveau rôle de pédagogue auprès de la population, comme le souligne l'ancien maire de la commune de Saint-Agnan : *« Quand tu as des responsabilités, il faut pas s'énerver et il faut expliquer. Écouter, expliquer et essayer, même si on n'avance pas beaucoup. Le principal c'est de ne pas reculer. »* (Entretien n°4). Outre ces nouveaux rôles que doivent assurer les maires, ils doivent faire face à de nouvelles demandes liées aux nouvelles populations qui viennent s'installer dans ces communes, même si parfois ces demandes ne se font pas sentir auprès des maires.

c) L'élú local face aux nouvelles demandes des habitants de sa commune

L'une des premières réponses qui revient fréquemment lorsque l'on demande aux personnes interrogées quels services ou équipements ils aimeraient voir être installés ou améliorés sur leur commune, c'est : une offre internet plus performante. Internet qui devient un outil indispensable pour travailler entre autres. Il est à noter que la commune de Saint-Agnan a connu une amélioration de l'offre avec l'arrivée de l'ADSL haut débit en début d'année 2015 : « *Après ce qui pourrait être intéressant, même pour les professionnels, c'est un meilleur réseau internet.* » (Entretien n°11) ; « *Déjà un réseau haut débit ça serait bien.* » (Entretien n°22).

En revanche, lorsqu'il a été demandé aux maires s'ils devaient faire face à de nouvelles revendications de la part de la population, Madame le maire de Saint-Agnan nous indique ne pas sentir d'évolution ou de nouvelles demandes : « *Je la sens pas. Pas du tout.* » (Entretien n°3). Cependant, lors de ce même entretien, a été évoqué le projet d'un futur City-stade, qui sera mis en place dans la commune pour répondre à un besoin des jeunes adolescents de la commune. Ce constat effectué par la mairie de Saint-Agnan, apparaît répondre à une réelle demande de la part de certaines personnes interrogées, qui constatent et déplorent le manque d'équipements dans leur commune pour permettre aux enfants et aux adolescents d'y "vivre" sans se sentir isolés voire "abandonnés", parce qu'ils ne sont pas autonomes dans leur mobilité. Ils admettent également que c'est quelque chose qui peut être compliqué à mettre en place, notamment à cause du coût que des équipements pareils peuvent impliquer : « *M. : ... ça serait bien d'avoir un truc comme ça, mais ça coûte de l'argent. [...] Après les équipements il faut aussi qu'ils soient à la mesure de la taille du village.* » (Entretien n°11). Cependant, cette idée de City-stade ne semble pas faire l'unanimité, notamment lors d'un entretien qui a permis de mettre en avant que, pour cette personne, il fallait bien faire quelque chose pour les jeunes mais que la réponse n'était pas adaptée : « *Après je sais que dans les tuyaux de la mairie, il y a le city-stade. Sauf qu'on est en pleine campagne. Je trouve ça ridicule de faire une cage fermée au milieu des champs. En ville je trouve ça très bien, mais ici je vois pas l'intérêt. Après, madame le maire a raison, il faut faire quelque chose pour les jeunes et pour les ados, ça c'est évident, mais je crois pas que se soit la solution. [...] Je pense que, j'ai pas la solution, mais je pense déjà, ouvrir la salle des fêtes, de monter une association, style foyer des jeunes avec un baby-foot, ils y seront plus souvent qu'au city-stade.* » (Entretien n°22). L'idée de la mise en place d'un foyer de jeunes est revenue dans le discours de plusieurs personnes de chaque commune. Cela répondrait au désir qu'ont les jeunes de se rencontrer dans un lieu qui leur est dédié, où il serait dans une relative tranquillité, à l'abri des regards : « *M. : Un lieu où les ados peuvent se retrouver.*

Mme. : Se retrouver oui. Il y a même pas une petite salle, pour laquelle on pourrait laisser la porte ouverte. Tu vois pour quand il pleut, il y a quand même un coin où il peuvent se retrouver entre ados et qu'il y ait pas tout le monde qui les voient. Parce que les ados détestent quand tout le monde les voient faire. Même s'ils font rien. » (Entretien n°21). Une autre remarque, plus rare il est vrai, fait son apparition lors des entretiens. Elle part du constat que l'absence de mobilité pour les jeunes peut être contraignant pour eux, et provoquer le sentiment que la campagne est un "étau". Pour pallier à ce problème, les enquêtés évoquent la possibilité de mettre en place des navettes de bus (peut-être en TAD) dans les trois communes amenant les enfants en ville (Lavaur ou Saint-Sulpice), durant la période des vacances scolaires ou le week-end. Même s'ils conçoivent la difficulté de mettre en place ce genre de dispositif, notamment en terme de logistique et de coût. Un tel dispositif serait la "cerise sur le gâteau" : « *M. : Avec le bus, on pense que les équipements de Lavour sont suffisants. S'il y a une desserte régulière. En même temps je demande*

pas un bus toutes les heures. Un par demi-journée c'est suffisant. [...] Mais après c'est les coûts, je comprends que... » (Entretien n°9).

Une dernière demande importante relève d'un constat. De nombreuses personnes souhaiteraient voir dans leur commune un commerce de proximité, comme une épicerie ou café. D'un côté pour la commodité que cela apporterait, mais aussi pour le lieu de rencontre potentiel que cela pourrait créer. Cependant, ils s'accordent tous pour dire que cela relève d'un "doux rêve", et que l'installation d'un commerce ne serait pas viable : *« Après ce qui est bien, c'est des petits services de proximité, mais après c'est difficile à mettre en place sur un petit village comme Saint-Agnan. Après je trouve que ce qui manque souvent dans ces villages, s'il y avait pas l'école, les échanges, il y en aurait peu. » (Entretien n°12)* . Cela témoigne d'un phénomène particulier. En effet, le « village est toujours perçu comme lien privilégié du lieu social » (Banos et Candau, 2014, p.11), or aujourd'hui, cela ne semble plus vraiment être le cas (comme le souligne cette phrase lors d'un entretien : *« C'est pas parce que l'on vit à la campagne que les gens se connaissent mieux qu'en ville. » (Entretien n°12)*, même si un désir de retrouver une communauté villageoise persiste.

Cette observation soulève un paradoxe entre les propos de madame le maire de Saint-Agnan, qui signale que les personnes n'investissent plus l'espace public ou ne participent plus aux événements communaux, alors qu'une demande de lien social existe vraiment : *« Je la définirais, je pense quand même comme un espace de vie qui pourrait être très agréable si les habitants souhaitaient, je dirais l'investir. Je crois que le but, on a toujours essayé de leur donner un peu les clés, un peu les moyens, avec des structures. Et que malheureusement on sent bien que, ils travaillent, ils rentrent chez eux, et profitent pas ou très peu de l'ensemble des structures que l'on a créées pour eux. [...] Maintenant, c'est seulement une juxtaposition de monsieur X, de monsieur et madame Y, qui n'ont pas de lien entre eux, que c'est complètement... Il y a plus de lien, il y a plus. Donc ça se sent dans les manifestations des associations, ça se sent constamment. Ils rentrent chez eux, il passe le portail, d'ailleurs qui est très souvent électrique et hermétique. Voilà, ils rentrent, ils ferment les volets et c'est fini. » (Entretien n°3)*. Si les gens sont demandeurs d'actions de la mairie permettant la mise en place d'événements permettant les rencontres, certains admettent que les premiers acteurs qui pourront rendre possible ces événements, sont les habitants eux même : *« Une vie de village qui passerait par la mise en place de la mairie d'une certaine ouverture, mais j'y crois pas. Après je pense que c'est compliqué quand on est justement dans un village un petit peu dortoir. [...] Après on n'y participe pas plus que ça, donc. On est aussi acteur, justement pas acteur de ce qui se passe. » (Entretien n°22)*.

En outre, la mairie de Garrigues a mis en place une fête des voisins, permettant de réunir lors d'une soirée des personnes de la commune et ainsi répondre à leur demande de lien social, ou d'autres événements comme la fête de la musique, également mis en place dans les autres communes : *« Donc, à la suite de ça, la mairie a organisé la fête des voisins, qui rassemble pas toute la population. On a une population d'un peu moins de trois-cents habitants à Garrigues, on a eu quatre-vingts, quatre-vingt dix personnes à la fête des voisins. L'année dernière, la mairie a organisé la fête de la musique à la place de la fête des voisins, qui a eu un grand succès, qui a rassemblé. [...] Donc, ça, ça a bien rassemblé les gens, et on le sent puisque il y a des gens qui disent "on espère que vous allez recommencer". (Entretien n°1)*.

Concernant l'implantation de la fête des voisins ou de repas de quartier, il est intéressant de noter que cela témoigne d'un regard sur la campagne que l'on pourrait qualifier de citoyen. En effet, ce genre d'événements a été mis en place dans les villes pour répondre au désir des gens d'amener du lien social, de retrouver cette communauté villageoise perdu en arrivant en ville. Ce genre d'événement provoquant l'exaspération de certaines personnes originaires de ces

communes, dénonçant ce fameux regard de citadin sur la campagne : « *De moins en moins de volontaires, et on commence à rentrer sur une mentalité de toulousain. Où on est obligé de faire la fête des voisins pour connaître ses voisins.* » (Entretien n°17). Or aujourd'hui, cette persistance du rural en ville revient justement à la campagne, témoignant de ce village comme n'étant plus le lieu privilégié du lien social. En ce sens « on ne se prive donc plus de l'esprit du village que de celui de la ville. On s'emploie plutôt à les mêler de différentes façons, ... » (Donzelot, 2015, p.9).

Après avoir développé les conséquences de la recomposition sociale en terme de gouvernance et de demandes de la part des habitants de ces communes, nous allons nous intéresser à la ruralité plurielle des personnes habitant dans ces communes, en commençant par les enfants, pour qui elle est en construction.

2) Une ruralité en construction chez les enfants

Ensuite, nous allons nous intéresser aux perceptions en construction chez l'enfant qui s'affirment et évoluent à l'adolescence. Ces perceptions vont se construire en rapport avec l'espace vécu, qui le plus souvent reste local, avant de s'élargir à d'autres horizons avec l'adolescence. Chez l'enfant, d'autres facteurs, comme les pratiques et perceptions des parents, vont influencer la construction de cette ruralité.

a) Une perception qui se construit en même temps que l'espace vécu

Les représentations de l'espace chez les enfants vont évoluer selon l'âge de ces derniers. En effet, en grandissant, leur espace de vie s'agrandit et les perceptions se modifient, notamment en ce qui concerne les distances et les lieux qu'ils ne fréquentent pas au quotidien ; lieux qui vont apparaître sur les cartes mentales. Les représentations spatiales des enfants vont dépendre du lieu qu'ils représentent, mais également de la culture, des liens affectifs que les enfants entretiennent avec le territoire et les réseaux amicaux et familiaux. Il est important de noter que les parents jouent un rôle dans les représentations qu'auront les enfants de leur espace de vie : le métier des parents, ou encore la fréquence de leurs sorties en ville pour se rendre aux courses ou dans des lieux culturels, va avoir une incidence sur leurs perceptions.

Dès lors, des similitudes peuvent se dégager dans les cartes mentales, avec la représentation systématique de leur domicile et de l'école (même si dans de rare cas cet élément n'a pas été représenté), ou encore des similitudes entre frères et sœurs, même si chaque carte mentale est unique. Ainsi, l'école est représentée de façon importante du fait que c'est le lieu qui structure le quotidien des enfants, où ils passent l'essentiel de la journée. L'école est alors représentée de différentes façons. Chez certains enfants, l'école va prendre une place importante sur la carte mentale de par la taille de la représentation. Cela peut signifier deux choses : elle est représentée ainsi parce qu'ils se rendent compte que c'est le lieu où il passe beaucoup de temps durant la semaine, la taille pouvant symboliser le temps, ou parce qu'ils identifient l'école comme le lieu où ils vont prendre plaisir à passer du temps, parce que c'est un moment où les relations amicales se créent. L'affect associé à ce lieu est important. Parfois, des détails vont être représentés avec l'école, comme la cour de récréation, les jeux, le bac à sable etc.

Mais la plupart du temps, le point de départ des cartes mentales est la maison. Dès lors, elle peut apparaître comme étant le centre de leur "monde", puisque tous les chemins et routes représentés pour se rendre d'un lieu à un autre démarrent ou convergent vers la maison. La maison est représentée de différentes façons, parfois avec plus de détails que d'autres. Le jardin chez certains enfants prend une place importante, et va faire l'objet d'une représentation cherchant à être la plus fidèle à la réalité. Le jardin apparaît pour ces enfants, comme l'espace de jeu privilégié, et un lieu important où se trouvent leurs jeux d'enfants (trampoline, table de ping-pong etc.) et activités liés à une pratique de la campagne induite par les parents (poulailler, potager, animaux domestiques etc.). Certains éléments, dans de rares cas, vont constituer des points de repère dans l'espace pour l'enfant. Certains vont représenter l'église de Saint-Agnan (celle des autres communes n'apparaissant jamais), se trouvant à proximité de l'école ou de la garderie, d'autres représentent le château d'eau de Garrigues. Ces points de repère vont permettre à l'enfant de s'"orienter", de savoir se positionner par rapport à cet élément. Mais des éléments plus anodins peuvent jouer ce rôle. En effet, un panneau stop est représenté chez deux enfants d'une même famille, qui est, il est vrai, un passage obligé dans leur quotidien pour se rendre à l'école ou au bus. Enfin, pour certains enfants se rendant fréquemment en ville (car l'un des parents y habite, ou pour des activités de loisirs, sportives etc.), les ronds-points vont constituer des repères pour ces enfants, indiquant qu'ils sont arrivés en ville et non loin du lieu qui est souvent fréquenté.

En outre, il apparaît avec l'âge que les lieux représentés sont de plus en plus nombreux, ce phénomène s'explique par le passage de l'espace vécu à l'espace perçu (Piaget, cf. Partie 2, 1, a). Ainsi, en plus de la maison et de l'école, les lieux de loisirs chez les plus grands vont être le plus souvent représentés, ainsi que les relations amicales et familiales, même si elles se trouvent dans d'autres départements, voire d'autres régions. Les distances chez les plus petits vont être représentées par les routes, qui deviennent alors un symbole, et il va l'exprimer à l'oral par des mots toponymiques (c'est loin, pas trop loin, à côté etc.). En outre, si la distance entre deux lieux est jugée trop grande par l'enfant, la route ne va pas être représentée dans sa totalité évoquant le manque de place sur la feuille pour exprimer cet éloignement.

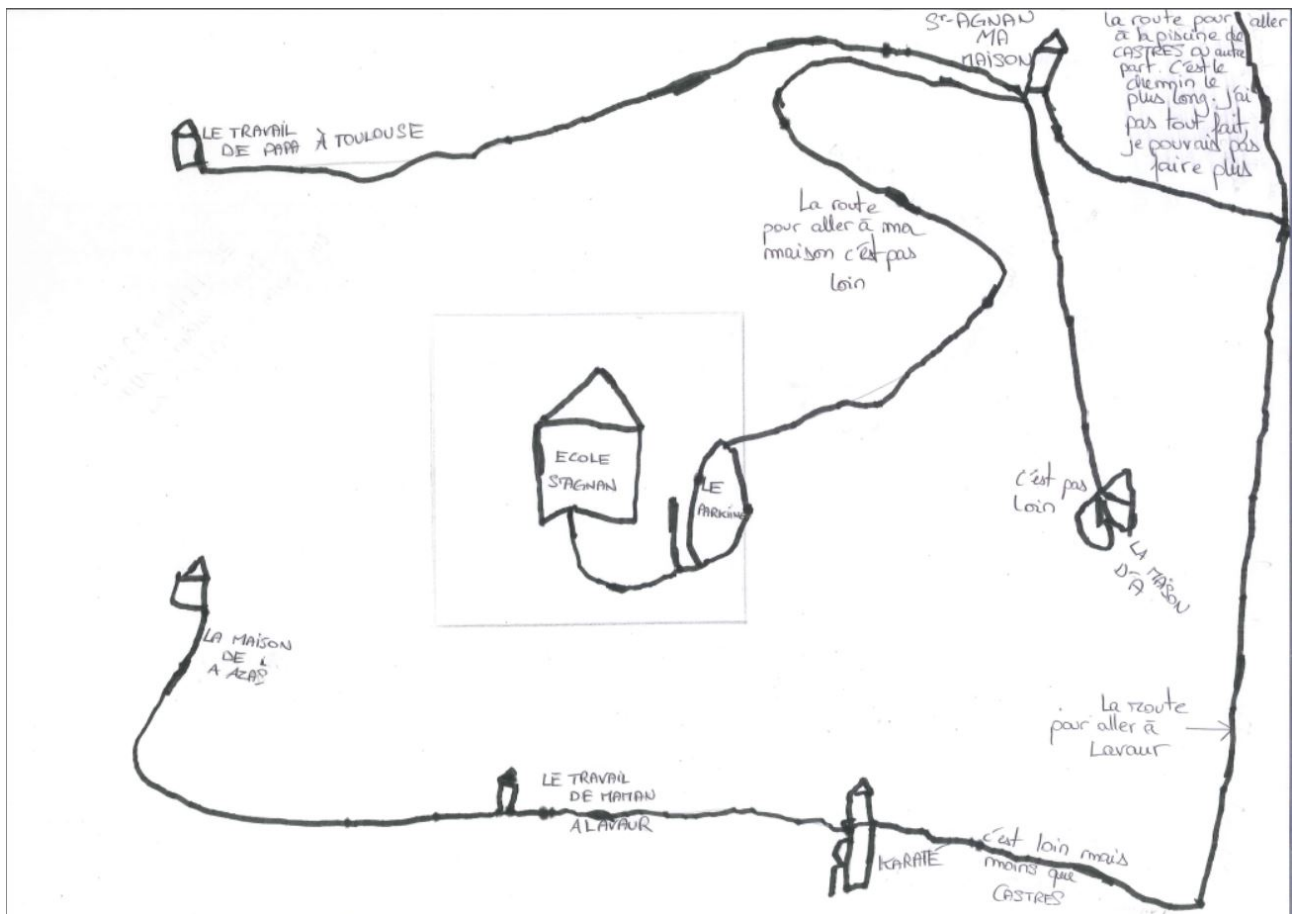


Illustration 35: Carte mentale d'un enfant (5 ans) : les routes pour représenter la distance (temps/kilométrique)

Pour les plus grands, c'est plus le positionnement des lieux les uns par rapport aux autres qui définira la distance entre deux points. En effet, bien souvent les lieux des trois communes vont être positionnés au centre de la feuille, les autres lieux jugés plus éloignés vont être placés en périphérie (sur les bords de la feuille), ce qui est d'autant plus le cas lorsque vont être représentés des lieux se trouvant à Toulouse par exemple.

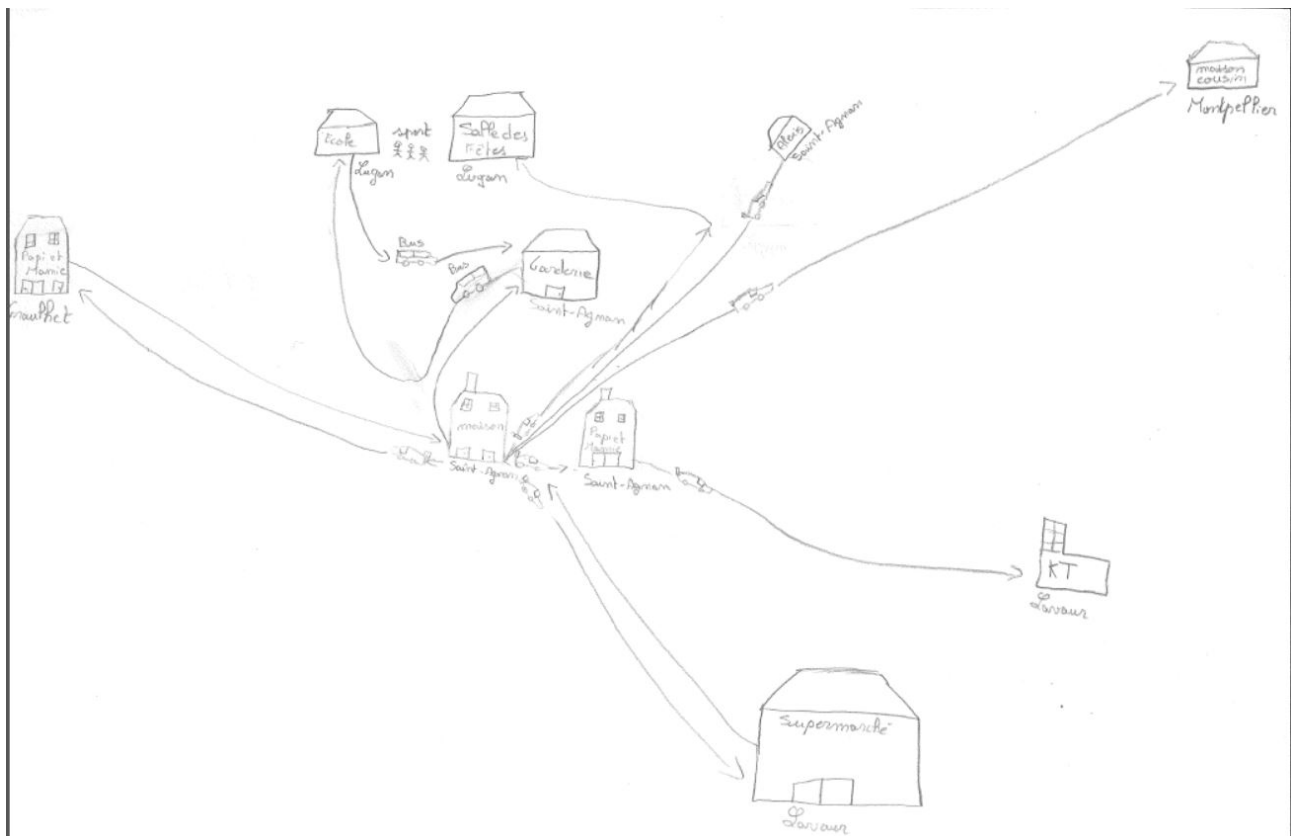


Illustration 36: Carte mentale d'un enfant (11 ans) : Les trois communes étudiées au centre de la feuille et les autres en périphérie

Enfin, l'image que les enfants vont se faire de la ville et de la campagne, évolue avec l'âge, mais également avec l'influence des parents, leurs professions, les activités qu'ils auront avec les enfants à la ville et à la campagne. Concernant la campagne, plusieurs représentations peuvent être mises en avant. Prenons l'exemple de cet enfant scolarisé à Saint-Agnan (âge : 4 ans ½). Les parents de ce dernier sont agriculteurs, comme le montre sa carte mentale avec la représentation de la ferme et de la vache. Dès lors, la campagne va être perçue d'un point de vue de l'agriculture, activité qui pour lui est intimement liée à cet espace. Pour lui, ce cadre agricole fait partie de son quotidien en dehors de l'école, est alors considéré comme la "norme". A cet âge là, les notions d'espace rural ou urbain ne sont pas encore assimilées, et donc peu de différenciations sont faites dans son esprit. Le monde urbain est alors pour lui quasiment inconnu, son quotidien ne dépassant pas le cadre rural : « Là, il y a rien ».

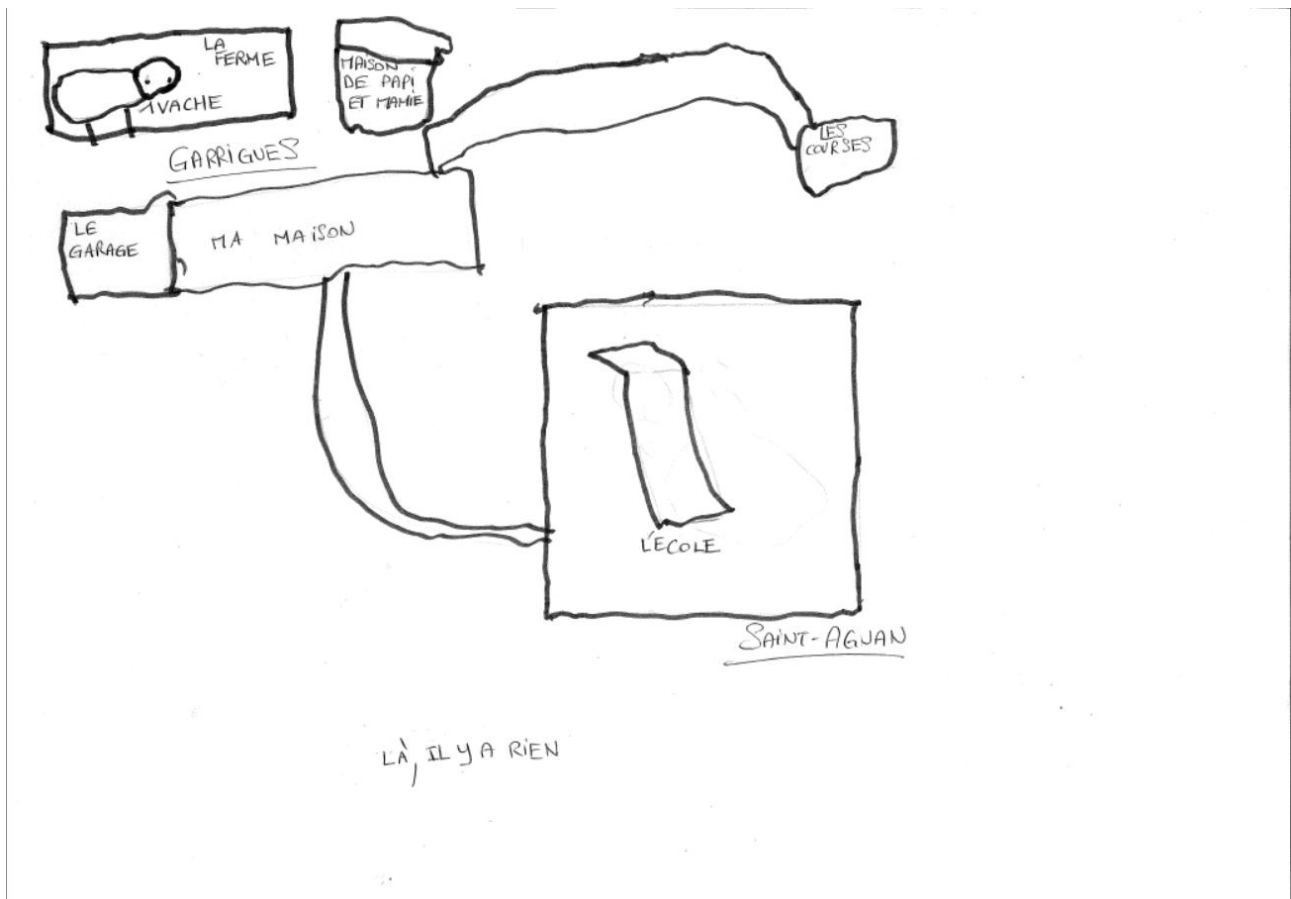


Illustration 37: Carte mentale d'un enfant (5 ans) : Influence dans les représentations du métier des parents

Chez les autres enfants, la ville peut également être perçue comme un monde étrange et plein d'inconnus, d'autant plus s'ils le fréquentent peu avec les parents : « Mme. : Après quand on va en ville, ils ont l'air idiot, surtout les nôtres (en parlant des enfants). Ils ont plein de questions bêtes, mais bon c'est comme ça. On se rend pas compte, mais nous comme on va pas trop en ville, oui, Toulouse est égal à New York. Ils ont pleins de questions bêtes, et c'est là que l'on se rend compte que l'on vit dans un milieu, isolé c'est un bien grand mot, privilégié et loin de la ville. » (Entretien n°21). Parfois, chez les plus grands, la ville peut-être perçue négativement, surtout lors d'un passage de la campagne à la ville, puis un retour à la campagne car selon les parents, ils n'étaient pas heureux en ville après avoir perdu les libertés et l'autonomie qu'ils ont pu avoir en milieu rural : « Voilà, quand on était plus jeunes, on a vécu en ville et là, c'est les enfants en fait qui nous ont amené à être de plus en plus ruraux. C'est eux qui nous ont amenés sur ce chemin là, parce qu'ils n'étaient pas heureux en ville. Quand on va à Lavaur ils ont l'impression d'être à New York. » (Entretien n°9). Cependant, ces représentations peuvent changer en grandissant. Pour d'autres, la ville va être plus ou moins connue. Chez certains, la ville se limite (pour Lavaur notamment) à la zone commerciale en périphérie de la ville où les parents vont faire les courses, le centre ville étant peu fréquenté par eux et par les parents. Pour d'autres, elle va être mieux connue, soit parce qu'ils y habitent en partie (des parents séparés), soit parce qu'ils s'y rendent fréquemment pour les activités culturelles et de loisirs. La ville cesse alors d'être un espace inconnu, et va être représentée plus conformément à la réalité, de façon plus densifiée.

Chez d'autres enfants l'espace rural vécu au quotidien va être représenté et perçu au travers du paysage qu'ils voient tous les jours. En effet, sur certaines cartes mentales, les champs sont dessinés en nombre autour du domicile, surtout si la maison est isolée, sans voisinage et

entourée par les champs (ce qui est le cas pour l'enfant ayant dessiné cette carte mentale). Dès lors, dès l'enfance, l'espace rural va être perçu aux travers du cadre qu'il propose avec des fonctions paysagères propres à cet espace. Cependant, lors de la discussion engagée avec l'enfant, l'activité agricole qui maintient ce paysage n'est pas du tout abordée, l'enfant ne faisant pas de lien spontané entre le rural et l'agriculture. D'autres enfants vont représenter les aménités qu'apporte la campagne, à savoir la possibilité de faire des balades à vélo ou à pied dans "la nature" ou les chemins de randonnée et pédestres.



Illustration 38: Carte mentale d'un enfant (10 ans) : Une maison au milieu des champs ayant une fonction paysagère

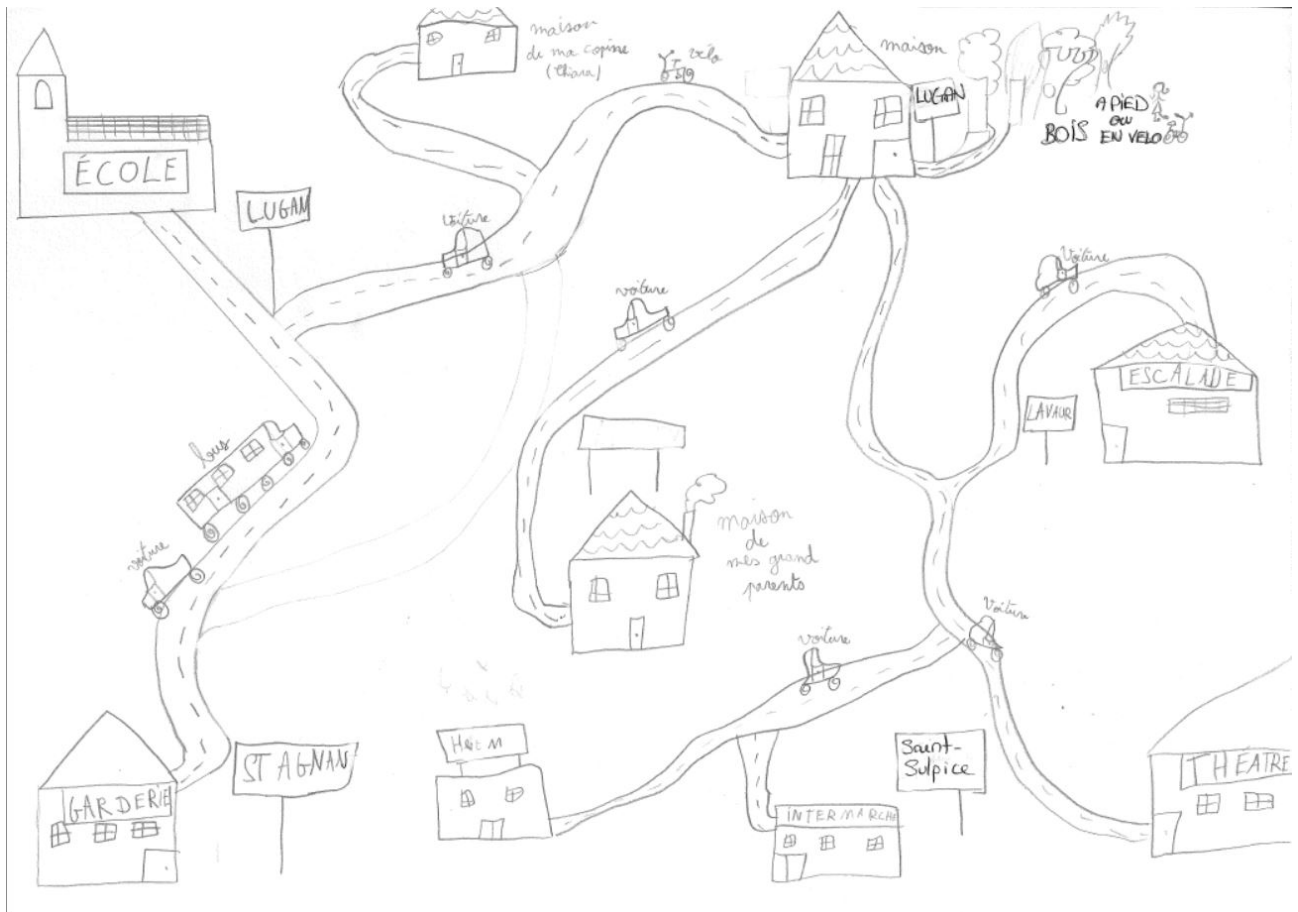


Illustration 39: Carte mentale d'un enfant (8 ans) : les balades en forêt, une des aménités de la campagne

Toujours est-il que ces représentations forgées dès l'enfance, qui se construisent progressivement, s'étendent, se précisent en grandissant, et, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, influenceront les représentations que l'on aura en tant qu'adolescent, puis en tant qu'adulte.

b) Les adolescents : une ruralité qui s'affirme

Les enfants dès l'entrée au collège, puis au lycée, voient leur quotidien se réorienter vers la ville. La ville va alors être expérimentée de façon plus intense, devenant le lieu de nouvelles socialisations, notamment au lycée où l'autonomie laissée aux adolescents leur permet de se rendre en ville dans les bars, les cafés etc. Ainsi se développe une nouvelle liberté, citadine, devenant le lieu privilégié des sorties entre amis en semaine comme le week-end. Le fait de vivre en campagne, certes, peu éloignée de la ville, peut créer une frontière de par le manque de mobilité individuelle comme le souligne cette citation : « Les difficultés de mobilité conduisent à une forte envie « d'ailleurs », très souvent traduite en envie de ville. » (Cailly et Dodier, 2007, p.74) ou encore au travers du désir de certains parents de voir se développer une navette entre les trois communes étudiées et la ville. Ce phénomène peut créer un sentiment d'isolement, la campagne étant alors considérée comme un "étouffement". Ce sentiment se retrouve au travers de propos des parents d'élèves : « D'autant plus que vivre ici, quand ils seront plus grands, ça peut être un frein pour eux (pour les enfants). « Je m'ennuie, je m'ennuie. ». » (Entretien n°7) ; « Parce que ici, c'est

terrible, les enfants sont coincés. » (Entretien n°16). D'autant plus que le fait de vivre en campagne ne relève pas d'un choix pour cette catégorie d'âge. Alors, un désir de ville (et non plus de campagne) se ressent chez eux : « *Mme. : Tandis que les gamins eux, c'est pas un choix de vivre là.* » (Entretien n°22).

De plus, ce sentiment d'isolement peut être accentué dans les communes de Garrigues et de Lugan, le deux communes ne profitant pas de réelle centralité rendant plus compliqué les rassemblements entre "jeunes du village". Ainsi, la commune de Saint-Agnan semble plus propice à ce genre de réunion. Seulement, persiste le manque d'équipements convenant à cette catégorie d'âge à l'heure actuelle (« *Mme. : Les ados j'en parle même pas. Il y a deux bancs. Ça manque. Je trouve qu'il manque quelque chose pour les ados.* » (Entretien n°22).

Ce constat est valable pour les trois communes, ces jeunes se contentent de valoriser l'espace de la rue lors des beaux jours pour jouer au foot, ou "traîner" dans le village (cet état de fait a pu être constaté lors d'observations faites dans la communes de Saint-Agnan), notamment pour les jeunes adolescents de 11 à 15 ans environ. Ces observations ont été confirmées lors de l'entretien avec madame le maire de Saint-Agnan : « *Et c'est les 11, 14, 15 ans, là, au final ils ont rien. Alors ils tapent un peu le ballon sur la place, enfin voilà* » (Entretien n°3). D'autres lieux vont être investis par la catégorie d'âge au dessus (les 15-18 ans), étant plus isolés, à l'abri des regards, démarquant une volonté de se créer « un espace à eux » » (Devaux ,2013, p.5). Dans la commune de Saint-Agnan, un espace symbolise ce phénomène : l'abri-bus. En effet, il n'est pas rare d'y voir, le soir à la tombée de la nuit des adolescents, écoutant de la musique entre autres. De plus, ces jeunes se sont approprié cet espace , en témoigne les nombreux graffitis sur les murs de ce dernier.

Dès lors chez l'adolescent, trois types de ruralités peuvent être définis comme le démontre Mélanie GAMBINO (*in* Barthe et Cavaille, 2007, p.767-768).

La première catégorie qu'elle définit de ruralité comme un obstacle, est celle qui, lors des observations et discussions informelles effectuées durant l'enquête, ressort le plus (voir quasi-exclusivement). La campagne est alors assimilée à un piège et surgit le désir de partir de ces communes pour aller s'installer en ville, notamment Lavour, surtout pour ceux qui n'ont pas le permis de conduire.

La seconde catégorie, est la ruralité comme protection, la vision de la ville est négative et la campagne offre une bonne qualité de vie. Cette seconde catégorie n'a ni été observée ni perçue au travers des discussions effectuées durant l'enquête, mais cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas présente. On retrouve un aperçu de cette catégorie cependant chez les plus jeunes, comme nous l'indique cette citation d'entretien : « *Voilà, quand on était plus jeune, on a vécu en ville et là, c'est les enfants en fait qui nous ont amenés à être de plus en plus ruraux. C'est eux qui nous ont amené sur ce chemin là, parce que ils étaient pas heureux en ville.* » (Entretien n°9).

La troisième catégorie correspond à la ruralité comme « espace des possibles » (Gambino *in* Barthe et Cavaille, 2007, p.768). Cette catégorie représente les jeunes « fiers » de leur espace de vie, procurant un aspect identitaire important et d'une ruralité comme cadre de vie idéal (ce sentiment est évoqué par certains parents lorsque ils évoquent la campagne comme lieu de vie idéal pour les jeunes enfants : « *M. : Après pour les enfants c'est quand même mieux ici, je suis très content de vivre ici.* » Entretien n°21). Bien que la nécessité de devenir autonome soit un passage obligé, notamment en terme de mobilité, et que le départ de cet espace est indispensable pour aller faire ses études, ou trouver du travail, un attachement affectif et identitaire persiste, sans rupture avec la ruralité.

Il aurait été intéressant d'approfondir l'étude sur ces catégories de population, qui ne constituaient pas à l'origine l'échantillon défini par la méthodologie. Les observations se sont faites grâce aux opportunités offertes par la phase d'enquête. Cependant, il semblait important d'en référer afin de faire le lien entre les plus jeunes et les adultes, où là, la ruralité est bien plurielle.

3) Une ruralité plurielle : vivre dans une commune rurale avec des perceptions différentes

Enfin, dans cette partie, nous allons nous intéresser aux perceptions des habitants concernant leur commune de résidence et sur leurs pratiques. Entre ruralité et urbanité, nous verrons que les pratiques induisent bien une ruralité plurielle, en ayant toujours un dénominateur commun : les relations villes-campagnes.

a) « *Oui, c'est une commune rurale.* » (Entretien n°19)

Ce titre extrait d'une citation démontre bien le sentiment partagé par toutes les personnes enquêtées. Les communes dans lesquelles ils habitent, sont bien des communes rurales à leurs yeux. Cependant, chez certains, ces communes auraient tendance à évoluer.

Une fois ce constat fait, on peut se demander en quoi ces communes sont rurales dans leurs propos ? Certains vont ainsi faire la comparaison entre ce qu'ils ont perdu en faisant le choix de la campagne en lieu et place de la ville (notamment l'exemple cité lors de l'entretien n°13 est Paris). En effet, pour cette personne, la commune dans laquelle elle vit est « *vraiment très rurale.* » (Entretien n°13), sentiment partagé comme on le perçoit dans le titre, avec l'ensemble des personnes interrogées, à quelques nuances près. Le rural pour ces personnes, qui est alors un « objet de désir » (Banos et Candau, 2014, p.221), se trouve être opposé par ses avantages et ses désavantages à la ville. En effet, la ville de Paris est pour cette personne (Entretien n°13), un haut lieu de l'urbanité, de par la proximité des services et des aménités propres à la ville, offrant une certaine autonomie dans la mobilité : « *C'est-à-dire que quitter Paris on retrouve, évidemment, et nulle part ailleurs, comment dire, la même vie trépidante et les mêmes choix dans les sorties, la même autonomie, liberté, possibilité de sortir de chez soi et d'avoir à pied, de pouvoir tout faire à pied. Donc je savais qu'en quittant Paris, je perdais tous ces avantages là.* » (Entretien n°13). Cependant, la campagne a bien été choisie par cette personne (ainsi que pour l'ensemble des personnes interrogées), même si pour elle, cela impliquait de prendre la voiture obligatoirement pour sortir de sa campagne. Cette dernière est synonyme d'un cadre de vie idéal, de par la tranquillité, mais aussi un désir de nature, au travers des paysages agricoles majoritairement présents dans ces trois communes, mais également les bois, les forêts etc. : « *Donc le côté campagne, cadre de vie, espace, paysage, le côté agréable.* » (Entretien n°20).

Un autre point vient faire opposition à la ville, c'est le sentiment de sécurité qui n'existerait pas en ville, notamment en rapport avec les enfants qui peuvent alors profiter, eux aussi, d'un cadre de vie choisi par leurs parents, en relative autonomie, et permettant aux adultes de leur assurer une tranquillité d'esprit : « *Par contre l'intérêt de Garrigues, ou de villages comme Garrigues, c'est je trouve des avantages que j'avais pas à Paris. Qui sont, la nature, le calme, peut-être la sécurité.* » (Entretien n°13). Le rural est ici un espace naturel qui procure un certain "bien-être", mais ne va pas être opposé à la ville, espace de pollutions (sonores, olfactives etc.) et de

contraintes, mais en terme d'avantages et d'inconvénients qu'apportent chaque espace de vie.

Cependant, cette vision n'est pas universelle, l'opposition entre la ville source de nuisances de toutes sortes et la campagne comme "havre de paix" persiste chez certaines personnes : « Mme. : *Moi je dirais aussi que le fait de voir les arbres, les champs pousser au printemps, profiter d'un ciel ouvert, le cadre de la campagne est quand même très agréable. On est loin de la ville envahie par le bruit, la circulation ce genre de choses. C'est pour ça que c'est une vie paisible.* » (Entretien n°15).

Il apparaît ainsi que « le rural se définit davantage aujourd'hui par le cadre qu'il offre que par ce qu'on y fait. » (Bontron, 1994), les personnes issues de la ville, témoignant alors d'un regard commun sur la campagne et de ce désir de campagne, de paysage et de nature. Qui plus est la relative proximité des pôles urbains que peuvent être Lavour, Saint-Sulpice ou Toulouse etc. ne donne pas dans la majorité des cas le sentiment d'être isolé du "monde", ce qui renforce l'attrait de cette campagne comme cadre de vie, mais n'étant plus le « cadre d'une vie » (Bouron et Georges, 2015, p.419) : « *Il y a tout à proximité sans être à proximité mais on y est bien. On a les avantages de , pratiquement les avantages de la ville en étant à la campagne.* » (Entretien n°6) ; « M. : *L'avantage c'est que pour nous c'est près de l'autoroute. C'est clair. C'est pas si éloigné que ça des petites villes à côté à 10 minutes de voiture.* » (Entretien n°11). Bien évidemment cela implique d'avoir la possibilité de se déplacer, qui n'est pas l'apanage de toutes les personnes comme on l'a vu un peu plus haut. Cette caractéristique relève d'une capacité d'aller d'un lieu à l'autre, de l'habiter rural comme lieu principal de vie et de la ville apportant les manques du rural, parfois le travail, parfois les loisirs ou un simple désir d'urbanité. Ces personnes possèdent un ancrage dans ces deux lieux de vie, qui vont être perçus selon des valeurs différentes. Ces représentations des communes étudiées montrent que le rural n'est plus forcément en opposition avec la ville, mais devient une campagne qui « définit les aspirations d'une société de citadins en demande rurale » (Bouron et Georges, 2015, p.419).

Cependant, certains habitants ont le sentiment que ces communes rurales ont tendance à devenir des communes dortoirs, conséquence de la disparition de communauté villageoise, pourtant parfois désirée, et de fait, que le village ne peut plus être considéré comme le lieu privilégié du lien social : « *Après le désavantage c'est qui s'y passe strictement rien. Beaucoup de gens qui sont à Saint-Agnan sont des Toulousains venus habiter à la campagne, ça devient un peu village dortoir. Le fait qu'il y ait beaucoup de gens qui viennent juste pour dormir, ça n'amène pas de vie au village.* » (Entretien n°22) ; « *C'est sûr, quand vous êtes là semaine, bon là c'est les vacances donc il y a un peu de monde, mais après, c'est sûr que quand vous travaillez, les jours où vous travaillez pas la semaine vous voyez bien qu'il y a personne. Il y a pas l'âme des petits villages...* » (Entretien n°14). Ce sentiment qui est peut être renforcé par le processus d'urbanisation de ces communes, bien qu'il soit contrôlé et limité, ferait perdre leur caractère rural pour se rapprocher d'un "milieu ville", en apportant les désavantages de la campagne (manque de proximité des services etc.) et de la ville (perte de l'agrément paysager etc.) : « M. : *Plutôt rural oui. Qui en tendance à le devenir de moins en moins. [...]*

Est-ce que vous diriez que ça évolue vers un village dortoir ?

M. : *Oui parce que, moi j'entends beaucoup parler que, et je fais pas qu'en entendre parler, on voit les maisons qui poussent. [...]* (Entretien n°5).

Il apparaît alors que la distinction entre rural et urbain existe toujours dans les perceptions des habitants de ces communes. Elle relève d'une justification de l'installation à la campagne qui

est dans leurs discours un milieu rural. Elle est même revendiquée, et relève d'un cadre à préserver par certaines personnes. Elle devient l'une des caractéristiques de la ruralité contemporaine. Cependant on observe que les gens ont des représentations de leurs pratiques de vie qui diffèrent, révélant ainsi une ruralité plurielle.

b) Une ruralité "paysanne" qui évolue

L'agriculture a longtemps symbolisé l'espace rural. Aujourd'hui, on a vu que l'espace rural ne pouvait plus être associé seulement à la seule fonction agricole, elle est aussi résidentielle, récréative, cadre de vie. Cependant, l'activité agricole est toujours présente, certes moins importante de par la baisse de la proportion d'agriculteurs dans la population de ces communes, mais elle occupe encore spatialement une grande partie de ces communes.



Illustration 40: Une activité agricole très présente dans l'occupation de l'espace

Ainsi il peut apparaître que « les agriculteur – seuls – continuent de considérer les campagnes avant tout comme le signe d'une activité agricole » (Banos et Candau, 2014, p.14), en lien avec le travail de la terre comme ressources, et ce sur ces différentes formes : « *Rural. Parce que nous on a un jardin, on a des poules, et on vit quasiment tout le temps à la maison. On profite vraiment de la campagne. Sauf quand les enfants vont à la gym, les week-end, on va se promener dehors, on vit dans la nature. C'est pour ça que je pense que l'on est vraiment rural à ce niveau là. Profiter de ce qu'on a ici. La nature, la campagne. C'est pour ça que l'on est pas urbain. [...] Après c'est une exploitation agricole aussi.* » (Entretien n°8), et une activité rurale synonyme d'une pratique garante à l'espace rural: « *Donc un mode de vie rural, que je veux préserver et maintenir* »

(Entretien n°17).

Cependant, généralement, dans les représentations de certains non-agriculteurs, l'agriculteur trouve son rôle non plus dans sa fonction alimentaire mais plutôt par sa capacité à maintenir un paysage, un milieu naturel authentique, bref la campagne. Il devient alors un jardinier de l'espace rural : *« Ça devient un peu le jardinier de l'espace. Ça devient un peu le jardinier quand même, faut bien être le jardinier, faut bien que... Je dis pas, il faut qu'ils en vivent de leurs exploitations, mais c'est vrai que c'est le garant de l'espace rural, de l'entretien de l'espace rural. Sinon, il y aurait que des friches. »* (Entretien n°3). Seulement, cette représentation n'est pas vraiment partagée par les agriculteurs rencontrés, ils admettent qu'ils peuvent jouer ce rôle là, mais ce n'est pas le seul : *« Alors le milieu rural, à quoi il sert ? Oui, entretenir le paysage. [...] Moi je me lève, pour faire une alimentation pour mes frères, qui sont, voilà, les humains que nous sommes aujourd'hui sur terre. [...] Après c'est de l'agriculture, c'est quand même nous qui faisons évoluer le paysage. »* (Entretien n°17). Au travers de cet extrait, on comprend que pour cette agriculteur-éleveur, qui se dit "paysan" (*« Je me dis plutôt paysan, parce que agriculteur aujourd'hui ça ne veut vraiment plus dire grand chose. Je me dis paysan. Paysan, "Pays" "an", faut distinguer le mot, on est les gens du pays. »* (Entretien n°17)) nomination qui relève d'un certain attachement à son "pays" et à sa commune d'origine, la fonction alimentaire est toujours assurée par ces agriculteurs, mais elle se doit d'évoluer. En effet, les deux agriculteurs-éleveurs interrogés se réclament d'une agriculture raisonnée, respectueuse des normes certes, mais également de l'environnement révélant de nouvelles relations à la nature dans ces campagnes en installant une agriculture « soutenable et responsable » (Ferault, Mathieu et Papy, 2012, p.187) : *« qu'il le fait en respectant les normes et qu'il fait une agriculture dite durable et raisonnée. »* (Entretien n°8), *« Et j'ai souhaité vivre de ma production mais, a part entière. C'est-à-dire que j'ai décidé de m'orienter sur une agriculture propre et durable. »* (Entretien n°17). L'une des particularités d'une exploitation, est d'avoir fait le choix de développer un circuit court, répondant à une réelle demande de la part de certains habitants de ces communes : *« on va aussi chez les producteurs locaux qui sont juste à côté. Par exemple la viande, on va chez notre voisin d'en face. Les légumes on va chez des gens que l'on connaît depuis, et qui sont dans des fermes juste à côté. On privilégie les circuits courts. Et le fait de privilégier ça, l'idéal, serait de tout acheter chez nos voisins agriculteurs s'ils faisaient du Bio. Enfin en tout cas du raisonné. »* (Entretien n°13).

Cette pratique est révélatrice d'une volonté de reconquête de la fonction alimentaire de l'agriculture, qui se veut par la même occasion, plus proche du consommateur, tout en essayant de modifier les pratiques de ces derniers. Ce type de vente de proximité associe proximité géographique, mais également une proximité relationnelle, dans le cas échéant les producteurs rencontrent les consommateurs (marchés, vente à la ferme, vente sur internet etc.) : *« ils (les consommateurs) viennent, ils voient, ils jugent. Ils viennent quand ils veulent dans l'année et après, j'organise une fois dans l'année une journée porte ouverte où c'est une journée entière où je suis à leur disposition pour répondre à leurs questions, leur faire déguster les produits et leur montrer ce qu'on est capable de faire à la ferme. [...] Mais aujourd'hui, nous, on est partis sur les marchés... »* (Entretien n°17). Les deux exploitations ont la particularité d'avoir une production mixte, associant activité céréalière dont l'objectif premier est de nourrir un élevage destiné à la consommation. L'une de ces deux exploitations a la particularité d'avoir créé des emplois en milieu rural, qui, même s'il ne sont plus tout à fait agricoles, sont ruraux : *« Moi, aujourd'hui, j'ai créé un poste de boucher en équivalent temps plein. J'ai installé ma femme, mon frère, l'ancien apprenti qui était sur l'exploitation et actuellement on est en train de mettre en place un ouvrier agricole. Plus moi, ça fait 5, plus 1, 6 emplois. Sans compter qu'après il y a d'autres agriculteurs qui se*

sont joints au projet. Mais réellement il y a 5 emplois. » (Entretien n°17).

De plus, on observe des activités rurales qui se diversifient, parfois en lien avec l'activité agricole qui évolue. C'est notamment le cas avec le développement d'un cabaret à la ferme qui est *« le mariage de la culture et de l'agriculture. »* (Entretien n°17). Il apparaît que ce concept répond à une double enjeu des espaces ruraux : le développement d'activité diversifiée avec une offre culturelle, bien que particulière, est souvent absente dans ces espaces (comme on la vu un peu plus tôt dans ce mémoire cf. Partie 3, 1, c) et la demande d'authenticité, de terroirs, relevant d'une identification à l'espace rural qui est aujourd'hui recherchée. S'ajoute une fonction pédagogique et récréative relevant bien d'une demande d'authenticité et de patrimoine rural de notre société. Il apparaît que des visites à la ferme se développent dans certaines exploitations, que se soit pour les enfants ou pour les adultes : *« Par contre au niveau de centre de loisirs de Lugan, là c'est les vacances, j'ai fais deux visites pédagogiques. J'ai reçu 15-20 élèves, ils sont venus, ils ont visité tous les parcours, je leur ai expliqué les céréales, la reconnaissance des céréales, le maïs, le blé, l'orge, pourquoi je fais comme ça. Ce que mangent les animaux, qu'est-ce que l'on fait de la laine. Vraiment un parcours pédagogique sur toute la matinée »* (Entretien n°17).

Cependant, le maintien d'une activité agricole ne se fait pas sans entrer en conflit avec les autres usagers contemporains de l'espace rural, notamment sa fonction résidentielle affirmée, paysagère et comme cadre de vie. En effet, des conflits d'usage de l'espace peuvent apparaître, relevant de perceptions et de pratiques de la campagne qui peuvent parfois entrer en opposition, et dès lors *« les rapports différenciés à l'espace rural dont témoigne cette pluralité des usages vont sans conteste peser d'une façon ou d'une autre sur les relations interpersonnelles, et en particulier entre les agriculteurs et les autres usagers. »* (Banos et Candau, 2014, p.14). Ces conflits d'usages de l'espace peuvent trouver leurs origines dans les externalités négatives produites par la fonction agricole. Il s'agit alors de conflits résultant de la perception de la part des habitants vivant proches des champs cultivés, de nuisances pouvant être produites par l'activité agricole (nuisances sonores, olfactives, risque de pollution, sanitaires etc.) : *« La difficulté c'est d'être... Les néo-ruraux comme on les appelle, comprennent les contraintes du métier d'agriculteur, parfois il travaille la nuit, qu'il fait attention quand il fait de la pulvérisation, mais c'est sûr des fois ça sent le produit ou autre. »* (Entretien n°8) ; *« Nous pendant l'été, la moisson, c'est la nuit, si on fauche, c'est la matin. Et si le coq chante, c'est la nature. »* (Entretien n°17).

Pour conclure, nous voyons que la ruralité agricole aujourd'hui évolue. Elle n'est plus la seule fonction de l'espace rural contemporain, en témoigne les conflits d'usages de l'espace. Elle doit également répondre à de nouvelles demandes, comme le montre le développement d'une agriculture dite raisonnée ou encore de circuits courts, et même parfois être, pour les agriculteurs, les garants de l'espace rural et sa fonction paysagère. C'est en ça que la fonction agricole a évolué, s'est modifiée en même temps qu'ont évolué les espaces ruraux. Elle ne peut plus vivre en autarcie dans cet espace, et va elle aussi faire l'objet de relation villes-campagnes (on peut prendre l'exemple des marchés en ville comme à Lavaur, Saint-Sulpice, l'Union etc.).

c) Un retour vers la ruralité ?

Cette catégorie regroupe des personnes ayant des pratiques spatiales différentes. En effet, on y retrouve des personnes travaillant à domicile, des personnes travaillant localement et des personnes travaillant à Toulouse mais n'appartenant pas à la sous-catégories des "citadins". Elles ont comme point commun de percevoir leurs pratiques spatiales comme relevant d'un mode de vie rural.

Certaines personnes le perçoivent ainsi en le comparant à leur parcours résidentiel, (notamment lorsque durant ce dernier, ils ont été amené à vivre à Paris) et opposent les deux modes de vie qu'ils ont connu. Alors, ils considèrent celui qu'ils ont actuellement comme rural : *« moi je dis me considérer plutôt rural, alors il y a deux choses. D'abord c'est peut-être en comparaison avec d'où je viens, où là j'ai le sentiment d'avoir touché le rural profond, qui m'intéresse, que je trouve très beau et qui me va très bien. Quand on vient de Paris et que l'on voit pas un carré d'herbe pendant trois mois, pour moi je suis au fin fond de la ruralité. »* (Entretien n°13) .

Ces personnes dans leurs pratiques, peuvent indiquer ne pas avoir besoin de la ville au quotidien, et dès que le besoin s'en fait sentir, leur mobilité leur permet d'aller vivre l'urbanité : *« Non, c'est plutôt rural, quand on veut de l'urbain on va le chercher. Mais c'est pas souvent, on sort sur Toulouse, je sais pas, tous les deux mois. C'est vraiment pas fréquent, c'est rural. »* (Entretien n°13). Les passages quotidiens se résument aux activités qui ne peuvent être exercées à la campagne, comme le travail (pour ceux travaillant à domicile, le cas se présente pour des déplacements professionnels) : *« Plutôt rural quand même. Même si, moi je suis amené plus à être urbain de par mon travail. Mais j'essaie de passer un maximum de temps ici. »* (Entretien n°22).

Ainsi, certains vont évoquer un *« retour à la ruralité après avoir vécu beaucoup en milieu urbain. »* (Entretien n°9). Pour tous, les valeurs associées à la campagne sont les aménités qu'elle apporte (calme, tranquillité, sécurité) et sa fonction paysagère. Cependant, les avis peuvent être divergents quant à la possibilité de retourner vivre en ville. Certains annoncent que ça serait envisageable, notamment pour retrouver les valeurs associées à la ville (autonomie, proximité des services, vie "trépidante") : *« Moi, personnellement, je retournerai bien à Paris dans 10 ans par exemple. Bon, à voir. En attendant, moi la campagne c'est ici, je veux pas bouger. »* (Entretien n°13). D'autres indiquent qu'il est, pour eux, impensable de retourner en ville, qu'ils peuvent prendre plaisir à y aller, mais dans une période courte, relevant d'un attachement à la campagne : *« La ville, moi j'ai habité à Paris, c'est sûr que j'y retournerai pas. J'y prends plaisir à y aller parce que j'y reste une semaine mais le fait d'être à la campagne, au calme, c'est vraiment quelque chose qui nous est cher. »* (Entretien n°22) ; *« Mme. : On a beaucoup bougé, on a été très urbains. En plain cœur de Paris plusieurs fois. Moi, j'ai plus envie de ça. Je trouve que la vie est beaucoup plus dure en ville [...]. Je trouve qu'il y a trop de sacrifices à faire pour vivre en ville. »* (Entretien n°9). Le mode de vie urbain nécessite trop de sacrifices pour ces familles, qui en ce sens, ont un certain rejet de la ville pour la vie familiale. Ces personnes, souvent d'origine urbaine, vont alors revendiquer la supériorité de leur mode d'habiter actuel en le comparant à leur mode d'habiter urbain, qu'ils ont quitté par choix.

De plus, certaines personnes vont associer une perception particulière à leur mode de vie, en reliant le rural à l'activité agricole. En effet, lorsqu'ils vont au marché, vont chercher des produits locaux dans des circuits courts, ils vont l'associer à l'activité agricole et à sa fonction nourricière : *« Et puis les sorties hebdomadaires, c'est la marché à Lavaur, ça a toujours un rapport avec l'agriculture ou l'agroalimentaire. [...] j'oublie que l'on va aussi chez les producteurs locaux qui*

sont juste à côté. [...] Et on va à Lavaur pour chercher ce que l'on trouve pas à côté. Si nous, on pouvait retourner dans du plus rural encore, dans l'échange, dans le partage[...]. Donc pour moi le monde rural, peut-être il n'existe pas à 100% mais il existe encore, et je pense que les choses évoluent vers un monde de plus en plus rural, ... » (Entretien n°13). Cette citation témoigne bien de l'évolution de l'espace rural est des ruralités qui l'accompagnent, dans un désir de campagne de plus en plus prégnant. Le rural va être perçu comme lieu de nouvelles ressources (alimentaires, environnementales, relationnelles etc.).

Enfin, d'autres personnes se considèrent rurales dans leur mode de vie et pratique spatiale mais le justifie autrement. En effet, certains évoquent l'enracinement à leur commune d'habitation qu'ils ne voudraient pas quitter dans l'idéal. Pour eux l'urbain est une obligation liée à l'activité professionnelle notamment : « M. : Rural à 150%. Citadin obligatoire pour le boulot, mais après non, je ne pourrais pas vivre à Toulouse. [...] Moi je suis enraciné ici. » (Entretien n°19). Cette volonté d'évitement de la ville, ici Toulouse, se retrouve dans d'autres discours. S'ils ne se considèrent pas à 100% urbains, leur désir de campagne comme refuge est en opposition à la ville génératrice de stress, de contraintes etc. Alors ils se définissent comme des ruraux, réveillant du même coup la vieille opposition villes- campagnes alors que les deux entités sont fréquentées couramment. Dès lors apparaît un paradoxe dans cette ruralité comme le souligne Sencébé (2002) : « c'est que la représentation d'une différence entre urbanité et ruralité d'un mode de vie demeure ancrée dans les esprits de tous ceux qui cherchent par leur mobilité et migration à en associer les avantages » (citation in Mora, Vanier et Frémont, 2008, p.39). « Je pense qu'on tend à être de plus en plus rural... Oui quand même de plus en plus rural, parce que justement le côté urbain nous fatigue. [...] Oui, plus rural. Pas à 100%, on a quand même un petit côté urbain je pense. Mais effectivement, plus rural. » (Entretien n°18) ; « Mme. : Pareil, j'ai beaucoup de mal à aller à Toulouse. Quand j'y vais c'est vraiment pour faire la citadine, pour prendre un bain de bâtiments ou de foules, mais je me sens plutôt... Une fille de la campagne maintenant. » (Entretien n°15).

Parfois, c'est le sentiment opposé qui domine, les pratiques sont considérées comme rurales, mais le désir d'urbanité n'est pas suffisamment assouvi, pouvant donner lieu à un certain sentiment d'isolement. Le ville n'est plus fuie, elle est recherchée : « Mme. : Pour moi trop rural. Pas assez urbain. Je répondrais comme ça. Il me manque une part d'urbanité. » (Entretien n°10). D'autres vont évoquer leur origine, en disant qu'il n'ont jamais vraiment vécu en ville, qu'elle est un passage obligé pour le travail, et qu'elle peut constituer un passage obligé durant le cycle de vie (pendant la vieillesse et une certaine perte d'autonomie etc.) : « Mme. : J'ai toujours connu le monde rural. Puisque le village où j'ai habité, c'est comme Saint-Agnan. Peut-être qu'un jour nous n'aurons plus le choix que d'aller en ville. Mais moi la vie rurale me va très bien. » (Entretien n°19).

Pour conclure, le paradoxe mis en avant un peu plus tôt, peut être perçu par certaines personnes, qui parlent alors de ruralité contemporaine permettant justement d'associer les avantages de la campagne et ceux de la ville à proximité : « Mme. : Moi je me sens pas du tout urbaine.

M. : On peut pas dire qu'on est rural, je crois pas.

Mme. : Et en même temps on peut pas dire que l'on est rural, parce qu'on a les facilités. Faudrait dire mixte. Parce que en fait, ça ressemble à du rural mais quand tu connais le rural, c'est pas ça. Parce qu'on a vraiment les facilités à côté, du moment qu'on est jeune et que l'on a un véhicule. [...] Ou alors parler d'une ruralité moderne. A la limite on pourrait utiliser le mot rural, parce que là, ce que tu décris, c'est les avantages du rural. Mais une ruralité moderne. C'est pas la ruralité comme à la montagne noire, faut être honnête. » (Entretien n°21).

d) Une ruralité de l'entre-deux

Cette catégorie est composée de personnes aux modes d'habiter correspondant à ceux qui travaillent localement et qui travaillent à Toulouse de la sous-catégorie des "citadins" (cf. Partie 2, c, 3). Leurs modes de vie illustrent bien le paradoxe explicité un peu plus haut, ils associent les avantages de la ville (qu'elle soit à proximité ou non) et les avantages de la campagne comme cadre de vie. Ils en ont conscience, mais ils ne se définissent pas comme résolument urbains, mais ne se considèrent pas comme des ruraux. C'est une réalité de l'entre deux qui apparaît (peut-on parler de rurbains ?), le rural et l'urbain ne sont pas forcément pensés comme étant des antonymes, ils sont associés et complémentaires l'un pour l'autre.

De fait, certaines personnes vont se considérer ainsi de par la fragmentation des activités entre le ville et la campagne, notamment la dissociation entre lieu de vie et lieu de travail. La fonction de la campagne devenant résolument résidentielle avec les aménités qu'elle procure (cadre de vie et paysager, calme, tranquillité etc.) : « *M. : Urbain non. Rurbain oui.*

Mme. : Oui, on travaille à la ville et on vit à la campagne. On vit la campagne résidentielle. C'est ça les néo-ruraux ...

M. : [...] Mais pour revenir à la question, on est clairement dans la case rurbain. Rural le week-end, avec internet quand même.

Mme. : Un rural résidentiel, professionnel urbain. » (Entretien n°11).

Ainsi, cela renvoie à un désir de campagne sans être isolé du monde : avoir les avantages de la ville à proximité, avec une forte fréquentation des pôles complémentaires à Toulouse, comme Lavaur, pour les activités du quotidien autres que le travail. La métropole n'étant pas réellement fuie, mais dont la fréquentation reste occasionnelle : « *Moi je dirais plutôt entre les deux. Justement, ce qu'on aime bien c'est d'être un peu entre les deux. Ne pas se sentir complètement à la campagne parce qu'on peut être vite dans une petite ville. Voilà, ce que l'on recherchait c'était ça, un peu l'entre deux. Vivre dans un cadre plutôt rural sans se sentir isolé.* » (Entretien n°12). Pour certains, « vivre l'urbanité » (Viard, 2011, p.50) est un facteur commun de notre société, qui rend obligatoire certaines activités en ville, mais ils ne se considèrent pas comme totalement urbains de par leur histoire de vie, affirmant qu'ils n'ont jamais vécu en ville. La ville apparaît dans ce cas là comme un espace fonctionnel : « *Entre les deux. Parce que, que rural malheureusement, on est dans une société de consommation qui fait que l'on va beaucoup à la ville pour X raisons. Et urbaine, moi je ne le suis pas parce que j'ai jamais vécu en ville. J'ai toujours été dans les villages, depuis tout le temps, je suis de Verfeil à la base. Je me sens pas citadine dans l'âme, je suis entre les deux.* » (Entretien n°14).

Enfin, certaines personnes se considèrent être dans une ruralité de l'entre-deux en associant des valeurs constituant une vie rurale et des pratiques plutôt urbaines. La nature va faire partie intégrante de leurs discours, notamment au travers de leur désir de faire un potager, d'élever des animaux domestiqués. La campagne et plus particulièrement la maison est un espace de détente et de protection pour la famille et peut être un lieu où ils peuvent se ressourcer. Ils mettent en avant l'importance pour eux de la valeur de la terre et du travail de cette dernière. La campagne devient le synonyme pour eux d'une vie saine (air, nourriture, calme, équilibre) . Cependant, ils indiquent qu'ils ne vivent pas pour autant en autarcie, notamment par le travail qui fait d'eux des citadins. La ville est également incontournable , voire indispensable et ces personnes trouvent agréable la proximité des services et des commerces : « *Mme. : Je dirais qu'on est assez proche de la nature entre autres. On a envie de bien manger, de bien vivre. [...] On est toujours en mouvement. C'est pour ça que ça nous va bien le côté campagne, avec un rythme de*

travail soutenu, ici, c'est mon espace de détente. On est des ruraux avec une vie plutôt moderne.

M. : En même temps on a des chèvres, des moutons, on a le jardin.

Mme. : Après on aime faire notre potager, élever nos poules. La maison c'est notre espace à nous. Et la protection de notre famille. Et ce que l'on veut inculquer à nos enfants, la valeur de la terre, du travail. » (Entretien n°5).

Ces personnes de la ruralité de l'entre-deux témoignent de fortes relations entre ville et campagne, un espace devenant le complément de l'autre dans les pratiques spatiales. La proximité relative des services et des commerces est importante pour ces personnes, qui ont alors un sentiment d'être à la campagne sans être isolé : c'est pour eux les avantages de l'un associés aux avantages de l'autre.

e) Des citoyens à la campagne

La dernière catégorie pouvant être distinguée au travers des perceptions et des propos des personnes interrogées, est celle d'une ruralité de citoyens. Cette catégorie est composée de personnes ayant des modes d'habiter de la sous-catégorie "citadine" des personnes travaillant à Toulouse (ou près Albi pour un seul cas), et d'une personne travaillant à domicile (cf. Tableau de synthèse des modes d'habiter, Partie 2, c, 3).

Pour les personnes ayant des modes d'habiter de citoyens, les pratiques et mode de vie qui en découlent sont fortement citadines. Il est important de noter que dans leur cycle de vie, toutes ces personnes ont vécu à Toulouse, et en venant vivre à la campagne, principalement pour rechercher le calme et la tranquillité, un exutoire à la ville, ont tout de même gardé leurs habitudes en ville. Ainsi, ce sont les personnes qui investissent le plus fréquemment la ville, que ce soit durant la semaine pour leurs loisirs, activités culturelles et bien sûr, le travail, mais également le week-end où ils vont chercher les aménités de la ville : « *Non urbain. On est là, on a un grand terrain tout ça, on s'occupe du rural mais les week-ends on les passe souvent en ville, des choses comme ça. On est plutôt, si on devait définir entre les deux, mode de vie urbain.* » (Entretien n°6). Également, il souligne que certaines activités associées pour eux, à la vie à la campagne, ne sont pas des choses qu'ils feront facilement, comme le jardin par exemple : « *Enfinement, faire le jardin c'est pas quelque chose que je vais faire facilement.* » (Entretien n°20).

Pour eux, la maison reste un lieu important, une zone de confort, mais la ville n'est pas fuie, et constitue également une zone de confort, parfois même plus investie que l'espace local : « *Moi, je me considère plus comme urbaine. Dans mon histoire je pense. C'est-à-dire que je me sens bien chez moi et la campagne. Et je pense que j'en ai besoin. Je suis contente de rentrer. Après j'ai toujours vécu en ville, donc je suis très à l'aise en ville aussi.[...] Voilà, c'est des choses comme ça où je suis moins à l'aise. Je suis pas rurale parce que la majorité de ma journée se passe en ville. Je me sens bien ici, et ma zone de confort elle est ici. Mais j'ai pas de problème en ville et je m'y sens bien aussi.* » (Entretien n°20).

Ces personnes envisagent le plus la possibilité de se rapprocher de Toulouse s'ils venaient à déménager, car la proximité de la ville rendrait leur vie plus commode dans le sens de l'accès facilité aux commerces, au travail et aux aménités de la ville : « *On reste citoyens. On est citoyen, de toute façon c'est parce qu'on voulait justement le calme. Non c'est juste le calme que l'on recherche. Maintenant, c'est vrai que je vous cache pas que c'est très excentré et que la prochaine maison que l'on aura, on se rapprochera d'une ville avec des magasins à proximité. Pour que ce soit commode à*

ce niveau là. » (Entretien n°7). Leurs pratiques et mode de vie induisent une mobilité plus importante que les autres, c'est pourquoi le positionnement de ces communes, proche de l'autoroute a facilité la venue à la campagne. Ainsi, il apparaît avec cette catégorie (mais également avec les autres à des degrés moindres) que l'« urbanité a cessé d'être le monopole de la ville », avec des personnes vivant à la campagne, très mobiles et ayant des modes de vie éclatés entre les entités ville-campagne.

Pour la personne travaillant à domicile, ce sentiment d'être urbain dans son mode de vie relève dans ses pratiques et son mode de vie, d'un désenchantement de la campagne comme cadre de vie. En effet, l'obligation de devoir prendre la voiture pour la moindre activité, pour elle ou pour ses enfants, rend la vie à la campagne contraignante et donne un certain sentiment d'isolement. D'autant plus que la commune d'habitation est peu, voire pas investie : « ... je sais pas, on participe pas à la vie du village, je me sens pas intégrée à la vie communautaire. Mais c'est peut-être aussi parce qu'on est un peu "sauvage". Je sais pas, il y a peut-être une vie communautaire, mais on y participe pas en tout cas. » (Entretien n°16), sentiment renforcé par l'isolement de l'habitation par rapport au "cœur village" : « ... nous on est déjà plus dans le cœur du village, on est un peu en périphérie, je dirais. » (Entretien n°16). Ainsi, la volonté d'aller vivre en ville se fait sentir mais ne semble pas accessible pour des raisons financières notamment. L'espace rural et la ruralité deviennent des obstacles, proches de la ruralité décrite par Mélanie GAMBINO (in Barthe et Cavaille, 2007, p.767-768) : « Et cette contrainte d'espace et trouver un truc idéal à Lavaur c'est compliqué. Soit c'est des prix tout de suite très élevés, inaccessibles pour nous, soit se sont des maisons qui ne sont pas adaptées en fait. Du coup, on a un peu laissé tomber le projet » (Entretien n°16). De plus, les activités liées au domicile et au jardin ne sont pas valorisées comme on a pu le voir dans les autres catégories de ruralité, renforçant d'autant plus ce sentiment d'être urbain : « Urbain non, parce qu'on n'est pas dans un cadre urbain mais on a des habitudes de citadin. On n'est pas non plus, on a un potager, mais on n'est pas à fond dans le potager, on n'élève pas nos poules. C'est un petit plus, mais plutôt urbain et citadin. » (Entretien n°16).

Pour conclure cette partie, nous pouvons affirmer que les relations villes-campagnes sont présentes dans chaque ruralité, et ce quel que soit la taille de la ville. Cet état de fait brouille un peu plus la frontière entre rural et urbain jusqu'à la rendre caduque. Pourtant, cette frontière reste bien présente dans les discours et les représentations des personnes enquêtées. Si cette ruralité contemporaine est plurielle, comme on a pu le voir, elle est également porteuse d'un paradoxe dans une société où les modes de vie ont tendance à s'homogénéiser entre ruraux et urbains. En effet, elle est porteuse de nouvelles perceptions dans ces communes rurales, particulières aux habitants pour qui la campagne est un cadre de vie. Ce décalage entre faits et perceptions ne fait-il pas là toute l'originalité de cette ruralité plurielle ? On peut répondre que c'est effectivement le cas pour les communes qui ont fait l'objet de cette étude.

Cette ruralité plurielle démontre que le rural existe encore, et que ce mot a encore du sens en géographie car bien présent dans les perceptions. Cette ruralité, bien qu'elle soit plurielle, se découvre au travers de certaines perceptions communes à tous.

En effet, le paradoxe qui veut qu'urbanité et ruralité sont différenciées dans les perceptions, alors que dans les pratiques de tous, elles sont constamment associées, relève d'une hybridation des appartenances aux lieux, aux territoires, mais aussi des identités, mêlant donc urbanité et ruralité. Dans une société des mobilités, l'espace rural n'est plus le cadre d'une vie, mais bien perçu comme un cadre de vie.

Les communes étudiées sont de petites communes au regard de la démographie, dans un cadre rural, et se distinguent du « tiers-espace » (Vanier, 2008) qu'est le périurbain par

l'acceptation des contraintes de déplacement, avec un sentiment de frustration moins présent que dans le périurbain (qui existe toutefois comme on l'a vu). Ce sentiment est ainsi moins présent, car l'installation dans ces communes relève d'un choix (de la campagne avant tout). Les "avantages" de la campagne vont dès lors compenser ce sentiment d'autant plus que le facteur distance/temps pour profiter de l'urbanité est réduit par la présence de l'autoroute et la proximité de petites villes.

Cependant, cette contrainte de la distance/temps à l'urbanité peut apparaître dès lors que les avantages de la campagne sont considérés comme insuffisants ou perdus (grands terrains à bâtir aujourd'hui indisponibles dans l'offre foncière, lotissements qui se construisent proches des domiciles auparavant isolés et cachant le paysage etc.), ou que la capacité de mobilité est réduite avec l'âge par exemple. Cela témoigne d'un attachement relatif à la commune, qui n'existe que partiellement puisque avant tout c'est un attachement aux "privilèges" de la campagne qui existe. On le perçoit notamment au travers de l'incertitude de rester vivre dans ces communes, puisque les projets de vie n'étant pas définitivement arrêtés, le déménagement vers une autre commune rurale, voire urbaine dans certains cas, est envisagé. Parfois, l'installation est définitive, ou à long terme, témoignant d'une projection dans le temps différente d'une personne à l'autre. Encore une fois, le rural n'est plus le cadre d'une vie.

Cela se ressent au travers d'un faible investissement dans l'espace public communal, malgré une demande de lien social bien présente. Dans ces communes, on ne partage pas un territoire, un espace local, on en possède une parcelle. Et cela se perçoit dans les pratiques et l'investissement de l'espace public, qui n'est plus cantonné à un espace local mais bien dans un territoire vécu qui repousse de plus en plus les frontières, au delà de celles qu'ils perçoivent entre ville et campagne.

Pour finir, urbanité et ruralité se mêlent dans les pratiques et mode de vie des habitants de ces communes, parfois donnant lieu dans les perceptions à un sentiment de mixité des pratiques, une hybridation des identités et des appartenances aux lieux, aux espaces, aux territoires.

Conclusion

Les modes d'habiter étudiés dans une temporalité du quotidien restent, très liés à la ville. Cet espace vécu reste très local à l'âge de l'enfance, et s'étend dès l'adolescence et la scolarisation en ville (Lavaur et Saint-Sulpice pour le collège, Lavaur pour le lycée ...). Les perceptions changent, la ruralité se modifie en fonction du parcours de vie, pour à l'âge adulte, atteindre un idéal d'une campagne faisant office de lieu résidentiel, avec les aménités qu'elle procure : un cadre de vie, le calme, les paysages, la nature etc. Cependant, comme on a pu l'observer, cette ruralité plurielle relève de perception qui tendent à perpétuer une dichotomie entre rural et urbain, tandis que les modes de vie de notre société ont tendance à s'homogénéiser.

Au sein du territoire étudié, caractérisé par une forte croissance démographique dès le début des années 1990, il existe déjà une réelle différence dans les perceptions des personnes en fonction de la commune dans laquelle elles habitent. En effet, alors que Saint-Agnan va être le plus souvent qualifié de "village", avec une réelle centralité, par ses habitants, cela est moins vrai pour les communes de Lugan et de Garrigues. Les deux ayant connu un développement résidentiel par mitage : pour Lugan sur trois bourgs/Hameaux différents, pour Garrigues le long de la route de Montastruc, aussi appelée le "boulevard de Montastruc". Ainsi il apparaît que les communes en soi, ne sont pas déterminantes dans le choix d'habiter, il s'agit plutôt d'une volonté de s'installer à la campagne, parfois perçue par rapport à la ville comme le lieu propice pour que les enfants grandissent. Certains profitent de la proximité de l'A68 permettant des déplacements rapides vers la métropole toulousaine, qui exerce toute son influence sur ce territoire.

Cependant, ces communes profitent de la présence à moins de 10 km de deux petites villes constituant des pôles complémentaires à la ville de Toulouse avec la présence de commerces, de loisirs, de services, d'emplois etc. L'école en revanche, chez la plupart des parents interrogés, n'apparaît pas comme un facteur déterminant, elle est tout au plus une variable parmi tant d'autres dans le choix d'habiter dans les communes. Par contre, l'école apparaît bien comme un facteur de socialisation, pour les enfants avant tout, mais également pour les parents, moins par le lieu en lui-même qu'au travers des liens entre les enfants. Des liens peuvent se créer entre les parents, devenant amis par la suite. La plupart des activités de rencontre se font autour des événements organisés par l'APE (Amicale Pour les Écoles), ce qui tourne toujours autour des enfants, donnant lieu à une certaine "Clubisation" (Charmes, 2007). Les associations ou événements communaux semblent l'être également des moments de socialisation, mais de façon plus mitigée. Concernant l'espace vécu, on remarque que les lieux fréquentés dépendent de la personne et des besoins. Pour les enfants, les lieux fréquentés restent dans un espace localisé autour des trois communes, en fonction du lieu de scolarisation, et des petites villes pour les activités de loisirs. Chez l'adulte, le lieu de travail joue pour beaucoup, même si certains vont "fuir" la ville pour tout autre type d'activités, alors que d'autres, plus à l'aise en ville, y vont chercher les offres culturelles, de loisirs, de commerce parfois, notamment à Toulouse. Les modes d'habiter se divisent en plusieurs catégories en fonction des pratiques (dimension factuelle) et de la matérialité (dimension physique). De plus, il est important de noter le rôle important que joue internet chez certains ménages, que ce soit pour consommer, travailler ou encore se divertir. La campagne connectée !

Enfin, on observe une évolution dans les perceptions et dans la ruralité par rapport à l'âge. La notion de ruralité permet d'élargir la troisième dimension comprise dans la notion de mode

d'habiter : les représentations (dimension idéale). Chez la plupart des enfants scolarisés dans ces communes, la ville apparaît comme un espace peu connu. On notera le rôle important des parents et même parfois de leur métier dans la perception qu'aura l'enfant de la campagne et de la ville. Une ville comme Lavour peut être comparée à une grande ville dans leurs perceptions. Quand à la commune rurale, elle peut apparaître comme un espace de liberté, notamment pour Saint-Agnan qui profite de sa morphologie de "village". Le jardin reste cependant l'espace de jeux privilégié des enfants. Cette perception de l'espace vécu change avec l'âge, chez l'enfant scolarisé dans ces communes, il est idéalisé, l'affect rentrant en ligne de compte. Chez l'adolescent, l'espace rural peut être perçu comme un étouffement, lieu "d'emprisonnement" notamment par l'incapacité à se déplacer de façon autonome. Toutefois, un attachement peut persister, au travers d'un attachement identitaire.

Chez l'adulte, la commune est perçue comme rurale chez l'ensemble des personnes interrogées, cependant certains évoquent le sentiment que ces communes deviennent dortoirs, relevant d'un sentiment de crainte quant à la possible perte des aménités de la campagne (paysage et cadre de vie). Cet espace est pour certains d'entre eux, un espace sécurisant, par rapport à la ville, notamment pour que les enfants grandissent en toute sérénité. La grande majorité des personnes considèrent cet espace par les aménités qu'il apporte : le calme, la tranquillité, la nature, des paysages agréables, le côté campagne, avec parfois les avantages des inconvénients. C'est-à-dire la nécessité de prendre la voiture pour tous types d'activités. Certains parlent aussi d'un sentiment d'isolement. Ils peuvent se considérer comme des citoyens vivant à la campagne ou des personnes aux modes de vie plus ruraux. Certains se considèrent plus comme des rurbains, et reconnaissent l'importance de la ville dans leur mode d'habiter. Concernant les agriculteurs, les perceptions sont semblables, ils vivent dans l'espace rural où ils travaillent. L'agriculture (et la ruralité) tend à évoluer avec une diversification de son activité (visite à la ferme et cabaret à la ferme) et la développement de circuit court.

Quoi qu'il en soit, peu importe la personne, les perceptions, les modes d'habiter, aujourd'hui la ruralité se définit au travers des relations villes-campagnes, comme le montre les réponses des personnes interrogées dans leurs pratiques. Quelle que soit l'activité : travailler, se divertir, consommer, la ville est présente et ce quelle que soit la taille de la ville. Penser le contraire relèverait d'une vision « archaïque » (Vanier, 2010, p.176). Ainsi, cette ruralité plurielle témoigne de cette relation entre villes et campagne. Chaque individu, s'il a des attaches fortes, voire identitaires à un territoire, va en pratiquer davantage au cours de son existence. Dépassant les cadres classiques du rural et de l'urbain, notamment dans les pratiques du quotidien, ces territoires vécus sont fonction des modes d'habiter : se loger, travailler, se divertir etc. En outre, chaque individu organise son espace de vie selon différents lieux en réseau, témoignant de l'hyper-mobilité de chacun. C'est ce que souligne Martin Vanier au travers de cette phrase : « Désormais, chaque individu dessine à partir d'une offre foisonnante sa propre carte de pratiques intermittentes, exceptionnelles ou non [...] et se construit ainsi à travers des collectifs situés et éphémères, de lieux en lieux dans un espace très vaste (fait) de lieux, de "spots", et de rendez-vous, qui leur sont associés » (Vanier, 2015). Ces individus habitent dans un territoire, mais ce n'est plus le territoire d'une vie ! Se pose dès lors la question du territoire vecteur d'une identité collective, ce qui ne semble plus le cas au regard des pratiques actuelles. Le paradoxe de cette ruralité plurielle contemporaine est que dans ce contexte, les habitants dans leurs perceptions et au travers leurs discours, différencient le rural et l'urbain, promouvant parfois le choix de la campagne de par cette différenciation.

Mais qu'en est-il du territoire politique ? Ainsi, la collectivité territoriale dans laquelle habitent les enquêtés apparaît comme peu, voire pas connue. A quelques rares exceptions près. Des décalages apparaissent entre les politiques mises en place au sein de la collectivité territoriale et des communes, et entre les différentes visions que partagent les populations de ces communes. Parfois même, on perçoit ces décalages dans l'acceptation de ces politiques chez certains élus locaux. Dès lors, comment intégrer ces nouvelles relations villes-campagnes dans un « monde politique hyper-territorialisé » (Vanier, 2015), bien présente dans les pratiques des individus mais peu prise en compte dans les politiques régionales ? Existe-t-il un sentiment d'appartenance au territoire politique délimité par la communauté des communes Tarn-Agout, et donc, des personnes qui l'investissent, se l'approprient et le construisent pleinement ? Ces questionnements seraient le point de départ d'un tout autre sujet de recherche, permettant de mettre en lumière le paradoxe d'un territoire qui se veut être au plus près de celui vécu par les citoyens, alors que ces derniers l'investissent peu en s'appropriant un territoire régi par les pratiques actuelles allant au delà des frontières, faisant que les habitants de ce territoire politique sont peu impliqués dans l'action publique. En somme, des territoires locaux pour des citoyens du Monde...

Ainsi apparaît en ligne de fond la question de l'aménagement de ces espaces ruraux, notamment des petites communes qui les composent. Aujourd'hui, dans l'aménagement on est amené à penser les campagnes et les villes ensemble, comme étant complémentaires au regard des pratiques spatiales des habitants de ces campagnes certes, mais aussi des citoyens (tourisme "vert", demande de campagne etc.). On peut parler alors de campagne des villes mais aussi des villes des campagnes, dans des systèmes d'aménagement qui comme le souligne Martin Vanier (2008), dépasseraient le cadre local de la territorialité pour tendre vers « l'interterritorialité » (Vanier, 2008). Ainsi, les politiques d'aménagement prendraient en compte l'espace aujourd'hui vécu par des citoyens aux identités multiples, qui dans les pratiques repoussent toujours plus loin les frontières, dans une multi-appartenance aux lieux et territoires. Cette mise en place d'un système prenant en compte l'interterritorialité devrait passer par une pédagogie envers les élus certes, mais aussi auprès des habitants, qui dans leurs perceptions maintiennent cette frontière entre ville et campagne.

Ces questions soulevées en ligne de fond de cette recherche confirment mon intérêt pour les questions de l'aménagement des villes petites et moyennes, en lien avec leurs espaces périphériques, leurs campagnes, mais aussi avec un territoire qui s'organise aujourd'hui autour de pôles métropolitains. C'est pour ces questions relatives aux enjeux contemporains de l'aménagement que je souhaite intégrer le Master 2 IDVPM.

Bibliographie

ANDRE Yves. 1998. *Enseigner les représentations spatiales*. Géographie. Paris: Anthropos diff. Économica. 254 p.

ARLAUD Samuel, JEAN Yves, et ROYOUX Dominique. 2005. *Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*. Textes issus du colloque de Poitiers des 4, 5 et 6 juin 2003. Espace et territoires. Rennes: Presses universitaires de Rennes. 506 p.

BANOS Vincent, et CANDAU Jacqueline. 2014. *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale : enquête en Dordogne*. Versailles: Quae. 247 p.

BARTHE Laurence, CAVAILLE Fabienne et *all.* . 2007. *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité : actes du [2e] colloque franco-espagnol de géographie rurale*, Foix, 15-16 septembre 2004. CERAMAC 23. Clermont-Ferrand: Presses universitaires Blaise Pascal. 785 p.

BARTHE Laurence, JEBEILI Cécile, et LIMA Stéphanie. 2014. *L'intercommunalité en mouvements*. Institut de géographie. Géodoc n°59. Toulouse, France: Université Toulouse-Le Mirail. 165 p.

BEAUDE Boris. 2008. « Internet, lieu du Monde ? » in LEVY Jacques. 2008. *L'invention du monde : une géographie de la mondialisation*. Paris: Sciences Po, Les presses. 403 p.

BIGARD Mélanie, et DURIEUX Éric. 2010. *Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural*. INSEE. La France et ses régions. p. 29-39.

BONTRON Jean-Claude. 1994. « Le concept de ruralité à l'épreuve du changement social », in : Territoires ruraux et développement, Quel rôle pour la recherche ?, Cemagref Éditions/Association Descartes, p. 162-166.

BOUR Edith. 2016. « Les différentes manières d’habiter un village ». Le film-recherche Habiter Gigouzac montre les différentes manières d’habiter un village, en mettant en parallèle ou en tension les discours des personnes originaires de la commune et ceux des nouveaux-venus.
<http://sms.hypotheses.org/6685>

BOURDEAU Vincent, et COTTIN-MARX Simon. 2015. « Un autre regard sur la campagne est possible ! Entretien avec Georgette Zrinscak », *Mouvements*, n° 84, p. 24-34. DOI
10.3917/mouv.084.0024

BOURON Jean-Benoît, et GEORGES Pierre-Marie. 2015. *Les territoires ruraux en France : une géographie des ruralités contemporaines*. Paris: Ellipses. 455 p.

CAILLY Laurent, et DODIER Rodolphe. 2007. « La diversité des modes d’habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre ». *Noroi* [En ligne], p. 67-80. mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 12 février 2016. URL : <http://noroi.revues.org/1266> ; DOI : 10.4000/noroi.1266.

CAILLY Laurent, VANIER Martin et all. 2010. *La France, une géographie urbaine*. Collection U. Paris: A. Colin. 365 p.

CHARMES Éric. 2007. « Carte scolaire et « clubbisation » des petites communes périurbaines ». *Sociétés contemporaines*, n° 67/3, p.67-94.

COHOU Michel. 2000. *Le destin d’une voie rapide : jeu d’acteurs, enjeu de développement*. Villes et territoires 13. Toulouse: Presses universitaires du Mirail. 166 p.

DATAR. 2012. *La nouvelle typologie des campagnes françaises, des littoraux et de la montagne*. Territoires en mouvement, n°7, 20 p.

DEVAUX Julian. 2013. « La dimension spatiale des sociabilités d'adolescents résidant dans un village francilien », *Géographie et cultures* [En ligne], n°87, p. 57-72. mis en ligne le 09 décembre 2014. URL : <http://gc.revues.org/2961> ; DOI : 10.4000/gc.2961

DONZELOT Jacques. 2015. « Le village et la ville », *Tous urbains*, n°9, p.8-9.

DUBUC Sylvie. 2004. « Dynamisme rural : l'effet des petites villes ». *L'Espace géographique*, tome 33. p. 69-85.

DUMONT Gérard-François. 2012. *Diagnostic et gouvernance des territoires : concepts, méthode, application*. Collection U. Paris: A. Colin. 299 p.

ÉDOUARD Jean-Charles. 2012. « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin ». *Annales de géographie*, n° 683, p. 25-42.

FIJALKOW Ygal, et JALAUDIN Christophe. 2012. « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d'usagers ». *Sciences de la société*, n°86 (novembre), p.86-107.
doi:10.4000/sds.1712.

FRANKHAUSER Pierre, et ANSEL Dominique. 2012. *La décision d'habiter ici ou ailleurs*. Collection Villes. Paris: Economica Anthropos. 383 p.

FREMONT Armand. 2008. *La région, espace vécu*. Nouvelle édition. Champs 805. Paris: Flammarion. 288 p.

GUENEAU Maurice. 2011. « L'école en milieu rural : dispersions en tous sens », *Pour*, n°208, p. 49-55. DOI 10.3917/pour.208.0049

GUMUCHIAN Hervé et MAROIS Claude. 2000. *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Géographie. Paris Montréal: Anthropos Diffusion Economica Presses de l'Université de Montréal. 425 p.

JEANYves et PERIGORD Michel. 2009. *Géographie rurale : la ruralité en France*. 128. Paris: A. Colin. 126 p.

JEANYves, VANIER Martin, et all. 2009. *La France : aménager les territoires*. 2e édition. U. Paris: A. Colin. 335 p.

JEBEILI Cécile, et TAULELLE François. 2012. « L'école rurale, entre regroupements et réseaux ». *Sciences de la société*, n°86 (novembre), p.50-69. doi:10.4000/sds.1700.

KAYSER Bernard. 2004. *Ils ont choisi la campagne*. 3ème édition. L'Aube poche. La Tour-d'Aigues: Éd. de l'Aube. 205 p.

LEVY Jacques, et KAHN Sylvain. 2013. *Réinventer la France : trente cartes pour une nouvelle géographie*. Paris: Fayard. 245 p.

LEVY Jacques, et LUSSAULT Michel. 2013. *Dictionnaire de la géographie*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris: Belin. 1127 p.

MATHIEU Nicole. 1996. « Rural et urbain. Unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter », in JOLLIVET Marcel, et EIZNER Nicole. 1996. *L'Europe et ses campagnes*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 399 p.

MERLIN Pierre, et CHOAY Françoise. 2015. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. 4e édition entièrement refondue et mise à jour. Quadrige. Paris: Presses universitaires de France. 839 p.

MORA Olivier, VANIER Martin, et FREMONT Armand. 2008. *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030 : des relations villes-campagnes en émergence ?* Update sciences & technologies. Versailles: Éd. Quæ. 111 p.

MOREL-BROCHET Annabelle, et ORTAR Nathalie. 2012. La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie. Habitat et sociétés. Paris: l'Harmattan. 313 p.

PAPY François, MATHIEU Nicole, FERAULT Christian, et HERVIEU Bertrand. 2012. *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Indisciplines. Versailles: Quæ. 191 p.

PETIT Emmanuelle. 2010. « Du fil de l'eau en fils à retordre » Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ?, *L'Information géographique*, Vol. 74, p. 9-26. DOI : 10.3917/lig.741.0009

PERRIER-CORNET Philippe, et HERVIEU Bertrand. 2002. *A qui appartient l'espace rural ? enjeux publics et politiques*. Monde en cours. La Tour d'Aigues [Paris]: Ed. de l'Aube Datar. 141 p.

PIAGET Jean. 2012. *La représentation du monde chez l'enfant*. 2e édition. Quadrige. Paris: Presses universitaires de France. 335 p.

PIAGET Jean, et INHELDER Bärbel. 1981. *La représentation de l'espace chez l'enfant*. 4e édition. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris: Presses universitaires de France. 574 p.

RIEUTORT Laurent. 2012. « Du rural aux nouvelles ruralités ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne]. p.43-52.

STEBE Jean-Marc, et MARCHAL Hervé. 2014. *La sociologie urbaine*. 4e édition mise à jour. *Que sais-je ?*, N° 3790. Paris: Presses universitaires de France. 127 p.

VANIER Martin. 2015. *Demain les territoires : capitalisme réticulaire et espace politique*. Paris: Hermann. 213 p.

VANIER Martin, et ESTEBE Philippe. 2010. *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*. 2e édition. Géographie. Paris: Economica Anthropos. 186 p.

VIARD Jean. 2013. *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*. L'Aube poche essai. La Tour d'Aigues: Éd. de l'Aube. 168 p.

WEBER Serge, et ZRINSCAK Georgette. 2013. « Introduction », *Géographie et cultures* [En ligne], n°87, : p. 9-17. mis en ligne le 09 décembre 2014. URL : <http://gc.revues.org/2934>

Sources pour la réalisation des diagrammes et tableaux :

- Les tableaux et diagrammes ont été réalisés à partir des données Insee, Recensement de la population 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013.
- Les tableaux pour les CSP ont été réalisés à partir des données Insee, Recensements de la population de 1968 à 2012, Population des 25 à 54 ans, par catégories socioprofessionnelles et diplôme. Les chiffres reprennent ceux de l'année 2012.

Sources internet (pages visitées de Janvier à Mai 2016) :

- http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81102
- http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81150
- http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81236

Autres :

LIMA Stéphanie. 2013-2014. Cours de la Licence professionnelle « Agent de développement culturel en milieu rural », UE54 – L'art et la culture dans le développement territorial, Définitions, représentations et mutations des espaces ruraux.

LIMA Stéphanie. Dossier de documents, Licence professionnelle « Agent de développement culturel en milieu rural », UE54 – L'art et la culture dans le développement territorial, Définitions, représentations et mutations des espaces ruraux.

TAULELLE François. Dossier de documents, Licence (2^{ème} année) de « Géographie et Aménagement », UE45 – Aménagement des territoires, Quelques évolutions récentes.

Pour les illustrations : les photographies ont été prise lors de la phase d'enquête sur le terrain, les cartes ont été effectuées par Jean-Baptiste Gendre (Source pour les données : Google Satellite, IGN :GEOFLA et ROUTE500), idée des cartes des pratiques spatiales issus du Dossier de documents, Licence (2^{ème} année) de « Géographie et Aménagement » (Source : Le Monde du 12 février 2015, Qu'est-ce qu'un « bassin de vie »). Les cartes mentales ont été effectuées par les enfants durant la phase d'enquête de terrain.

Table des acronymes

ALSH : Accueils de Loisirs Sans Hébergement

APE : Amicale Pour les Écoles

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CCTA : Communauté des communes Tarn-Agout

CE : Cours Élémentaire

CM : Cours Moyen

CP : Cours Préparatoire

DATAR : La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

PLU : Plan Local d'Urbanisme

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

RPIC : Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré

RPID : Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé

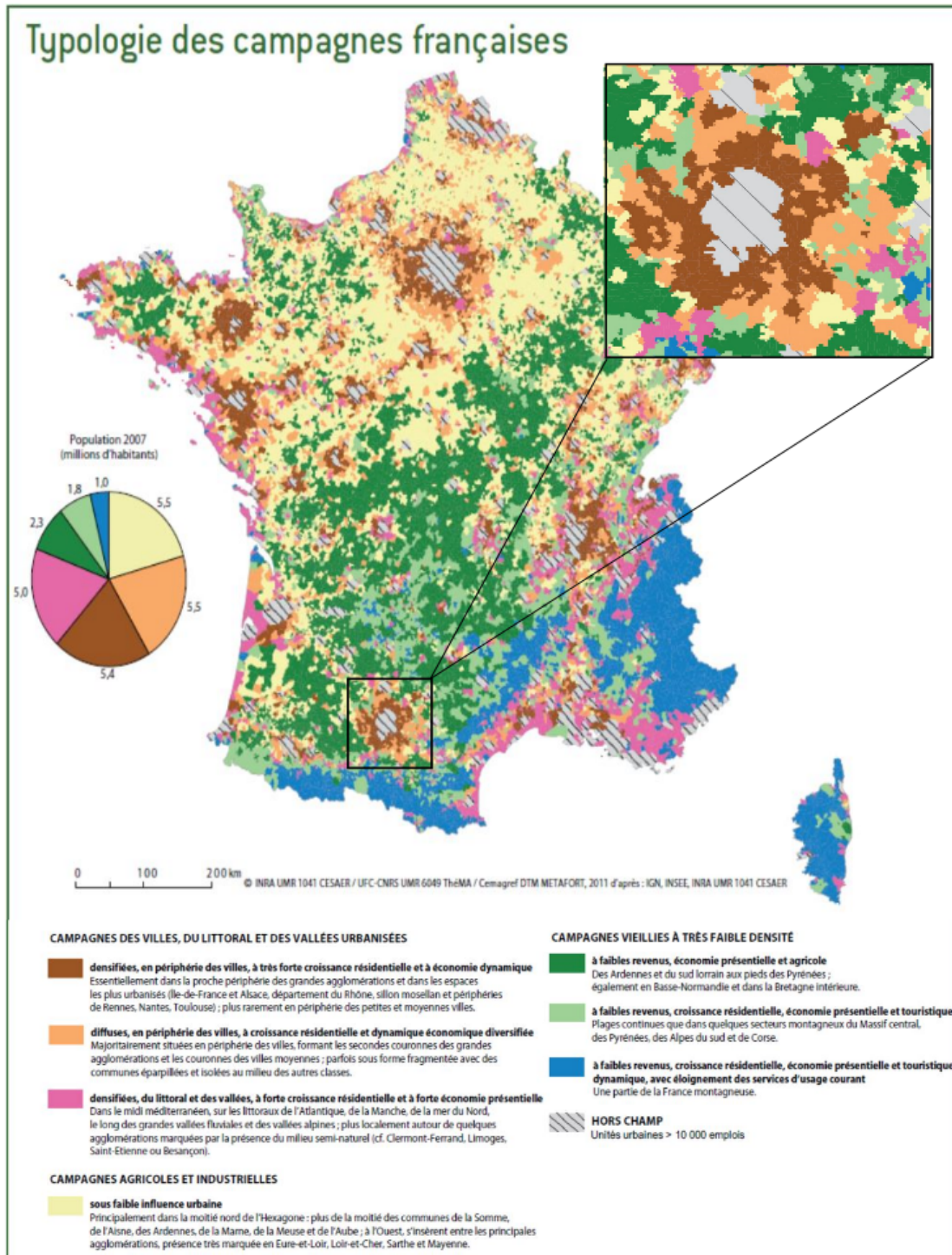
SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

TAD : Transport à la Demande

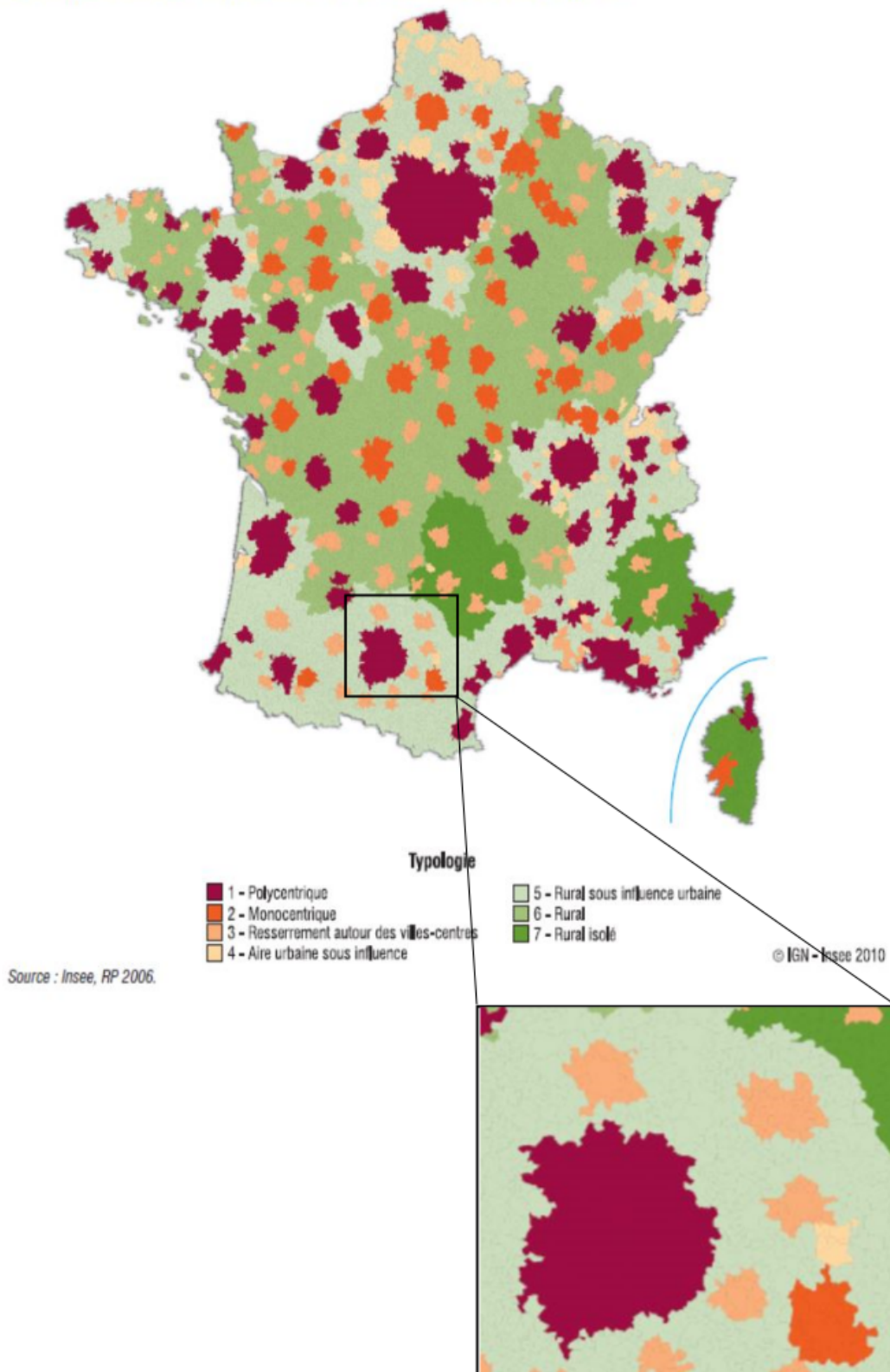
SIRP : Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique

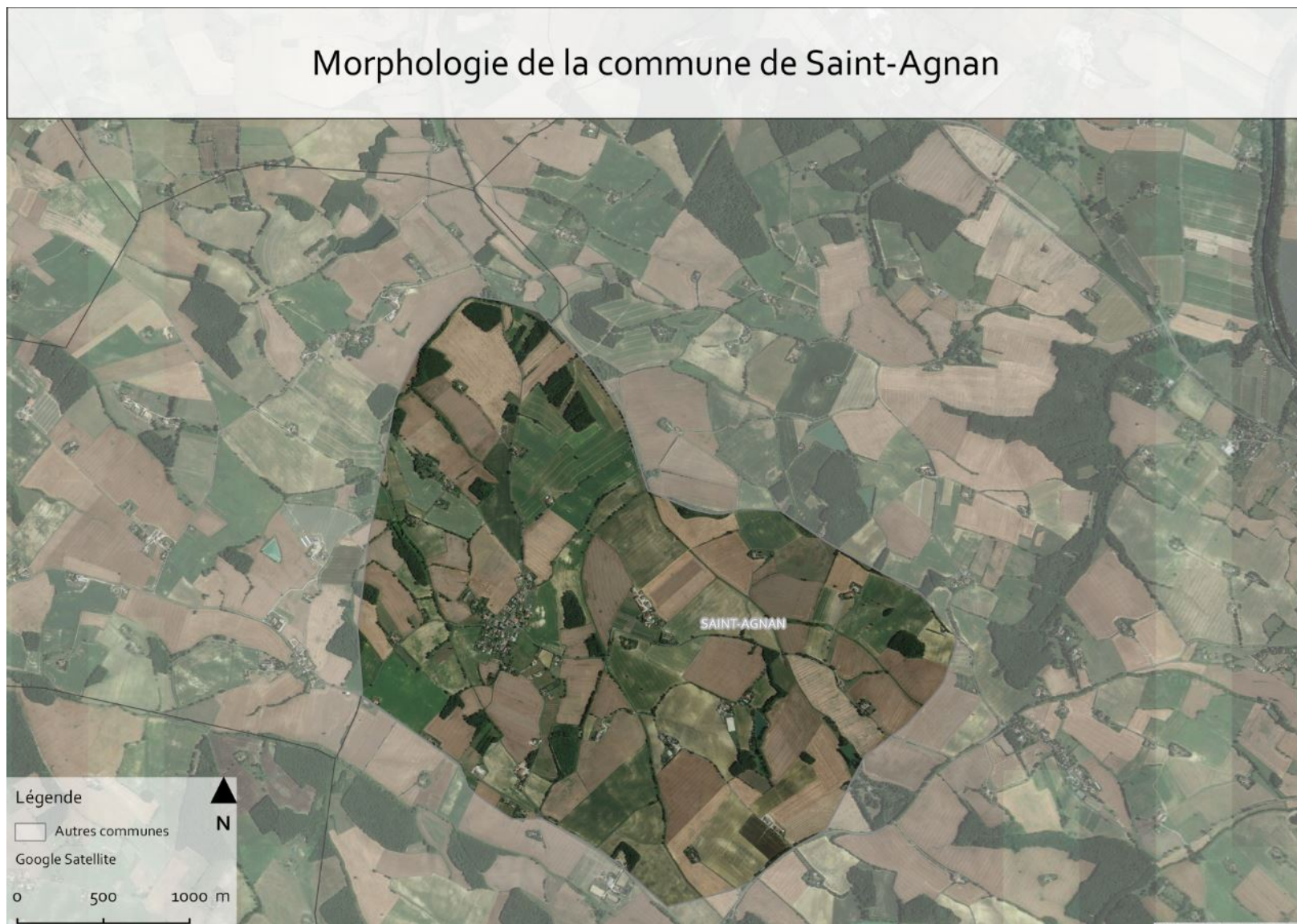
Annexes

Annexe 1 : Carte de la typologie de la Datar (Source : Datar, 2012)



2 . Répartition des sept classes sur le territoire métropolitain





Annexe 4 : Carte du centre bourg/hameau de la commune de Lugan



Annexe 5 : Carte du lieu dit "Pas du Loup" à Lugan



Annexe 6 : Carte du lieu dit "La Courbe" à Lugan



Annexe 7 : Carte de la route de Montastruc à Garrigues



Annexe 8 : Carte de la route de Montastruc et du lieu dit "Avizols" à Garrigues



Annexe 9 : Carte du centre bourg/hameau de Garrigues



Jean-Baptiste GENDRE

Lavaur, le 22/02/2016

Madame/Monsieur le maire,

Je suis actuellement étudiant en Master 1 Aménagement, Développement et Environnement (ADEN). Dans le cadre de ma formation, je suis mené à produire un mémoire et à faire une enquête de terrain sur un sujet et un territoire que j'ai choisi. Ainsi, le terrain de mon mémoire et mon sujet ayant été validés par ma tutrice, Mme LIMA, je tiens à vous informer que les communes de Garrigues, Lugan et Saint-Agnan, feront l'objet de ma part d'une étude sur les modes d'habiter et les pratiques de vie des habitants des trois communes rurales étudiées. Mon objectif ici, est de montrer les différents modes d'habiter : entre les captifs, qui ne se reconnaissent que dans le hameau, les actifs qui travaillent dans la commune ou le bassin d'emploi, et ceux qui vont de leur maison à la ville sans passer par le village. L'objectif étant dans dégager une typologie au travers de récit de vie d'un échantillon représentatif de la population de votre commune, et de montrer en quoi les pratiques de vie mêlent urbanité et ruralité.

Ainsi, au delà de ma présence sur votre commune durant 11 semaines, je souhaiterais pouvoir vous rencontrer pour discuter plus amplement de ma démarche méthodologique si vous le souhaitez. De plus, j'aimerais également convenir avec vous d'un entretien, durant lequel je vous poserai des questions sur certains points qui pourrait éclairer mes recherches. Cet entretien, si vous acceptez de me l'accorder, sera également un moment d'échange, durant lequel je m'efforcerai de répondre à vos questionnements si cela a lieu d'être.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le maire, mes respectueuses salutations.

GENDRE Jean-Baptiste

Élaboration des cartes mentales

L'objectif ici est de produire une carte mentale à main levée et sans aide extérieure (autre qu'une légende éventuellement) dans le but de représenter un ou des espaces plus ou moins connu(s). Cette carte mentale va être une représentation inexacte de l'espace vécu. Or, cette représentation inexacte serait l'image exacte, la transcription de la représentation mentale de l'espace en question dans l'esprit de la personne se livrant à l'exercice. La carte mentale serait alors une structure cognitive de la perception de l'espace. (source : LEVY Jacques, et LUSSAULT Michel. 2013. *Dictionnaire de la géographie. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris: Belin.*)

Ainsi, pour permettre aux enfants de faire ces cartes mentales, deux choix s'offrent à nous :

- Le premier consiste à imposer une légende bien précise des lieux que l'on veut voir apparaître sur la carte mentale, avec des symboles différents et des couleurs différentes pour représenter des lieux tels que la maison, l'école, les commerces où ils vont faire leurs courses avec les parents, les lieux de leurs loisirs, l'endroit où habitent leurs ami(e)s, le lieu de travail de leurs parents (si ils le savent), et des lignes entre ces différents lieux avec des couleurs différentes représentant un mode de transport (voiture, bus, vélo, marche à pied ou autre). On peut imaginer de leur demander de décliner ces lieux en deux temps : celui de la semaine et celui du week-end, ce qui nécessite qu'ils écrivent un code (S pour semaine et WE pour week-end) au niveau des lieux qu'ils fréquentent (un lieu pouvant comprendre les deux symboles). Enfin, pour certains symboles, il sera demandé de préciser le lieu (exemple pour le lieu d'habitation préciser le nom de la commune).
- La deuxième solution consiste à laisser libre cours à leur "pensée géographique". Avec pour consigne de placer les différents lieux de vie, espaces qu'ils fréquentent au quotidien. Ici pas de symbologie imposé, en revanche il me semble plus utile de faire une liste de lieux à représenter si ils les connaissent (la liste de la consigne précédente sera donc reprise).

Enfin, cette carte se fera sur une feuille blanche, vierge de toutes indications. Ainsi cela permettra de bien mettre en avant leurs représentations de l'espace vécu, et ne pas les influencer en mettant un fond de carte avec des lieux placés au préalable.

Annexe 12 : Démarches finalement adoptées au vue des difficultés rencontrées

Démarche adoptée pour l'élaboration d'une carte mentale d'un espace vécu en maternelle. (Jeudi 24 Mars)

Avant de demander aux enfants de représenter l'espace qu'ils vivent au quotidien, il a été nécessaire de parler longuement sur les activités qu'ils pratiquent dans ce quotidien : où vais-je tous les jours ? Où sont mes parents ? Quelles activités ai-je en dehors de l'école (grands parents, copains, courses avec les parents, activité sportive ou autre). Parallèlement, l'espace de ces enfants étant étroitement lié au temps vécu, il a fallu sur la bande de la semaine (noms des jours avec pour chaque jour un cartable pour coder un jour avec école et une maison pour coder les jours sans école : affichage dans la classe et verbalisé chaque matin), faire prendre conscience aux enfants qu'ils passent plus de temps à l'école qu'à la maison. Cette phase était importante pour la suite. Après cette discussion, la consigne donnée aux enfants a été la suivante : vous allez dessiner les endroits où vous allez tous les jours, les endroits où vous allez de temps en temps, les endroits où vous n'allez peut-être pas mais dont vous connaissez l'existence. (comme le travail de vos parents). La consigne étant toujours reformulée par les enfants (pour s'assurer qu'elle a été comprise) voici ce que les enfants ont dit : on va dessiner l'école parce que on y va beaucoup, on va dessiner notre maison, la maison de nos copains, de nos grands parents si on veut, le karaté, le tennis, la gymnastique (selon les enfants), les courses et le travail de papa et maman si on veut, et on a le droit d'ajouter d'autres choses....

Dans un premier temps , nous avons laissé les enfants dessiner librement (papier A3)

Certains enfants ont juxtaposé des lieux (représentés par une maison mais parfois par un objet) sans aucun lien entre eux (pas de routes, de distances). Chaque espace est vécu de façon isolée. D'autres ont lié les lieux entre eux et représenté la distance avec des routes plus ou moins longues. L'enfant dans ce cas a déjà construit le transfert d'un espace agi ou parlé à l'espace représenté.

Dans un deuxième temps, nous avons travaillé avec les enfants de façon individuelle.

Une feuille (toujours en A3) leur a été proposée. Sur cette feuille un carré central représentant l'espace de l'école (c'est l'endroit où ils passent le plus de temps)

Après avoir verbalisé leur dessin initial (il s'agissait là de faire raconter aux enfants ce qu'ils avaient dessiné et pourquoi), après leur avoir demandé : pour toi c'est loin, pas très loin, à côté...

Maintenant, tu vas refaire ton dessin mais tu vas commencer par placer l'école puis tu vas dessiner tout ce que tu as déjà dessiné avant . Mais il faut que tu me montres dans ton dessin si ta maison

est loin de l'école, il faut que tu me racontes comment tu y vas en dessinant les routes.

Il s'agissait là de passer d'un espace parfois désorganisé à un espace construit. Cette phase de représentation par le langage est essentielle pour que l'enfant pense l'espace, le représente et le symbolise. A cet âge l'enfant commence à avoir une représentation mentale d'un espace pour autant qu'il soit vécu et peut également envisager un espace plus lointain non vécu. (bien entendu chaque enfant évolue différemment à son propre rythme)

Démarche adoptée pour l'élaboration d'une carte mentale d'un espace vécu en CP. (Mardi 29 Mars)

Dans un premier temps, nous avons demandé aux enfants de lister leurs lieux du quotidien. Le premier lieu, spontanément, qui leur ait venu à l'esprit est leur maison. Ensuite, ils ont pensé à l'école. Enfin, plusieurs lieux leur sont venus à l'esprit comme les lieux de loisirs (la gym, le foot, l'athlétisme etc.). Ensuite, ils ont pensé à parler de leurs visites chez leurs grands-parents. D'autres lieux ont été cités, comme le zoo, la montagne etc. On leur a expliqué que ce ne sont pas des lieux du quotidien, qu'ils ne s'y rendent pas fréquemment, que ce sont des lieux qu'ils visitent, pratiquent de façon très ponctuelle. Et donc de ne pas les représenter sur la carte.

La deuxième étape consistait à les laisser faire leur dessin de façon spontanée. On a juste de temps en temps, discuté un peu avec eux pour leur rappeler les consignes, leur faire penser à certains lieux du quotidien qu'ils auraient pu oublier, en leur demandant si ils faisait du sport par exemple et si ils pensaient que c'était quelque chose d'important à représenter, pour ne pas trop les influencer.

Enfin, lors de la dernière étape, j'ai discuté avec les élèves un par un, pour qu'il me raconte ce qu'ils ont pu dessiner sur le premier exercice. Ensuite, je leur ai fait redessiner une carte mentale. J'ai commencé par leur faire dessiner au centre de la feuille, leur maison. Puis je leur ai demandé de me placer l'école par rapport à leur maison et de me dire où elle se trouve. Est-ce qu'elle est loin, à côté de la maison ? Est-ce qu'il faut longtemps pour y aller ? Et de la placer, selon l'endroit, la direction dans laquelle ils pensaient qu'elle se trouvait par rapport à leur maison. Ensuite, je les ai poussé à réfléchir à comment ils se rendent d'un lieu à un autre. En bus ? En voiture avec leurs parents ? Etc.

Je fais faire le même procédé pour chaque lieu dessiné sur le premier dessin, pour connaître le lieu, leurs sentiments, leur affect pour chaque lieu. Enfin, une fois tout les lieux placés, j'ai cherché à les faire réfléchir sur d'autres lieux qu'ils fréquentent auxquels ils n'ont pas pensé à mettre sur le premier dessin. Parfois, ce ne fut pas fructueux, mais certains se sont aperçu

qu'il manquait des lieux comme la garderie, qu'ils n'ont pas spontanément placée. Parfois, ils n'ont pas su me dire où se trouvait un lieu, ne connaissant pas où se rappelant pas du nom de la ville. J'ai donc demandé de me décrire le lieu et ses alentours, pour voir si j'arrivais à reconnaître le lieu, mais leurs indications pouvaient parfois m'induire en erreur, d'où certains lieux sur les cartes n'ayant pas de localisation définie.

CM : Le 5 Avril 2016 (Mardi)

Dans un premier temps, nous avons lancé une discussion avec les élèves pour définir les différents lieux du quotidien, et on a donné l'exemple de la maison. Lors de la discussion qui s'est engagée, plusieurs lieux sont ressortis : l'école, les lieux de loisirs (Gym, foot etc.), la famille et les amis, mais a aussi été proposé les routes et la voiture « la voiture c'est un lieu ? ». Ils en sont venus à parler par eux même des modes de déplacements : la voiture, le bus scolaire, à pied. Ensuite, on leur a précisé de bien placer tous les lieux qu'ils fréquentent au quotidien, d'indiquer le nom de l'endroit où ça se trouve et de préciser comment ils se déplacent d'un lieu à un autre. On leur a donc fourni une feuille A3 sur laquelle ils ont produit leur carte mentales, en passant à bien faire attention à bien positionner les lieux les uns par rapports aux autres, à respecter l'orientation.

Lors de la réalisation des cartes mentales, nous avons laissé les enfants travailler en autonomie, et avons juste répondu aux questions lorsque ils en avaient.

Ensuite, dans un second temps, j'ai regardé le rendu final pour voir si certaines cartes nécessitaient des éclaircissements. J'ai alors, de façon individuelle, engagé une discussion pour qu'ils m'expliquent ce qu'ils avaient fait ou les faire réagir sur leur production et voir si il n'avaient pas oublié certains lieux.

CE : Le 11 Avril 2016 (Lundi)

La première phase a été la même que pour les CM, une discussion sur les différents lieux du quotidien et de réponses aux questions qu'ils pouvaient poser. Ensuite, la réalisation des cartes mentales s'est faite en totale autonomie. Par la suite, une fois qu'ils avaient fini, je passais voir les enfants de façon individuelle pour discuter du rendu. Si il me semblait qu'ils avaient oublié des lieux, comme ceux de loisirs, je lançais une discussion en leur demandant si ils faisaient du sport, si ils pensaient qu'ils devaient placer d'autres lieux comme la maison des grands-parents, des amis etc. Une fois ces corrections apportées si ils voyaient d'autres lieux à placer, je repassais pour valider le travail.

Annexe 13 : Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement étudiant en Master 1 Aménagement, Développement et Environnement (ADEN) à l'Institut National Universitaire Champollion à Albi. Dans le cadre de ma formation, je suis mené à produire un mémoire et à faire une enquête de terrain sur un sujet et un territoire que j'ai choisi. Ainsi, le terrain de mon mémoire et mon sujet ayant été validés par ma tutrice, Mme LIMA, je tiens à vous informer que les communes de Garrigues, Lugan et Saint-Agnan feront l'objet, de ma part, d'une étude sur les modes d'habiter et les pratiques de vie des habitants des trois communes rurales étudiées. La particularité de mon étude est qu'elle a pour objectif de partir de la perception de l'espace des enfants scolarisés sur les trois communes, en leur faisant faire, au travers d'une intervention dans les classes en accord avec les professeurs des écoles, une carte mentale. Il leur sera demandé de placer sur une feuille blanche leurs lieux de vie comme la localisation de leur maison, de leur école etc. Par la suite, je souhaite vous solliciter, vous, parents, au cours d'un entretien où il vous sera demandé de faire un récit de vie. Ce dernier aura pour objet vos pratiques de vie, pourquoi vous avez fait le choix de vous installer sur l'une des trois communes étudiées, pourquoi avoir scolarisé votre/vos enfant(s) dans l'une des écoles des ces communes... Cet entretien n'excédera pas la demi-heure.

Je tiens à vous préciser que les cartes mentales de vos enfants ainsi que les récits de vie que vous serez amené à effectuer seront totalement anonymes. Le but n'étant pas ici de mettre un nom derrière chaque propos, mais d'en faire une analyse objective et scientifiquement pertinente. Qui plus est, il m'est interdit d'indiquer dans mon mémoire le nom des personnes ayant répondu à mon enquête.

Si vous l'acceptez, je vous demande d'indiquer dans le coupon ci-dessous votre mail, ainsi que la commune où vous habitez, le lieu de votre travail et votre catégorie socioprofessionnelle, ce qui me permettra d'avoir des informations me permettant de sélectionner des personnes ayant différents profils pouvant étayer les propos de mon mémoire.

Je vous remercie donc d'avance de bien vouloir répondre favorablement à ma demande, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Jean-Baptiste GENDRE

Village/ville où vous habitez :

Mail :

Professions :

Lieu de votre travail :

Annexe 14 : Tableau des retours coupons-réponses

Commune de résidence	Professions	Lieu de travail	n° du coupon et de l'entretien
Saint-Agnan	Cadre agricole	Lavaur	1 et 2 et entretien n°8
	Agriculteur	Saint-Agnan	1 et 2
	Artisan et conjointe d'artisan	40 km autour de Lavaur et à domicile	3 et entretien n°10
	Conseiller de l'emploi	Castres	4
	Traductrice scientifique	Domicile	5 et entretien n°16
	Photographe	Domicile/autres	6 et entretien n°22
	Conseillère Patrimoniale (Mme) et directeur administratif et financier (M)	Graulhet (Mme) et Paris dont 2 jours/semaine en télétravail à domicile	7
	Responsable RH (Mme) et responsable événementiel (M)	Revel et Toulouse	8 et entretien n°14
	Employée cabinet d'assurances	Toulouse	9
	AVS scolaire et technicien maintenance	Massac-Séran et Midi-Pyrénées	10
	Éducatrice jeunes enfants et dessinateur	Lanta et Blagnac	11 et 12
	Professeur des écoles et Développeur web indépendant	Verfeil et Toulouse/Domicile	13 et entretien n°12
Lugan	Manipulateur Radio et agent administratif	Toulouse et Eurocentre	14 et 15 et entretien n°19
	Commercial et éducatrice spécialisée	Toulouse Nord	16
	Chef de chantier gros-oeuvre et infirmière	Toulouse et son agglomération	17 et entretien n°15
	Ingénieurs	Colomiers et Toulouse	18 et entretien n°11
	Infirmière et cadre SNCF	Toulouse	19
	Responsable recrutement et directeur opérationnel	Blagnac	20 et entretien n°18
	Responsable affaires réglementaires	Balma	21
	Chef d'entreprise	Cagnac-les-mines	22 et entretien n°6
	Agent immobilier	Lavaur, Rabastens, Saint-Sulpice	23 et 24 et entretien n°5
	Assistant familiale	Lugan	23 et 24 et entretien n°5
	Ouvrier d'abattoir	Castres	25
	Conseillère insertion social et Ingénieur informatique	Gaillac et Balma	38
Garrigues	Professeur des écoles et éducateur spécialisé	Lugan et Toulouse	39 et entretien n°21
	Agriculteur et agricultrices	Garrigues	36 et entretien n°17
	Ingénieur chimiste	Castres	26
	Professeur de collège	Graulhet	27 et entretien n°9
	Sans emploi	x	28 et entretien n°7
	Assistante juridique	Toulouse	29
	Préparatrice en pharmacie	Clinique de l'Union	30
	Responsable des études marketing	Toulouse	31
	Responsable d'antenne de construction (télétravail)	Garrigues	31 et entretien n°13
	Ingénieur	Toulouse	32 et entretien n°20
	Formatrice en SAV professionnel – orange	Toulouse	37
	Lavaur	Assistante sociale et électricien	Lavaur et Colomiers
Azas	secrétaire comptable et chef d'équipe conducteur d'engins	sans emploi	34
Belcastel	Contrôleur financier	Toulouse	35

Pratiques spatiales d'un élu locale (Entretien n°1)

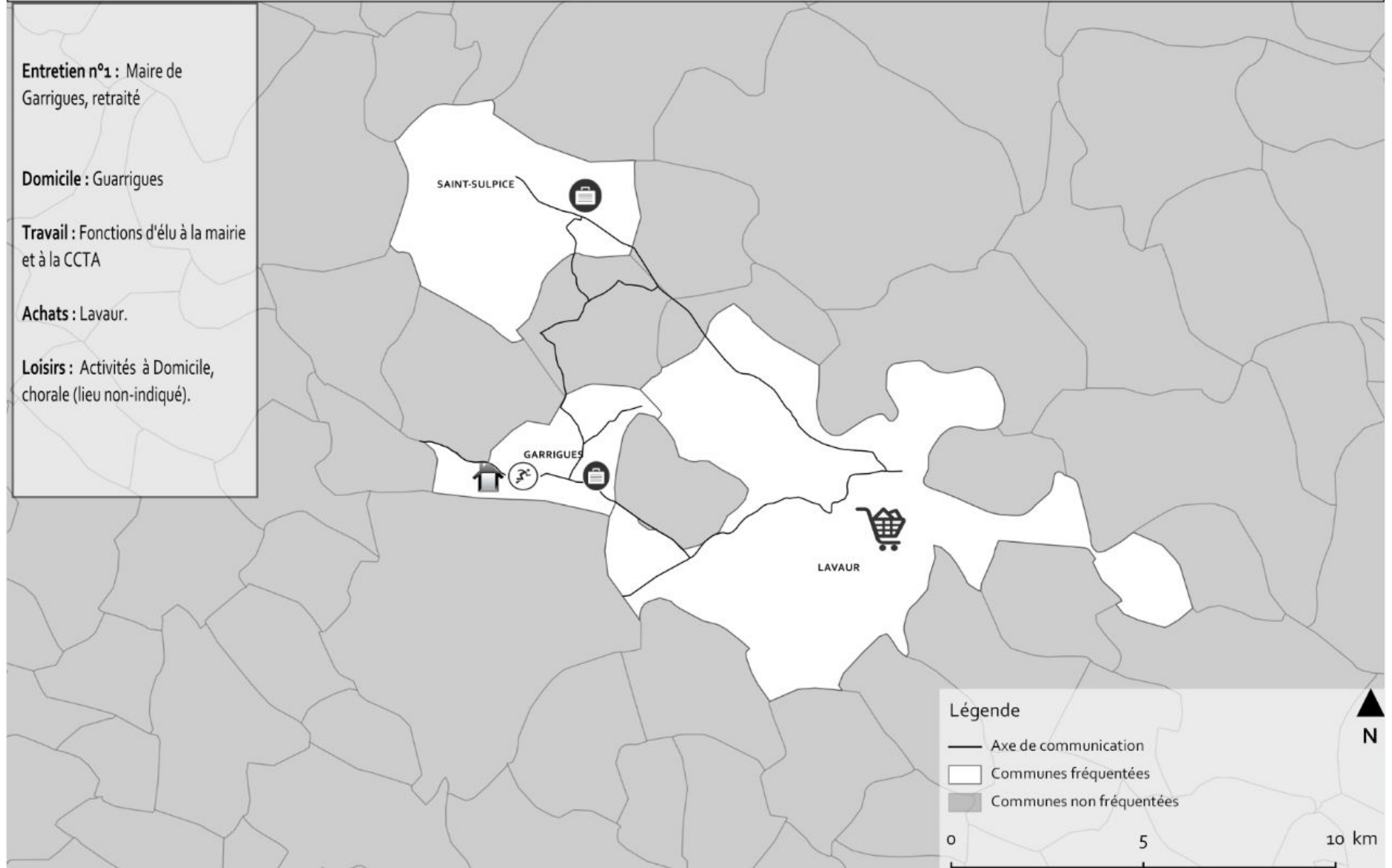
Entretien n°1 : Maire de Garrigues, retraité

Domicile : Guarrigues

Travail : Fonctions d'élu à la mairie et à la CCTA

Achats : Lavour.

Loisirs : Activités à Domicile, chorale (lieu non-indiqué).



Pratiques spatiales d'un élu locale (Entretien n°2)

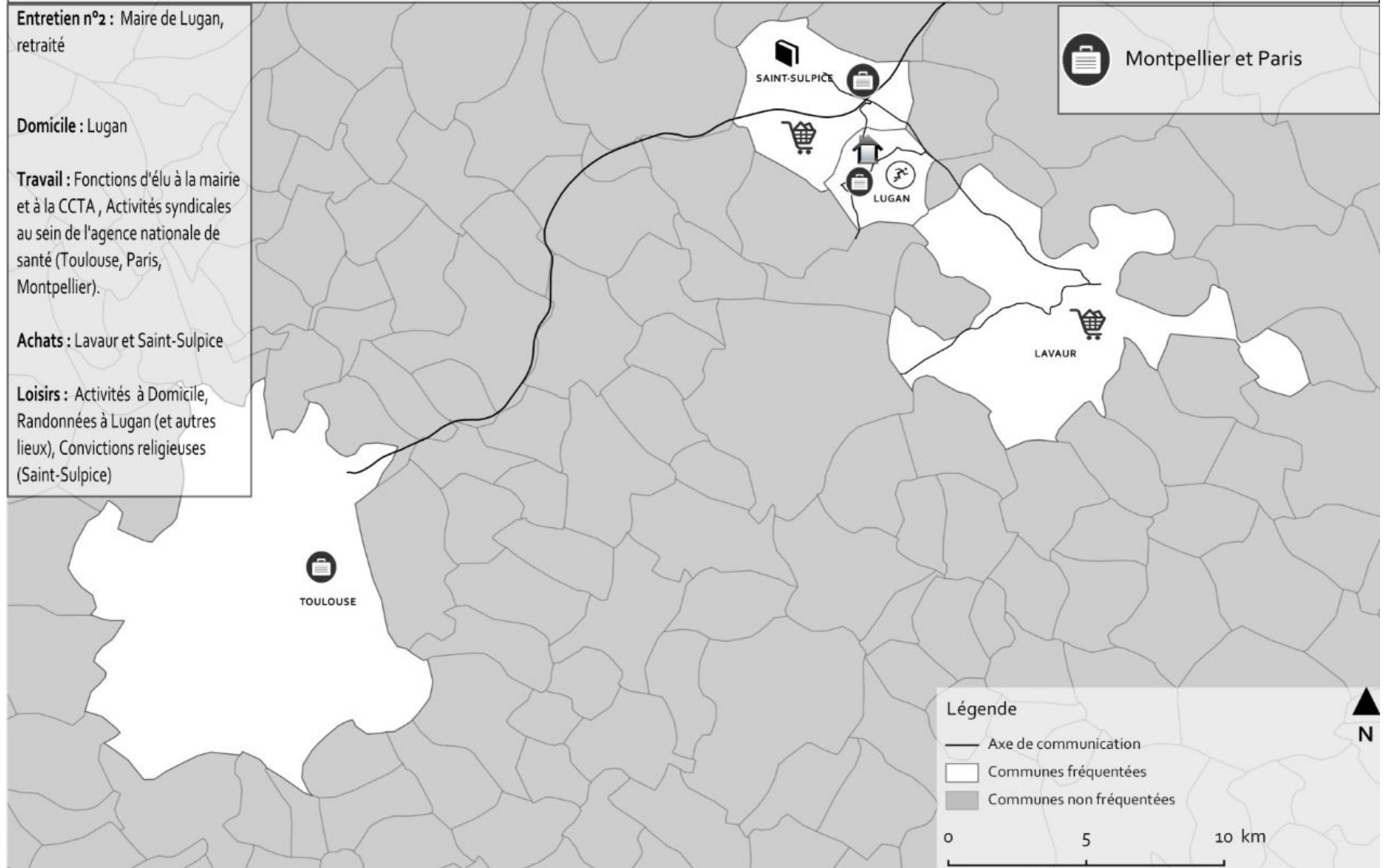
Entretien n°2 : Maire de Lugan, retraité

Domicile : Lugan

Travail : Fonctions d'élu à la mairie et à la CCTA, Activités syndicales au sein de l'agence nationale de santé (Toulouse, Paris, Montpellier).

Achats : Lavaur et Saint-Sulpice

Loisirs : Activités à Domicile, Randonnées à Lugan (et autres lieux), Convictions religieuses (Saint-Sulpice)



Pratiques spatiales d'un élu locale (Entretien n°3)

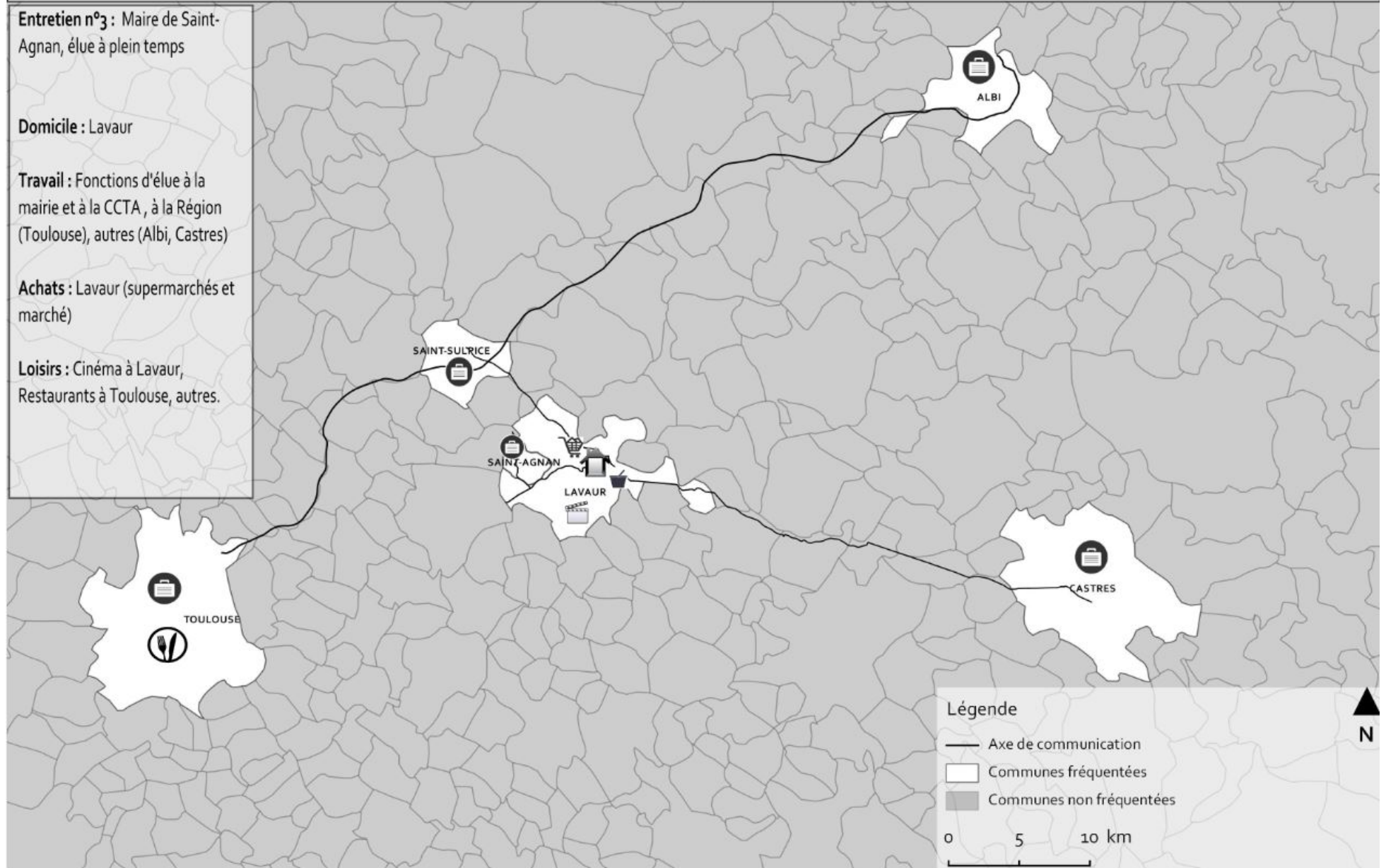
Entretien n°3 : Maire de Saint-Agnan, élue à plein temps

Domicile : Lavour

Travail : Fonctions d'élue à la mairie et à la CCTA, à la Région (Toulouse), autres (Albi, Castres)

Achats : Lavour (supermarchés et marché)

Loisirs : Cinéma à Lavour, Restaurants à Toulouse, autres.



Pratiques spatiales d'un retraité (ancien maire de Saint-Agnan) (Entretien n°4)

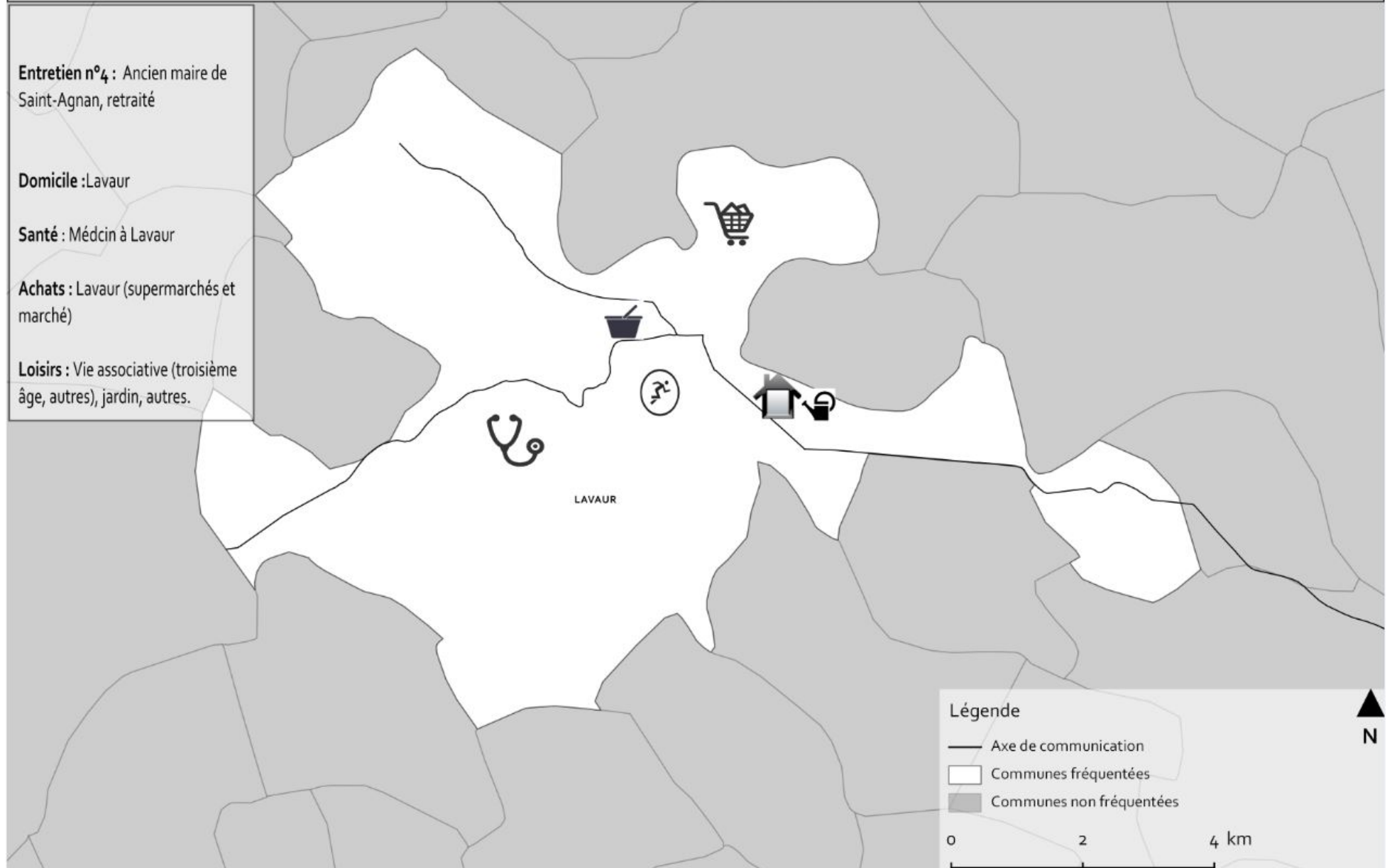
Entretien n°4 : Ancien maire de Saint-Agnan, retraité

Domicile : Lavour

Santé : Médecin à Lavour

Achats : Lavour (supermarchés et marché)

Loisirs : Vie associative (troisième âge, autres), jardin, autres.



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à domicile et localement) (Entretien n°5)

Entretien n°5 : Famille d'accueil et directrice d'agences immobilières

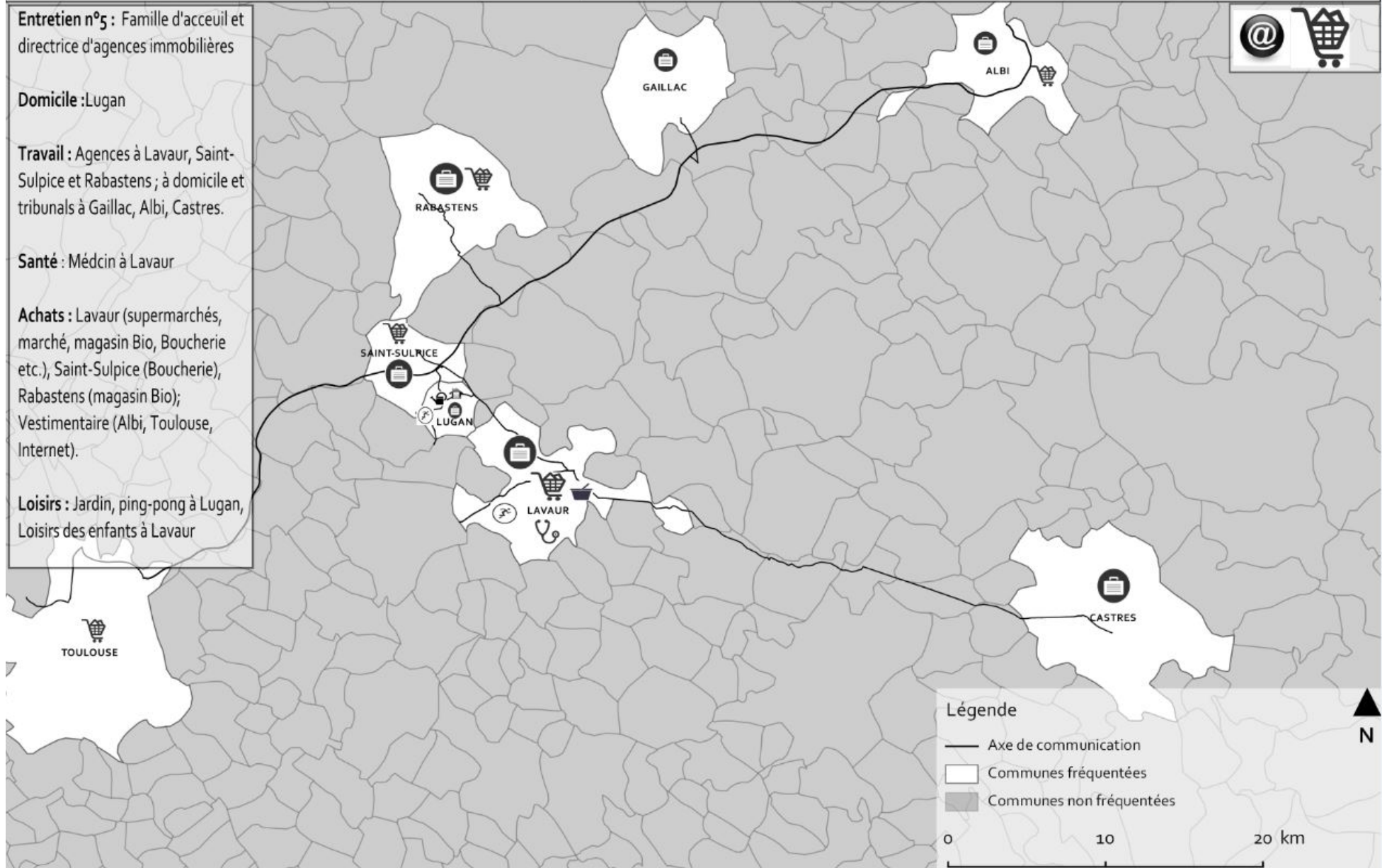
Domicile : Lugan

Travail : Agences à Lavour, Saint-Sulpice et Rabastens ; à domicile et tribunaux à Gaillac, Albi, Castres.

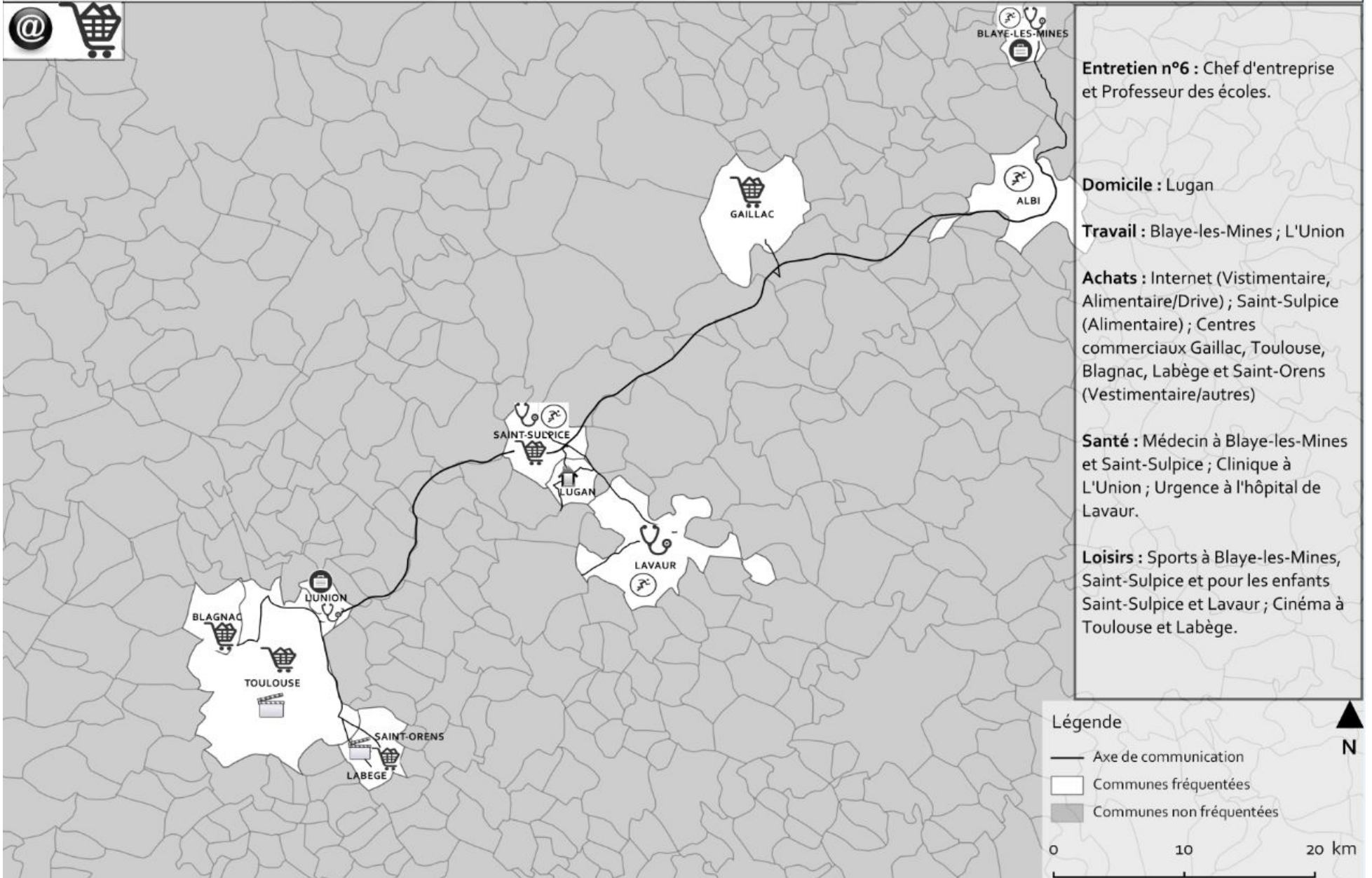
Santé : Médecin à Lavour

Achats : Lavour (supermarchés, marché, magasin Bio, Boucherie etc.), Saint-Sulpice (Boucherie), Rabastens (magasin Bio); Vestimentaire (Albi, Toulouse, Internet).

Loisirs : Jardin, ping-pong à Lugan, Loisirs des enfants à Lavour



Pratiques spatiales de "citadins" (Entretien n°6)



Entretien n°6 : Chef d'entreprise et Professeur des écoles.

Domicile : Lugan

Travail : Blaye-les-Mines ; L'Union

Achats : Internet (Vistimentaire, Alimentaire/Drive) ; Saint-Sulpice (Alimentaire) ; Centres commerciaux Gaillac, Toulouse, Blagnac, Labège et Saint-Orens (Vestimentaire/autres)

Santé : Médecin à Blaye-les-Mines et Saint-Sulpice ; Clinique à L'Union ; Urgence à l'hôpital de L'Avour.

Loisirs : Sports à Blaye-les-Mines, Saint-Sulpice et pour les enfants Saint-Sulpice et L'Avour ; Cinéma à Toulouse et Labège.

Légende

- Axe de communication
- Communes fréquentées
- Communes non fréquentées

0 10 20 km



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse et sans emploi) (Entretien n°7)

Entretien n°7 : Gérant de magasin
et sans emploi

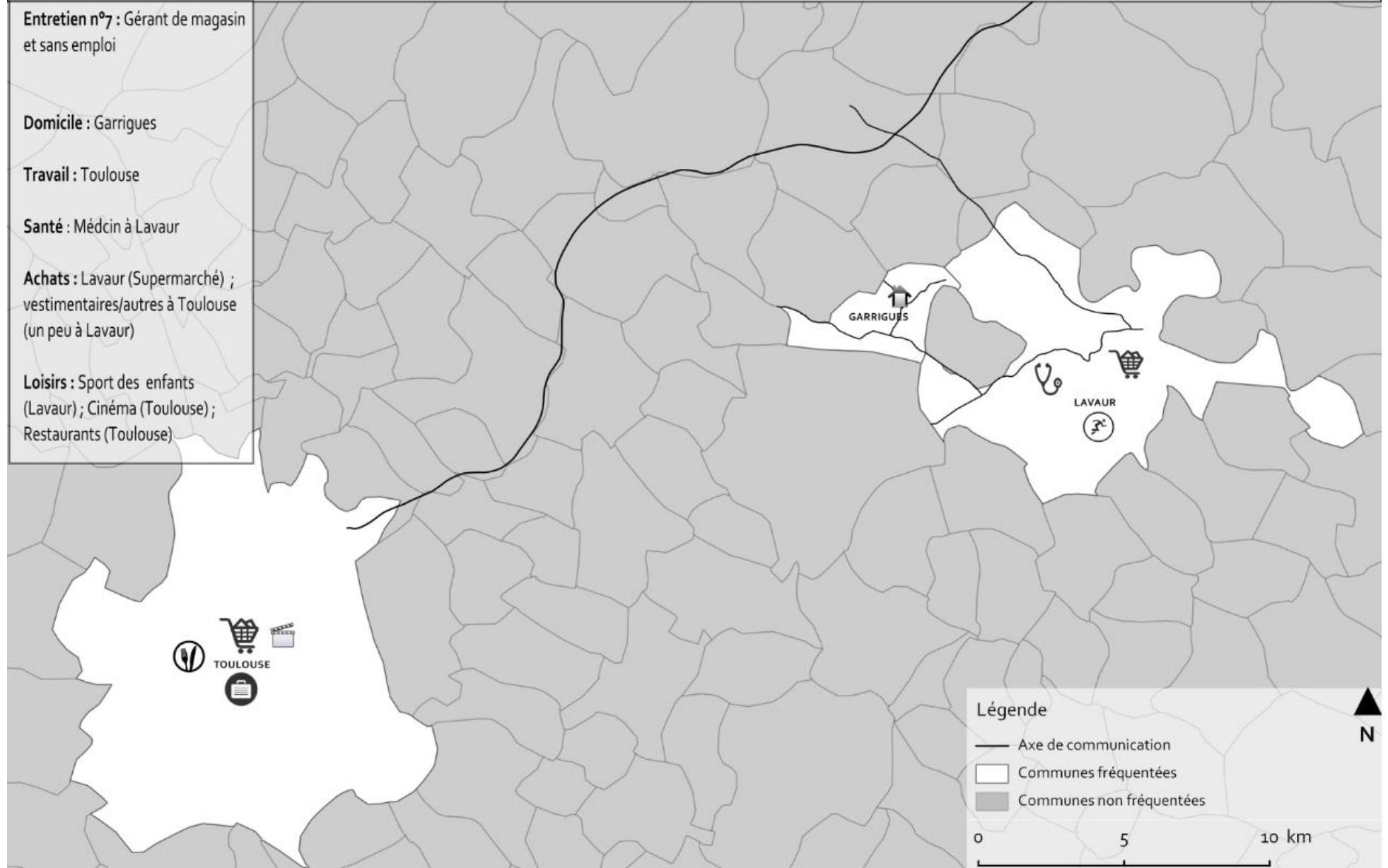
Domicile : Garrigues

Travail : Toulouse

Santé : Médecin à Lavar

Achats : Lavar (Supermarché) ;
vestimentaires/autres à Toulouse
(un peu à Lavar)

Loisirs : Sport des enfants
(Lavar) ; Cinéma (Toulouse) ;
Restaurants (Toulouse)



Pratiques spatiales d'un "reclus" (Entretien n°8)

Entretien n°8 : Cadre agricole et agriculteur.

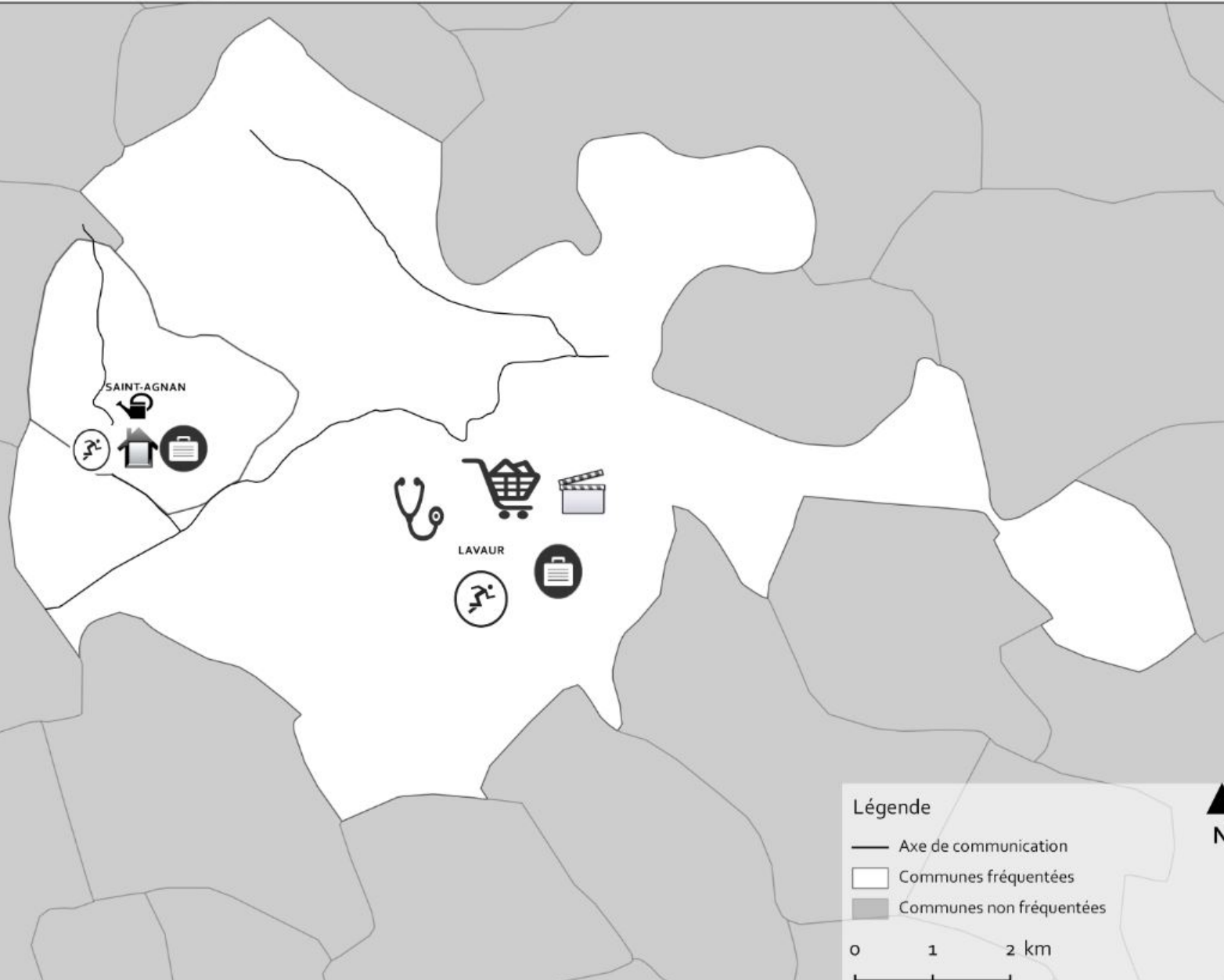
Domicile : Saint-Agnan

Travail : Saint-Agnan et Lavour

Achats : Lavour (Supermarchés, vestimentaire).

Santé : Médecin à Lavour

Loisirs : Sports des enfants à Lavour ; sorties culturelles, loisirs, Cinéma à Lavour, Jardinage à domicile, marche à Saint-Agnan



Pratiques d'une personne travaillant localement (Entretien n°9)

Entretien n°9 : Professeur des collège, Cadre à ERDF

Domicile : Garrigues

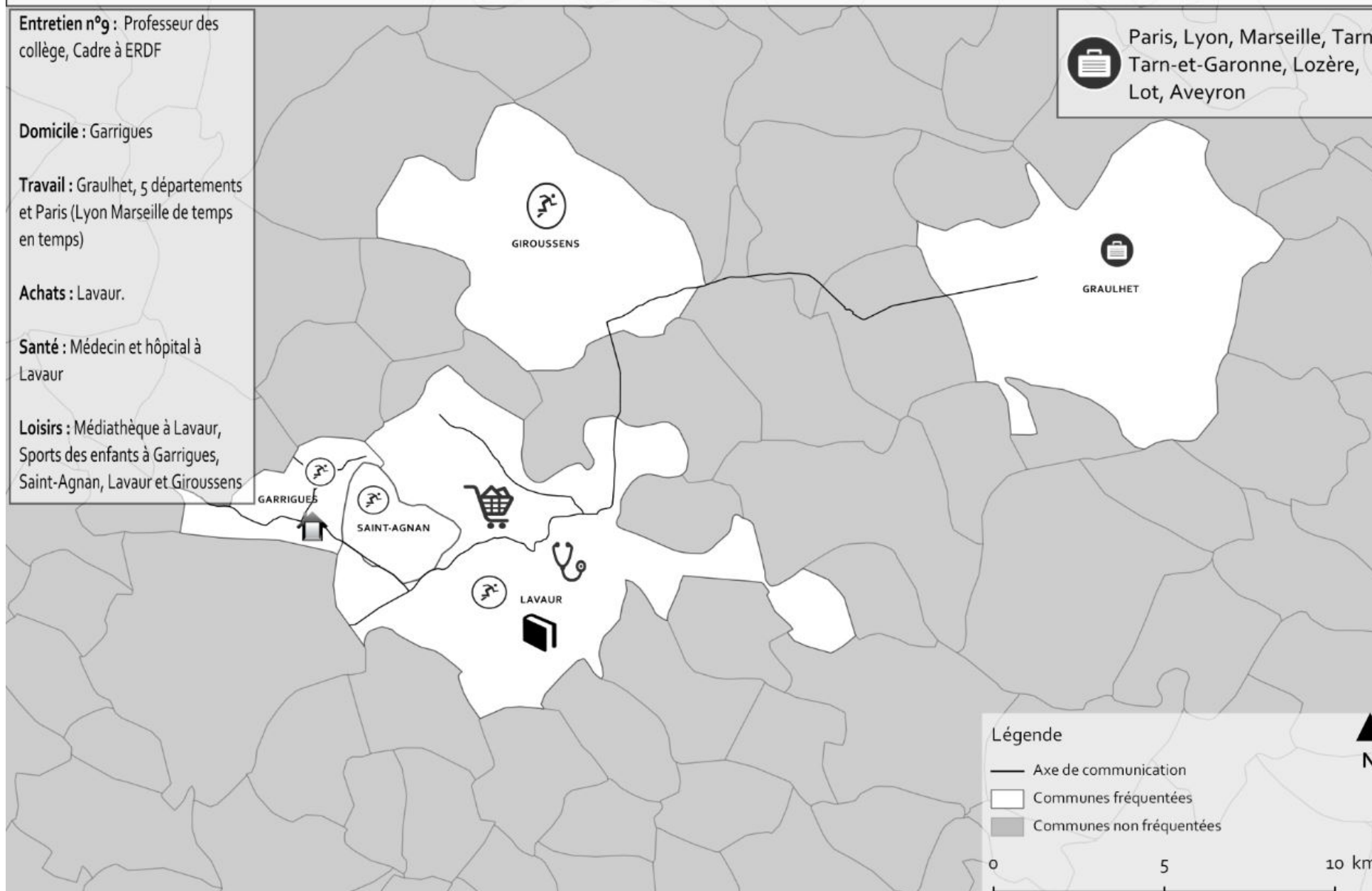
Travail : Graulhet, 5 départements et Paris (Lyon Marseille de temps en temps)

Achats : Lavour.

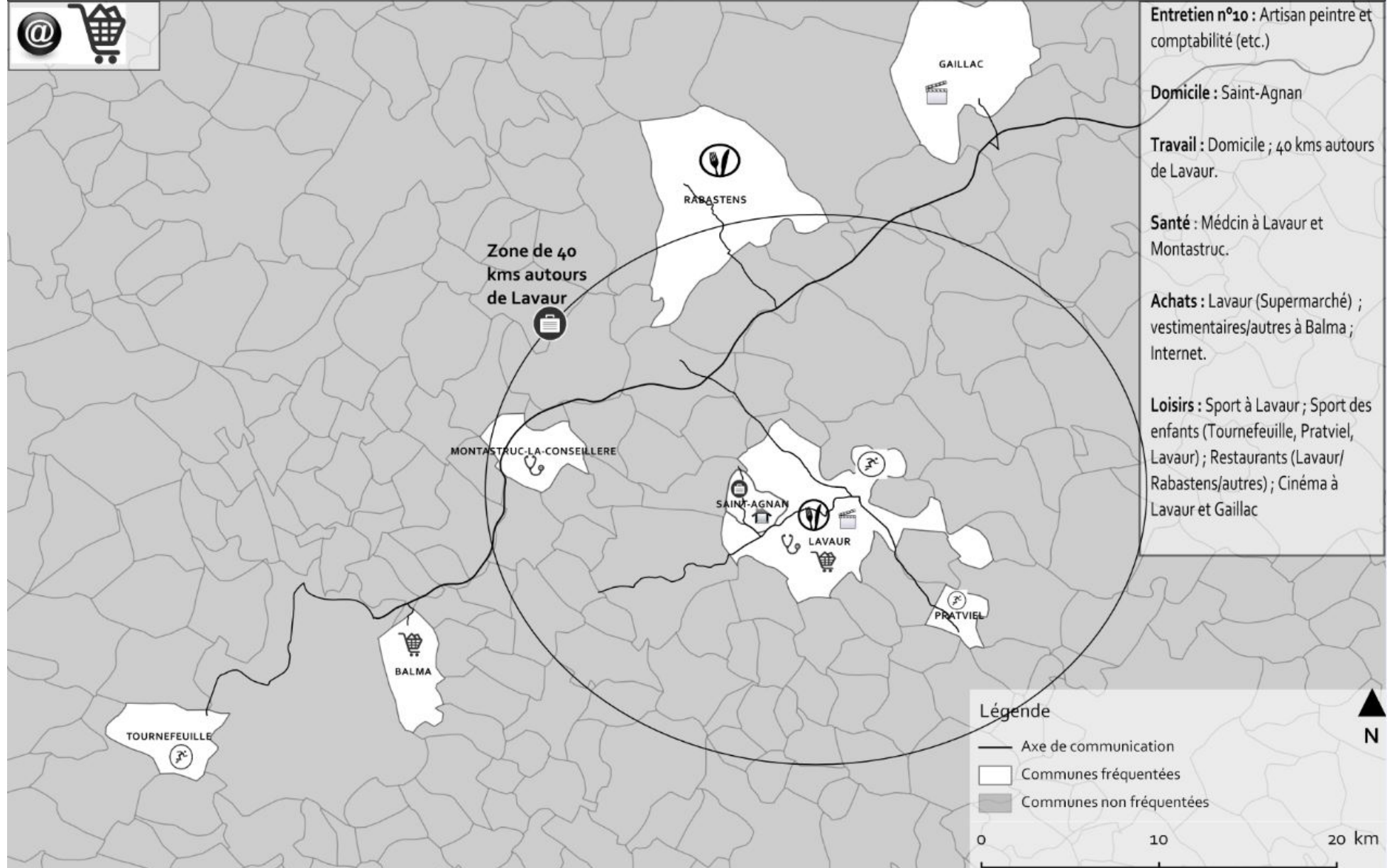
Santé : Médecin et hôpital à Lavour

Loisirs : Médiathèque à Lavour, Sports des enfants à Garrigues, Saint-Agnan, Lavour et Giroussens

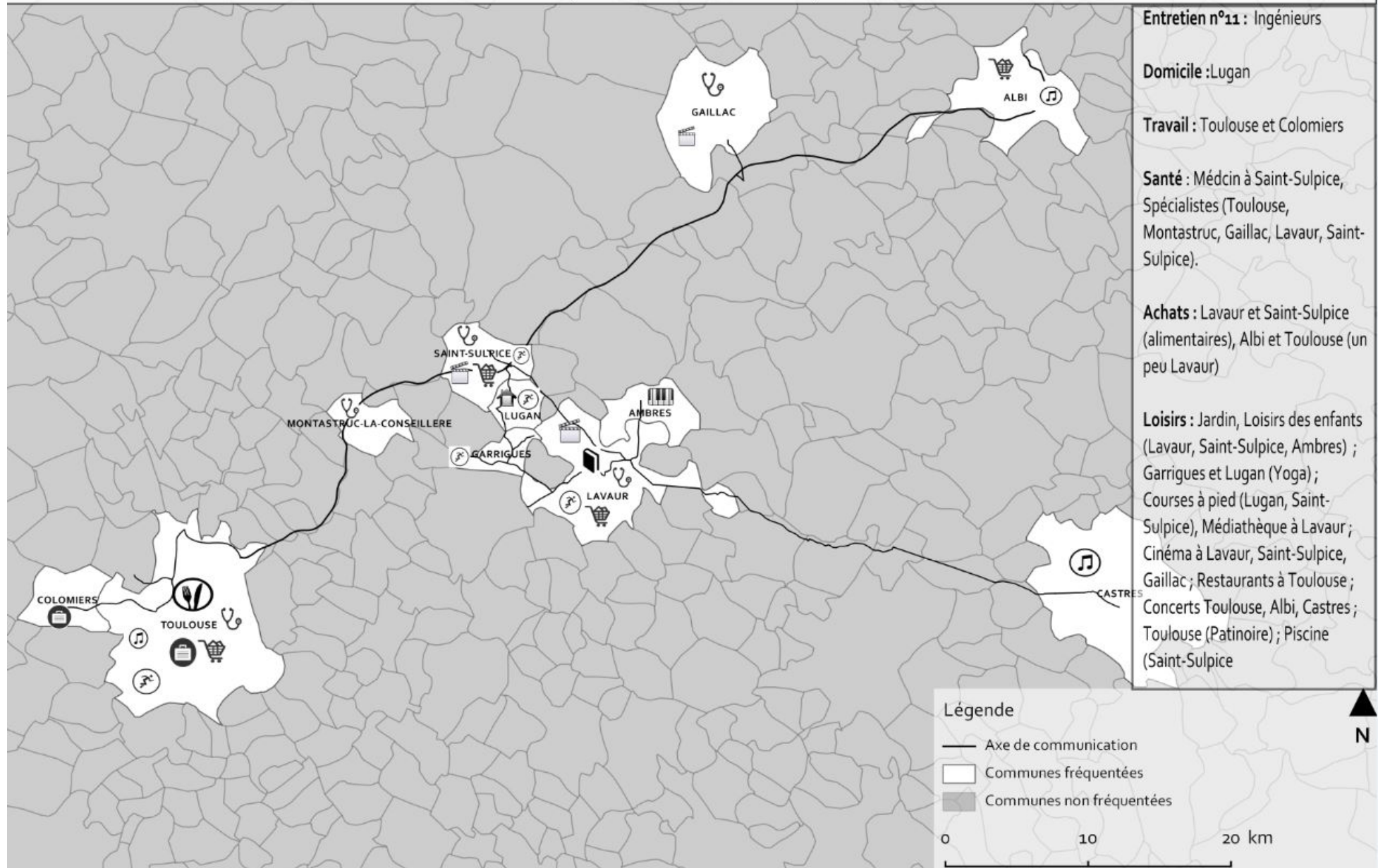
 Paris, Lyon, Marseille, Tarn
Tarn-et-Garonne, Lozère,
Lot, Aveyron



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Domicile et localement) (Entretien n°10)



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse ou dans sa périphérie) (Entretien n°11)



Pratiques spatiales d'une personne travaillant en partie à domicile (Entretien n°13)

Entretien n°13 : Responsable d'antenne de construction (télétravail).



Paris, France, Europe.



Paris : Vestimentaire

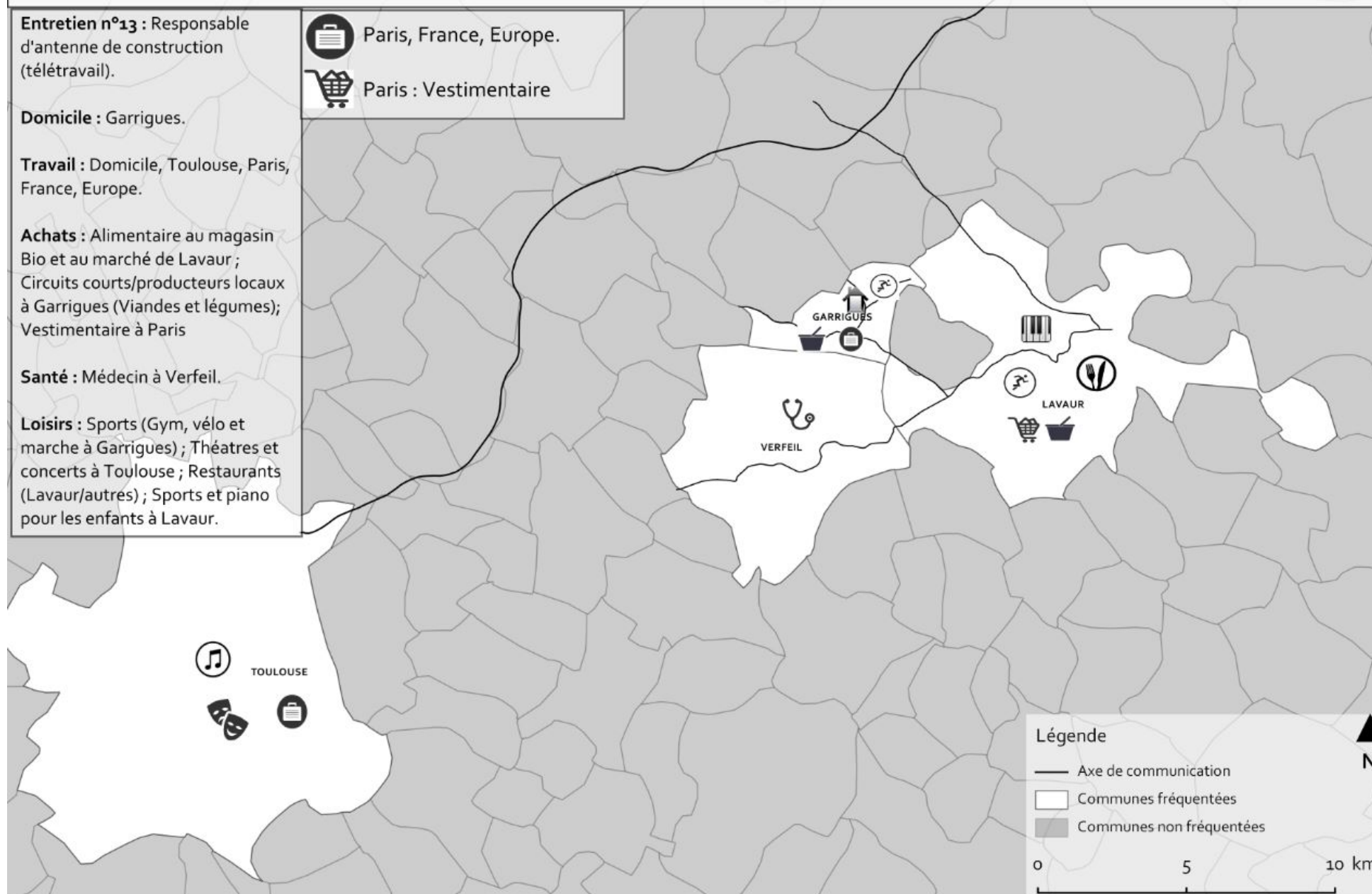
Domicile : Garrigues.

Travail : Domicile, Toulouse, Paris, France, Europe.

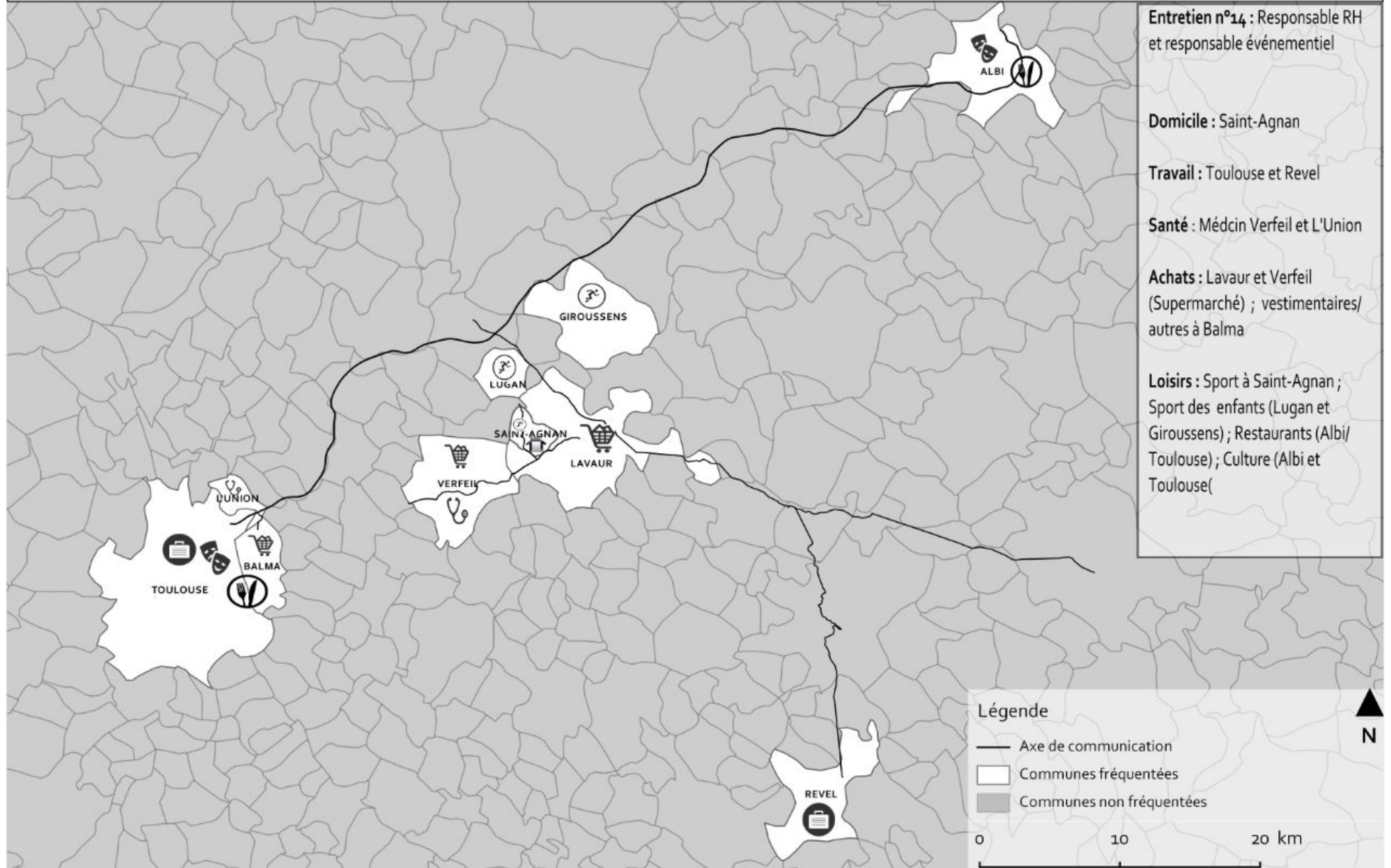
Achats : Alimentaire au magasin Bio et au marché de Lavour ; Circuits courts/producteurs locaux à Garrigues (Viandes et légumes); Vestimentaire à Paris

Santé : Médecin à Verfeil.

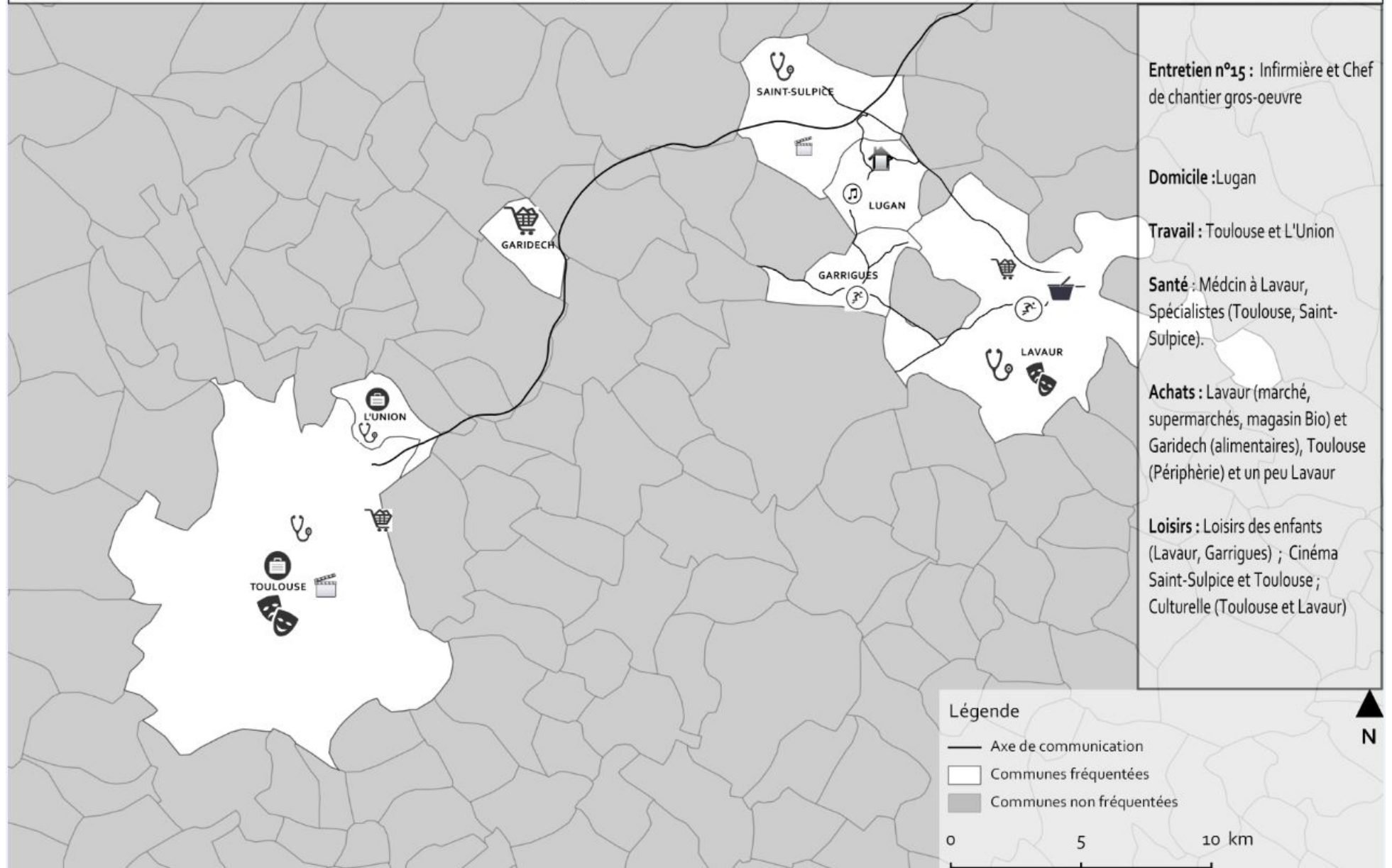
Loisirs : Sports (Gym, vélo et marche à Garrigues) ; Théâtres et concerts à Toulouse ; Restaurants (Lavour/autres) ; Sports et piano pour les enfants à Lavour.



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse et Revel) (Entretien n°14)



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse ou dans sa périphérie) (Entretien n°15)



Pratiques spatiales d'une personne travaillant exclusivement à domicile (Entretien n°16)

Entretien n°16 : Traducteur scientifique

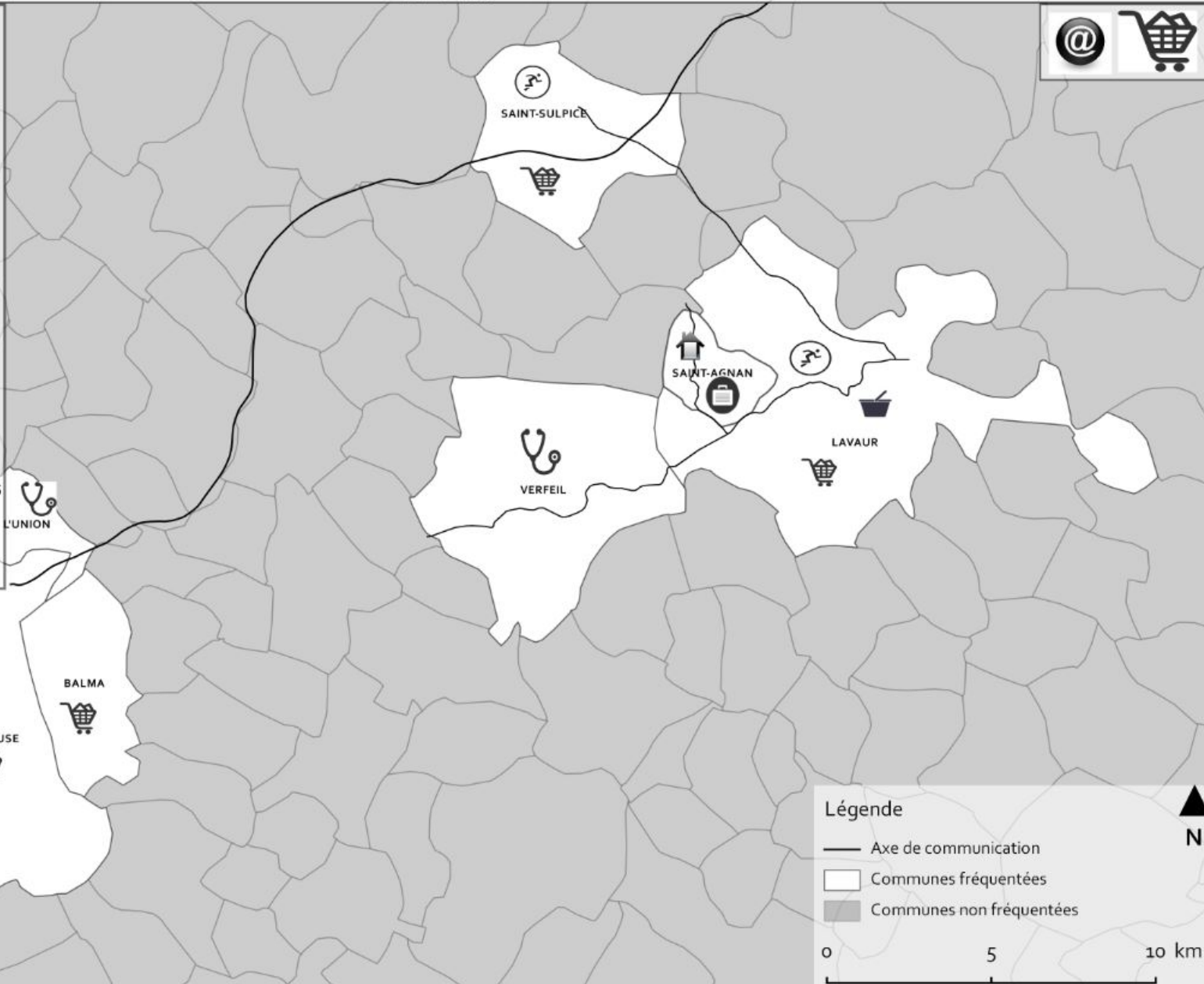
Domicile : Saint-Agnan

Travail : Domicile

Achats : Lavour et Saint-Sulpice (Supermarchés, magasin Bio, marché de Lavour) ; Balma et Toulouse (vestimentaire) occasionnellement.

Santé : Médecin à Verfeil et spécialistes à L'Union.

Loisirs : Sport à Lavour ; Sports des enfants à Lavour et Saint-Sulpice ; sorties culturelles à Toulouse.



Pratiques spatiales d'un agriculteur-éleveur (Entretien n°17)

Entretien n°17 : Agriculteurs-éleveurs.

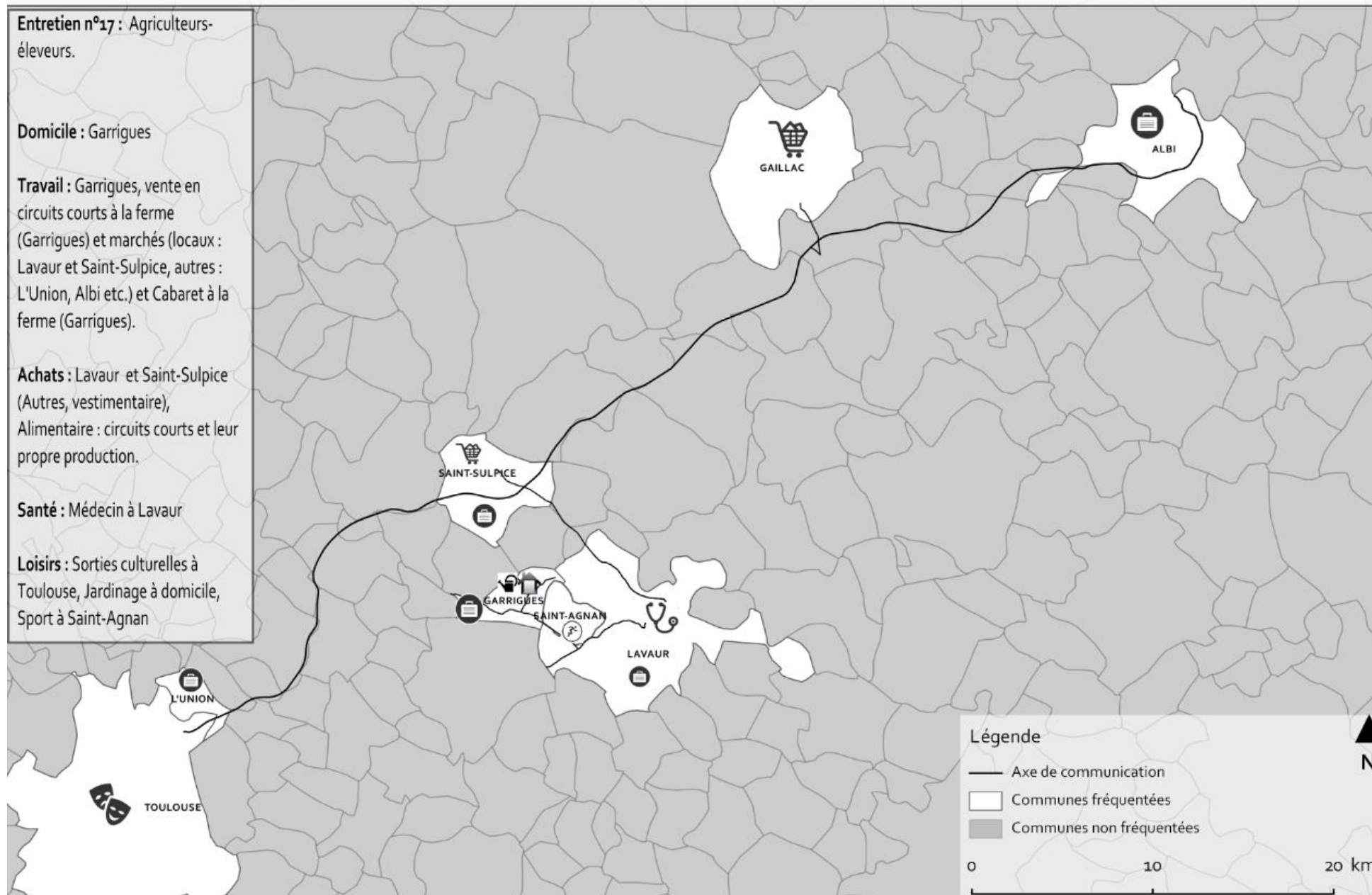
Domicile : Garrigues

Travail : Garrigues, vente en circuits courts à la ferme (Garrigues) et marchés (locaux : Lavour et Saint-Sulpice, autres : L'Union, Albi etc.) et Cabaret à la ferme (Garrigues).

Achats : Lavour et Saint-Sulpice (Autres, vestimentaire), Alimentaire : circuits courts et leur propre production.

Santé : Médecin à Lavour

Loisirs : Sorties culturelles à Toulouse, Jardinage à domicile, Sport à Saint-Agnan



Pratiques d'une personne travaillant à Toulouse mais la "fuyant" pour les autres activités (Entretien n°18)

Entretien n°18 : Responsable recrutement et Directeur opérationnel

Domicile : Lugan

Travail : Blagnac

Achats : Lavour, Blagnac, marché de Lavour et Internet.

Santé : Médecin à Blagnac et pédiatre à Lavour.

Loisirs : Sports des enfants Lavour, Loisirs à Domicile et marche et vélo à Lugan



Légende

- Axe de communication
- Communes fréquentées
- Communes non fréquentées

0 5 10 km



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse et dans sa périphérie) (Entretien n°19)

Entretien n°19 : Radiologue et Agent administratif

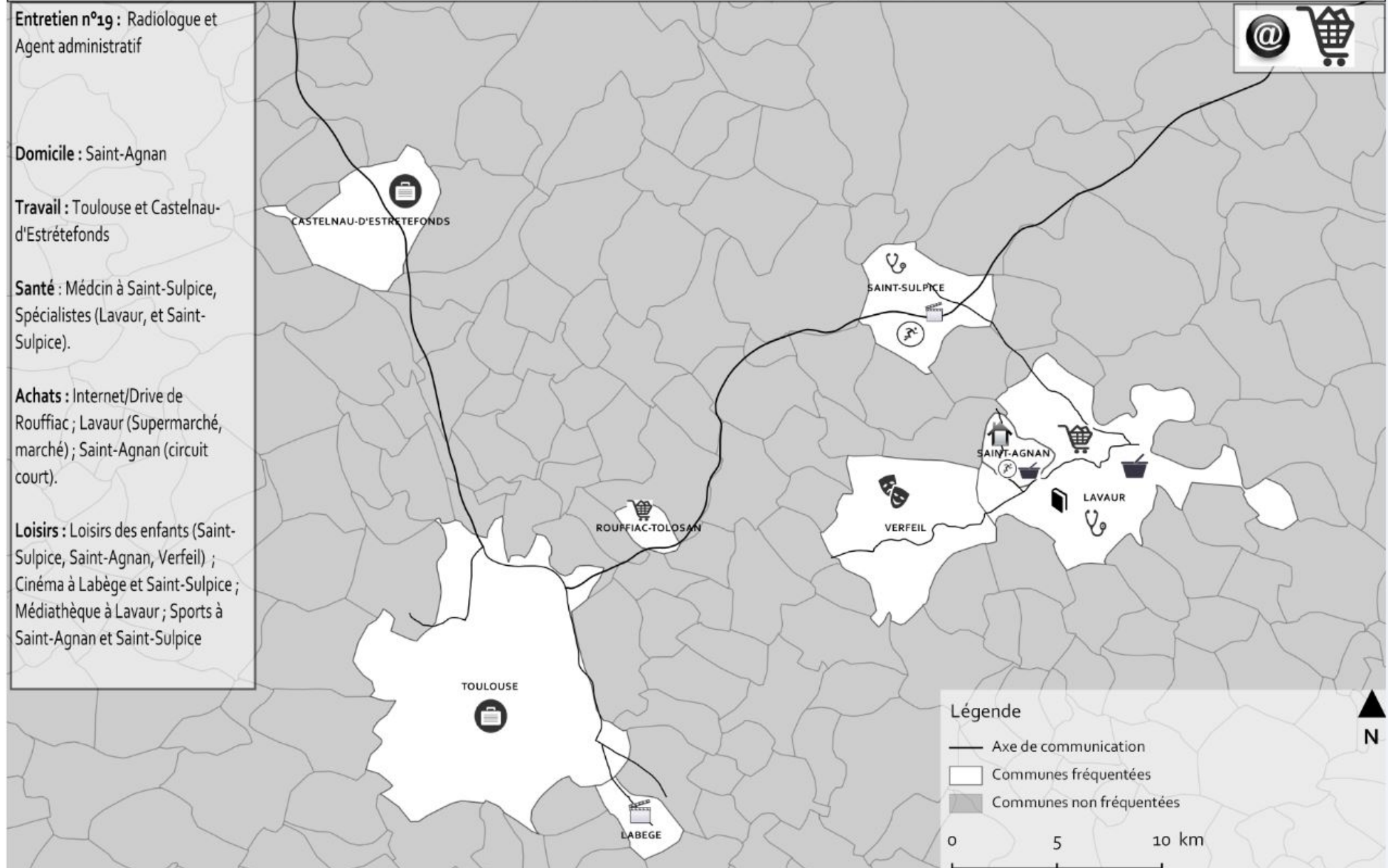
Domicile : Saint-Agnan

Travail : Toulouse et Castelnaud-Estrétefonds

Santé : Médecin à Saint-Sulpice, Spécialistes (Lavaur, et Saint-Sulpice).

Achats : Internet/Drive de Rouffiac ; Lavaur (Supermarché, marché) ; Saint-Agnan (circuit court).

Loisirs : Loisirs des enfants (Saint-Sulpice, Saint-Agnan, Verfeil) ; Cinéma à Labège et Saint-Sulpice ; Médiathèque à Lavaur ; Sports à Saint-Agnan et Saint-Sulpice



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse et dans sa périphérie) (Entretien n°20)

Entretien n°20 : Ingénieurs

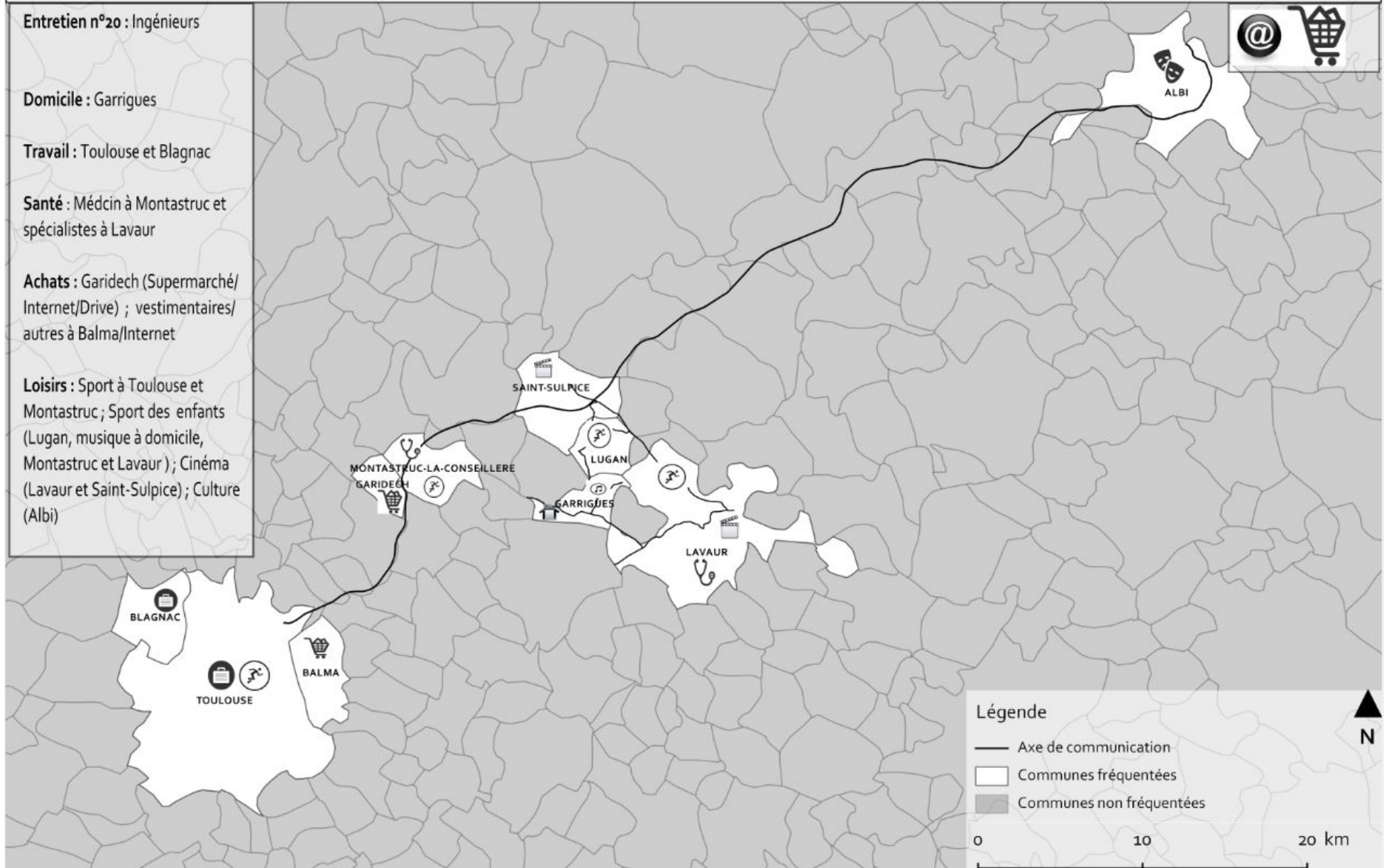
Domicile : Garrigues

Travail : Toulouse et Blagnac

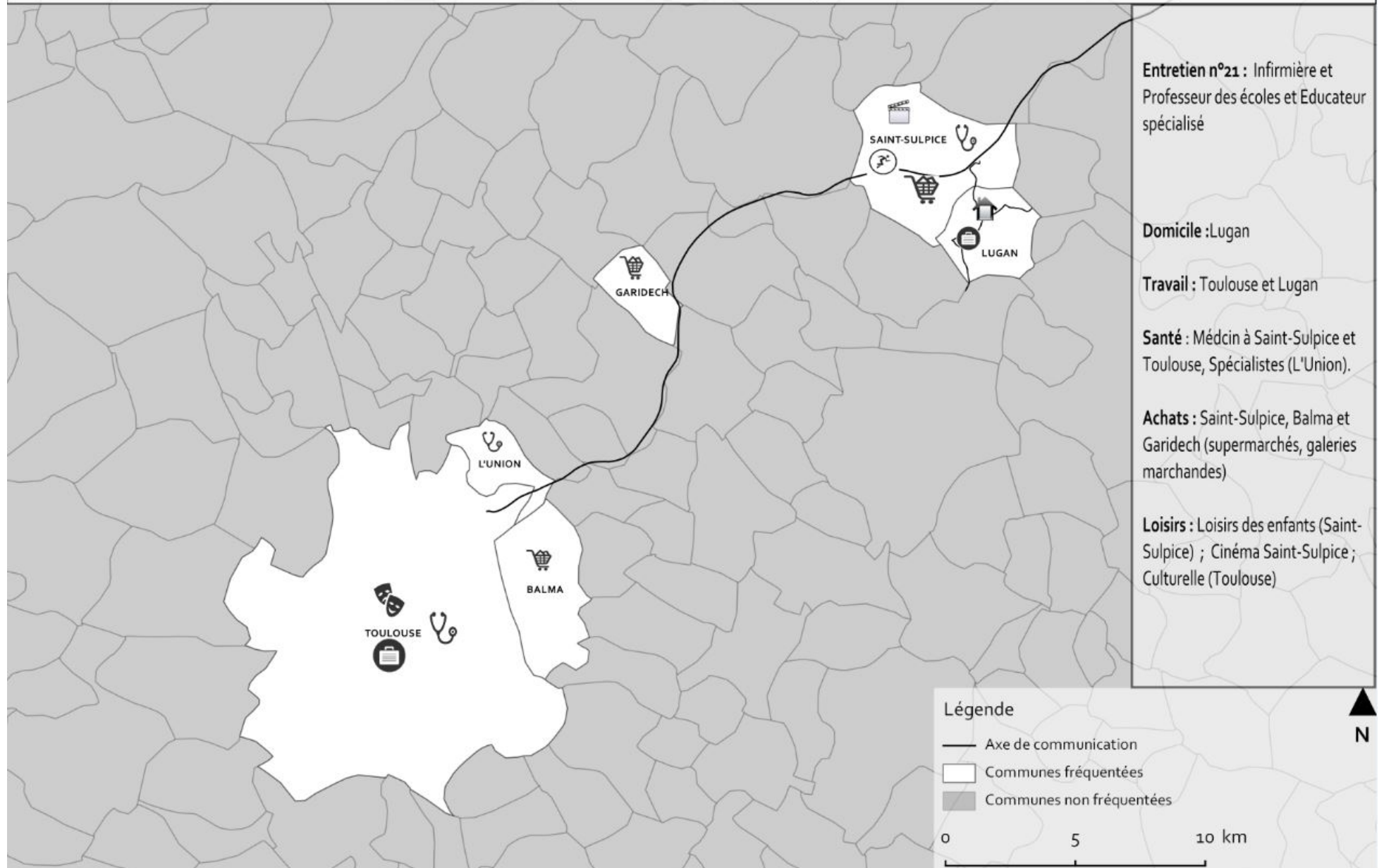
Santé : Médecin à Montastruc et spécialistes à Lavour

Achats : Garidech (Supermarché/Internet/Drive) ; vestimentaires/autres à Balma/Internet

Loisirs : Sport à Toulouse et Montastruc ; Sport des enfants (Lugan, musique à domicile, Montastruc et Lavour) ; Cinéma (Lavour et Saint-Sulpice) ; Culture (Albi)



Pratiques spatiales de parents d'élèves (travaillant à Toulouse et localement) (Entretien n°21)



Pratiques spatiales d'un parent d'élève (travaillant à Domicile) (Entretien n°22)

Entretien n°22 : Photographe

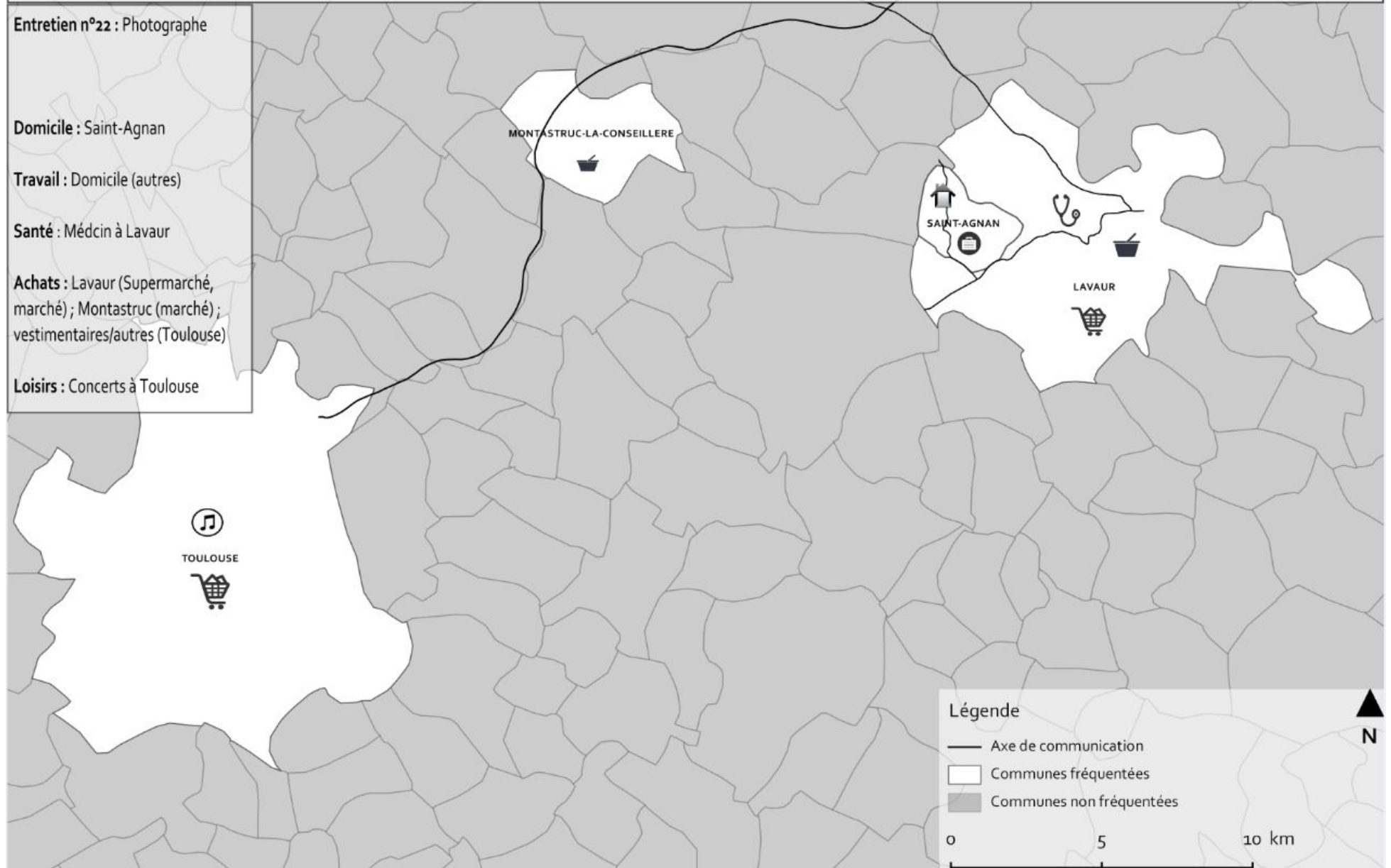
Domicile : Saint-Agnan

Travail : Domicile (autres)

Santé : Médecin à Lavour

Achats : Lavour (Supermarché, marché) ; Montastruc (marché) ; vestimentaires/autres (Toulouse)

Loisirs : Concerts à Toulouse



Index des illustrations

Illustration 1: Cartographie de l'armature du terrain (Source : Le Lien Tarn-Agout. 2015. Journal de la communauté des communes. N°28).....	12
Illustration 2: Un lotissement aux abords des champs à Saint-Agnan.....	14
Illustration 3: Un lotissement à Saint-Agnan.....	14
Illustration 4: La maison individuelle, sa clôture et son barbecue à Saint-Agnan.....	14
Illustration 5: La Commune de Saint-Agnan et son "village"	15
Illustration 6: La commune de Lugan et ses trois bourgs/hameaux.....	16
Illustration 7: Centre "bourg" de Lugan.....	17
Illustration 8: Centre "bourg" de Lugan.....	17
Illustration 9: Centre "bourg" de Lugan.....	17
Illustration 10: Centre "bourg" de Lugan.....	17
Illustration 11: La commune de Garrigues et son "boulevard de Montastruc"	18
Illustration 12: Le hameau de la mairie traversé par le "boulevard" de Montastruc.....	19
Illustration 13: Le hameau de la mairie traversé par le "boulevard" de Montastruc.....	19
Illustration 14: Le hameau de la mairie vu depuis le "boulevard" de Montastruc.....	19
Illustration 15: L'école et la crèche de Garrigues autour des champs.....	24
Illustration 16: Photographie du plan de l'école de Garrigues illustré.....	25
Illustration 17: Plan de l'école de Lugan issu d'une carte mentale d'un enfant illustré.....	26
Illustration 18: Plan de l'école de Saint-Agnan fait à la main illustré (Gendre Jean-Baptiste).....	27
Illustration 19: Le "rural et champêtre" (Entretien n°4) : la fonction paysagère de la campagne...41	
Illustration 20: Carte mentale d'un enfant (5 ans) dont les pratiques spatiales se limitent à la commune de résidence.....	53
Illustration 21: Carte mentale d'un enfant (7 ans) : le jardin et la maison au centre de son "monde"	54

Illustration 22: Carte mentale d'un enfant (6 ans) : la ville, un espace connu mais fréquenté que ponctuellement.....	55
Illustration 23: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant en partie à domicile : un espace local investit.....	56
Illustration 24: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant exclusivement à domicile : un sentiment d'isolement peut être perçu.....	57
Illustration 25: Carte des pratiques spatiales d'une personne investissement exclusivement l'espace local : des pratiques de "casanier".....	58
Illustration 26: Carte des pratiques spatiales d'une personne agriculteur-éleveur : la commune de résidence n'est plus le seul lieu de travail.....	59
Illustration 27: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant localement : des pratiques qui s'articulent autour des pivots travail-domicile.....	60
Illustration 28: Carte des pratiques spatiales d'une personne travaillant à Toulouse : la métropole toulousaine est évitée.....	61
Illustration 29: Carte des pratiques spatiales d'une personne "citadine".....	62
Illustration 30: Carte présentant le zonage du nouveau lotissement prévu dans le PLU de Lugan	68
Illustration 31: Carte présentant le zonage du nouveau lotissement prévu dans le PLU de Garrigues	68
Illustration 32: Le nouveau lotissement de Lugan pour renforcer le "cœur village".....	68
Illustration 33: Le nouveau lotissement de Lugan pour renforcer le "cœur village".....	68
Illustration 34: La commune de Saint-Agnan et son développement en lotissement.....	70
Illustration 35: Carte mentale d'un enfant (5 ans) : les routes pour représenter la distance (temps/kilométrique).....	75
Illustration 36: Carte mentale d'un enfant (11 ans) : Les trois communes étudiées au centre de la feuille et les autres en périphérie.....	76
Illustration 37: Carte mentale d'un enfant (5 ans) : Influence dans les représentations du métier des parents.....	77
Illustration 38: Carte mentale d'un enfant (10 ans) : Une maison au milieu des champs ayant une fonction paysagère.....	78

Illustration 39: Carte mentale d'un enfant (8 ans) : les balades en forêt, une des aménités de la campagne..... 79

Illustration 40: Une activité agricole très présente dans l'occupation de l'espace.....83

Index des tables

Tableau 1: Évolution démographique de Lugan entre 1968 et 2012. (Source : INSEE).....	20
Tableau 2: Évolution démographique de Garrigues entre 1968 et 2012.(Source : INSEE).....	20
Tableau 3: Évolution démographique de Saint-Agnan entre 1968 et 2012.(Source : INSEE).....	21
Tableau 4: Répartition de la population active de Lugan en 2012 par catégories socio-professionnelles (Source : INSEE).....	22
Tableau 5: Répartition de la population active de Saint-Agnan en 2012 par catégories socio-professionnelles (Source : INSEE).....	22
Tableau 6: Répartition de la population active de Garrigues en 2012 par catégories socio-professionnelles (Source : INSEE).....	22
Tableau 7: Population de Garrigues par grandes tranches d'âges entre 2007 et 2012 (Source : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81102).....	23
Tableau 8: Population de Lugan par grandes tranches d'âges entre 2007 et 2012 (Source : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81150).....	23
Tableau 9: Population de Saint-Agnan par grandes tranches d'âges entre 2007 et 2012 (Source : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-81236).....	23
Tableau 10: Liste des personnes ressources rencontrées : Les maires actuels des trois communes étudiées et l'ancien maire de Saint-Agnan.....	32
Tableau 11: Liste des personnes enquêtées.....	35
Tableau 12: Tableau de synthèse des modes d'habiter.....	63

Table des annexes

Annexe 1 : Carte de la typologie de la Datar (Source : Datar, 2012).....	103
Annexe 2 : Carte de la typologie de l'Insee (Source : M. Bigard et É. Durieux, 2010).....	104
Annexe 3 : Carte de la commune de Saint-Agnan.....	105
Annexe 4 : Carte du centre bourg/hameau de la commune de Lugan.....	106
Annexe 5 : Carte du lieu dit "Pas du Loup" à Lugan.....	107
Annexe 6 : Carte du lieu dit "La Courbe" à Lugan.....	108
Annexe 7 : Carte de la route de Montastruc à Garrigues.....	109
Annexe 8 : Carte de la route de Montastruc et du lieu dit "Avizols" à Garrigues.....	110
Annexe 9 : Carte du centre bourg/hameau de Garrigues.....	111
Annexe 10 : Lettre aux maires.....	112
Annexe 11 : Première consigne pour les cartes mentales.....	113
Annexe 12 : Démarches finalement adoptées au vue des difficultés rencontrées.....	114
Annexe 13 : Lettre aux parents.....	117
Annexe 14 : Tableau des retours coupons-réponses.....	118
Annexe 15 : Entretien n°1 et carte des pratiques spatiales.....	119
Annexe 16 : Entretien n°2 et carte des pratiques spatiales.....	131
Annexe 17 : Entretien n°3 et carte des pratiques spatiales.....	143
Annexe 18 : Entretien n°4 et carte des pratiques spatiales.....	153
Annexe 19 : Entretien n°5 et carte des pratiques spatiales.....	161
Annexe 20 : Entretien n°6 et carte des pratiques spatiales.....	174
Annexe 21 : Entretien n°7 et carte des pratiques spatiales.....	180
Annexe 22 : Entretien n°8 et carte des pratiques spatiales.....	185
Annexe 23 : Entretien n°9 et carte des pratiques spatiales.....	190
Annexe 24 : Entretien n°10 et carte des pratiques spatiales.....	198
Annexe 25 : Entretien n°11 et carte des pratiques spatiales.....	204
Annexe 26 : Entretien n°12 et carte des pratiques spatiales.....	214
Annexe 27 : Entretien n°13 et carte des pratiques spatiales.....	219
Annexe 28 : Entretien n°14 et carte des pratiques spatiales.....	225
Annexe 29 : Entretien n°15 et carte des pratiques spatiales.....	230
Annexe 30 : Entretien n°16 et carte des pratiques spatiales.....	236
Annexe 31 : Entretien n°17 et carte des pratiques spatiales.....	241
Annexe 32 : Entretien n°18 et carte des pratiques spatiales.....	255
Annexe 33 : Entretien n°19 et carte des pratiques spatiales.....	261
Annexe 34 : Entretien n°20 et carte des pratiques spatiales.....	267
Annexe 35 : Entretien n°21 et carte des pratiques spatiales.....	271
Annexe 36 : Entretien n°22 et carte des pratiques spatiales.....	281

Table des matières

Introduction.....	5
PARTIE 1 : Trois communes rurales sous influence urbaine et multipolarisées.....	8
1) Des mots clés pour structurer un mémoire.....	8
a) Le concept de « Mode d'habiter ».....	8
b) La notion de ruralité.....	9
c) L'urbanité comme l'antonyme de ruralité ?.....	10
2) Trois communes rurales aux morphologies différentes, des dynamiques démographiques similaires.....	11
a) Peut-on parler de communes rurales ?.....	11
b) Morphologie de trois communes rurales.....	14
c) Un élan démographique commun : quel profil pour la population des trois communes ?.	20
d) Un service public qui subsiste : le RPI et les écoles.....	23
3) D'un questionnement à la formulation d'hypothèses.....	28
a) Recadrer un sujet vaste : l'importance de la bibliographie.....	28
b) Des interrogations à une problématique pour donner corps au mémoire.....	28
c) Des hypothèses comme fil conducteur de la recherche.....	29
4) Une méthodologie pour une meilleure approche du terrain.....	30
a) L'observation, première approche d'un terrain vécu.....	30
b) Des entretiens semi-directifs avec les maires actuels et un ancien maire d'une de ces communes : un regard d'élus	32
c) Les cartes mentales : Un « jeu d'enfant ».....	33
d) Rencontre avec les parents d'élèves : pratiques et perceptions.....	34
PARTIE 2 : De la maison individuelle à un archipel métropolitain.....	36
1) Le choix ou non de la campagne : pour quelles raisons vivre ici ?.....	36
a) Comment se construit l'espace géographique chez l'enfant.....	36
b) Un choix à un instant T de notre vie.....	37
c) « La campagne aujourd'hui est, essentiellement objet de désir » (Banos et Candau, 2014, p.221).....	40
2) Quels espaces vécus pour les trois communes : L'école comme lieu de rencontre et de sociabilisation ?.....	43
a) Les enjeux du maintien des écoles rurales à Lugan, Garrigues et Saint-Agnan.....	43
b) Les écoles : facteur d'installation pour les jeunes ménages de ces communes ?.....	45
c) Les lieux de socialisation : L'école comme seul facteur de rencontre ?.....	47
3) Des horizons multiples dans les modes d'habiter.	50
a) Une société des mobilités.....	50
b) L'identité spatiale des enfants : un espace "local".....	52
c) L'identité spatiale des adultes : des horizons qui peuvent s'élargir.....	55
Encadré n°1 : Internet : Pour une campagne connectée	63

PARTIE 3 : A chacun sa ruralité.....	65
1) Une modification dans la gouvernance : une nouvelle ruralité de l' élu local.....	65
a) Une recomposition socio-démographique des communes et des élus locaux.....	65
b) Une politique locale influencée par la communauté des communes : des point de vue qui se contredisent ?.....	67
c) L' élu local face aux nouvelles demandes des habitants de sa commune.....	71
2) Une ruralité en construction chez les enfants.....	73
a) Une perception qui se construit en même temps que l'espace vécu.....	73
b) Les adolescents : une ruralité qui s'affirme.....	79
3) Une ruralité plurielle : vivre dans une commune rurale avec des perceptions différentes.....	81
a) « Oui, c'est une commune rurale. » (Entretien n°19).....	81
b) Une ruralité "paysanne" qui évolue.....	83
c) Un retour vers la ruralité ?.....	86
d) Une ruralité de l'entre-deux.....	88
e) Des citoyens à la campagne.....	89
 Conclusion.....	 92
 Bibliographie.....	 95
 Table des acronymes.....	 102
 Annexes.....	 103
 Tables des illustrations.....	 286
 Index des tables.....	 289
 Table des annexes.....	 290

Résumé

Le choix d'un lieu à vivre se fait, entre autres, selon des perceptions propres à l'histoire personnelle de chacun. Ainsi, les facteurs qui rentrent en ligne de compte lors du processus de décision résidentielle sont nombreux. Cependant, un facteur commun à toutes les personnes interrogées est le fait d'avoir fait le choix de la campagne et de ses aménités.

L'école n'est pas un facteur déterminant dans l'installation des ménages dans ces communes, elle est au mieux, une variable parmi tant d'autres. Quant à son rôle comme lieu de vie et espace de rencontre, l'école en elle-même ne l'est pas (ou plus) vraiment, sauf pour les enfants, qui lient des relations amicales, vont amener les parents à se rencontrer et à lier eux aussi des relations parfois amicales.

Il apparaît que les navettes domicile-travail rythment le quotidien des habitants des communes rurales étudiées, entre des lieux qui se dispersent dans un espace de vie plus ou moins grand. Ainsi, « L'espace rural devenu cadre de vie n'est plus la cadre d'une vie. Il y a dissociation entre lieu d'habitat et le lieu de travail, et les circulations sont nombreuses et différenciées en fonction des cycles de vie. » (Bouron et Georges, 2015, p.419). L'enfant conserve une territorialité globalement locale, très dépendante aux parents dans ses déplacements. Les modes d'habiter des habitants de ces trois communes peuvent se distinguer par un jeu d'échelle, allant de l'espace local exclusivement fréquenté à des pratiques spatiales alliant une échelle locale et une échelle métropolitaine.

Concernant, la ruralité, la perception de l'espace rural, est en construction chez l'enfant, et elle va se développer suivant plusieurs facteurs et influences.

Nous pouvons affirmer que les relations villes-campagnes sont présentes dans chaque ruralité, et ce, quelle que soit la taille de la ville. Cet état de fait brouille un peu plus la frontière entre rural et urbain jusqu'à la rendre caduque. Pourtant, cette frontière reste bien présente dans les discours et représentations des parents enquêtés. Si cette ruralité contemporaine est plurielle, comme on a pu le voir, elle est également paradoxale dans une société où les modes de vie ont tendance à s'homogénéiser entre ruraux et urbains.

Mots-clés : Ruralité, Mode d'habiter, espaces vécus, pratiques de vie